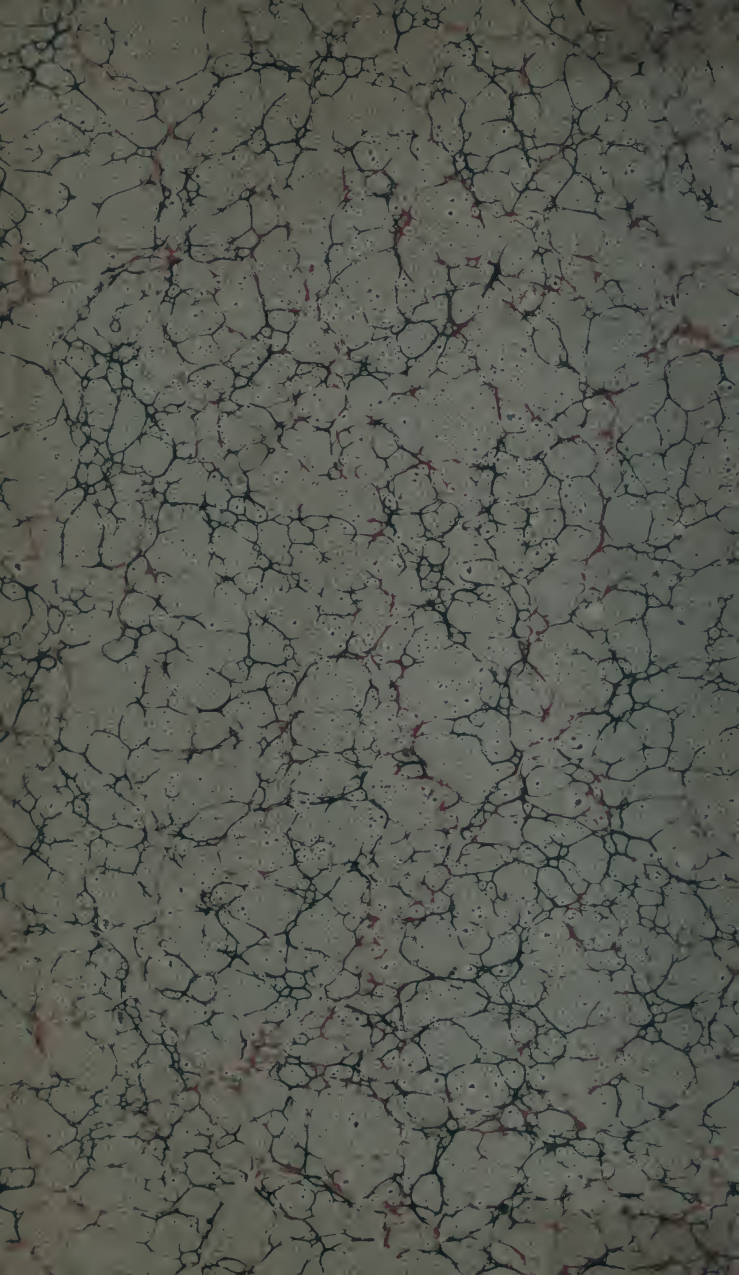


PQ
276
G5
1861



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PENDANT LA RÉVOLUTION

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis ses origines jusqu'à la Révolution. *Deux volumes in-8°.*

ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. Première série : moyen âge ; renaissance ; seconde série : temps modernes. *Deuxième édition.* 2 volumes in-18.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
PENDANT LA RÉVOLUTION,
1789-1800/

PAR E. GERUZEZ, *N.colas*

Omnia ventorum concurrere pœlia vidi.
(VIRGILE.)

OUVRAGE QUI A OBTENU LE PRIX BORDIN

Décerné par l'Académie française dans la séance du 25 août 1859

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
QUAI DE L'ÉCOLE, 28

—
1861

Tous droits de l'auteur et de l'éditeur réservés.

1917

ATTORNEY GENERAL

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL

STATE OF NEW YORK

IN SENATE

REPORT OF THE ATTORNEY GENERAL
FOR THE YEAR 1917

1918

ALBANY: PUBLISHED BY THE STATE OF NEW YORK
1918

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

L'ouvrage que nous réimprimons aujourd'hui, publié d'abord dans *le Magasin de Librairie*, par livraisons, réunies plus tard en volume, et complétées par un curieux appendice, arrive ainsi à sa troisième édition, après avoir reçu des critiques les plus distingués et du public ami des lettres l'accueil le plus favorable.

Nous n'avons pas à faire l'éloge d'un livre recommandé par tant de suffrages; mais nous ne devons pas omettre celui qui les confirme tous et qui devient son meilleur titre à l'attention des hommes de goût, c'est le suffrage de l'Académie française, exprimé et motivé par son illustre secrétaire perpétuel, dans le rapport lu à la séance du 25 août 1859. Nous reproduisons donc avec empressement les paroles de M. Villemain :

« Il nous était confié, Messieurs, un autre prix annuel, de fondation récente, consacré d'abord par le deuil public sur la tombe d'Ozanam, et qu'aurait obtenu plus d'une fois un autre brillant interprète de l'enseignement, Hippolyte Rigault, enlevé si vite à une vie qui semblait si forte d'intelligence et d'ardeur, enlevé à sa jeune famille, à sa renommée croissante, à ce don naturel de la parole soudaine non moins rare que le talent d'écrire.

« Qu'une médaille qui rappelle de tels noms et de tels regrets ne soit accordée, même dans cette époque de distractions et de hâtives études, qu'à l'heureuse alliance de la justesse d'esprit et de l'art, du bon jugement et du bon style, la pensée du fondateur, M. Bordin, aura été comprise; et, on peut le prévoir aussi, la saine et libre tradition de l'Université se reconnaîtra souvent à l'œuvre et au succès.

« Si, dans nos jours modernes, la critique littéraire, c'est-à-dire

la biographie du talent et l'histoire des idées, est une part importante de l'histoire générale, en est parfois l'explication, parfois un des plus attachants tableaux, n'oublions pas que ce travail veut d'abord un cadre bien choisi, puis une sagacité sans paradoxe, un amour du beau sans emphase et sans subtilité, un sentiment de l'honnête et du juste, dernière passion et passion nécessaire, dans l'impartialité même du penseur et de l'arbitre moral. Voilà ce qu'un homme de goût, un maître connu de la jeunesse, a bien compris et réalisé d'une main habile dans son court et élégant ouvrage de *la Littérature française pendant la révolution*. Ces onze années si puissantes en ruines, si terribles dans la guerre, si sanglantes dans la paix, ne gardaient-elles pas en effet bien des traces du pouvoir des lettres, la royauté du xviii^e siècle? Ne devaient-elles pas y mêler encore cette autre puissance de la parole déchaînée par tant de passions violentes? Ailleurs même, quel éloquent polémiste avait été Milton, avant d'être un poète si savant et si sublime! Quel généreux et touchant rêveur avait été le républicain Harrington, un moment agenouillé au pied de l'échafaud de Charles I^{er}! Quel poète aimable et gracieux fut Waller, accusé de conspiration sous le long parlement, et chantre du génie de Cromwell, avant de l'être des rayonnantes beautés de la cour de Charles II!

« Plus vaste et bien autrement destructive, combien de puissants et brillants esprits consuma ou abattit soudain notre révolution, depuis le politique et tribun Mirabeau jusqu'à l'élégiaque André Chénier, de Malesherbes, de Bailly à Condorcet, et des martyrs de la liberté aux *Rabelais* de la terreur! Distinguer dans ce chaos, ne jamais flatter le mal, juger la contagion du crime et la part libre de l'homme, peindre avec une vive conscience et, par là même, avec force et finesse, c'est là ce qu'a su faire M. Geruzez, et ce que l'Académie couronne en lui. »

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME ÉLITION

Dans un précédent ouvrage j'avais esquissé l'Histoire de notre littérature depuis ses origines jusqu'à la Révolution. Le volume que je publie aujourd'hui s'arrête au Consulat. Il comprend toute la période révolutionnaire. Maintenant il me reste, pour atteindre le but que je me suis marqué, à suivre notre littérature depuis le Consulat jusqu'à 1848. Comme ces années, qui ne sont point stériles pour les lettres, et dont quelques-unes ont été tout ensemble fécondes et brillantes, se partagent naturellement en trois époques distinctes : le Consulat et l'Empire ; la Restauration ; le gouvernement de Juillet, il convient qu'elles aient chacune leur histoire à part. J'aurai donc encore, avant de me reposer, trois ouvrages à mettre au jour.

Je sais, au reste, sur quel terrain je marche, mais je ne crains pas de m'y aventurer. Ma seule témérité sera d'essayer, sur des temps que la passion dispute encore à l'histoire, l'épreuve de la sincérité et de la modération. Je n'ai pas besoin de dire que ma sincérité ne sera pas agressive, et on verra que ma modération est bien éloignée de l'indifférence ; mais comme je ne suis pas exclusif, et qu'à mes yeux le bien, dans le gouvernement des sociétés, résulte du concours de deux principes, et que le beau, dans les œuvres de l'esprit, se compose de deux éléments, qui ne peuvent pas être séparés sans dommage, je ne serai ni surpris, ni blessé de trouver des contradicteurs. On ne change pas sa nature, et il me convient de ne pas déguiser la mienne : j'avouerai donc que je n'ai aucun penchant vers les extrêmes, et moins encore d'inclination aux voyages que l'on peut faire d'un extrême à l'autre. Selon

le conseil de Pascal, je cherche en toute chose à « tenir le milieu, » et, ce qui est plus difficile, à « remplir l'entre-deux; » ce qui veut dire qu'en matière de goût, par exemple, il faut ne sacrifier ni la règle, ni la nouveauté, et tâcher d'égaliser, dans le respect de la règle, ceux qui ont la nouveauté en haine, et, dans l'amour de la nouveauté, ceux qui méprisent la règle.

Dans une étude littéraire sur la Révolution, il était impossible de se borner à la littérature proprement dite. Il fallait de toute nécessité accorder à la politique et à la morale une place qu'aussi bien elles auraient prise d'autorité. Je n'ai pas essayé de me soustraire à cette condition qui m'était imposée, et je m'y suis soumis d'autant plus volontiers que j'étais assuré, en traitant ces matières épineuses et délicates, de n'y apporter aucun sentiment qui fût de nature à contrister les gens de bien, tant j'éprouve de répugnance naturelle pour tout ce qui porte atteinte à l'équité et au devoir ! Nulle part je n'ai eu de molle complaisance pour le crime, mais j'ai dû séparer ce qui est distinct, et ne pas confondre dans une même réprobation les égarés et les pervers. Je me suis également bien gardé de rendre une noble cause solidaire des forfaits qui l'ont compromise ; je n'ai pas accusé la liberté des torts de la licence ; je n'ai pas imputé à la raison ce qui a été fait contre la raison ; enfin j'ai voulu combattre et je voudrais avoir ruiné le détestable sophisme qui met le mal à la charge du bien.

Encore un mot. Les biens que nous voulons préserver, les droits que nous tenons à maintenir ne sont pas de ceux qu'on possède à titre gratuit. Ils sont la conquête de la prudence et de la force d'âme. Chaque jour il faut les acheter. On n'a pas seulement à les défendre de la violence de leurs ennemis, mais des défaillances de leurs partisans. Pour moi, dans cette lutte où les méprises ont tant de suites fâcheuses, je conseillerais avant tout, en invoquant l'expérience du passé, d'une part, aux amis sincères de la Religion de se mettre au premier rang des adversaires du fanatisme et de l'hypocrisie, et, d'autre part, à ceux qui veulent sérieusement la liberté de ne jamais considérer les promoteurs d'anarchie, quel que soit leur drapeau, comme des auxiliaires.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PENDANT LA RÉVOLUTION

1789-1800

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

Nécessité d'une réforme dans l'État. — Avénement de l'éloquence politique. — Mirabeau. — Premiers effets de sa parole. — L'abbé Maury. — Caractère de son éloquence. — Son discours sur les biens du clergé. — M. de Talleyrand. — Joute oratoire. — Discussion sur le droit de la guerre et de la paix : Ch. de Lameth, Mirabeau, Maury, Barnave, Cazalès. — Force et faiblesse de Mirabeau.

La longue polémique du dix-huitième siècle contre les principes et les institutions des âges précédents laissait l'ancienne société sans force contre les novateurs. L'Église n'avait d'intact que ses richesses; la Noblesse ne croyait plus à ses privilèges; la considération des parlements était mortellement atteinte; l'armée avait perdu depuis longtemps l'habitude de vaincre, et son dévouement attiédi pour la royauté la tenait bien en deçà du patriotisme; la royauté ne voulait plus d'un pouvoir sans limites dont elle ne savait que faire; le Tiers état dès lors si puissant par l'industrie, par le commerce, par les lettres, par la richesse, dominait l'opinion,

et déjà supérieur sur tant de points, il pouvait au moins prétendre à l'égalité de condition politique. La question n'est donc pas de savoir si une réforme devait être accomplie, mais si elle pouvait s'accomplir par une transaction loyale entre les intérêts opposés, ou si la résistance de ces intérêts et le droit de les vaincre devaient fatalement produire les violences et les malheurs d'une révolution. Nous ne sommes pas de ceux qui croient à cette invincible nécessité du mal ; moins encore dirons-nous avec le poëte :

Quod si non aliam *venturæ* fata *saluti*
 Invenere viam.... *scelera ipsa nefasque*
 Hac mercede placent ¹.

Non, quel que soit le profit du crime, jamais la violation de la justice, ni les attentats qui la suivent ne doivent être approuvés ; mais il convient au moins de partager le poids de cette lourde responsabilité entre ceux qui les ont commis et ceux qui les ont suscités ; surtout il ne faut pas armer contre les biens qui ont été conquis les épouvantes et les misères de la lutte. Lorsqu'un fleuve coule à pleins bords et qu'il féconde le pays qu'il traverse, il est trop tard pour lui demander à quel titre il s'est élancé de ses réservoirs souterrains, quels rochers il a renversés pour se frayer un passage, quelles campagnes il a ravagées lorsque n'étant encore que torrent il faisait effort pour se creuser un lit.

Nous acceptons donc de grand cœur les bienfaits de la Révolution, nous tenons pour tels l'égalité devant la loi, la liberté des cultes, l'admissibilité de tous aux emplois publics, l'affranchissement de l'industrie et du

¹ LUCAIN, *Phars.*, ch. I. Le premier vers s'y lit ainsi :

Quod si non aliam *venturo* fata *Neroni*.

commerce, le droit de penser à sa guise et de publier sa pensée, enfin la supériorité de l'État sur tous les éléments dont se compose la société, et nous tenions à le dire avant d'examiner, dans l'ordre littéraire, quelle a été l'influence de ce grand mouvement qui a ébranlé le monde et qui le tient encore en suspens. Le premier effet et le plus sensible a été l'essor de l'éloquence appliquée à la discussion des matières politiques.

La fortune de la France voulut que les premiers tracas de la liberté fissent éclater le génie d'un grand orateur. Né dans les rangs de la Noblesse qu'il aurait pu défendre et qui le rejeta, longtemps en butte aux caprices de l'autorité paternelle qui appelait à son aide l'arbitraire du pouvoir absolu, luttant avec énergie contre la force au profit de ses dérèglements, cherchant par l'étude et la méditation, dans les loisirs de sa prison, des arguments contre le pouvoir qui l'opprime et qu'il brave, les demandant à l'histoire, à la philosophie, à l'économie politique; animé de profonds ressentiments, nourri d'une science rapidement digérée et mêlée aux ardeurs de son sang, doué d'une forte imagination et d'une raison supérieure, capable de se dominer et d'entraîner les autres; enfermant toutes ces puissances de l'âme dans un corps d'athlète, d'une figure imposante, masque mobile, d'où l'inspiration chassait bientôt la laideur naturelle pour n'y laisser voir que le sentiment et la pensée, et qui envoyait tour à tour aux spectateurs l'effroi ou la séduction, servi d'ailleurs par un de ces formidables organes que la passion sait assouplir, qui parlent au corps, qui maîtrisent l'oreille, qui font de la parole tantôt un effroyable tonnerre, tantôt une musique caressante, Mirabeau était bien la voix prédestinée qui devait toucher les âmes par les promesses de

liberté, et faire gronder au dehors les griefs et les menaces de l'esprit de réforme. La tribune, comme un piédestal, attendait cet homme extraordinaire.

La tribune nationale n'était pas encore dressée et déjà Mirabeau en briguant les suffrages populaires avait déployé l'énergie et la véhémence d'un tribun du peuple. C'est en se rendant aux comices du Tiers état de la Provence que ce puissant transfuge ou plutôt ce proscrit de la Noblesse évoquant le souvenir des Gracques, dont il se montrait l'émule, s'écria : « Ainsi périt le dernier des Gracques ; mais avant d'expirer il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit Marius, Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres et les Teutons que pour avoir anéanti dans Rome l'aristocratie de la Noblesse. » Ce premier cri de l'éloquence démocratique était un adieu menaçant à la noblesse qui n'avait pas même voulu recevoir le vote de celui qu'elle appelait ironiquement le comte plébéien. Ce plébéien par force le Tiers état l'accueillit avec transport, et sa présence parmi les représentants de cet Ordre qui, suivant Sieyès devait être tout, qui n'était rien, et qui demandait à être quelque chose, mit les communes au premier rang de l'Assemblée et força bientôt la Noblesse et le Clergé de se fondre ou plutôt de s'effacer dans l'unité de l'Assemblée nationale. Quel autre que Mirabeau aurait osé dire après la séance royale du 23 juin au marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, intimant les ordres du Roi : « Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous, qui ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute

équivoque et tout délai, je vous déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force. Allez dire à celui qui vous envoie que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes ; » et si ces paroles n'eussent pas été prononcées, si cette audacieuse affirmation du droit national n'eût pas été opposée par une telle voix à la parole royale qui maintenait la distinction des trois ordres, que devenaient les représentants des communes, entre les intrigues de la cour, la jalousie des nobles et la défiance du clergé ? C'est bien l'ascendant de Mirabeau, membre du tiers, qui a fait des états généraux une assemblée constituante. Or des états généraux auraient été, comme toujours, des réformateurs en espérance, passant, à la manière de leurs devanciers, sans laisser de traces durables, tandis que l'Assemblée constituante a enfoncé dans le sol à une profondeur où nul bras humain ne peut les atteindre les assises d'un édifice nouveau que le temps achèvera. Tel est le premier effort et l'incalculable bienfait de l'éloquence politique en France.

La phase tribunitienne de l'éloquence de Mirabeau n'était pas encore terminée ; elle eut son dernier éclat dans une circonstance mémorable. C'est toujours le tribun, ce n'est pas encore l'homme d'État que nous allons entendre. Louis XVI, par un caprice inexplicable qui mettait en doute sa loyauté, avait jeté un double défi à l'Assemblée en gardant les troupes dont elle demandait le renvoi et congédiant M. Necker en qui elle avait mis toute sa confiance ; les courtisans triomphaient et dans un festin qui avait dégénéré en orgie ils avaient laissé échapper le secret de leurs espérances ; mais l'Assemblée ne s'intimidait pas, mais le peuple de Paris s'était soulevé, mais

la Bastille ouvrait ses portes sous la pression de la foule, et une députation nombreuse se mettait en marche pour aller porter au pied du trône, avec l'expression des craintes de la France, des conseils gros de menaces, lorsque Mirabeau lui donna pour dernières instructions ces foudroyantes paroles, toutes pleines des arguments violents que la passion suggère et des rumeurs injurieuses qu'elle accueille : « Dites-lui bien, dites-lui que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations et leurs présents ; dites-lui que toute la nuit ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée nationale ; dites-lui que dans son palais même les courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy ! Dites-lui que ce Henri dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il voulait prendre pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté, qu'il assiégeait en personne, et que ses conseillers féroces font rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris fidèle et affamé. »

La voix de Mirabeau grondait encore dans l'enceinte lorsque les portes s'ouvrirent pour donner passage au roi : hélas ! il était déjà bien tard. Louis XVI venait annoncer que les troupes s'éloignaient par ses ordres, il ne disait pas encore qu'il chassait ses nouveaux ministres et qu'il rappelait M. Necker ; il lui fallut deux jours avant d'y consentir : la faute commise devenait irrémédiable. Le renvoi de M. Necker avait fait tomber la Bastille, la chute de la Bastille relevait le ministre, mais elle avait mis en scène un nouvel acteur, la foule,

cet être multiple, composé d'hommes et qui a tout de l'homme excepté la raison. La foule a l'instinct et la passion, elle a l'imagination, elle n'a ni règle morale, ni principes, ni frein, le poëte l'a bien nommée *bellua multorum capitum*, elle ne se maîtrise pas elle-même et ne la maîtrise pas qui veut, elle a des accès de générosité qui paraissent sublimes et des transports de férocité qui sont exécrables, elle se livre aux uns comme aux autres au gré de la passion qui l'emporte et de l'imagination qui l'exalte; pour le bien comme pour le mal elle est irrésistible. C'est elle qui vaincra par l'héroïsme et par la fureur toutes les résistances opposées à la révolution. Pour comble de malheur les provocateurs de ces mouvements populaires, honteux et irrités de leur défaite, sont allés chercher un refuge à l'étranger et on peut croire qu'ils vont y mendier des secours. Alors toutes les catastrophes qui suivirent sont en germe dans les âmes et ne demandent qu'à se produire, elles auront pour ferment les craintes sur la liberté fomentées par la résistance intérieure, les craintes sur l'indépendance nationale légitimées par les menaces du dehors.

Le nouveau personnage qui avait paru sur la scène politique, et qui l'encombrait, M. Necker ne le connaissait que par le bruit flatteur de ses acclamations, et ne s'intéressait à lui que par le bien qu'il désirait lui procurer; il n'était préparé ni aux caprices, ni aux exigences, ni aux injustices de la foule; il n'avait à lui opposer que la douleur d'un cœur méconnu, sentiment qui ne la touche pas, des raisons solides et froides qu'elle ne comprend pas. Le terrain sur lequel M. Necker pouvait marcher avec sûreté s'était dérobé pendant son absence. Tout était changé: il y avait eu l'éruption d'un volcan; la température n'était plus la même; la douce chaleur de

l'âme du ministre, la pure lumière de son intelligence, ne pouvaient plus rayonner à l'aise dans cet air embrasé et chargé de vapeurs. Il cessa bientôt d'être l'idole du peuple, et il ne fut pas longtemps l'oracle de l'Assemblée. Son autorité financière, qui était grande, ne prévint point les objections faites à ses plans, et comme il était sans force pour la lutte, ce fut Mirabeau, qui lui portait ombrage par la supériorité de son génie autant que par ses vices, qui lui vint en aide; et, ce qui était inévitable, il le diminua en le faisant triompher.

Les finances, qui avaient été l'occasion de la révolution, en furent la plaie vive qui envenima toutes les autres. Quelques millions auraient suffi au début, M. Necker les demanda au crédit, qui ne répondit point; il venait de mettre en demeure le patriotisme qui hésitait, lorsque Mirabeau fit parler la nécessité et entraîna les cœurs en frappant les imaginations. C'est une des grandes journées de l'éloquence que celle où Mirabeau, à la fin d'une séance, dont les incidents l'avaient amené plusieurs fois à la tribune, y monta de nouveau pour arracher à l'Assemblée un vote de confiance. En effet, tout délai aggravait le péril, et ce péril c'était la honte et la ruine par la banqueroute de l'État : « Un jour, une heure, un instant, disait Mirabeau, pouvait le rendre mortel. » Comment hésiter et ne pas laisser le champ libre au ministre qui promettait de le conjurer? On craignait l'excès des sacrifices, on redoutait le poids de l'impôt, « mais, s'écrie l'orateur, qu'est-ce donc que la banqueroute, si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts? » Ce mot sinistre une fois prononcé, tous les désastres, tous les opprobres, toutes les cruautés qu'il renferme vont en sortir en images tragiques et menaçantes. Il faut voir ces images,

il faut entendre ces menaces : « Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler ce gouffre effroyable ! Eh bien ! voici la liste des propriétaires français ; choisissez parmi les plus riches , afin de sacrifier moins de citoyens ; mais choisissez ; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple ? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume ;... frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes ! précipitez-les dans l'abîme !... il va se refermer !... Vous reculez d'horreur, hommes inconséquents ! hommes pusillanimes ! Eh ! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable, gratuitement criminel ; car enfin cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le *déficit*. Mais, croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien ? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant, par l'explosion terrible ou par les contrecoups, tout ce qui faisait la consolation, et peut-être l'unique soutien de leur vie, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime ? Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre, ni la délicatesse ?... Non, vous périrez, et dans la conflagration universelle

que vous ne frémissiez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances. » Chose triste à dire, par cette peinture si émouvante, par ces invectives si poignantes, Mirabeau ne touche que les fibres inférieures de l'âme, l'intérêt et la peur; chose non moins triste, il a creusé lui-même un gouffre sous ses pas par les désordres de sa vie, et un autre dans son âme par ses vices, et c'est en connaisseur qu'il qualifie si durement et si bien les jouissances du luxe; mais alors, hâtons-nous de le dire, il s'oublie lui-même, il n'a pas conscience de ses souillures passées, son patriotisme est sincère, et c'est sans hypocrisie et sans déclamation qu'il emploie, comme son maître Rousseau, la langue et les souvenirs de ses propres entraînements pour commander le sacrifice. Quoi qu'il en soit, l'effet de cette étonnante improvisation, la plus spontanée qui soit jamais sortie de la poitrine d'un orateur, fut prodigieux, et, seul dans l'Assemblée, Mirabeau était encore maître de sa pensée lorsqu'il jeta ces dernières paroles : « Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais... Eh! messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère!* Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni factions, ni Rome... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez! »

Mirabeau est l'orateur par excellence, mais il ne représente pas seul la puissance oratoire au début de la

Révolution; à côté de lui et contre lui-même s'élevèrent des voix qui se firent écouter et se produisirent des hommes habiles à bien dire qu'on n'a pas oubliés. Il ne s'agit pas ici de ceux qui tirèrent de l'habitude de la parole et de profondes études l'autorité qui commande l'attention, tels que les Mounier, les Chapelier, les Thouret, les Duport, jurisconsultes habiles dont une assemblée pleine d'ardeur et d'inexpérience recevait les leçons avec déférence; nous ne parlons pas même de ces hommes généreux qui portèrent à la tribune l'expression de sentiments et de principes contraires à leurs intérêts de caste, les La Fayette, les Clermont-Tonnerre, les Noailles, les Montmorency, les d'Harcourt, les Ségur, les Montesquiou, les La Rochefoucauld; l'histoire politique enregistre leurs sacrifices et leur tient compte de leur dévouement, mais l'histoire littéraire n'a point de place à leur donner. Entre les hommes qui savaient parler, il n'y en eut réellement que trois, après Mirabeau, et à un long intervalle, qui méritèrent le nom d'orateurs, Barnave, qui fut son lieutenant, et par accident son antagoniste; Maury, défenseur intrépide des prérogatives du clergé; Cazalès, champion chevaleresque des privilèges de la Noblesse. Donnons cependant un souvenir à Lally-Tollendal, qui avait ému la France en vengeant par d'éloquents protestations la mémoire de son père, et qui retrouva des accents naturels et pénétrants pour déplorer la disgrâce de Necker : « Quels sont donc, disait-il, ses accusateurs auprès du trône? ce ne sont pas sans doute les parlements, qu'il a rappelés; ce n'est pas sûrement le peuple, qu'il a nourri; ce ne sont pas les créanciers de l'État, qu'il a payés; les bons citoyens, dont il a secondé les vœux. Que sont-ils donc? je l'ignore; mais il en est. La justice, la bonté reconnues du

roi ne permettent pas d'en douter. Quels qu'ils soient, ils sont bien coupables ! Ce ministre, que le roi avait accordé à ses peuples comme un don de son amour, comment est-il devenu tout à coup un objet d'animadversion ? Qu'a-t-il fait depuis un an ? Nous venons de le voir ; je l'ai dit, je le répète : quand il n'y avait point d'argent, il nous a payés ; quand il n'y avait point de pain, il nous a nourris ; quand il n'y avait point d'autorité, il a calmé les révoltes. » La fille de Necker, M^{me} de Staël elle-même, aurait-elle dit mieux ou plus en parlant de son père ? Pour être tout à fait juste, il convient de citer encore Charles de Lameth, dont l'esprit brillant et courageux jette au milieu des discussions les plus importantes quelques-uns de ces traits de force et de lumière qui frappent et qui éclairent les assemblées sans toutefois les maîtriser.

Nous verrons tour à tour Maury, Barnave et Cazalès sur la brèche. Montrons d'abord l'abbé Maury, qui avait été désigné aux suffrages de son ordre par des succès antérieurs comme sermonaire et comme panégyriste. Dans la décadence de la chaire, l'abbé Maury en avait, par un traité, où l'histoire se mêle aux principes, rappelé les titres et la grandeur passée qu'il avait essayé de maintenir en célébrant dans un langage animé et pompeux les vertus de saint Louis, de saint Augustin et de Vincent de Paul. Homme résolu plutôt que prêtre édifiant ; engagé dans une carrière où la roture ne fermait pas l'accès aux honneurs, ni la pauvreté à l'opulence ; ayant le goût de la lutte et le courage qui brave les périls ; plus propre au combat, qu'au martyre, Maury devait déployer plus de zèle pour les privilèges de l'Église que pour la foi. Ce zèle fut bientôt mis à l'épreuve sur la question des biens de l'Église. La richesse de ce

dépôt, remis aux mains du clergé par la piété des fidèles, était un grief contre le depositaire et une tentation bien vive pour l'État. Ce péril n'était pas une nouveauté. Sous Charles IX et sous Louis XIV le clergé l'avait détourné par des dons qu'on appelait gratuits, et dont le prix avait toujours été la persécution des dissidents. Cette fois, le moyen ordinaire de conjurer l'attaque faisait défaut; la proie était plus riche que jamais, et plus pressants les besoins qui la convoitaient; les ressources de la défense étaient à peu près nulles. La dime avait péri dans le naufrage universel des droits féodaux, en vain protégée par les arguments de Sieyès, qui se repentait déjà d'avoir invité la révolution à commencer, et qui disait que l'abandon de cette redevance ne profiterait qu'aux riches; on voyait trop bien qu'il profiterait à la terre, et par conséquent à la richesse publique, puisque Mirabeau avait prouvé que la dime enlevait au cultivateur le tiers du produit net de son champ. Maintenant le tour de la richesse mobilière et territoriale du clergé était venu; cette double réserve bien employée pouvait combler le déficit et suffire encore aux besoins du culte et de ses ministres; sous le balancier de l'État l'or, l'argent et le bronze accumulés dans les églises pouvaient être transformés en monnaie courante au profit du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, tandis que les biens-fonds réunis au domaine public serviraient de garantie à la dette nationale. Telles étaient les raisons et les espérances des économistes; les politiques voyaient dans cette opération un autre avantage, à savoir la ruine de la puissance temporelle du clergé, qui cessait par là d'être un ordre dans l'État.

Maury fit un effort suprême. Avant tout, il déclare que la discussion est prématurée et inutile; prématurée,

puisque la constitution doit être faite, on s'y est engagé, avant qu'on s'occupe de finances; mais c'est du comité même de constitution qu'est venue l'initiative, et elle a été prise par un prince de l'Église, né d'une des plus illustres familles de l'ancienne France, l'évêque d'Autun, Marie Talleyrand-Périgord. Étrange contraste! c'est un prélat de noble race qui offre en sacrifice les richesses de l'Église, et c'est un simple abbé d'origine plébéienne qui vient les défendre. Il est vrai que l'évêque d'Autun pouvait se pourvoir ailleurs, et il l'a bien prouvé. Voulaît-il loyalement et sans arrière-pensée sauver les finances de l'État et réduire le sacerdoce à l'accomplissement de ses devoirs spirituels? On l'ignore et il est permis d'en douter. Esprit net et fin, sans autre passion que le goût de l'intrigue et des affaires, oubliant les croisés dont il descend pour suivre Voltaire dans une autre croisade, sachant parler et mieux encore se taire, ami discret de la liberté, plus ami des honneurs et du luxe, politique habile, biaisant toujours et ne déviant jamais, prompt à seconder la fortune des gouvernements en bonne voie, et qu'on a vu non moins prompt, lorsqu'ils s'en écartaient, à se ranger pour laisser passer leur chute, la précipitant même au besoin, un tel homme n'allait pas au devant d'un échec. La cause était gagnée, puisqu'il l'embrassait.

Le défenseur des biens du clergé pensa prendre pied sur un terrain solide, en alléguant l'importance sociale de la religion qui n'était pas contestée: « La religion, disait-il, est la seule morale du peuple, ou, selon l'expression d'un ancien, la première redevance de l'homme en société; et quand vous avez mis les créanciers de l'État sous la sauvegarde de l'honneur français, vous n'avez pas oublié sans doute que la religion est elle-

même la plus sûre sauvegarde des empires. » Avant de parler ainsi, il aurait fallu avoir établi que la possession du sol est le principe de l'autorité du sacerdoce, et que si on lui retire les biens de la terre, il devient impuissant pour propager le dogme et la morale. Maury oublie à quel prix et dans quelles conditions le christianisme a fait la conquête du monde. L'orateur laisse encore de côté la vraie question, lorsqu'il apporte en faveur des bénéfices territoriaux dont jouit le clergé les principes généraux qui établissent les droits de la propriété. Le titre n'est pas le même, ce n'est point par héritage que les clercs possèdent, et les biens dont ils jouissent, ils ne peuvent ni les aliéner ni les transmettre. Quel est donc le véritable propriétaire, et à qui, dans l'espèce, appartenait le droit de parler de spoliation?

Maury est mieux armé et plus sûr de ses coups, lorsque, prenant l'offensive, il se tourne brusquement contre les agioteurs qui seuls, à l'aide des fonds qu'ils tiennent en réserve, s'empareront à vil prix de la masse des biens mis en vente. Voici le portrait qu'il trace de cette engeance qu'on a qualifiée plus tard, en la réunissant au règne animal, par le nom de loups-cerviers¹. « Ne confondons point des capitalistes irréprochables avec les avides agioteurs de la Bourse; là se rassemble de toutes les extrémités du royaume et de toutes les contrées de l'Europe une armée de prêteurs, de spéculateurs, d'intrigants en finance, toujours en activité entre le trésor royal et la nation pour arrêter la circulation du numéraire par l'extension illimitée des effets publics; là, un commerce fondé sur l'usure décourage et appauvrit le vrai commerce national, l'industrie productive du royaume, et condamne

¹ Cette énergique qualification est de M. Dupin.

l'administration à l'inertie, tantôt en l'abaissant sous le poids du besoin, tantôt en déplaçant son activité. Écoutez ces marchands de crédit qui trafiquent du denier de l'État, à la *hausse* ou à la *baisse*; ils ne demandent pas si la récolte est abondante, si le pauvre peuple peut élever le salaire de ses travaux à la hauteur du prix commun du pain; si les propriétaires, dispersés dans les provinces, les vivifient par leurs dépenses ou par leurs libéralités: non, ce n'est point là ce qui les intéresse, ils s'informent uniquement de la Bourse et de la valeur des effets publics. Voilà pour eux le thermomètre de la prospérité générale; ils ne savent pas que l'opulence de la capitale se mesure toujours sur la misère des provinces, et que ce n'est point dans des portefeuilles avides que consiste la richesse nationale, mais que c'est dans les sillons arrosés de ses sueurs que le laboureur fait germer la grandeur de l'État. » Maury aurait eu de nos jours quelques traits de plus à ajouter pour compléter ce tableau satirique; il a raison comme moraliste, mais il n'a pas prévu que ces terres ne demeureraient pas dans les mains des agioteurs, qu'elles seraient le domaine propre de ceux qui les cultivent, que les sueurs dont il parle avec éloquence couleraient plus abondantes et moins douloureusement dans des sillons plus nombreux et devenus plus féconds, et, s'il revenait visiter nos champs, il reconnaîtrait combien la passion ôgerait sa prévoyance, lorsqu'il disait: « La destruction d'un monastère anéantirait un village ou un bourg qui s'est formé autour de son enceinte; elle éloignerait, comme l'expérience le prouve, les marchands, les ouvriers, les cultivateurs mêmes, et transformerait bientôt nos campagnes en de vastes et arides déserts. »

Après cette diversion contre l'agiotage, Maury toucha de

plus près encore à l'éloquence lorsqu'il prit à partie le crédit qu'on invoquait alors comme « le véritable trésor et l'unique salut de l'État. » Sans doute, par le malheur des temps et l'impéritie des administrateurs, il fallait alors recourir à l'emprunt, surtout si on renonçait à toucher aux biens de l'Église ; « mais , ajoutait l'orateur , quand le royaume sera sagement gouverné, le crédit ne sera plus que ce qu'il est en effet, un mal nécessaire, une vaste calamité, et le plus terrible fléau qui soit jamais tombé sur les peuples. » Puis se montant au ton véhément du réquisitoire : « C'est lui, s'écrie-t-il, que j'accuse devant vous de tous nos malheurs ; c'est lui qui a fomenté ces folles dissipations des cours, qui ont enfin tari les sources des richesses publiques ; c'est lui qui a fait entreprendre légèrement ces guerres, qui sont si souvent le plus grand des malheurs pour les peuples, et le plus grand des crimes pour les rois ; c'est lui qui a entretenu ces armées innombrables qui ont tant aggravé le fléau de la guerre, dont elles ont perpétué l'image et la dépense au milieu de la paix, en donnant habituellement à l'Europe entière la forme d'un immense champ de bataille ; c'est lui qui a engendré ces ténébreuses complications d'impôts, de dettes, d'anticipations, d'offices, d'arrérages, qui rendent aujourd'hui si difficile la simple connaissance des maux dont nous sommes menacés de périr ; c'est lui enfin, et lui seul, qui a dévoré d'avance la subsistance des générations futures. Oui, Messieurs, lorsque François I^{er} ouvrit pour la première fois un emprunt sur l'Hôtel de Ville de Paris, en 1521, il créa une nouvelle source de calamités pour le genre humain ; il posa la première pierre de cet édifice désastreux qui, en chancelant aujourd'hui, nous fait craindre d'être tous ensevelis sous ses débris. Le plus riche royaume de l'u-

nivers n'a pu résister que pendant deux siècles et demi à ce système d'emprunt, sans fonds libres affectés aux intérêts, sans extinction de dettes plus onéreuses, sans ordre invariable de remboursement, système imaginé par un roi dissipateur, développé par des Italiens concussionnaires, détesté et cité à la chambre ardente par Sully, honteusement renouvelé sous les Médicis, flétri par deux infidélités à la foi publique sous le dernier règne, et passé de nos jours à un excès de démence qui a fait regarder le dernier terme de la ruine du royaume comme la plus brillante époque de nos prospérités pécuniaires. Pour nous, Messieurs, qui sommes chargés d'expiar les ravages de ce crédit ministériel, nous devons soupirer vers le moment où cette ressource, n'étant plus nécessaire à la chose publique, sera proscrite par nos successeurs comme le funeste et infailible secret de ruiner la nation et de bouleverser l'État. »

Il y a de la vérité et de la verve dans cette invective qui n'épargne rien des abus que le crédit a pu favoriser, et qui lui en inflige toute la responsabilité; elle me rappelle par le tour et par l'abondance des injures certains pamphlets des protestants contre les Guises au seizième siècle, mais le crédit n'y devait point succomber malgré ses torts réels, pas plus que n'avaient fait les Lorrains qui gardaient leurs brillantes qualités en dépit des vices et des fautes qu'on leur reprochait. Maury frappe fort, mais il ne frappe pas juste; s'il a le bras robuste, il a la vue courte, il voit imparfaitement le passé et il ne prévoit rien de l'avenir. L'expérience a prouvé combien les dettes sont légères aux gouvernements qui savent les porter avec courage et loyauté, elle prouve tous les jours, par l'exemple de l'Angleterre, que le crédit bien employé soulage le présent, et crée des ressources

pour l'avenir; il importe peu de devoir beaucoup, si l'on est toujours en mesure de payer; ce qui importe, c'est que les États ne meurent point, et le crédit contribue à les faire vivre. Aussi bien le crédit n'est pas toujours aveugle, et il sait habituellement à qui il vient en aide. Les habiles aiment à l'entretenir, et se gardent de l'épuiser.

Nous avons pris l'abbé Maury à son avantage, sur une question qui lui tenait au cœur et qu'il devait bien connaître, avons-nous trouvé un grand orateur? Il ne craint pas la tribune, il touche quelquefois à l'éloquence, il parle une langue abondante qui n'est point parfaitement saine, manquant surtout de précision et de relief; il a du mouvement et point d'élan, sa voix gronde, elle ne tonne point; ses arguments forts en apparence, redoutables par le nombre plus que par l'enchaînement, peuvent trop souvent se rétorquer; c'est un sophiste exercé et non un dialecticien puissant; il est plus qu'un rhéteur, mais parmi les orateurs, il n'est qu'à un rang secondaire. La religion méritait d'être mieux défendue. Fénelon n'aurait pas appelé la chicane à son aide pour essayer de retenir des biens qui sont onéreux à l'Église, il aurait osé mépriser les richesses, suivant la belle expression du poète qu'il aimait à répéter, *aude, hospes, contemnere opes!* Le courage de ne pas être riche donne tous les autres: c'est le nerf de la vertu. Que l'Église abandonne au siècle, qui ne peut s'en passer, le soin d'acquérir des richesses, qu'elle lui en indique l'emploi et la mesure, qu'elle lui en signale les périls, et que, pour sa part, elle ne s'expose pas à entendre de nouveau de la bouche d'un Massillon ces paroles sévères, paroles prophétiques dont la menace s'accomplissait alors: « Les mondains eux-mêmes sont indignés, scandalisés de voir servir au luxe, à la

sensualité, à l'intempérance, et à toutes les pompes du siècle, des richesses prises sur l'autel. Ils se plaignent que les clercs tout seuls vivent dans l'opulence, tandis que tous les autres états souffrent, et que le malheur des temps se fait sentir au reste des citoyens. L'hérésie, en usurpant, au siècle passé, les biens consacrés à l'Église, n'alléguait pas d'autre prétexte; l'usage profane que la plupart des ministres faisaient des richesses du sanctuaire l'autorisa à les arracher de l'autel, et à rendre au monde des biens que les clercs n'employaient que pour le monde; et qui sait si le même abus qui règne parmi nous n'attirera pas un jour à nos successeurs la même peine? »

Nous pouvons maintenant nous donner le spectacle d'une joute ou plutôt d'une bataille oratoire qui mit aux prises, dans une rencontre mémorable, les plus vigoureux athlètes de la tribune. Nous y verrons, à côté du déploiement de la force, les ruses de la tactique, l'élan de sentiments sincères et le calcul de passions intéressées, la rivalité des amours-propres, la haine ou la crainte accueillant les soupçons les plus injurieux sur de faibles apparences, la conviction opérée, de part et d'autre, par le besoin de ne pas douter des torts ou de la perversité de ses contradicteurs. L'Assemblée, à travers les périls d'une situation intérieure chaque jour plus grave, poursuivait courageusement l'œuvre de la constitution, dont l'achèvement devait, selon ses espérances, assurer la grandeur et la sécurité publiques. On ne doutait pas encore de la vertu curative des constitutions. La chance d'une guerre étrangère vint alors, à l'improviste, se dresser comme une menace et un obstacle à l'affranchissement des peuples. Était-ce un de ces incidents qu'amène naturellement le cours des choses, ou quelque

trame ourdie de concert entre les ennemis de la liberté au dehors et à l'intérieur? Le ministre qui annonçait le danger et qui demandait les moyens de le conjurer, n'était-il pas lui-même un des complices de la machination qu'on supposait? La logique de l'esprit de parti conclut vite, et elle devait conclure en ce sens. Ainsi l'éventualité d'une collision entre l'Angleterre et l'Espagne alliée de la France, et l'intervention possible de la France au profit de l'Espagne, en vertu du pacte de famille, c'était déjà la guerre, et cette guerre était le fait d'un ministère qui voulait garder le pouvoir, troubler les opérations de l'Assemblée, ruiner le crédit, et relever le despotisme sur les débris de la constitution noyée dans le sang avant d'avoir été achevée; et, un pamphlétaire plein de cette foi qui fait voir aux fanatiques ce qu'ils n'ont pas sous leurs yeux, qui leur démontre la réalité de ce qu'ils craignent et de ce qu'ils espèrent, armé en outre de ce langage emphatique et boursoufflé qui leur est familier, s'écriait, sans autre preuve: «Élevons une voix terrible contre *ce perfide projet des ministres*, contre les ministres eux-mêmes; chassons-les de la présence d'un roi qu'ils infectent sans cesse de leur venin aristocratique. Qu'attendons-nous pour chasser ces ineptes et insolents personnages? n'ont-ils pas comblé la mesure *en voulant nous engager dans une guerre étrangère*? Qu'attendons-nous enfin pour déclarer que nous voulons être les amis de toutes les nations, les ennemis de tous les tyrans, et que nous ne reconnaissons d'autre pacte de famille, que les pactes de familles nationales?» Cela se disait à propos de l'armement de quelques vaisseaux, mesure de prudence, sous un roi qui craignait la guerre et qui voulait maintenir la paix! Telle était, dès le mois de mai 1790, un an après l'ouverture des états généraux, l'exaltation des esprits et la

violence du langage autour de l'Assemblée nationale. Il était bon de le constater pour comprendre l'emportement de quelques orateurs.

C'est dans ces circonstances que fut discutée la question du droit de la paix et de la guerre. A l'exception de quelques partisans du régime qui venait de s'écrouler, on s'accordait à reconnaître ce droit à la nation, comme attribut principal de la souveraineté, mais pour l'exercer directement à qui, du roi ou de l'Assemblée, la nation souveraine devait-elle en déléguer l'usage, ou comment fallait-il le répartir, si on ne croyait pas pouvoir l'abandonner tout entier soit au roi, soit à l'Assemblée? Le problème était grave et complexe, et la circonstance présente lui donnait encore plus d'importance. Le malheur est que ces questions, d'où dépend l'avenir, qui voudraient être traitées de sang-froid pour être utilement résolues, se posent toujours dans des crises où elles sont agitées par la passion et tranchées par la nécessité. Un jeune orateur, de noble race, sincèrement épris des charmes de la liberté, et qui, nourri à la cour, avait appris à haïr les courtisans et tout l'entourage des princes, Charles de Lameth ouvrit le débat par une vive attaque où la passion lui fit rencontrer l'éloquence : « J'ai à prouver, dit-il, que si des principes de la constitution ne résultait pas le devoir de conserver à la nation le droit de paix et de guerre; que si même il était de principe de le laisser au roi, les circonstances actuelles nous obligeraient à déroger à ce principe. Daignez réfléchir, daignez observer dans quelle circonstance et de quelle manière a été amené le différend entre l'Espagne et l'Angleterre; c'est un vieux motif de guerre qu'on a réchauffé. Vous avez appris hier des préparatifs qui sont déjà une déclaration de guerre; vous ne pouvez ignorer les liaisons de l'Es-

pagne : on sait bien que notre constitution épouvante les tyrans : on connaît les mesures que l'Espagne a prises pour empêcher que les écrits publiés en France parvinssent dans cet empire. Une coalition s'est faite entre une puissance qui craint la révolution pour elle, entre une puissance qui voudrait anéantir notre constitution, et une famille qui peut être mue par des considérations particulières. En voilà assez pour vous faire pressentir les motifs de cette guerre... Si vous déclarez que le roi peut faire la guerre, la constitution sera attaquée, et peut-être détruite ; le royaume sera ensanglanté dans toutes ses parties. Si une armée se rassemble, les mécontents qu'a faits notre justice iront s'y réfugier. Les gens riches, car ce sont les riches qui composent le nombre des mécontents ; ils s'étaient enrichis des abus et vous avez tari la source odieuse de leur opulence ; les gens riches emploieront tous leurs moyens pour répandre et alimenter le trouble et le désordre : mais ils ne seront pas vainqueurs ; car s'ils ont de l'or, nous avons du fer et nous saurons nous en servir. »

Ce dernier trait souleva des transports d'enthousiasme, il émut l'Assemblée, il alla au cœur des tribunes et des galeries, dont l'ivresse éclata en acclamations et en applaudissements qui ébranlèrent longtemps la salle. Ces promesses de bataille et de victoire ne manquent jamais leur effet en France ; on en eut un autre exemple dans la même discussion lorsque Menou, cet homme de cœur et d'esprit dont les saillies égayèrent souvent l'Assemblée, et qui fut à la guerre moins heureux que brave, nous fit entrevoir la conquête de l'Angleterre : « Il est, disait-il, absolument nécessaire de statuer avant tout sur le droit de faire la paix et la guerre. Ensuite on examinera laquelle des deux nations a tort. Si c'est

l'Espagne, nous devons employer notre médiation pour l'engager à plier ; si c'est l'Angleterre et qu'elle se refuse à la justice, nous devons armer, non quatorze vaisseaux, mais toutes nos forces de terre et de mer. C'est alors que nous montrerons à l'Europe ce que c'est qu'une guerre, non ministérielle, mais nationale. C'est alors qu'après avoir préalablement manifesté nos principes de justice, nous développerons le courage et la puissance d'une nation vraiment libre ; nous irons attaquer l'Angleterre dans l'Angleterre même. Si c'est au dernier écu que l'Angleterre veut combattre, nous aurons l'avantage ; si c'est au dernier homme, nous aurons encore l'avantage. » Menou ne fut pas moins applaudi que Lameth. Hélas ! ce général si confiant et si facilement victorieux à la tribune, n'était pas réservé à vaincre les Anglais en Angleterre, mais à leur céder l'Égypte que Bonaparte avait conquise. Écartons ce souvenir, et constatons seulement que les paroles de Lameth et de Menou annoncent clairement que les passions du dehors avaient pénétré dans l'Assemblée.

On ne fut pas étonné de voir monter à la tribune, à propos de la guerre, l'abbé Maury ; on savait qu'il n'avait pas moins de vocation à conduire une brigade qu'à diriger un diocèse. La chronique a mis ses burettes de poche à côté du bréviaire de ceinture du coadjuteur. D'ailleurs il venait sceller cette alliance du trône et de l'autel qui alors ne sauva ni l'autel ni le trône, et qui les aurait perdus à jamais si l'homme n'avait pas besoin d'être gouverné et consolé. Il n'avait pas seulement à cœur de donner une leçon d'histoire à Lameth qui avait renouvelé à la tribune ce conte du Béarnais, déclarant la guerre à l'Allemagne pour ressaisir la princesse de Condé, il tenait surtout à prouver qu'au roi seul appartenait le

droit de déclarer et de faire la guerre. Toutefois sur ce point d'histoire anecdotique il fut éloquent et pathétique, lorsqu'après avoir établi solidement que ce prétendu caprice d'amoureux suranné était en réalité le dessein long-temps médité d'un roi, homme de cœur et profond politique, il s'écria : « C'est cette sublime conception du génie d'Henri IV, c'est cette guerre politique et vraiment populaire, dont le succès devait faire de notre Henri le plus grand homme de l'histoire moderne, disons mieux, le plus grand homme qui eût jamais paru dans le monde; c'est ce magnifique résultat de vingt et une années de réflexions qu'on ne rougit pas de nous présenter ici comme le monument de la plus honteuse faiblesse! Au milieu des préparatifs de son départ pour l'Allemagne le bon Henri, le vainqueur de la Ligue, de l'Espagne, de Mayenne; le héros d'Ivry, d'Arques, de Fontaine-Française, le seul conquérant légitime, le meilleur de tous les grands hommes, avait une si haute idée de son projet, qu'il ne comptait plus pour rien toute sa gloire passée, et qu'il ne fondait plus sa renommée que sur le succès de cette conquête immortelle de la paix. Quatre jours avant sa mort, il écrivait à Sully : *Si je vis encore lundi, ma gloire commencera lundi. O ingratitude d'une aveugle postérité! ô incertitude des jugements humains! si je vis encore lundi, ma gloire commencera lundi.* Hélas! il ne vécut pas jusqu'au lundi; et ce fut le vendredi que le plus exécrable des parricides rendit nos pères orphelins, et fit verser à toute la France des larmes qu'une révolution de près de deux siècles n'a pas encore pu tarir. » Dans ce beau mouvement l'orateur de la chaire reparaisait sans effacer l'orateur politique; car, sous l'émotion du cœur, se faisait encore sentir la force de l'argument qui ten-

dait à laisser les rois arbitres de la paix et de la guerre.

Le discours de Maury n'avait pas d'autre but. L'histoire en main, l'orateur revendique pour la royauté l'intégrité des droits qu'elle a conquis dans le cours des âges par ses bienfaits, et que le consentement des peuples a consacrés; il conteste à l'Assemblée l'autorité constituante qu'elle s'attribue, il la renvoie aux cahiers de ses commettants, où sont avec ses seuls titres les limites de son mandat; il oublie le serment du Jeu de Paume, il voit toujours de simples états généraux dans une assemblée qui s'est donné l'unité en effaçant les distinctions d'état, et il ose dire : « Pourvu que la raison et le droit public du royaume soient ici nos oracles, je n'aurai besoin que des lettres du roi portant convocation des états généraux, et des mandats de nos commettants, en vertu desquels nous siégeons ici, pour démontrer que nous ne formons ni une convention nationale, ni même un corps constituant, et que toutes nos conquêtes d'autorité sont des usurpations que le peuple français n'a jamais autorisées. » Ces lettres du roi qu'allègue Maury avaient été déchirées, il le savait bien, par la prise de la Bastille, et ces mandats étroits des électeurs élargis par la victoire populaire. L'Assemblée murmurait de ces paroles provocantes, mais elle laissait dire, sachant bien qu'elle n'avait plus à rendre compte de ses droits, mais de l'usage qu'elle en ferait. La royauté elle-même ne les contestait plus, et son défenseur réclamait pour elle plus qu'elle ne demandait alors.

Après ces prémisses suivies de la longue énumération des services rendus par la royauté, et des avantages inhérents à l'institution elle-même, qui concentre en soi toutes les prérogatives du corps social avec la liberté d'action et la pureté d'intention, Maury devait laisser à

peine à l'Assemblée le droit de voter des subsides, il le lui laisse et on voit qu'il ne le lui aurait pas donné, mais, cette concession faite, il ne va pas au delà, et il déclare sans ménagement que l'Assemblée est tout aussi inhabile qu'incompétente à décider sur la guerre et sur la paix; « qu'on trompe un peuple généreux avec la plus savante perfidie; je conçois aisément ces honteux artifices d'un démagogue; mais ce ne sera pas sans doute dans cette assemblée que le fanatisme de la popularité trouvera des dupes ou des complices. Je dis donc nettement que le Corps législatif, affranchi de toute responsabilité, livré à l'ascendant de l'éloquence, aux séductions de l'or, aux menaces d'un peuple égaré, et surtout aux premiers mouvements d'un patriotisme irrésistible, ne saurait inspirer à la nation autant de confiance qu'un roi citoyen, un roi qui tient dans sa main le fil de toutes les relations politiques de l'État, un roi qui embrasse d'un coup d'œil l'ensemble des dispositions, des projets, des moyens de toutes les cours, un roi enfin dont les intérêts seront toujours inséparables de la prospérité publique. »

Mirabeau reprit bientôt, pour son propre compte, ce dernier argument de son adversaire habituel, et il est curieux de voir, en rapprochant les deux passages, ce que font de la même pensée la faconde et l'éloquence : « Je vous le demande à vous-mêmes, disait Mirabeau; sera-t-on mieux assuré de n'avoir que des guerres justes, équitables, si on délègue à une assemblée de sept cents personnes l'exercice du droit de faire la guerre? avez-vous prévu jusqu'où l'exaltation du courage et d'une fausse dignité pourraient porter et justifier l'imprudence? Nous avons entendu un de nos orateurs vous proposer, si l'Angleterre faisait à l'Espagne une guerre

injuste, de franchir sur-le-champ les mers, de renverser une nation sur l'autre, de jouer dans Londres même, avec ces fiers Anglais, au dernier écu, au dernier homme, et nous avons tous applaudi ! et je me suis surpris moi-même applaudissant ; et un mouvement oratoire a suffi pour tromper un instant votre sagesse. Croyez-vous que de pareils mouvements, si jamais vous délibérez ici de la guerre, ne vous porteront pas à des guerres désastreuses, et que vous ne confondrez pas le conseil du courage avec celui de l'expérience ? Pendant que vous délibérez on demandera la guerre à grands cris ; vous verrez autour de vous une armée de citoyens ; vous ne serez pas trompés par des ministres ; ne le serez-vous jamais par vous-mêmes ? » Ce langage était nouveau dans la bouche de Mirabeau. D'où lui venait ce scrupule contre les assemblées délibérantes et contre l'éloquence qui était toute sa forcè ? La surprise ne fut pas moins grande lorsque Mirabeau en vint à combattre les défiances qu'il avait lui-même entretenues, et qui lui servirent longtemps de levier pour soulever l'opinion : « Si vous portez, dit-il, les défiances du moment dans l'avenir, prenez garde qu'à force d'exagérer les craintes nous ne rendions les préservatifs pires que les maux, et qu'au lieu d'unir les citoyens par la liberté nous ne les divisions en deux partis toujours prêts à conspirer l'un contre l'autre. Si à chaque pas on nous menace de la résurrection du despotisme écrasé, si l'on nous oppose sans cesse les dangers d'une très-petite partie de la force publique, malgré plusieurs millions d'hommes armés pour la constitution, quel autre moyen nous reste-t-il ? Périssons dans ce moment ! qu'on ébranle les voûtes de ce temple ! et mourons aujourd'hui libres, si nous devons être esclaves demain. » Mirabeau a raison : la dé-

fiance est mauvaise conseillère; mais si le roi, si l'armée sont suspects à la nation, à qui la faute, et le même homme peut-il en un jour dissiper les soupçons qu'il a lui-même et de longue main amassés et envenimés? On chercha les causes de cette évolution qui amenait Mirabeau sur un terrain favorable à la royauté. Sans doute l'orateur populaire n'avait pas, comme Maury, refusé tout pouvoir à l'Assemblée, mais il s'était encore plus éloigné de Lameth qui ne lui refusait rien, et la part qu'il faisait aux représentants élus de la nation ne commençant qu'après les préparatifs et l'engagement de la guerre dont la conduite appartenait encore au roi, cette part se bornait en fait à un contrôle illusoire et à une protestation impuissante. Mirabeau venait réellement en aide à la cour, et rien jusque-là n'avait préparé l'opinion à lui voir prendre un tel rôle. Ici la défiance était permise, et les soupçons ne manquèrent pas. C'est alors, en effet, que Camille Desmoulins, hier encore son secrétaire et presque son collaborateur, lui jeta avec colère et mépris cet injurieux dilemme : « Tu as beau me dire que tu n'as pas reçu d'or, j'ai entendu ta motion : si tu en as reçu, je te méprise; si tu n'en as pas reçu, c'est bien pis, je t'ai en horreur. »

La vérité est que Mirabeau voulait enrayer la Révolution, et que les opinions qu'il avouait en cet instant, il les avait toujours eues même au plus fort de ses emportements. Il avait cherché la popularité pour se rendre redoutable, et s'il avait voulu être redouté, c'était pour devenir nécessaire. Comme on le repoussait, il prétendit s'imposer. La difficulté était d'apporter intactes au service du pouvoir les forces qu'il avait employées contre le pouvoir, et le malheur fut qu'après avoir forcé la cour à venir vers lui et à traiter, il n'était

pas en mesure de traiter avec désintéressement. Mirabeau ne s'était ni livré, ni vendu, il gardait ses convictions, il se promettait de faire triompher ses principes et ses idées; mais il avait reçu l'or dont il avait besoin, et cette triste nécessité, quoi qu'on ait pu dire, était une entrave et une tache. Voilà où l'avait conduit le mépris de la *petite morale* qui est la sauvegarde de la *grande*, bien loin de la tuer¹, comme il disait. Disons mieux, il n'y a pas deux morales, il y a des devoirs différents selon les divers états, mais la morale est unique, et elle est obligatoire partout et pour tous. C'est dans cette crise de la vie politique de Mirabeau, dont les détails étaient un mystère pour la foule, mystère dont l'œil pénétrant de l'inimitié perceait à demi l'obscurité, que l'occasion s'offrit à un jeune orateur de balancer la gloire du prince de la tribune, et de le supplanter un moment dans la faveur publique.

Barnave, que le Dauphiné avait envoyé du barreau de Grenoble aux états généraux, était dans toute la fleur de la jeunesse; plein de générosité et de courage, sans engagement de parti, sans esprit de faction, ses opinions étaient l'expression sincère et spontanée de ses idées et de ses sentiments. Il aimait la liberté comme principe de toutes les vertus et comme sauvegarde de la dignité humaine, vrai représentant de cette province où la fierté est sans jactance, où l'on sait résister avec mesure et se dévouer sans aveuglement. Les philosophes du dix-huitième siècle ne lui avaient enseigné que la tolérance et l'amour de l'humanité; il avait pris d'eux ce qui échauffe l'âme

¹ On sait que Mirabeau n'avait rien trouvé de mieux pour excuser les désordres de sa vie privée, que cet adage souvent répété depuis : « La petite morale tue la grande. »

et non ce qui la dessèche. Sa parole sobre, élégante et facile, son action naturelle n'avaient aucun des vices que peut donner l'habitude de la plaidoirie ; les traits réguliers de son visage, la douceur et la gravité de sa physique peignaient la noblesse et la franchise de son âme. Ce n'est pas de lui qu'on aurait pu dire : « Que serait-ce si vous aviez entendu le monstre ¹ ? » Tel que nous venons de le dépeindre il osa prendre à parti Mirabeau, et il le força de reculer. Il n'y employa ni les figures du langage oratoire, ni les éclats de la voix, ni la véhémence des passions. Il fut, comme toujours, discret et ferme, inexorable et modéré. Il déjoua la tactique de son adversaire, dont il mit à découvert la véritable pensée, en faisant remarquer qu'il avait appuyé son système, offert comme une transaction, de tous les arguments qu'avaient employés les partisans exclusifs de la prérogative royale. C'était en effet par ce côté que Mirabeau s'était trahi aux regards de ceux qui savent découvrir le fond des choses sous les apparences destinées à le voiler.

Mirabeau avait vu la guerre dans le commencement des hostilités, sans songer qu'il y a une différence entre les faits de guerre et les cas de guerre. Barnave lui répond : « Si le commencement des hostilités constituait les nations en état de guerre, ce ne serait plus ni le pouvoir législatif, ni le pouvoir exécutif qui la déclarerait ; ce serait le premier capitaine de vaisseau, le premier marchand, le premier officier, qui, en attaquant un individu, ou en résistant à son attaque, s'emparerait du droit de faire la guerre. » Ce droit reste donc intact, et la seule question est de savoir à qui il convient de le

¹ C'est le mot d'Eschine sur Démosthène si heureusement traduit par Mme de Staël, qui en fit l'application à Mirabeau.

déléguer. Mirabeau, nous l'avons vu, avait insisté, comme Maury, sur les dangers que présentent les assemblées délibérantes, ces inconvénients, Barnave ne les nie point, mais il en montre de plus grands de l'autre côté : « La législature, dit-il, pourra s'égarer ; mais elle reviendra parce que son opinion est celle de la nation, au lieu que le ministre s'égarera presque toujours, parce que ses intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de la nation. Le gouvernement dont il est agent est pour la guerre, et par conséquent opposé aux intérêts de la nation : il est de l'intérêt d'un ministre qu'on déclare la guerre, parce qu'alors on est forcé de lui attribuer le maniement des subsides immenses dont on a besoin ; parce qu'alors son autorité est augmentée sans mesure ; parce qu'il crée des commissions, parce qu'il nomme à une multitude d'emplois ; il conduit la nation à préférer la gloire des conquêtes à la liberté ; il change le caractère des peuples et les dispose à l'esclavage ; c'est par la guerre surtout qu'il change le caractère et les principes des soldats. Les braves militaires, qui disputent aujourd'hui de patriotisme avec les citoyens, rapporteraient un esprit différent s'ils avaient suivi un roi conquérant, un de ces héros de l'histoire, qui sont presque toujours des fléaux pour les nations. » Barnave insiste avec raison sur les inconvénients de la guerre qui ne produit pas toujours des héros, ce sont d'ailleurs ses moindres fléaux, et si, en pareille matière, il donne la préférence à une assemblée, c'est que la guerre deviendra plus rare, plus courte et plus sûre : « Le corps législatif, disait-il, se décidera difficilement à faire la guerre. Chacun de nous a des propriétés, une famille, des enfants, une foule d'intérêts personnels que la guerre pourrait compromettre. Le corps législatif déclarera donc la guerre plus rare-

ment que le ministre; il ne la déclarera que lorsque le commerce sera insulté, persécuté, les intérêts les plus chers de la nation attaqués. Les guerres seront presque toujours heureuses. L'histoire de tous les siècles prouve qu'elles le sont lorsque la nation les entreprend. Elle s'y porte avec enthousiasme; elle y prodigue ses ressources et ses trésors : c'est alors qu'on fait rarement la guerre, et qu'on la fait toujours glorieusement. »

Les partisans de l'initiative royale ou ministérielle montraient comme remède aux abus de leur système la responsabilité, Barnave se joue de cet argument, et c'est le trait le plus brillant et le plus acéré de son discours : « Vainement, dit-il, on oppose la responsabilité, elle est impossible, absolument impossible autant que dure la guerre, au succès de laquelle est nécessairement lié le ministre qui l'a commencée. Est-elle nécessaire quand la guerre est terminée, lorsque la fortune publique est diminuée? Lorsque vos concitoyens et vos frères auront péri, à quoi servira la mort d'un ministre? Sans doute elle présentera aux nations un grand exemple de justice; mais vous rendra-t-elle ce que vous aurez perdu? Non-seulement la responsabilité est impossible en cas de guerre, mais chacun sait qu'une entreprise de guerre est un moyen banal pour échapper à une responsabilité déjà encourue, lorsqu'un déficit est encore ignoré : le ministre déclare la guerre pour couvrir, par des dépenses simulées, le fruit de ses déprédations. L'expérience du peuple a prouvé que le meilleur moyen que puisse prendre un ministre habile pour ensevelir ses crimes, est de se les faire pardonner par des triomphes : on n'en trouverait que trop d'exemples, ailleurs que chez nous; il n'y avait point de responsabilité quand nous étions esclaves. J'en cite un seul; je le prends chez le peuple

le plus libre qui ait existé. Périclès entreprit la guerre du Péloponèse quand il se vit dans l'impossibilité de rendre ses comptes; voilà la responsabilité! »

Arrêtons-nous un moment pour montrer comment Mirabeau qui sait, nous venons de le voir, reproduire en les vivifiant les meilleures inspirations de ses adversaires, n'est pas moins habile à leur renvoyer plus brillants et mieux aiguisés les traits qu'ils lui ont lancés; voyons donc en passant comment cette flèche athénienne revint le lendemain contre Barnave: « Il a, dit Mirabeau, cité Périclès faisant la guerre pour ne pas rendre ses comptes; ne semblerait-il pas, à l'entendre, que Périclès ait été un roi ou un ministre despotique? Périclès était un homme qui, sachant flatter les passions populaires et se faire applaudir à propos en sortant de la tribune par ses largesses ou celles de ses amis, a entraîné à la guerre du Péloponèse?... Qui? l'assemblée nationale d'Athènes. » Ainsi éclate partout et sous toutes les formes la supériorité oratoire de Mirabeau.

Tout en combattant pour l'Assemblée, Barnave rendait hommage à la royauté; il se félicitait que la constitution eût mis sur la tête du roi tout ce qui porte un caractère de majesté, qu'elle l'eût chargé de veiller à la sûreté de l'État et de représenter le peuple français auprès des autres peuples. En lui ôtant le droit de déclarer la guerre, il pensait le décharger d'un pénible fardeau, il croyait sincèrement exprimer l'opinion des vrais amis de la monarchie et de la liberté; aussi ne craignit-il pas de dire en terminant son discours: « Les vrais citoyens, les vrais amis de la liberté n'ont aucune incertitude. Consultez-les, ils vous diront: donnez au roi tout ce qui peut faire sa gloire et sa grandeur, qu'il commande seul, qu'il dispose de nos armées, qu'il nous défende quand

la nation l'aura voulu : mais n'affligez pas son cœur en lui confiant le droit terrible de nous entraîner dans une guerre, de faire couler le sang avec abondance, de perpétuer ce système de rivalité, d'inimitié réciproque, ce système faux et perfide qui déshonorait les nations. Les vrais amis de la liberté refuseront de conférer au gouvernement ce droit funeste, non-seulement pour les Français, mais encore pour les autres nations, qui doivent tôt ou tard imiter notre exemple. » La logique sévère qui enchaînait toutes les parties de ce discours, la simplicité du langage, la modération des sentiments, la franchise des doctrines, sans parler du plaisir et de la surprise de voir Mirabeau serré de près et déconcerté par des armes si bien trempées, assurèrent le succès de Barnave à qui personne ne songeait à demander ni les fleurs ni les foudres de l'éloquence, car il n'était ni un Isocrate, ni un Démosthène. Si on peut le comparer à quelqu'un, dans l'antiquité, c'est à Lysias, dont il a la force et la simplicité ; pour la pureté attique, il n'y faut point songer, elle manque à tous les orateurs de cette époque.

Avant d'arriver à la réplique de Mirabeau, nous devons dire un mot de Cazalès qui avait précédé Barnave à la tribune. Les discours de cet orateur, négligemment recueillis, ne font pas assez comprendre l'opinion des contemporains sur son mérite et le rang qu'ils lui accordent ; il devait beaucoup sans doute à la vivacité méridionale de son langage et à la considération personnelle qu'il méritait par son courage à défendre une cause désespérée, par sa loyauté, par ses mœurs. D'ailleurs, il voyait les fautes de ses clients, et il était loin de partager tous leurs préjugés ; il les blessait même en parlant de la liberté, qu'il aimait et qu'il aurait voulu

établir en consolidant l'autorité du roi; il les humiliait dans leur intraitable orgueil lorsqu'il disait avec candeur : « Rappelez-vous les principes de la monarchie et de la liberté; ils vous disent que tout doit se rallier au roi, pourvu que la liberté ne soit point attaquée; » et ailleurs : « La dictature que je demande n'est pas celle qui s'entoure de ruines et de victimes; c'est celle qui fait taire un instant les lois pour mieux conserver la liberté; c'est cette dictature dont les peuples les plus libres de la terre ont fait usage; » aussi lorsque la nécessité l'eut forcé de s'éloigner de la douce terre de France, ceux qui l'avaient quittée librement, avec l'espoir d'y rentrer en maîtres, ceux-là mêmes dont il avait défendu la cause au poste où le retenaient le devoir et le danger, le reçurent-ils avec froideur et comme un traître, tant la passion est aveugle et ingrate!

Laissons à Cazalès ses opinions, sucées avec le lait, qui ne lui permettaient pas de concevoir une monarchie sans un cortège de nobles, ni de voir un roi dans un chef d'État privé du droit de déclarer la guerre; mais sachons-lui gré d'avoir trouvé dans son cœur, parmi les tristes pressentiments qui l'agitaient, des paroles dignes de L'Hospital : « Parlez, disait-il, parlez quelquefois à ce peuple de ses devoirs. Bannissez, proscrivez ces mots affreux d'*aristocratie* et de *démocratie*; ils servent de ralliement à des factieux¹. Prêchez l'union à tous les Français, réunissez-les de sentiment et de pensées, d'intérêt et d'affection; que tous les intérêts se confondent dans l'intérêt public, vous verrez alors ce que vous pouvez. »

¹ « Ostons, avait dit L'Hospital, ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrétiens. »

Il avait tort d'ajouter : « Dans ce moment vous êtes le royaume le plus faible de l'Europe... Au murmure qui m'interrompt, je reconnais la nécessité de prouver ce que j'avance. Une partie de votre armée a déserté; l'autre partie est dans une insubordination manifeste. Dans cet état une armée n'existe plus. L'ébranlement de toutes les propriétés a tari jusqu'à la source des revenus publics; vos finances ne se soutiennent qu'à l'aide d'une monnaie factice; vos dépenses ne sont plus soldées que sur vos capitaux; vous avez perdu une partie considérable de votre population; votre numéraire est passé chez l'étranger; vos concitoyens, riches ou pauvres, vous ont abandonnés; ils fuient les horreurs des séditions, de la misère, et de la famine. » Ce cri d'alarme était sincère, était-il opportun? Mais Cazalès croyait avoir en main le remède à tous les maux; pour cela il suffisait de rebrousser chemin et de revenir au point de départ. Le seul tort et la cause unique de tous les maux était de s'être mis en marche. Cazalès ne voyait que le trouble qui avait suivi le mouvement, il ne soupçonnait pas les forces nouvelles qui naissaient de ce mouvement même, et qui devaient bientôt paraître à tous les yeux lorsque ce royaume, alors « le plus faible de l'Europe, » fit, n'étant plus royaume, trembler et reculer l'Europe entière. Voilà où les meilleurs esprits sont conduits par le culte de la forme : tout changement extérieur leur paraît un symptôme de destruction, et c'est ainsi qu'il leur arrive de prendre pour des crises mortelles les efforts de la vie luttant contre les obstacles qui s'opposent à son accroissement naturel et à ses légitimes transformations.

Revenons à Mirabeau qui s'était avancé trop loin dans sa nouvelle voie, que Barnave avait cruellement blessé

au défaut de la cuirasse, qui se voyait contraint de rétrograder, et qui, voulant par un suprême effort retenir la popularité sans laquelle il ne pouvait rien, fit sa retraite en gardant l'offensive. En effet, s'il marche dans le sens de ses adversaires, c'est encore en les harcelant. Tout l'art de son discours consiste à prétendre qu'on ne l'a pas compris; qu'on lui a supposé des vues qui lui sont étrangères, et qu'en fait comme en droit il a toujours laissé à l'assemblée tout le pouvoir que réclament pour elle ses plus zélés défenseurs. Seulement il ne consent pas à annuler la royauté dans une constitution monarchique : « Je suppose, dites-vous, que le pouvoir exécutif a le droit de commencer les hostilités, de commettre une agression coupable. Non, répond Mirabeau, je ne lui donne pas ce droit, mais je raisonne sur un fait possible, et que ni vous ni moi ne pouvons prévenir. Je ne puis pas faire que le dépositaire suprême de toutes les forces nationales n'ait pas de grands moyens et les occasions d'en abuser; mais cet inconvénient se retrouve dans tous les systèmes. Ce sera, si vous voulez, le mal de la royauté; mais prétendez-vous que des institutions humaines, qu'un gouvernement fait par des hommes, pour des hommes, soit exempt d'inconvénients? prétendez-vous, parce que la royauté a des dangers, nous faire renoncer aux avantages de la royauté : dites-le nettement; alors ce sera à nous de déterminer si, parce que le feu brûle, nous devons nous priver de la chaleur et de la lumière que nous empruntons de lui. Tout peut se soutenir, excepté l'inconséquence : dites-nous qu'il ne faut pas de roi, ne dites pas qu'il ne faut qu'un roi impuissant, inutile. » Mirabeau ne voulait pas renverser l'édifice qu'il avait fait chanceler sur sa base, et il est vrai que quelques-

uns de ses contradicteurs ne demandaient pas mieux que de le voir crouler. Barnave n'était pas de ce nombre, non plus que les Lameth; mais leurs craintes ne portaient pas encore de ce côté, et ils continuaient avec leur première ardeur de courir à la conquête de libertés nouvelles.

Mirabeau prêta à ces loyaux adversaires des desseins qu'ils n'avaient pas et il leur imputa des sentiments que leur caractère désavoue. Il accusait une rivalité d'ambition où il y avait un dissentiment réel, et il laissa voir par l'amertume de son langage combien il souffrait de la blessure qu'il avait reçue. « C'est, disait-il, une étrange manie, c'est un déplorable aveuglement que celui qui anime les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment indestructible devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir; des hommes qui substituent ainsi l'irascibilité de l'amour-propre au culte de la patrie, et se livrent les uns les autres aux préventions populaires! » C'est alors qu'au souvenir de l'ovation décernée la veille à Barnave, il s'écrie : « Et moi aussi, on voulait il y a peu de jours me porter en triomphe, et maintenant on crie dans les rues *la grande trahison du comte de Mirabeau!*... Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la Roche Tarpéienne. » Ce mouvement est beau, il est oratoire, mais il était faux de dire ou d'insinuer que Barnave eût sacrifié la patrie à un mouvement de colère et de vanité, puisqu'il avait parlé avec mesure et qu'il n'avait opposé que des arguments aux opinions qu'il combattait. Après ce coup injustement porté à Barnave, Mirabeau faisant un retour sur lui-même rappelle avec fierté les services qu'il a rendus à la cause de la liberté, et cessant

enfin de se contenir, il lance aux Laméth le plus terrible des sarcasmes qui soit sorti de sa bouche.

Il faut citer tout ce morceau qui est une des plus belles pages oratoires du plus éloquent de nos orateurs. Nulle part il n'a montré plus de fierté, ni plus de dédain ; son orgueil s'exhale par l'éloge qu'il fait de lui-même et soulage ses souffrances en jetant l'injure et le mépris à la face de ses adversaires : « Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore utile, celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, et qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire ; celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public indépendamment de l'opinion populaire, cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers ; il ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible qui fait justice à tous. Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomnient en ce moment mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendié des hommes que je n'ai cessé de combattre ; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile, et qui, cette révolution fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté ; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions, et qui parlait aux Français la liberté, de constitution, de résistance, lorsque ses vils calomniateurs suçaient le lait des cours, et vivaient de tous les préjugés dominants ; que m'importe ! ces coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière.

Je leur dirai : répondez si vous pouvez ; calomniez ensuite tant que vous voudrez. »

Certes il y a dans cette amère apologie et dans toute cette poignante invective, un sentiment profond, une émotion vraie, mais la conscience de l'orateur est-elle aussi pure, aussi calme qu'il le dit ? Comment alors tant de véhémence et d'amertume ? D'où viennent ces rugissements, d'où partent ces traits envenimés ? C'est que Mirabeau qui sent sa force, sent aussi sa faiblesse ; comme il n'est pas sans reproche, il n'est pas non plus sans appréhension. Il se voit vulnérable au moment même où toute sa vigueur personnelle, aidée de toute la faveur publique, pourrait à peine suffire à l'œuvre qu'il veut accomplir. Sa considération peut être entamée, ces rumeurs injurieuses qui vont au delà de la vérité reposent cependant sur quelque chose ; il le sait, et il s'indigne, parce qu'il ne pourrait confondre la calomnie que par un aveu qui ne l'absoudrait pas complètement devant l'opinion. Oh ! combien il dut regretter alors de n'avoir pas puisé son amour pour la liberté à la vraie source, dans le sentiment du juste et de l'honnête, et à n'avoir pas à mettre au service de cette liberté qu'il aimait, et à consacrer à l'établissement de cette monarchie limitée et pondérée qui avait ses préférences, la puissance et l'autorité que ne saurait donner d'elle-même et seule la supériorité du génie.

Triste fatalité ! Mirabeau, doué de ce don divin de l'éloquence qui entraîne les hommes, possédant, il l'a prouvé dans sa correspondance avec le comte de La Marck, toutes les qualités de l'homme d'État propres à diriger les peuples et à régler le cours des événements, ne fut jamais en mesure de déployer toutes les res-

sources de son génie. L'admiration qu'il inspirait ne put lui concilier l'entière confiance des partis, et d'autre part, lorsque la royauté, contrainte par la nécessité, accepta ses conseils, elle n'eut avec lui ni franchise, ni sécurité. On le craignait toujours, on le suivait à regret, on n'osait lui livrer ni tout le secret, ni l'entière direction des affaires. Si à toute la puissance de son intelligence il eût uni la probité d'un La Fayette ou d'un Bailly, qui sait si par l'ascendant moral d'un grand caractère il n'aurait pas conjuré les malheurs qui ont suivi, et si en obtenant de tous les intérêts en lutte et en souffrance, tous les sacrifices devenus nécessaires, il ne serait point parvenu à fixer, sans nouvelles convulsions, les destinées de la France ?

Quoi qu'il en soit, on comprit que personne après Mirabeau ne pourrait réussir à dominer les esprits, il avait prévu et annoncé pour lui-même les funérailles d'Achille, et la nation partagea ses sinistres pressentiments. Pendant sa maladie, l'anxiété publique croissant d'heure en heure avec le danger, et, à la nouvelle de sa mort, l'éclat de la douleur universelle, et dans la magnificence des honneurs funéraires qui lui furent décernés, le deuil profond des âmes, la consternation des visages, firent voir quelles espérances la tombe avait ensevelies avec la dépouille d'un tel homme.

CHAPITRE II:

Publicistes et pamphlétaires. — Sieyès. — Sa brochure : *Qu'est-ce que le tiers ?* — Camille Desmoulins. — *La France libre.* — *Les Révolutions de France et de Brabant.* — *Le Vieux Cordelier.* — Saint-Just.

La tribune nous a montré dans une sphère élevée et sur un noble théâtre la lutte des partis qui divisaient la France. Des écrits plus libres que la parole, toujours contrainte et obligée devant une assemblée de ne pas franchir les limites que lui imposent les convenances du lieu et le respect des personnes, nous feront voir plus clairement le but où tendaient les esprits, les espérances que firent naître les premiers succès de la réforme, les résistances qu'ils soulevèrent, les mécomptes qui attendaient les victorieux aussi bien que les vaincus, les excès des uns et des autres. Nous ferons d'abord comparaître ici trois personnages célèbres à des titres divers, mais qui furent tous trois revêtir leur pensée d'une expression saisissante, et qui n'écrivirent jamais sans imprimer une secousse aux intelligences, soit qu'ils aient mis en lumière des idées nouvelles, ou fourni un aliment aux passions dont ils prétendaient se servir. La littérature ne tient pas compte de ceux qui ont seulement propagé les idées régnantes sous une forme vulgaire, elle ne reconnaît pour siens que les esprits d'élite qui savent donner une physionomie distincte à la pensée et au langage par cet heureux privilège de nature qui ne se définit pas, qui se fait voir et qu'on appelle le style. A ce titre, nous devons une

place à Sieyès, à Camille Desmoulins, à Rivarol. Rivarol nous fournira l'occasion de mettre en scène quelques-uns de ses auxiliaires, et notamment Bergasse et Montlosier, qui nous rapprocheront de la tribune.

Sieyès est un grand nom, il serait un grand homme s'il eût possédé pour l'action autant de puissance que pour la pensée. Il mit la métaphysique dans la politique, et son illusion fut de croire, comme l'a si bien dit M. Mignet, que tout ce qui se pensait se pouvait. Toutefois il eut sur les événements une influence considérable. Le premier, il osa dire que le Tiers état était la nation, et de ce mot, que la force des choses et l'éloquence de Mirabeau rendirent fécond, naquit l'Assemblée nationale ; il vit également que la division du sol en provinces formait un assemblage de peuples voisins, divers d'origine et d'intérêt comme de nom, et pour arriver à l'unité telle qu'il l'avait conçue, il fit prévaloir contre l'histoire et la nature même des lieux la trigonométrie et le cadastre. Logicien intrépide, homme circonspect, Sieyès assura l'empire à ses idées et la sécurité à sa personne, il lança Mirabeau, il laissa passer Robespierre et Saint-Just¹, il appela Bonaparte, il sut à propos pour lui-même donner le mouvement, s'y dérober et l'arrêter ; génie rigoureux et froid, tête puissante, homme sans entrailles, il eut des admirateurs et des disciples, on ne

¹ Sieyès connaissait et pratiquait la sagesse que recommande Ovide :

Cum furor in cursu est currenti cede furori.

C'est pour cela qu'il vota sans conviction la mort de Louis XVI. Son vote fut silencieux, et c'est à tort qu'on lui impute ce mot cruel : « la mort sans phrases. » Le silence de Sieyès, que Mirabeau appela un jour une calamité publique, fut alors un heureux calcul de sûreté particulière.

lui connaît point d'amis. En jugeant ce personnage hautain et flegmatique, on n'a pas à craindre d'être égaré par la sympathie. Occupons-nous de ses idées et voyons, au moins en partie, ce que contenait cette brochure célèbre, *Qu'est-ce que le Tiers?* qui a fourni tant d'arguments à la Révolution et qui lui a marqué son but.

La thèse de Sieyès est connue, elle tend à établir que le Tiers constituant à lui seul une nation est *tout*, qu'il a mille fois raison de se plaindre de n'être *rien*, et d'aspirer à être *quelque chose*. Le Tiers est une nation complète, car il a en lui toutes les forces qui suffisent à la vie d'une société; il fournit à l'armée tous ses soldats et tous ses bas officiers, il pourrait également lui donner des chefs; il recrute l'Église de prêtres instruits, il pourrait aussi bien lui procurer ses riches bénéficiers et ses prélats; il alimente le barreau, il aurait encore des membres et des présidents pour les hautes cours de justice; il remplit les bureaux de l'administration, et il offrirait en nombre suffisant d'habiles conseillers pour le prince. On lui laisse les travaux de l'agriculture, les chances du négoce, toutes les fatigues de l'industrie et des métiers; il fait bien tout ce qu'il fait, et il est capable de bien faire ce qu'on lui interdit; il peut se passer de tous les autres ordres, aucun ordre ne peut se passer de lui.

Mais laissons parler Sieyès lui-même, et voyons par quelques traits quelle est la netteté et l'âpreté de son langage: « Les fonctions publiques, dit-il, peuvent se ranger sous quatre dénominations connues, l'Épée, la Robe, l'Église, l'Administration. Il serait superflu de les parcourir en détail pour faire voir que le Tiers état y forme partout les dix-neuf vingtièmes, avec cette différence, qu'il est chargé de tout ce qu'il y a de vraiment

pénible, de tous les soins que l'Ordre privilégié refuse d'y remplir, les places lucratives et honorifiques seules y sont occupées par des membres de l'Ordre privilégié. Lui en ferons-nous un mérite? il faudrait pour cela, ou que le Tiers refusât de remplir ces places, ou qu'il fût moins en état d'en exercer les fonctions. On sait ce qui en est. Cependant on a osé frapper l'ordre du Tiers d'interdiction. On lui a dit : « Quels que soient tes services, « quels que soient tes talents, tu iras jusque-là; tu ne « passeras pas outre. Il n'est pas bon que tu sois hon- « noré. » On pouvait alléguer des exceptions, mais l'implacable détracteur de la Noblesse se hâte d'ajouter : « De rares exceptions, senties comme elles doivent l'être, ne sont qu'une dérision, et le langage qu'on se permet dans ces occasions une insulte de plus. » Et comme si le trait n'était pas suffisamment acéré, Sieyès redouble, il creuse et il envenime la plaie qu'il vient de faire : « Si cette exclusion, dit-il, est un crime social envers le Tiers état, pourrait-on dire au moins qu'elle est utile à la chose publique? Eh! ne connaît-on pas les effets du monopole? S'il décourage ceux qu'il écarte, ne sait-on pas qu'il rend inhabiles ceux qu'ils favorise? Ne sait-on pas que tout ouvrage dont on éloigne la libre concurrence, sera fait plus chèrement et plus mal. »

Jamais la Noblesse et les privilèges n'avaient été attaqués avec plus de vigueur, et cette force qui se contient dans l'attaque, qui pèse ses mots, qui mesure ses coups n'en est que plus terrible. Le sang-froid de la haine est de toutes les armes la plus sûre pour la vengeance. Sieyès poursuit impitoyablement : « Il suffit ici d'avoir fait sentir que la prétendue utilité d'un Ordre privilégié pour le service public n'est qu'une chimère; que sans lui tout ce qu'il y a de pénible dans ce service est ac-

quitté par le Tiers; que sans lui les places supérieures seraient infiniment mieux remplies; qu'elles devraient être naturellement le lot et la récompense des talents et des services reconnus; et que si les privilégiés sont parvenus à usurper tous les postes lucratifs et honorifiques, c'est en même temps une iniquité odieuse pour la généralité des citoyens, et une trahison pour la chose publique. » De ces prémisses, la conséquence est facile à tirer, et c'est l'abolition de la Noblesse, qui, en effet, ne tardera guère. Il n'y a pas à en douter, lorsqu'on lit quelques lignes plus bas : « Si l'on ôtait l'Ordre privilégié, la Nation ne serait point quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi qu'est-ce que le Tiers ? tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'Ordre privilégié ? Tout, mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres. » Voilà bien un arrêt en forme, arrêt de mort contre la Noblesse qui est « véritablement un peuple à part, mais un faux peuple, qui ne pouvant, à défaut d'organes utiles, exister par lui-même, s'attache à une nation réelle, comme ces excroissances végétales, qui ne peuvent vivre que de la sève des plantes qu'elles fatiguent et dessèchent. »

Après cette glorification du Tiers état et ce ravale-ment de l'Ordre privilégié, il n'est pas difficile à Sieyès de faire voir combien sont modestes et légitimes les prétentions actuelles de son client. Le Tiers veut être représenté exclusivement par des membres tirés de son sein, il demande un nombre de députés égal à la totalité des représentants réunis du Clergé et de la Noblesse, il réclame le vote par tête et non par Ordre; c'est demander en fait l'égalité, quand en droit la supériorité lui est acquise, puisqu'il met dans la balance vingt-cinq millions

d'hommes soumis au droit commun, pour contre-peser deux cent mille privilégiés. Dans cette arithmétique les chiffres ont leur éloquence, et ils montrent clairement, ils crient bien haut que l'égalité qu'on dispute au Tiers serait encore, fût-elle concédée, une flagrante iniquité. Sieyès va bien au delà des prétentions du Tiers, il le convie à revendiquer tous ses droits, il lui expose ses ressources et sa force pour l'amener à en faire usage : « Le Tiers ne doit pas ignorer, dit-il, qu'il est aujourd'hui la réalité nationale, dont il n'était autrefois que l'ombre ; que, pendant ce long changement, la Noblesse a cessé d'être cette monstrueuse réalité féodale qui pouvait opprimer impunément ; qu'elle n'en est plus que l'ombre, et que vainement cette ombre cherche-t-elle encore à épouvanter une nation entière. » On n'a pas à s'étonner que l'homme qui pensait ainsi et qui avait en ses idées une foi si ferme et si absolue ait vu, dès le principe, dans l'assemblée des trois ordres un seul ordre et une seule assemblée, et qu'après la foudroyante apostrophe de Mirabeau à M. de Brézé¹, il ait dit avec un imperturbable sang-froid : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons. »

Cette brochure est de tout point un manifeste de guerre ; Sieyès blâme sans détour ce qui a été fait, les promesses du présent ne le satisfont point, il charge l'avenir du soin de sa cause, il annonce les luttes à soute-

¹ L'antithèse célèbre qui termine ce morceau que nous avons cité, p. 5, paraît avoir été ajoutée après coup, pour en augmenter eu plutôt pour en égaler l'effet. Le texte du *Moniteur*, après ces mots : « Vous devez demander des ordres pour employer la force », ajoute seulement, « car, nous ne quitterons nos places que par la force des baïonnettes. » En scène, et au milieu de l'émotion des auditeurs, cette simple phrase valait la période que la tradition a consacrée.

nir, les conquêtes à faire, il ose dire d'avance ce qui doit être. La vérité étonne d'abord, elle effraie. Elle soulève contre les nouveautés qu'elle annonce les intérêts, les passions, les habitudes; mais peut-elle vaincre sans lutter, et se faire accepter sans se faire voir? « Ignoret-on, s'écrie-t-il, que la vérité ne s'insinue que lentement dans une masse aussi grande que l'est une Nation? ne faut-il pas laisser aux hommes qu'elle gêne le temps de s'y accoutumer; aux jeunes gens qui la reçoivent avidement celui de devenir quelque chose, et aux vieillards celui de n'être plus rien? En un mot, veut-on attendre pour semer le moment de la récolte? Il n'y en aurait jamais. » Cette fois la semence germa rapidement: mûrie comme en serre chaude sous le feu des passions contemporaines, quelques mois suffirent pour en porter les fruits dans toutes les intelligences. La pensée de Sieyès devint la pensée publique, la haine des privilèges anima tous les cœurs, le désir et l'espérance de les détruire s'empara de toutes les âmes; Sieyès avait parlé du ton d'un oracle, et sur la foi de sa parole grave, dogmatique, incisive, quelquefois obscure, ce qui est loin de nuire à l'effet, on se sentit un immense besoin et le courage d'abattre ce qu'avait condamné la raison d'un sage, et comme le privilège était accusé d'être la maîtresse cause du mal, on n'en chercha point d'autres et on crut facilement que le privilège renversé, toutes les barrières étant rompues, le bien jaillirait spontanément de l'égalité des droits comme d'une source inépuisable, et que l'affranchissement de la Nation serait le gage d'un bonheur sans mélange et sans limites.

L'ivresse que produisit cette illusion n'éclate nulle part avec plus d'entrain et d'ardente naïveté que dans les premiers écrits d'un jeune Picard, tête ardente, imagina-

tion chimérique, que l'étude des anciens avait fait républicain dès le collège quand personne en France ne songeait à la république. Nous voulons parler de Camille Desmoulins qui, au milieu de l'effervescence générale, à la veille de l'ouverture des États généraux, écrivit le pamphlet de *la France libre* où respire l'esprit qui dictait au seizième siècle à La Boétie le *Traité de la Servitude volontaire*. Même haine contre le pouvoir absolu et contre le servage, puisée aux mêmes sources de l'antiquité classique, même confiance née de l'inexpérience du jeune âge dans les effets magiques de la liberté. « Veuillez seulement être libres, disait le jeune ami de Montaigne, vous le serez, et la liberté vous donnera tout, vertu, bonheur, dignité. C'est l'affaire d'un mot et d'un coup de baguette. » Camille Desmoulins fait comme La Boétie le terrible inventaire des attentats de la tyrannie, et comme lui il est assuré d'en détruire à jamais la racine pour peu que les hommes consentent à être libres. Là se borne la ressemblance, hâtons-nous de le dire, pour ne pas offenser la mémoire de La Boétie dont les mœurs étaient pures, la pensée grave et sérieuse, et qui n'eût jamais sacrifié à la chimère de son système et de ses espérances les saintes lois de la morale. Nous voulions seulement signaler une analogie de conception métaphysique, et la même foi décevante en la puissance des idées pour changer à vue les hommes et les choses.

Écoutons maintenant Camille Desmoulins, et mesurons son erreur à la vivacité de ses transports : « C'est à présent, s'écrie-t-il, que les étrangers vont regretter de n'être pas Français. Nous surpasserons les Anglais si fiers de leur constitution et qui insultaient à notre esclavage. Plus de magistrature pour de l'argent, plus de noblesse pour de l'argent, plus de noblesse transmissible,

plus de privilèges pécuniaires, plus de privilèges héréditaires. Plus de lettres de cachet, plus de décrets, plus d'interdits arbitraires, plus de procédure criminelle secrète. Liberté de commerce, liberté de conscience, liberté d'écrire, liberté de parler. Plus de ministres oppresseurs, plus de ministres déprédateurs, plus d'intendants vice-despotes, plus de jugements par commissaires, plus de Richelieu, plus de Terrai, plus de Laubardemont, plus de Catherine de Médicis, plus d'Isabelle de Bavière, plus de Charles IX, plus de Louis XI, plus de ces boutiques de places et d'honneurs chez la Dubarry, chez la Polignac. Toutes les cavernes de voleurs seront détruites, celle du rapporteur et celle du procureur, celles des agioteurs et des monopoleurs, celle des huissiers-priseurs et celle des huissiers-souffleurs. La cassation de conseil qui a tout cassé. L'extinction de ces parlements qui ont tant enregistré, tant décrété, tant lacéré et se sont tant nosseigneurisés, qu'il en périsse jusqu'au nom et à la mémoire. Suppression de ce tribunal arbitraire des maréchaux de France. Suppression des tribunaux d'exception. Suppression des justices seigneuriales. La même loi pour tout le monde. Que tous les livres de jurisprudence féodale, de jurisprudence fiscale, de jurisprudence des dîmes, de jurisprudence des chasses, fassent le feu de la Saint-Jean prochaine ! Ce sera vraiment un feu de joie, et le plus beau qu'on ait jamais donné au peuple. » Quel feu d'esprit ! quel pétitement de verve, et quelle intrépidité de foi ! « Oui, continue-t-il, tout ce bien va s'opérer ; oui, cette révolution fortunée, cette régénération va s'accomplir ; nulle puissance sur la terre en état de l'empêcher. Sublime effet de la philosophie, de la liberté et du patriotisme ! Nous sommes devenus invincibles. »

Camille Desmoulins dut le croire en effet, lorsque, le lendemain peut-être du jour où il avait écrit ces lignes, tribun improvisé, à l'aide de quelques mots héroïques bégayés du haut d'une table au milieu du Palais-Royal, et jetés à la foule enthousiaste, il la poussait au pied des murailles et sous les canons de la Bastille. Les canons se turent, les murailles s'abaissèrent, les portes de fer s'ouvrirent. Comment douter après ce miracle? Ce fut mieux encore, quand fut venue la nuit du 4 août, qui tua le privilège par la main même des privilégiés. A ce coup, Desmoulins ne se sent pas de joie, tous les rêves de son adolescence se sont réalisés, l'âge d'or va renaître, et va recommencer sans partage le règne de cette *bonne loi naturelle* si chère aux Villon, aux Rabelais, aux Regnier, aux Voltaire, famille impénitente et railleuse, amie des gais propos, qui cherche son paradis ici-bas, et qui laisse trop croire qu'elle ne voit guère d'obstacle au bonheur que la règle; alors il entonne un hymne où la joie s'exalte jusqu'au délire, il s'écrie : « *Hæc nox est...* C'est cette nuit que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Égypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins et tout le gibier qui dévorent nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dîme et le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates et les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI pour les donner à la bonne conscience. » L'énumération continue avec le même entrain, et dans ce feu roulant de saillies qui se succèdent comme des pièces d'artifice, les explosions étourdissent l'oreille pendant que les étincelles éblouissent les yeux¹. Jamais nuit ne causa de tels trans-

¹ Un écrivain de talent, homme de goût, M. Eugène Despois, après avoir cité tout ce morceau dans son intéressante étude sur Camille Desmoulins (*Liberté de penser*, t. IV, p. 497-523), ajoute

ports depuis celle qui, d'une autre date dans le même mois, deux cent dix-sept ans auparavant, avait inspiré au cicéronien Marc-Antoine Muret, alors citoyen et prêtre romain, devant Grégoire XIII, en plein Vatican, ce beau mouvement oratoire : « O nuit mémorable et digne d'être marquée dans l'histoire d'un signe qui la distingue entre les autres, elle qui, par la mort de quelques séditeux, a délivré le roi du danger présent de l'assassinat, et le royaume de la crainte continuelle des guerres civiles. Pour moi, je pense que les étoiles elles-mêmes ont éclairé cette nuit d'une lumière plus brillante que de coutume, et que le fleuve de Seine a roulé des eaux plus abondantes, pour porter plus rapidement à la mer ces cadavres d'hommes impurs, et s'en décharger ¹. » On avait déjà rapproché ces deux nuits fameuses, en disant de celle du 4 août 1789 qu'elle avait été « la Saint-Barthélemy des privilèges, » mais on avait presque oublié que la première, celle du 24 août 1572, avait eu, en son temps, ses admirateurs et ses panégyristes.

Camille, dans son humeur narquoise, n'oublie pas les victimes, et il ajoute : « O nuit désastreuse pour la grand chambre, les greffiers, les huissiers, les procureurs, les

avec raison : « Connaissez-vous, dans la langue française, deux pages plus merveilleuses de verve et d'entrain, plus étourdissantes d'enthousiasme et de gaieté? »

¹ Voici pour les curieux le texte même de l'orateur : « O noctem illam memorabilem, et in fastis eximiam alicujus notæ adjec-tione signandam, quæ paucorum seditiosorum interitu Regem a præsentis cædis periculo, regnum a perpetua civilium bellorum formidine liberavit. Qua quidem nocte stellas equidem ipsas luxisse solito nitidius arbitror; et flumen Sequanam majores undas volvisse, quo citius illa impurorum hominum cadavera evolveret et exoneraret in mare. » Orat. XXIII, habita Romæ, 1572, p. 342, édit. de 1607.

secrétaires, sous-secrétaires, les beautés solliciteuses, portiers, valets de chambre, avocats, gens du roi, pour tous les gens de rapine! Nuit désastreuse pour toutes les sangsues de l'État, les financiers, les courtisans, les cardinaux, archevêques, abbés, chanoines, abbesses, prieurs et sous-prieurs. » Le pamphlétaire est en veine, le lutin de Rabelais le pousse, et il semble qu'il ait écrit sous la dictée du curé de Meudon, et dans le voisinage de l'abbaye de Thélème, les lignes qui suivent : « Mais, ô nuit charmante, *ô vere beata nox*, pour mille jeunes recluses, Bernardines, Bénédictines, Visitandines, quand elles vont être visitées par les pères Bernardins, Bénédictins, Carmes et Cordeliers... » Il convient de s'arrêter, car nous serions entraînés trop loin à la suite de Desmoulins sur une pente bien glissante, mais il fallait au moins signaler ce passage pantagruélique pour indiquer, par un exemple relativement discret, tout un côté de la polémique de ce temps que l'histoire doit voiler, et qui tient au goût de l'équivoque et de l'obscénité, trait commun alors à tous les partis, pas plus aux partisans de la liberté qu'aux défenseurs du trône et même de l'autel. En effet, les *Actes des Apôtres*, écrits pour la cause monarchique et religieuse, fourmillent de plaisanteries graveleuses. Camille Desmoulins, qui aime à passer du plaisant au sévère, reprend aussitôt le ton sérieux, et termine ainsi : « O nuit heureuse pour le négociant, à qui la liberté du commerce est assurée! Heureuse pour l'artisan, dont l'industrie est libre et l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître et recevra lui-même son salaire! Heureuse pour le cultivateur, dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixième par la suppression des dîmes et des droits féodaux! Heureuse enfin pour tous, puisque les barrières qui fermaient à

presque tous le chemin des honneurs et des emplois sont forcées et arrachées pour jamais, et qu'il n'existe plus entre les Français d'autres distinctions que celles des vertus et des talents. » Nous savons maintenant que Camille Desmoulins n'est pas un écrivain vulgaire.

Ce n'était pas non plus un méchant homme. Esprit léger et sincère, il eut comme tant d'autres l'aveuglement d'un système, et il sacrifia à la chimère, née des fumées de son cerveau, les lois immuables et sacrées du juste et de l'honnête. La république fut son idole, il l'aima dès le collège; à la Basoche il l'adorait : les travaux du palais ne purent le distraire de ce culte intérieur; ce mot magique appelait dans son imagination toutes les félicités que peut rêver la jeunesse. Voyant toujours entre lui et ses idées, et comme seuls obstacles, l'autorité des rois et le pouvoir des prêtres, il conçut pour les prêtres et pour les rois une aversion profonde, et quand la guerre s'engagea contre ces deux puissances, tout lui parut légitime pour les abattre; tant qu'elle dura, sa conscience fut aveugle et sourde. Étrange et éternel sophisme de la passion ! elle admet la légitimité du but où elle tend, et en cela elle affirme gratuitement ce qui est le secret de l'avenir, et pour l'atteindre elle méconnaît la loi morale dont les prescriptions sont toujours claires et obligatoires, faisant ainsi le mal en vue d'un bien problématique, quand ce bien, même assuré, ne saurait jamais justifier l'emploi du mal. Cette république où Camille Desmoulins voyait le remède à tous les maux, qui donc lui garantissait qu'elle fût possible, qui lui répondait qu'elle serait efficace ? Et comment ne voyait-il pas que les crimes autorisés pour en procurer l'avènement demeuraient toujours crimes, et qu'il n'y avait que cela qui fût hors de doute ? Cette abominable maxime : « la fin justifie les

moyens » est, on ne saurait trop le redire, le plus subtil et le pire des poisons de l'intelligence; elle passe de l'intelligence au cœur, qu'elle corrompt pour l'action, comme elle a corrompu l'intelligence pour la pensée. C'est elle qui est l'âcre levain et la source putride de toutes les violences et de toutes les bassesses.

Lorsqu'on parcourt les neuf volumes que Camille Desmoulins écrivit, en feuilles volantes, depuis le 28 novembre 1789 jusqu'au 15 août 1791, sous le titre de *Révolutions de France et de Brabant*; lorsqu'on y voit cet esprit naturellement délicat, aveuglé par sa passion de sectaire, étourdi par l'ivresse du combat, égaré par la prévention, s'ouvrir aux soupçons les plus déraisonnables, accueillir comme vérités les plus impudentes calomnies, accepter pour la lutte les auxiliaires les plus tarés, dont le contact seul l'aurait fait rougir s'il eût été de sang-froid, prodiguer l'injure à Lafayette, à Bailly, à Barnave, jeter l'insulte à Louis XVI et à la Reine, flétrir les Girondins et les pousser vers l'échafaud, et tout cela parce que ceux-là sont hostiles à la république, et que ceux-ci la veulent autre qu'il la rêve, les symptômes de cette maladie mentale, les accès continus de ce délire jettent l'âme dans une profonde douleur qui serait une souffrance stérile, si la réflexion ne tirait pas de ce spectacle un enseignement pour la conduite de la vie et la direction des idées. Nous ne suivons pas Camille Desmoulins dans cette longue polémique, quoiqu'il y eût à faire une riche moisson de traits spirituels et de passages éloquents, nous l'attendons au terme de sa carrière, lorsque revenu de ses illusions, et ne voyant pas derrière le trône abattu et l'autel brisé la déesse qui l'avait affolé, il retrouve le sens moral pour flétrir la tyrannie la plus violente et la plus

inique qui eût jamais effrayé les hommes. Cette fois ses souvenirs classiques le serviront merveilleusement, car l'iniquité présente dont il souffre enfin lui a fait comprendre Tacite, cet interprète de la conscience humaine devant des maîtres et des esclaves également avilis, et il écrit le *Vieux Cordelier*, qui doit le conduire à l'échafaud, où il a vu monter, où il a poussé lui-même tant de victimes. Son honneur est de l'avoir bravé; heureux si cette fin tragique eût suffi à laver les taches de sa vie.

Quoi qu'on ait pu dire de l'attachement de Camille Desmoulins pour la vie, et bien qu'il ne se soit pas drapé à l'antique pour mourir avec gravité, il faut reconnaître qu'il vit la mort venir, et que, pouvant s'y dérober, il ne l'a pas fait. En pleine crise, il aggravait sciemment le péril, lorsqu'il jetait à des adversaires implacables, et comme un défi, des paroles telles que celles-ci : « Je vous dirai comme Brutus à Cicéron : « Nous craignons trop la mort et l'exil et la pauvreté. » *Nimium timeamus mortem et exilium et paupertatem*. Cette vie méritait-elle donc qu'un représentant la prolonge aux dépens de l'honneur? Eh quoi! lorsque tous les jours les douze cent mille soldats du peuple français affrontent les redoutes hérissées des batteries les plus meurtrières, et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention, nous qui ne pouvons jamais tomber comme le soldat dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres et sans témoins de sa valeur, nous dont la mort soufferte pour la liberté ne peut être que glorieuse, solennelle, et en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité, serions-nous plus lâches que nos soldats? Craignons-nous de nous exposer, de regarder Bouchotte en face? N'oserons-nous braver la grande colère du Père Duchesne, pour remporter aussi la victoire

que le peuple français attend de nous ; la victoire sur les ultra-révolutionnaires comme sur les contre-révolutionnaires ; la victoire sur tous les intrigants, tous les fripons, tous les ambitieux, tous les ennemis du bien public ? » Ainsi nous retrouvons au terme de la lutte celui qui disait au début : « Je sens que je mourrais avec joie pour une si belle cause, et percé de coups, j'écrirais aussi de mon sang ¹ : *La France est libre.* »

Malgré ces réminiscences héroïques de Rome et de Sparte, Camille Desmoulin, nous le savons déjà, est bien éloigné d'être un disciple de Mably ou de Rousseau, il est fils de Voltaire. Il n'a point rêvé le retour à l'état de nature, à la chimérique innocence des premiers âges. Il aime les arts, le luxe ne le scandalise point, c'est dans Athènes qu'il aurait voulu vivre, et même un peu à Sybaris ; ne lui parlez point de Sparte, la rudesse et l'ignorance lui font peur, les législations qui mutilent l'homme pour le régénérer ne sont point son fait. Il s'en est expliqué, avant même que le trône eût croulé, en disant ce qu'il pensait de Lycurgue : « La science de ce législateur, disait-il, n'a consisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens ; l'art est de ne rien retrancher aux hommes du petit nombre de leurs jouissances, mais d'en prévenir l'abus. Le beau mérite qu'avait Lycurgue d'ôter la cupidité aux Lacédémoniens avec sa monnaie de cuivre, dont mille francs, aujourd'hui si légers dans un billet de caisse, remplissaient la maison jusqu'au toit ! Le beau mérite de leur inspirer la frugalité avec son fromage et sa sauce détestable ; de guérir de l'ambition, avec sa table d'hôte à dix sous par repas ! Lycurgue est un

¹ Allusion au Lacédémonien Otriades, qui, resté sur le champ de bataille et blessé à mort, se relève, dresse un trophée de ses mains défaillantes et écrit de son sang : *Sparte a vaincu.*

médecin qui vous tient en santé avec la diète et l'eau. Mais quelle pire maladie qu'un tel régime et la diète et l'eau éternellement ! Lycurgue avait rendu ses Lacédémoniens égaux, comme la tempête rend égaux ceux qui ont fait naufrage. C'est ainsi qu'Omar a rendu les musulmans aussi savants les uns que les autres, en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie. Ce n'est point cette égalité-là que nous envions. La politique, l'art de gouverner les hommes, qui n'est que celui de les rendre heureux, ne consiste-t-il pas plutôt à faire tourner au profit de la liberté les arts, ces dons du ciel, pour enchanter le rêve de la vie ? Ce n'est ni son théâtre, ni son luxe, ni ses hôtels, ni ses jardins, ni ses statues, ni son commerce florissant et ses richesses qui ont perdu Athènes : c'est sa cruauté dans ses victoires, ses exactions sur les villes d'Asie, sa hauteur et son mépris pour les alliés, sa prévention aveugle, son délire pour des chefs sans expérience et des idoles d'un jour, son ingratitude pour ses libérateurs, sa fureur de dominer et d'être non-seulement la métropole, mais le tyran de la Grèce. » Nous n'avons pas à nous prononcer entre Athènes et Sparte, mais nous savons par cette spirituelle boutade où tendaient les rêves de Camille Desmoulins.

Quand ce mirage se fut évanoui, et qu'il comprit enfin que ses amis, quels amis ! le conduisaient à travers le sang, par la terreur, vers un lieu de pénitence et de privations, l'indignation lui vint au cœur, et seul d'abord il osa prononcer le mot de clémence et parler de justice. Ce qu'il approuvait naguère, ce qu'il approuverait encore s'il y voyait un acheminement à ce qu'il désire, prend à ses yeux sa vraie figure, il en voit toute l'horreur et l'iniquité, et alors il s'écrie : « Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, ce n'est point une Nympe de

l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons ; la liberté c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice. Voulez-vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle ? Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects ; car, dans la déclaration des droits, il n'y a pas de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prisons, mais l'accusateur public ; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi ; et ne croyez pas que cette mesure serait funeste à la République, ce serait la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine ! Mais y eut-il jamais plus grande folie ? Pouvez-vous en faire périr un seul à l'échafaud sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis ? Croyez-vous que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoïstes, ces trainards de la révolution que vous enfermez, qui sont dangereux ? De vos ennemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les malades ; les braves et les forts ont émigré, ils ont péri à Lyon ou dans la Vendée ; tout le reste ne mérite pas votre colère. » Cette page est admirable, on n'en lit guère ailleurs qui soient plus éloquentes et plus sensées ; quel sentiment vrai, quel langage naturel, quelle aisance et quelle vivacité de tours, quelle émotion ! Et qu'il est doux à l'oreille ce cri, bien tardif, hélas ! de l'humanité !

Avant de faire entendre ce cri de pitié, qui était en même temps un conseil de haute sagesse, Camille Desmoulin avait porté témoignage contre la tyrannie organisée sous le nom de terreur ; il avait pris, par un artifice habile, les traits de sa peinture sur la palette de Ta-

cite, et vivifiant ce sombre tableau par les saillies de cet esprit mordant et lumineux qui ne lui fait jamais défaut, il avait tracé des misères et des crimes de son temps, en feignant de ne peindre que la Rome des Césars, une image qui ne périra point. Nous ne pouvons pas tout reproduire, mais il faut montrer au moins quelques touches de ce vigoureux et facile pinceau : « Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. On avait peur que la peur même ne rendit coupable. Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité, c'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. Suspect. Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu ; cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait fait donner de la considération. Suspect. Étiez-vous riche ; il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. Suspect. Étiez-vous pauvre ; comment donc ! invincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. Suspect. Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé ; ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. Suspect. Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte, qui heureusement ne serait rien ; il fallait lui faire sentir que sa majesté était encore dans la vigueur de l'âge. Suspect. Était-il vertueux et austère dans ses mœurs ; bon ! Nouveau Brutus, qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de Jacobin faire la censure d'une cour aimable et frisée. Suspect. Était-ce un philosophe, un orateur ou un poëte ; il lui convenait bien d'avoir

plus de renommée que ceux qui gouvernaient ! Pouvaient-
on souffrir qu'on fit plus d'attention à l'auteur, aux qua-
trièmes, qu'à l'empereur en loge grillée ? Suspect. Et à
tous ces suspects, le prince envoyait l'ordre de faire
venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir,
dans les vingt-quatre heures, le genre de mort qui leur
plairait le plus. » Qu'on ne se méprenne pas à cet en-
jouement qui détend et déride la phrase, et sourit encore
parfois sur ces lèvres, d'où partent tant de traits d'amère
ironie, le cœur est ulcéré, l'indignation est sincère, quoi-
que l'esprit se joue à la surface.

Continuons, et nous verrons à peine quelques traits
de raillerie égayer au passage la sentence des coupables : « La mort de tant de citoyens recommandables
semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur, sacré et inviolable, faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, et recueillait quelque riche succession. La délation était le seul moyen de parvenir. Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière de dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé ; après quoi il se faisait appeler fièrement Brutus. Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries où, ce qui portait le nom de supplice et de confiscation, n'était que vol et assassinat. Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars ; car la cruauté causée

par la faim cesse avec la faim, au lieu que la cruauté causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes. » Ce voile d'histoire romaine était bien transparent, et d'ailleurs l'imprudent et généreux Camille ne le déchirait-il pas en osant dire : « C'est à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empressez de la corriger; car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait d'après nature de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernements, il y a dix-huit siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté et le meilleur des mondes possibles. » Hélas! ceux qui se reconnurent ne songèrent pas à se corriger, mais à se venger.

L'incontestable talent littéraire de Camille Desmoulins, pamphlétaire éloquent et singulièrement spirituel, écrivain plein de verve et de naturel, nous conviait à lui faire une place qui paraîtra bien large pour ce mauvais garçon, enfant sans-souci, enfant terrible de l'esprit révolutionnaire, mais ses aïeux Villon et Marot, basochiens comme lui et têtes folles, ont-ils été dédaignés par la critique? A quel titre leur a-t-elle fait si belle part? C'est qu'ils avaient excellé en quelque chose. Qu'importent à l'histoire des lettres les longs ouvrages qui ne s'élèvent pas au-dessus de la médiocrité! Que nous font aujourd'hui les pages innombrables où coulait avec tant d'abondance l'encre d'un Brissot-Warville, et même ces harangues maniérées que Barère croyait léguer à l'avenir en les parant des fleurs fanées de sa rhétorique banale! Le fatras et l'enluminure passent

sans laisser de traces, et c'est justice. Les péchés de Camille Desmoulins ne sont pas de cet ordre-là, et nous devons lui tenir compte de ses mérites. Nous l'avons fait sans trop de répugnance.

Notre tâche devient plus épineuse, et nous voudrions pouvoir nous y soustraire, lorsque la fin tragique de Camille Desmoulins amène devant nous le promoteur de sa mort, sectaire impitoyable, à la pensée homicide, à la parole pesante et tranchante comme la hache du bourreau, Saint-Just, puisqu'il faut consentir à le nommer. Le Vieux Cordelier avait parlé d'une garde prétoirienne de tigres et de panthères; Saint-Just aurait pu figurer dans cette ménagerie comme un jeune léopard; même vigueur musculaire, même beauté de pelage, même sûreté de regard pour marquer une proie, et d'élan pour l'atteindre; tel était l'ennemi qui n'attendait qu'une occasion pour abattre Camille Desmoulins. Riant de la gravité précoce de ce Lycurgue adolescent, Camille avait dit que Saint-Just portait sa tête comme un saint-sacrement, et dès lors Saint-Just s'était promis de lui faire porter la sienne comme un saint Denis; le railleur avait fait pis encore en rappelant un péché de jeunesse, un poëme tombé et oublié¹, cruelle blessure, incu-

¹ *Organt*, épopée dans le genre badin, fantastique et confuse, en vers de dix syllabes. Cette œuvre d'un écolier a quelques parties brillantes. M. Ed. Fleury (*Saint-Just et la Terreur*, t. I, p. 29-88) l'a trop dépréciée. Elle a été mieux jugée par un de nos plus habiles critiques, M. Cuvillier-Fleury (*Portraits politiques et révolutionnaires*, t. II, p. 283-316) : « L'épisode de Marguerite d'Évreux, dit M. Cuvillier-Fleury, ne manque pas de grâce; Nicette est agréable. Il y a de jolis vers sur une dame Olympe. La *Voie lactée* est un chef-d'œuvre de finesse. Saint-Just avait le goût du style, et c'était peut-être sa vocation d'écrire de jolis vers. Charles Nodier le croit. Dans un temps plus tranquille, « la mort,

rable ressentiment. Ce n'est pas tout, Desmoulins rêvait d'Athènes et Saint-Just de Sparte, la république de l'un ruinait la république de l'autre; ne fallait-il pas que l'un des deux périt ?

Voyons par quels arguments Saint-Just obtenait de ses collègues du terrible Comité de salut public l'envoi de Camille Desmoulins devant le tribunal révolutionnaire : « La République est minée sous la Convention même; un homme longtemps utile, maintenant dangereux, toujours égoïste, affecte de se séparer des comités du gouvernement, afin de séparer sa cause de celle de ses collègues, et de leur imputer ensuite à crime le salut de la patrie; cet homme nourri de complots, gorgé de richesses, convaincu de trahisons d'abord avec la cour, puis avec Dumouriez, puis avec la Gironde, enfin avec les endormeurs de la Révolution, trame maintenant la plus dangereuse de toutes, la trahison de la clémence. Sous cette hypocrisie d'humanité, il pervertit l'opinion, grossit les murmures, aigrit les esprits, fomenté la division dans la Représentation nationale, entretient l'espoir de la Vendée, correspond peut-être avec les tyrans exilés; il rallie autour de lui, dans une apparente inaction, tous les hommes vicieux, faibles ou versatiles de la République. Il leur dicte leurs rôles, et souffle leurs invectives contre les salutaires rigueurs des Comités. C'en est fait de la Révolution, si les services passés et douteux de cet homme le couvrent, aux yeux des patriotes purs, contre ses crimes présents et surtout contre ses crimes futurs; la pire des contre-révolutions serait celle qu'on aurait la perfidie de faire accomplir par le dit-il, l'aurait surpris dans un boudoir. » On sait que Robespierre a débuté aussi par la poésie légère et la galanterie, et qu'il a fait d'agréables madrigaux.

peuple lui-même; le pire des gouvernements serait une République tombée entre les mains des plus corrompus des faux démocrates. Cet homme est à lui seul la contre-révolution par le peuple. Nul ne le croit innocent. Tous le croient dangereux. Ayons le courage de nos convictions. Ayons l'inflexibilité de nos devoirs. »

Voilà bien la parole qui tue. Cette parole brève, tranchante, sentencieuse, Saint-Just l'avait déjà souvent employée contre d'autres adversaires. Jamais elle n'avait manqué son coup. Elle eut toute sa puissance homicide contre Louis XVI, dont la tête tranchée fit tomber tant de têtes. Nous ne montrerons pas par d'autres exemples, quels artifices de langage, quels sophismes de pensée, servaient de ressorts à cette fatale puissance. Il suffit de l'avoir vue une fois à l'œuvre, et il fallait la faire voir dans l'homme qui avait mis le plus d'habileté et de cruauté à pratiquer cet art détestable qui donne à la parole la force homicide du glaive. Cette impassibilité dans l'invective, cette concision farouche du langage, ce fond despotique et ces formes impérieuses de la pensée ont eu des admirateurs, dont les suffrages sont un danger public, parce qu'ils encouragent le fanatisme, et qu'ils poussent, dans les crises de la société, à l'émulation du crime et du sophisme la foule des esprits ardents et faibles. On a trop à souffrir de ces tempéraments tyranniques qui ont façonné à leur image l'Inquisition, la Ligue et la Terreur, pour les ménager à la rencontre. Tout ce qu'on leur doit, c'est de les maudire dans l'histoire et de les combattre dans la vie.

CHAPITRE III.

Pamphlétaires et publicistes monarchiques. — Rivarol. — *Les Actes des Apôtres*. — Esprit de cette feuille. — *La Voix du temps*. — Suleau. — *Lettre à M. Necker*. — Bergasse. — De Lauragais. — Montlosier.

Puisque nous venons de voir à l'œuvre et d'apprécier quelques-uns des promoteurs et des soutiens de la Révolution, il convient de passer à présent dans le camp opposé pour y juger des esprits d'une autre trempe, jaloux de maintenir la monarchie battue de l'orage, qui ne sait pas elle-même par où se défendre. Un des plus habiles, le plus spirituel de ces champions du trône, c'est Rivarol, à qui il n'a manqué pour jouer un grand rôle que d'être mieux établi dans le monde, et d'avoir en effet la haute naissance qui aurait validé son titre de comte malheureusement problématique, ce qui était un ridicule et non une force. Rivarol, représentant de la noblesse, pouvait à la tribune tenir tête aux orateurs les plus redoutables, à Mirabeau peut-être qu'il détestait cordialement. Mais simple volontaire et tirailleur en dehors du vrai champ de bataille, que pouvait sa mousqueterie contre le tonnerre et les éclairs partis de la tribune. Il avait au plus haut degré le don de la parole, un rare esprit toujours présent, il charmait, il déconcertait, il éblouissait son auditoire; il était orateur dans un salon, il serait resté orateur devant une assemblée; mais quoi! d'Hozier n'avait pas légalisé son blason, et dès lors son nom déjà célèbre par un grand succès litté-

raire, le *Discours sur l'universalité de la langue française*, n'était pas un nom pour ceux qui n'ont pas besoin de s'en faire un; son esprit, qui avait paru un prodige à Voltaire, n'était pas un titre. Le Tiers qui, de son côté, n'avait pas songé à Beaumarchais, ne songea pas davantage à Rivarol, et le peuple le plus spirituel de la terre, on le dit, put avoir douze cents représentants sans appeler ni Rivarol, ni Beaumarchais.

Rivarol ne fut pas seul à composer les *Actes des Apôtres*, mais il fut certainement le maître ouvrier de ce pamphlet qui, dans une cause impopulaire, balança la popularité des *Révolutions de France et de Brabant*, où courait la verve, où pétillait l'esprit de Camille Desmoulins. Rivarol, penseur original, quelquefois profond, non moins habile à manier la plaisanterie, sérieux et frivole, prit des auxiliaires pour le badinage et pour la pensée; il eut d'une part Champcenetz, Peltier, et le frère de Mirabeau, et de l'autre, Bergasse, Lally-Tollendal, le comte de Montlosier, et avec ces archers et ces hoplites il put tenir la campagne pendant deux années, harceler l'ennemi de ses flèches acérées, l'ébranler même de quelques charges vigoureuses. Au début de la lutte, ces défenseurs de la monarchie ne voyaient pas encore combien le péril était grave, ils crurent qu'on aurait raison des mutins, c'est ainsi qu'ils parlaient, comme on l'avait eue des bourgeois et des paysans au temps du roi Jean et de Charles V; plus tard la chose leur parut plus sérieuse, et ils songèrent alors à Charles I^{er}, de tragique mémoire et de présage non moins tragique; mais dans leur confiance comme dans leurs craintes ils eurent le tort d'irriter leurs adversaires par le dédain, et d'employer contre eux l'ironie et surtout le persiflage, que Rivarol définit l'aristocratie de l'esprit, et qui n'en est

que l'impertinence. L'injure est moins cruelle que le persiflage; elle permet le retour, le persiflage ne se pardonne point. C'est d'ailleurs de toutes les formes de la plaisanterie celle qui s'use le plus vite, le badinage et la bouffonnerie même se soutiennent plus longtemps, l'un par la délicatesse, l'autre par la gaieté.

Les *Actes des Apôtres* sont dirigés surtout contre Mirabeau, qu'il eût été plus sage d'attirer à soi, parce qu'il n'était pas facile de l'abattre, et contre le duc d'Orléans, qu'on pouvait abandonner à sa propre faiblesse et à ses vices qui suffisaient pour le perdre. L'Introduction, sous le titre de *Tableau de famille*, publiée le jour des Morts, 2 novembre 1789, peignit Mirabeau sous les traits de Marcel, et le duc d'Orléans sous ceux de Charles le Mauvais. L'allusion était assez transparente dans le rapport des rôles; on y ajoutait d'autres ressemblances. Voici d'abord par conjecture et d'après le caractère moral, le portrait physique de Marcel : « Une stature courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grâce dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulsive, le front chevelu, le poil hérissé, le cou vertébreux, le bras court, les jambes mal dégrossies, une voix aigre et plate dans le diapason de la séduction, ou horriblement résonnante dans les accents de la fureur, voilà ce qui attirait sur ses pas la foule ébahie. » Quant à la popularité de Mirabeau, il était clair qu'elle n'avait pas d'autres causes : le peuple est si bon juge ! Le même procédé inductif conduisit l'auteur à des conjectures analogues sur Charles le Mauvais : « Comme les extrêmes se touchent et que la nature se plaît dans les contrastes, tout me porte à croire que Charles le Mauvais avait uni son existence à celle d'une princesse aimable et vertueuse, mais qu'étranger aux

charmes de la sensibilité, il prostituait continuellement sa dignité avec les plus sales débordées; que les traits de l'épouse, chef-d'œuvre de candeur et de modestie, faisaient un contraste parfait avec la figure abreuvée de crapule qui distinguait son ignoble époux. » Ceci n'est pas du persiflage, et heureusement pour l'aristocratie nous n'y voyons rien d'aristocratique. Au reste, c'était une déclaration de guerre.

La guerre se fit par tous les moyens de mauvaise et de bonne guerre. Nous aurons à choisir dans le plaisant et dans le sévère, en laissant toutefois à l'écart les plaisanteries trop nombreuses où la liberté dégénère en licence. Rabelais et Voltaire, dans leurs accès de gaieté cynique, ne sont pas plus graveleux que ces soutiens de l'Église et de la Royauté; le courant des mauvaises mœurs et l'habitude des propos obscènes les porte à abuser scandaleusement de l'équivoque¹, de l'allusion, de la parodie pour accréditer la médisance, et trop souvent la calomnie au profit de leurs rancunes. C'est ainsi que les querelles s'enveniment, et que dans la mêlée les représailles et l'attaque deviennent également coupables. Les femmes mêmes ne sont pas épargnées, et M^{me} de Staël, ô chevalerie française! coupable surtout

¹ On peut voir en ce genre une lettre que les auteurs des *Actes des Apôtres* se font adresser par M^{me} de Lameth. Quoique M. de Monseignat l'ait insérée tout entière dans son intéressante *Histoire des Journaux de France de 1789 à 1799*, ch. V, p. 111 et 112, nous ne pouvons pas même l'enfourir ici dans une note. Elle est d'ailleurs fort bien tournée et pudique, si on la compare à d'autres passages. Les curieux indiscrets peuvent encore aller chercher dans le recueil même des *Actes*, numéro XVI, le récit des couches de Target, mettant au monde la Constitution de 89. Il y a de la gaieté et de la malice, et pas trop d'ordures.

d'être la fille de Necker, reçoit pour sa part d'impardonnables offenses.

Comme exemple d'injure cruelle et piquante, sans vergogne, sans vérité, nous prendrons le portrait du janséniste Camus. On n'a pas à nous soupçonner de tendresse pour le malencontreux auteur de cette constitution civile du clergé, qui fut un brandon de guerre civile. Certes, il fallait avoir la vue bien courte pour donner un grief de doctrine au clergé, qui venait de subir sans résistance ouverte la suppression des dîmes et l'échange de ses solides immeubles contre une subvention précaire, et pour intéresser la conscience morale quand l'intérêt matériel était déjà si douloureusement blessé; mais là se bornent les torts de Camus, qui avait toute la rigidité de mœurs de sa secte. Malheureusement son teint était haut de couleur, et on lui avait donné le surnom de drapeau rouge; en outre, il venait de dénoncer le livre rouge. C'était plus qu'il n'en fallait pour enflammer la verve de Rivarol; était-ce assez, même en temps de guerre, pour autoriser les représailles qu'on va voir? « L'usage immodéré du vin, dit Rivarol, en affaiblissant la tête de M. Camus, a prodigieusement coloré son visage, de plus il a très-peu d'esprit et une grande impatience de parler; or, ne trouvant jamais assez tôt la sottise qu'il a besoin de dire, et l'injure qu'il a la volonté de répondre, il ne sort pas de colère, ce qui a nécessairement désordonné son jugement et enflammé son teint; enfin il est janséniste outré, et l'ardeur de l'intolérance qui dévore son âme enlumine sa face; il est donc simple qu'il soit rouge, très-rouge, aussi rouge que le drapeau; mais c'est le seul rapport qui existe entre eux, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les effets qu'ils produisent. On ne déploie le drapeau

rouge que pour intimider les méchants, contenir les séditions, apaiser les émeutes, ramener l'ordre, et préserver la cité du pillage, du meurtre, de l'incendie; M. Camus au contraire ne se montre, ne parle et n'agit que pour effrayer les bons, exciter le trouble, semer la discorde, augmenter la fermentation, égarer le peuple, le porter à de nouveaux excès, et lui désigner de nouvelles victimes. » On voit assez par cet échantillon que si l'esprit ne manque pas aux *Actes des Apôtres*, on risque d'y rencontrer plus rarement la vérité.

Les beaux-esprits qui rédigent les *Actes des Apôtres* excellent dans la parodie des auteurs classiques. Évidemment ils savent par cœur leur Corneille, leur Racine, leur Boileau, leur Voltaire, et comme leur feuille était fort répandue et très-goûtée, il faut en conclure que la génération qu'ils amusaient ainsi avait beaucoup lu nos bons écrivains. Il y aurait quelque danger à tenter de nos jours la même épreuve, ce n'est pas qu'on lise moins, mais on lit autre chose¹. Les chansons satiriques, les épigrammes

¹ A la rigueur notre public retrouverait encore dans sa mémoire quelques souvenirs d'*Athalie*, pour les rapprocher de vers tels que ceux-ci :

Que Paris est changé ! sitôt que du grand jour
Les crieurs à grand bruit annoncent le retour,
Du Manège, entouré de la garde civique,
Nobles, prêtres, bourgeois, inondent le portique.

et il lui souviendrait de *la Henriade* et de « Valois régnait encore, » en lisant ce passage :

Maître Target régnait; et sa cloche incertaine,
Des deux partis rivaux lui méritait la haine.

Mais il ne faudrait pas, avec lui, multiplier les rapprochements de ce genre, ni aller au delà des premiers vers des poèmes les plus connus. Rivarol et ses collaborateurs puisent partout avec sécurité, et mettent même à contribution plusieurs poètes pour un seul mor-

ne coûtent rien à ces plumes légères, si encore elles n'étaient que licencieuses, mais il y en a d'atroces comme ce couplet, qui débute par une calomnie et qui se termine par une prophétie que l'événement, hélas ! a trop bien vérifiée :

Barnave, du bon Guillotin
 Trouve l'instrument trop humain ;
 C'est ce qui le désole.
 Par ses regrets nous jugeons tous
 Qu'il doit l'éprouver avant nous ;
 C'est ce qui nous console ¹.

Comme cet autre qui demande quinze mille gibets

Qui seraient fort bien en France
 Pour attester la clémence,
 Et la verte vigilance
 De monsieur l'empereur.

Or cet empereur est l'empereur d'Autriche. On compte sur l'étranger pour châtier la France, et on se croit loyalement monarchique ! C'était bien pis encore dans une autre feuille, écho de l'émigration, qui appelait hautement l'invasion étrangère, pour aider le bourreau :

Pour rétablir l'ordre et la paix,
 Léopold, Charles et Gustave,
 Vont enfin punir les forfaits
 De d'Orléans, Lameth, Barnave.
 Il faut y croire ; ah ! ah ! ah ! ah !
 Que de Jacobins l'on pendra !

Ainsi parlait le *Journal de la Cour et de la Ville* sous la Constituante !

Ces vœux impies, ces bravades sacrilèges contre l'indéceau. Ils introduisent le centon dans la parodie, afin de donner plus d'exercice à la mémoire et de surprises à l'esprit de leurs lecteurs.

¹ Une autre pièce de vers sur le duel entre Cazalès et Barnave (ch. CLV) se termine ainsi .

Si Cazalès n'a pas mis Barnave au tombeau,
 C'est qu'il ne peut du ciel éviter la vengeance,
 Et qu'il ne doit périr que des mains du bourreau.

pendance nationale, en montrant de quel côté les partisans outrés de la monarchie attendaient leur salut et leur vengeance, nous expliquent par avance les craintes et les fureurs de la foule, et font comprendre comment tout fut permis à ceux qui commandaient, tant que l'ennemi foula le sol de la France. D'autres ont dit que la Terreur était nécessaire pour repousser l'étranger ; nous disons, nous, que la crainte de l'invasion l'a seule rendue possible, et seule fait supporter. Dans cette crise il fallait une dictature, qui en doute ? mais il n'était pas nécessaire que cette dictature se trouvât remise en des mains impitoyables. Le salut de la patrie, loi suprême, fit taire les lois et la conscience elle-même aussi longtemps que dura le péril ; mais dès qu'il eut cessé par la victoire de Fleurus, la conscience et les lois, troublées encore, n'étant plus muettes et captives, retrouvèrent bientôt assez de force pour abattre la tyrannie. Entre le triomphe de nos armées et la chute de Robespierre, il y eut à peine l'intervalle d'un mois.

Ces torts sont graves, les mœurs du temps et la passion les expliquent et ne les justifient pas. Ce qui est inexplicable c'est de laisser paraître sa propre incrédulité quand on défend la foi religieuse. Cette contradiction, déjà manifeste dans le choix des épigraphes, tirées trop souvent d'un poëme qu'on lit peut-être encore, mais qu'on n'ose plus nommer, n'est pas moins sensible, et elle est plus étrange dans un morceau qui précède le chapitre CLI, et qui a pour titre : « la Voix du temps, ou révélation du P. Théophile, capucin. » On le croirait volontiers de Grimm, tant il ressemble de ton et de style à son *Petit Prophète de Boehmischbroda*, toutefois nous le laissons à Rivarol. C'est également une prophétie, mais non sur les destinées de la musique ; celle-ci annonce la ruine de

Paris, et elle nous promène sur les décombres de la grande ville avec un voyageur venu de l'Amérique et guidé par un antiquaire qui se rencontre à point dans ce désert. Or, voici entre autres propos du même genre ce que dit au P. Théophile la Voix du Temps, et ce qu'elle le charge de redire aux quatre coins de Paris : « En parcourant les ruines de votre ville, qui est à présent debout, et dont on foulera les toits des palais et des édifices publics, l'antiquaire fera remarquer au voyageur différents emplacements, en lui disant : C'était ici le séjour de beaucoup d'hommes, c'était ici le séjour de beaucoup de femmes ; séjour qui était un asile pour les uns, une prison pour les autres. Tous, séparés par sexe, avaient juré à Dieu, avant de s'y consacrer, de ne jamais faire d'enfants, quoique le premier ordre qu'ait donné Dieu au premier homme et à la première femme fût un ordre de faire des enfants ; et il lui expliquera, comme il lui sera possible, pourquoi il pouvait être agréable à Dieu qu'on ne fit point d'enfants, quoiqu'il ait ordonné d'en faire. » Sont-ce là des regrets donnés aux couvents qui ne sont plus et à la pratique de la chasteté, ou une satire du précepte et de l'institution, et, dans ce doute, comment savoir si le châtement est venu d'avoir détruit ou d'avoir fondé des monastères ? Quoi qu'il en soit, Voltaire aurait reconnu dans cette page l'esprit de son école et la main d'un disciple. Faisons trêve à ces reproches ; nous avons signalé dans cette œuvre collective ce que le goût et la morale désavouent ; il est temps de dégager du groupe et du pêle-mêle quelques vrais combattants qui n'auront eu que l'ardeur du combat et le zèle de leur cause.

Parmi les écrivains qui prirent part avec Rivarol à la polémique contre les révolutionnaires, il y en a un que la critique littéraire a tout à fait négligé, peut-être parce que

l'intrépidité de son cœur, supérieure encore à la distinction de son esprit, n'aura laissé voir en lui que l'homme d'action. Ajoutons que ce courage lui-même, qui fait ce tort à son talent, n'a pas été estimé ce qu'il vaut. Cet homme, c'est l'habile défenseur de Favras, Suleau, qui, sous la robe d'avocat, prise en échange de l'uniforme, avait gardé de sa première profession cette ardeur martiale qui brave les périls, et cette assurance qui les conjure. Toujours sur la brèche, il appelait la guerre et s'en faisait un jeu. Comme les plus zélés parmi les martyrs, il ne se contentait pas de refuser l'encens aux idoles, il aimait à troubler le sacrifice. Royaliste convaincu et agressif, les adversaires de sa cause étaient pour lui des fous, des sots et des coquins ; il les détestait, et il les dédaignait, toujours prêt à lancer le sarcasme et à donner des coups d'épée ; il avait la foi sans le moindre mélange de charité ou d'humilité. Ce qui domine en lui, c'est la décision et le dévouement, l'empressement à payer partout de sa personne et de son esprit. La plume en main il a le tour vif, le ton naturel, le trait incisif, et parfois dans l'escrime du langage et de la pensée une rare dextérité. Nous pourrions en fournir beaucoup d'exemples, nous n'en citerons qu'un seul. C'est la lettre ¹ adressée à M. Necker, en réponse à son *Projet d'observations, Lettre au Roi relativement au décret de l'Assemblée nationale concernant les titres, les noms et les armoiries*. Ce pamphlet judicieux et piquant doit être lu, sans rien omettre, si l'on veut en apprécier toute la finesse et toute la force, et, au point de vue de l'écrivain, l'enchaînement logique et la solidité. On n'a à lui passer que le sophisme, qui consiste à rendre un honnête homme responsable de tout le mal qui s'est fait à l'oc-

¹ *Actes des Apôtres*, ch. CXXVI.

casion et à l'encontre du bien qu'il voulait faire. Mais pour nous la question n'est pas là. Nous voulons seulement mettre en relief un talent qui n'a pas été assez remarqué.

M. Necker, dans son projet de lettre royale, avait montré tous les vices du décret proposé à la sanction du Roi; il l'avait fait avec beaucoup de précautions, de mesure et de politesse; son langage caressait les législateurs que sa pensée frappait cruellement. Voici en quels termes Suleau définit le procédé qu'il accuse : « Vous possédez le secret de je ne sais quel patelinage effronté, où le protocole de l'adulation n'est qu'un passeport à la sévérité des réprimandes. Comme vous dites bien à tous ces gens-là leur fait, en restant prudemment enveloppé dans quelques simagrées de respect ! Je suis toujours émerveillé de cette politesse mielleuse qui leur fait doucement avaler et l'aigreur de vos reproches et l'amertume de vos leçons. Il faut rire, malgré qu'on en ait, de cet air bénin et de ce geste d'aménité avec lequel vous leur distribuez, et d'estoc et de taille, de vigoureuses férules : en un mot, après l'inflexibilité courageuse de celui qui appelle *un chat un chat*, et *Rolet un fripon*, je ne connais rien de plus aimable, de plus charmant que votre genre de sounoiserie. » Et nous, connaissons-nous beaucoup de plumes assez finement taillées pour écrire une telle page ?

Notre railleur ne s'arrête pas là, il demande compte au ministre de sa conclusion qui promet que le Roi ne résistera pas si l'Assemblée persiste, et cela afin de maintenir entre elle et lui une parfaite harmonie, « comme si, dit ironiquement Suleau, le Roi, ou plutôt son conseil, n'eût pas déjà fait assez de sottises pour son compte particulier, et qu'il lui fallût chercher en-

core à couvrir celles de l'Assemblée, en s'y associant par une contradiction officielle. » Tout cela est bien dit; mais voici qui est plus net, plus ferme, plus catégorique : « Je ne vous parlerai pas de la dignité du Roi, on ne s'arrête plus à ces niaiseries-là; mais je suppose que votre philosophie républicaine ne va pas jusqu'à le dégager des liens de la probité, ni même des entraves de la délicatesse : or, je vous demanderai de quel front il oserait, *pour conserver, à quelque prix que ce soit, une parfaite harmonie entre lui et cette Assemblée*, discuter sérieusement une question d'État qui, à ses yeux, n'est pas même litigieuse? Qu'est-ce que ce rôle de connivence, ce rôle de *compère* que vous voudriez établir entre le Roi et l'Assemblée, pour dépouiller irrévocablement une classe nombreuse et distinguée de prérogatives et de propriétés dont il reconnaît au même instant la convenance et la légitimité? » En traçant cette conduite au Roi, en lui dictant cette lettre dont il publiait le projet, Necker compromettait gratuitement et gravement, par une fausse démarche, celui qu'il voulait sauver; il ne sauvait pas la Noblesse dont il aggravait la chute, puisqu'il la sacrifiait en laissant entendre que si elle devait être maintenue, elle ne méritait pas qu'on s'exposât pour la défendre : « Il est bien permis au Roi, disait Suleau avec amertume, de croire, mais il serait affreux qu'il prononçât, même implicitement, que la Noblesse a mérité son sort, tantôt par l'incohérence de ses efforts, et ensuite par la platitude de sa résignation. » On voit que Suleau ne se faisait illusion ni sur la Noblesse qu'il défendait, ni même sur le Roi qu'il aimait chèrement; mais il pensait qu'il fallait combattre à ciel ouvert pour la cause qu'on croit juste, et que l'impuissance de vaincre n'est pas toujours une raison de céder sans combat. Pour les

hommes de sa trempe, il y a encore, quand tout espoir de succès s'est évanoui, l'honneur de bien mourir. C'est pour cela que, malgré les avis officieux de son condisciple Camille Desmoulins, il alla, le 10 août, au devant des poignards qui l'attendaient, et ne le manquèrent pas. Il avait trente-cinq ans.

Suleau, tel que nous venons de le dépeindre n'est, après tout, qu'un type du chevalier batailleur spirituel et brave ; c'était pour Rivarol un auxiliaire brillant, mais d'un voisinage dangereux par sa témérité ; il en eut d'autres qui lui apportèrent avec la gravité du talent une grande autorité morale, l'avocat Bergasse et surtout le comte de Montlosier. Bergasse, dans un procès célèbre à peine terminé, et dont le bruit s'était mêlé, sans en être étouffé, aux agitations de la politique, avait eu Beaumarchais pour adversaire, et il avait mis de son côté les rieurs et les honnêtes gens. De la défense du banquier Kornman qui valait peu, et dont la femme, partie adverse, ne valait rien, Bergasse avait su faire une thèse de morale sociale, et comme le ministère et le lieutenant de police étaient engagés dans cette affaire, les abus du gouvernement arbitraire et la corruption des mœurs firent le principal intérêt de la cause. Bergasse l'étendit à la mesure de sa passion pour le bien qui était grande et de son orgueil qui n'avait point de bornes ; son éloquence, austère par la pensée, véhémence par le mouvement, échauffa toutes les têtes et donna à l'orateur un grand renom de probité et de talent. Il put croire qu'il avait, en effet, comme il se l'était promis, « porté l'éloquence humaine jusqu'où elle peut aller, » puisque le succès de la parole ne pouvait aller plus loin. On vit dès lors en lui un réformateur capable non-seulement de signaler les abus, mais de les vaincre et d'établir par

les lois le règne du juste et de l'honnête. Aussi la sénéschaussée de Lyon l'envoya-t-elle aux États-généraux comme député du Tiers.

Bergasse était un politique de l'école de Montesquieu, voulant assurer la liberté sous le patronage de la monarchie, et voyant la solution de ce problème dans le partage du pouvoir législatif représenté par deux assemblées, organisées, l'une pour le mouvement, l'autre pour la résistance. Dans le monde physique l'ordre est à ce prix, l'harmonie s'y forme par le jeu simultané de deux forces contraires, l'impulsion et l'attraction; ôtez l'une ou l'autre de ces forces, et vous aurez ou les convulsions du chaos ou l'immobilité du néant. Pour la vie morale des sociétés, il faut également deux forces opposées, mouvement contenu et résistance combattue, et, comme image de la Providence qui a réglé une fois pour toutes, dans l'ordre matériel, la puissance des forces aveugles de la nature, au-dessus de ces forces humaines qui sont libres, une volonté capable de les contenir dans leur rôle ou de les y ramener. Il est vrai que cette volonté supérieure peut faillir, et alors le remède devient lui-même un mal, mais les ressources peuvent ne pas manquer, grâce au libre arbitre des autres forces, et l'espérance demeure. Il n'y en a plus dans les systèmes d'unité absolue, soit qu'ils relèvent de la souveraineté du peuple au sens de Rousseau, ou du droit divin comme l'entendent les théologiens. Si l'erreur y pénètre, et comment l'empêcher d'y pénétrer? elle envahit tout. Les gouvernements infailibles sont incurables, il faut qu'ils périssent ou qu'ils tuent; le plus grand mal est qu'ils périssent après avoir tué. L'Assemblée constituante, qui pouvait suivre ou Montesquieu ou Rousseau, c'est-à-dire organiser la liberté et le pouvoir sous le

nom de monarchie, ou le despotisme sous le nom de république, ne suivit ni l'un ni l'autre, en les invoquant tous deux, et elle fit une Constitution où mettant aux prises la liberté sans contre-poids, et l'autorité sans levier, elle faussa l'une et paralysa l'autre.

Le tort des modérateurs fut alors de se décourager trop tôt. En restant unis sur la brèche, les Clermont-Tonnerre, les Lally, les Mounier, les Malouet, les Bergasse pouvaient espérer amener à eux les cœurs honnêtes qu'entraînait au delà des bornes le cours de l'opinion, de rallier ceux qui hésitaient, et de faire quelques conquêtes sur la lisière de ce groupe d'obstinés, qui aimèrent mieux concourir à élever ce qui ne devait pas s'établir solidement, que de sacrifier avec loyauté ce qui ne pouvait plus se soutenir. Soit que leur caractère ne fût pas d'une trempe assez forte, ou leur foi assez profonde, quelques-uns de ces hommes de bien qui voyaient si clairement à quelles conditions dans un État le commandement est légitime et la soumission honorable, laissèrent prématurément le champ libre aux téméraires qui ne craignent pas les aventures et aux fanatiques qui marchent toujours lors même que le crime seul peut leur frayer passage. Mounier et Lally se retirèrent après le 6 octobre, Bergasse les suivit. Clermont-Tonnerre et Malouet, dès lors impuissants pour la lutte, se tinrent auprès du roi; Clermont-Tonnerre jusqu'au 10 août, et il y périt; les sinistres journées de septembre arrachèrent seules Malouet à son poste. Bergasse qui avait quitté le comité de constitution lorsque l'Assemblée eut voté pour une seule chambre, et que les journées d'octobre avaient éloigné de l'Assemblée, signifia enfin son refus de prêter serment à une constitution déjà radicalement vicieuse à ses yeux, quoiqu'elle ne fût encore qu'une ébauche; il

attend, peut-être espère-t-il le moment « où l'on trouvera convenable de revenir sur ses pas, » et où viendra le jour des opinions modérées, « les seules qui puissent amener une liberté véritable. »

Le refus de Bergasse est nettement motivé, et ses raisons, toutes réserves faites sur l'opportunité de sa démarche, méritent d'être connues parce qu'elles ont toujours leur force. Il ne demande pas mieux que de jurer d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi; dans ces termes généraux le serment éclaire la conscience, il la dirige, il ne la force jamais à se taire ou à se contredire; mais on veut qu'il s'engage à « maintenir de tout son pouvoir » la Constitution que l'Assemblée a décrétée, et comme cet engagement enchaînerait sa liberté, il déclare hautement qu'il ne le prendra pas. Laissons de côté ce qui tient aux torts particuliers de cette œuvre législative, qui n'est point, selon Bergasse, une constitution de liberté et qui a l'inconvénient d'être encore inachevée; mais fût-elle meilleure dans ses dispositions et fût-elle complète, il y aurait toujours contre le serment de maintien indéfini des objections telles que celle-ci : « Si nous faisons jurer à tous les individus qui composent la nation de maintenir de tout leur pouvoir l'œuvre de nos mains, comment, si cette œuvre se trouve ensuite ne pas convenir à l'intérêt général des individus, comment s'y prendront-ils pour y retoucher? Il faudra donc qu'ils enfreignent leur serment, et les voilà placés entre le parjure qu'ils doivent craindre s'ils sont honnêtes et la raison qu'ils doivent écouter s'ils sont sages. » Mais voici des vues plus générales et plus élevées : « Le serment qu'on ose me commander anéantit la liberté de penser en politique au moment même où vous accordez la liberté de penser en

religion. J'ai incontestablement le droit de porter ma pensée sur tout ce qui est du ressort de l'intelligence humaine, et quiconque blesserait ce droit si essentiel à l'homme, et sans lequel le développement de son être moral est impossible, offenserait la Providence elle-même, qui, en nous douant du plus précieux de tous les avantages, n'a pas entendu nous faire un présent inutile. Or vous ne pouvez pas me contester la liberté d'écrire à mon gré tout ce que j'imagine pour le bien de mes semblables; et si rien ne les intéresse de si près que les institutions politiques par lesquelles ils deviennent ou bons ou méchants, ou heureux ou malheureux, vous ne me contesterez pas davantage que j'ai le droit de dire sur les gouvernements tout ce que je pense, d'en faire remarquer les principes vicieux quand j'y trouve des principes vicieux; je vais plus loin, de travailler de tout mon pouvoir à les renverser par la force de mes opinions, toutes les fois que j'estime qu'ils sont incompatibles avec la liberté de l'homme et les progrès de ses facultés. Or, si vous ne pouvez me contester aucune de ces vérités, alors que signifie votre serment? Pourquoi voulez-vous que je mette ma pensée dans un cercueil, et que je me dépouille, pour vous complaire, de la plus importante de mes prérogatives? » Cela veut dire qu'une âme qui se respecte ne se lie indissolublement qu'à la vérité et à la justice.

Bergasse s'élève jusqu'à l'éloquence lorsque, sous le poids de la contrainte morale qu'on veut lui faire, il se dégage avec éclat, et qu'il s'écrie : « Il faudra donc que je garde un honteux silence, que je laisse là cette cause sacrée du peuple, jouet éternel des ambitieux qui l'égarerent, ou des tyrans qui l'oppriment. Non, non, je n'en ferai rien; et, pour conserver à mon esprit toute son in-

dépendance, à ma volonté tout son courage, à ma conscience toute sa force, pour ne pas abandonner lâchement l'honorable poste de défenseur des hommes et de la liberté, je répète, de la manière la plus solennelle, que jamais je ne souscrirai à cette partie de votre serment, qui, en donnant des fers à ma pensée, en me condamnant à une obéissance passive, tandis que la religion n'exige de moi qu'une obéissance raisonnable, m'empêcherait de m'occuper avec succès de la plus chère de mes études, de l'étude de la morale et de la législation, ou, ce qui est la même chose, de l'étude de la morale et de la liberté. » Voilà de belles paroles et de nobles sentiments, une courageuse protestation contre les entreprises de la loi humaine sur la loi divine, et on n'a pas à s'étonner lorsque l'orateur ajoute : « En deux mots, j'obéis à la loi quand elle est sage, comme j'obéis à ma raison. Je m'y sou mets quand elle ne l'est pas, comme je me sou mets à la nécessité ; mais je ne jure de *maintenir* que ce qui est juste ; et si par hasard ce qui m'a paru juste un jour m'est démontré injuste le lendemain, je le renverse comme je l'avais maintenu. »

Après avoir été un orateur véhément, plus hardi que correct, Bergasse fut un publiciste sévère, dialecticien subtil et souvent obscur, toujours ferme et vigoureux. Après le 9 thermidor, qui lui sauva la vie sans lui rendre la liberté, du fond de sa prison, il souleva contre l'un des plus vils suppôts de la Terreur, contre Vadier, l'indignation publique et la vengeance des lois. C'est dans le Mémoire qu'il écrivit à cette occasion qu'on lit cette belle page : « Et la Convention fléchirait devant une troupe de misérables dévoués à toute l'ignominie des siècles ? Elle ne verrait ni la postérité qui pleure devant elle, ni l'Europe qui attend pour l'admirer ou pour

la flétrir ! Assise sur les tombeaux où gisent abattues tant de générations détruites, elle ferait un pacte avec leurs bourreaux ! Une même enceinte les réunirait ! et dans cette enceinte il se trouverait des hommes assez hardis pour parler encore le langage de la législation, de la morale et de la nature !... Non, non, cela ne sera pas ; on ne ment pas ainsi au monde entier ; on ne veut pas être accusé par toute la conscience du genre humain. La Convention remplira la sévère tâche qui lui est imposée, et tous ces spectres plaintifs que je crois voir siéger à côté de chaque représentant, pour lui reprocher sa politique indulgente et sa honteuse faiblesse, rentreront consolés et vengés dans leurs tombes. » Bergasse qui, dans ces temps de tourmente, eut l'art de ne pas fléchir et de ne pas mourir, conserva jusqu'à la fin de sa longue vie le même attachement aux mêmes doctrines, toujours jaloux de son honneur qu'il ne séparait point de sa foi politique, et on est charmé sans surprise de le voir, au retour des Bourbons qu'il n'avait ni trahis, ni flattés, conseiller la clémence pour sauver la tête de Ney, et lutter encore d'une ardeur qui n'a point vieilli pour assurer à lui-même et aux autres la plus précieuse des prérogatives, à savoir le droit de penser librement, et de dire ce qu'on pense.

Avant de parler de Montlosier, digne auxiliaire de Bergasse et non moins énergique, il faut donner un souvenir au comte de Lauraguais, qui tenait de la race des Brancas, dont le sang coulait dans ses veines, la singularité du caractère, et qui eut, parmi ses bizarreries, la passion de la science et le besoin d'encourager libéralement les lettres. Collaborateur de Lavoisier, il avait fait avec lui les belles expériences sur le diamant ; ami de Voltaire, et jaloux de la dignité du théâtre, il avait payé

de ses deniers la rançon des places que les petits-maitres occupaient sur l'avant-scène, et d'où ils se donnaient en spectacle au préjudice des vrais acteurs et de la pièce, libre des préjugés de la naissance, quoique fier de la sienne, il avait frondé la cour et les ministres, et ne trouvant rien à approuver dans le gouvernement de la France, il avait été chercher en Angleterre des arguments pour le combattre et des exemples pour le réformer. Il en avait rapporté l'inoculation, et il aurait voulu pouvoir faire passer en même temps, comme remède politique, une chambre haute et une chambre des communes, un vrai parlement. Cet engouement britannique avait dirigé toute l'activité de son esprit original et pénétrant vers l'étude de l'histoire et des institutions de la Grande-Bretagne, et il put, lorsque la Révolution éclata, traiter avec autorité de la réforme de nos lois. Ses dissertations politiques, notamment celles qui traitent du jury, insérées dans les *Actes des Apôtres*, pourraient en être détachées. On les consulterait encore avec fruit.

Le comte de Lauraguais est souvent en scène : sans être aussi querelleur que Suleau, il ne perd jamais l'occasion de rompre une lance. Il fait la grande et la petite guerre, et ses moyens d'attaque et de défense ne sont jamais vulgaires. Il a son style comme il a ses idées, et nous pouvons par un seul exemple faire connaître sa manière de penser et de dire. « Je pensais, dit-il, que depuis la paix de 1763 la France avait perdu une influence que l'Angleterre avait prise; je pensais que le partage de la Pologne avait brisé dans nos mains la balance de l'Europe; je voyais l'Allemagne et l'Espagne attaquer nos manufactures en protégeant les leurs; je voyais la France perdre tellement ses avantages, qu'elle tirerait moins de parti de ses succès dans la guerre d'A-

mérique, que les Anglais de leurs revers. » Ce n'était pas mal voir, on l'avouera. Continuons : « Longtemps avant que l'Angleterre nous enlevât l'alliance de la Hollande, j'en avais prévu l'affront et la perte. Enfin je voyais que le roi de Prusse nous avait imposé la loi, et que, par son traité de commerce, l'Angleterre nous avait imposé le joug. Aussi, dès le 22 avril 1787, je pris la liberté d'écrire au roi : Le seul moyen d'éviter une révolution quelconque est d'en faire une. Le seul moyen d'empêcher une destruction totale est de passer à la constitution d'Angleterre. On n'a plus le temps de faire des essais ; ils seraient plus dangereux qu'autrefois. L'expérience est toute faite depuis longtemps en Angleterre. Il faut en prendre la constitution comme nous y avons pris l'inoculation. Vous avez aujourd'hui une armée sans soldats, une flotte sans marine, un trésor sans argent, une justice sans lois, des ministres sans lumières, un peuple sans mœurs, un clergé sans religion. » Tout cela est vif et d'un tour original ; vrai, comme tableau ; utile, comme conseil, qui le sait ? On peut toujours le dire, puisque le conseil n'a pas été suivi. Ni Louis XV, ni son successeur n'encouragèrent l'anglomanie de M. de Lauraguais ; il ne tira de l'un qu'un jeu de mots épigrammatique¹, et de l'autre, rien.

De Lauraguais voulait la monarchie et il détestait le pouvoir absolu ; il demandait une place pour la liberté, mais l'anarchie ne lui était pas moins odieuse que le despotisme. A l'intérieur il voyait la royauté avilie et il

¹ On connaît le court dialogue du roi Louis XV et de M. de Lauraguais. « LE ROI. Qu'avez-vous appris en Angleterre ? — M. DE LAURAGUAIS. Sire, j'ai appris à penser. — LE ROI. ... les chevaux. » Aimable saillie ! Un roi si spirituel avait dispense d'étude, de prévoyance et de dignité morale.

voulait la relever, du dehors, les amis de la royauté voulaient pour venger sa cause anéantir toute liberté, de sorte que ne pouvant souffrir ce qu'il avait sous les yeux, il redoutait également le remède que les émigrants et l'étranger promettaient à la France; sachons-lui gré au moins de son invincible répugnance pour tout despotisme, et jouons-le de l'avoir exprimée avec une vivacité piquante qui donne du relief à de bons sentiments : « Je ne défendrai, disait-il, de toutes les manières la cause des princes qu'en les voyant prendre celle de la monarchie et non pas celle du despotisme; si l'Assemblée nationale nous eût donné une véritable monarchie ou bien une véritable démocratie, nous ne serions pas exposés à passer du despotisme populaire au despotisme royal; on ne s'occupe que de l'un ou de l'autre, on ne pense qu'à l'un ou à l'autre; quant à moi, l'un et l'autre me paraissent le même monstre : que m'importe que l'hydre n'ait qu'une tête ou cent mille, si une tête ou cent mille sont armées du même nombre de dents. » Certes celui qui trouvait de pareilles images pour peindre la douleur morale que cause l'oppression de la pensée, le triomphe brutal de la force, n'avait ni une âme commune ni un esprit vulgaire.

Ce n'était pas non plus un cœur d'esclave que ce Montlosier qui eut sur Lauraguais et sur Rivarol, ses coopérateurs monarchiques, l'avantage ne n'avoir pas été atteint par la contagion des mauvaises mœurs de son siècle. Dans son langage comme dans ses actions il a toujours été digne et pur. L'Auvergne et ses âpres montagnes qui avaient nourri L'Hôpital et Pascal, trempèrent vigoureusement son âme et son corps, et si elles lui laissèrent leur rude empreinte, elles lui donnèrent le feu de leurs volcans, la hauteur de leurs cimes, et ce je ne sais quoi

de sain et de vivifiant qui s'exhale de leurs plantes sauvages. Né de race noble, il aima dans la noblesse le bien qu'elle aurait pu faire, et les vertus qu'il lui prêtait. Comme Boulainvilliers et Saint-Simon, il faisait remonter ses droits à la conquête, et il lui était doux de croire que le sang des compagnons de Mérovée et de Clovis coulait sans mélange dans les veines de leurs successeurs, et si le roi avait toute son affection et tout son dévouement, c'est qu'il voyait en lui le premier des gentilshommes. Dévoué au roi, il avait pour la cour une aversion profonde ; sincèrement attaché à la religion, il ne lui connaissait pas d'ennemis plus dangereux que les jésuites ; ami du bien public, il ne demandait au peuple que de se laisser conduire et protéger. Nous le reverrons plus tard dans sa verte vieillesse fourbissant de nouveau ses armes pour un dernier combat, signalant à la royauté enfin relevée et à la liberté à peine assise les dangers dont elles lui paraissent menacées l'une et l'autre, au nom de la religion, par la milice ultramontaine qui pense augmenter la gloire de Dieu en se chargeant elle-même de diriger et de discipliner les rois et les peuples. Maintenant le danger n'est pas de ce côté, et Montlosier ne songe qu'à prévenir l'écroulement de la monarchie.

Montlosier est plutôt un écrivain qu'un orateur. Il n'avait pas le don de l'improvisation, et quoique toujours prêt à parler il était rarement en mesure de faire un discours. C'est pour cela qu'il eut peu d'influence sur les délibérations de l'Assemblée, qu'il étonnait quelquefois par de brusques interruptions et d'éloquents boutades, mais qu'il ne pouvait ni enchaîner ni entraîner par le prestige et le mouvement continu de la parole. C'est ainsi qu'il jeta au milieu de la discussion sur les biens du clergé cette phrase qu'on n'a pas oubliée : « Vous

leur ôtez leur croix d'or, ils prendront une croix de bois : c'est la croix de bois qui a sauvé le monde, » et qu'il émut un moment les esprits sans parvenir à les maîtriser. Lorsqu'il entreprit de protéger l'intégrité du pouvoir royal, la tribune qu'il aborda le servit imparfaitement, il ne fut maître de sa force et de sa pensée qu'après en être descendu. On put lire alors dans les *Actes des Apôtres* ce qui aurait dû retentir dans l'enceinte législative, et on peut juger de la vigueur de son langage et de la noblesse de ses sentiments dans des passages tels que celui-ci : « Dans un grand empire il est constant que le roi, qu'on a très-bien appelé « la loi agissante, » doit être le centre de toutes les forces, et comme le pivot sur lequel doivent tourner tous les mouvements. Nulle puissance sans lui n'a le droit de disposer de la force publique, parce qu'au prince et à nul autre a été donné le pouvoir pour l'exécution de la loi, voilà la règle ; la loi, voilà son maître. Mais s'il ne respectait pas la loi ? s'il ne respectait pas la loi... Ah ! sans doute la loi le respecterait encore : mais elle irait redemander jusque sous les marches du trône le ministre prévaricateur qui n'aurait pas su désobéir lorsque l'honneur et le devoir lui commandaient la désobéissance. » Qu'on ajoute à ce mouvement et à ces fortes paroles, le geste, la voix, l'accent d'un Mirabeau, et qu'on se figure l'Assemblée sous l'impression d'un tel langage.

Plaçons dans la même bouche la péroraison qu'on va lire, et nous aurons encore l'éloquence qui émeut et qui entraîne : « Ah ! si la démocratie à laquelle nous tendons était le seul asile de la liberté, et que nous puissions y arriver sans un crime, je serais le premier à vous le conseiller ; et j'ai cette opinion du prince qui est à notre tête, que s'il ne fallait que ce nouveau sacrifice

au bonheur de son peuple, il le ferait; oui, il le ferait!... mais quand je considère votre luxe, votre corruption, vos arts, vos grandes villes, votre éloignement des mœurs antiques et patriarcales, et plus que tout vos vingt-quatre millions d'hommes; quand je considère que la liberté peut avoir autant d'énergie dans une monarchie que dans une république, lorsqu'elle est ménagée par une sage constitution; quand je considère enfin que ni vous ni moi ne sommes plus les maîtres du parti que nous avons à prendre puisque nous avons fait un serment, puisque nous avons fait le serment solennel de maintenir de tout notre pouvoir une constitution dont un des articles porte expressément « que le pouvoir exécutif suprême réside exclusivement dans les mains du monarque; » dès lors il n'est plus possible de délibérer. Il faut absolument que nous ayons une monarchie, ou que tout ce qui existe encore de bons Français aille mourir avec moi sous ses ruines. » Que de loyauté dans ces paroles, quelle sévérité et quelle chaleur! Et qu'il fait bon d'entendre ces mots d'antique probité : « Et que nous puissions y arriver sans un crime, » et encore : « Puisque nous avons fait un serment. » Vieilles et saines maximes qui imposent, même à la raison d'État, le frein salutaire de la loi morale!

Écoutons encore Montlosier, lorsque saisi de terreur et d'attendrissement à la vue des malheurs qui menacent la France et de l'abaissement de son roi, devenu plus sacré et plus cher à ses yeux par son infortune même et par sa résignation, et que désespérant de ramener les hommes qu'aveugle la passion, il a recours à Dieu, faisant de la tribune politique une chaire religieuse, et qu'il s'écrie avec l'onction d'un ministre de Dieu : « O Français de tous les pays, hommes des plaines

et des collines, des collines et des vallées, vous qui habitez au bord des eaux, vous qui demeurez dans des déserts ou sur la cime des montagnes, hommes de toutes les professions, de tous les lieux, de toutes les classes, réunissez-vous tous à moi, et demandons à grands cris un roi, un roi!... Et toi, souverain arbitre des destinées, Ciel, daigne abaisser sur nous tes regards! délivre-nous surtout de tous ces prophètes que tu sembles nous avoir envoyés dans ta colère. Ciel, donne-nous un roi, un roi vivant, qui aille et qui marche devant nous, ou plutôt rends-nous ce roi bon et humain, qui, le premier de tous les rois de la terre, s'est incarné pour ainsi dire avec son peuple; rends-nous le fils de Henri! plus malheureux et plus grand peut-être que son aïeul, il n'a pas renoncé comme lui au culte de ses pères, pour conserver sa couronne: il a fait à ses sujets le sacrifice de sa couronne même; il n'a pas seulement envoyé du pain à des rebelles, il en a distribué à ses propres assassins; rassasié d'opprobres, et toujours plus grand, les outrages, il les a combattus par des bienfaits, tous les attentats, il les a repoussés par sa bonté. Un mot de lui pouvait rallier auprès de lui des légions de serviteurs fidèles, il a préféré d'être seul avec sa vertu; et tandis que tout respirait la vengeance et le carnage, lui seul a été calme, lui seul a été bon, et sa bonté a déconcerté tous les crimes. Ciel, voilà le roi qu'ils nous ont ôté, voilà le roi que tu dois nous rendre. » Ce cri de détresse, cet appel à des cœurs qui ne veulent pas être touchés, cette prière fervente adressée à l'arbitre suprême des destinées humaines, expriment bien l'âme dévouée et chrétienne de Montlosier et retentissent comme le glas funèbre de la monarchie. Chose digne de remarque! Montlosier se souvient évidemment d'un passage célèbre de la *Mé-*

*nippée*¹, il s'en inspire, mais l'accent n'est plus le même, il a le ton de l'élegie dans la cause d'un roi, assis, il est vrai, sur le trône, mais sur un trône qui chancelle, tandis que le défenseur du Béarnais, qui lutte encore pour gagner sa couronne, a déjà l'accent du triomphe, et qu'au lieu de supplier il réclame avec autorité le droit du maître légitime de la France.

Il y a plaisir à entendre des hommes probes et convaincus exprimer avec force et mesure des opinions sincères. Il n'est pas nécessaire de partager toutes leurs idées pour louer en eux le talent et le caractère; pour-quoi faut-il qu'à côté de ces écrivains honorables l'esprit de licence et de dénigrement, la mauvaise foi, la calomnie, la cruauté, tout au moins celle de l'esprit, se soient donné carrière? Comment Rivarol, qui dans ses lettres à M. Necker avait si bien défini la morale, a-t-il autorisé et favorisé un tel débordement? La raillerie est de bonne guerre et non l'insulte, la gaieté est de mise, et si elle est franche elle peut adoucir et désarmer ceux-là même qu'elle déconcerte, mais la moquerie haineuse et méprisante ne fait qu'envenimer les querelles et transformer de simples dissidences en violente et irréconciliable animosité. Où pensiez-vous pousser Mirabeau quand vous disiez, si ce n'est vous c'est un des vôtres, à ce puissant athlète: « A la hauteur où vous êtes, vos ennemis même conviennent que le gibet est le seul genre d'élévation qui vous manque. » Ou encore: « Soyez tout d'une pièce dans ce manège où vous êtes entendu, et dans cette Grève où vous êtes attendu. » Et cependant, ô Rivarol!

¹ Voir, dans la *Ménippée*, le discours de Daubray: « Le Roi que nous demandons est déjà fait par la nature, etc. T. I, p. 177, édit. de Ratisbonne, 1711.

quand vous parliez ainsi, vous ou Peltier¹, qu'importe? le concours de cet homme pouvait seul procurer le salut de la royauté où tendaient vos vœux et vos efforts.

Vous aviez plus de chances de le convaincre et de l'amener à bien, lorsque vous disiez en si bons termes, si judicieusement à quelles conditions peut s'établir la liberté d'un peuple : « Tous les pays qui ont été libres jusqu'à ce moment, ont adopté pour base de leur liberté la division des pouvoirs. Cette distribution assurant à la volonté générale toute son influence, à la force publique le développement libre de toute son action, et à l'opinion toute son indépendance, il résulte de cette harmonie un accord de libertés, qui, modelé sur la nature, modifie l'un par l'autre les passions, la force et la raison, et compose du tout la vitalité sociale. » Vous aviez encore raison lorsque vous ajoutiez : « Donner aux hommes des lois fondées sur leurs affections, leurs passions, et ne point les traiter comme des unités numériques, tel est le grand art des législateurs : c'était là le but des Lally, des Mounier et des Bergasse ; des factieux ont traité leurs raisonnements, leurs projets de manœuvres ambitieuses ; mais il est plus aisé de brûler que de répondre, et leurs principes n'ont pas encore été réfutés. » Sans doute, mais ces principes qui demeurent vrais voulaient être défendus avec convenance, avec mesure, avec dignité, par les seules armes du raisonnement : quelques-uns de vos auxiliaires ont ainsi combattu, et nous leur avons rendu justice, ce qui nous assure le droit de blâmer sévèrement les autres, qui, sous la même bannière, n'ont pas suivi l'exemple qui leur était donné.

¹ Peltier, dont le nom est resté dans l'ombre, est le vrai fondateur des *Actes des Apôtres*. Il y mit, à forte dose, le fiel et le venin.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

La Terreur. — Écrivains morts sur l'échafaud ou emprisonnés. — Les poètes.
— Roucher. — André Chénier. — Fabre d'Églantine. — Inimitié de Fabre
contre Collin d'Harleville. — Contraste entre ces deux poètes. — Florian.
— Chamfort.

Le mouvement de réforme qui en 89 emportait toutes les âmes ne s'arrêta point, on ne le sait que trop, dans la liberté; il la traversa pour arriver par l'anarchie à une dictature dont le souvenir nous glace encore d'épouvante. Nous n'avons pas à rechercher ici quelles causes amenèrent cette terrible crise, quels hommes furent coupables et à quel point, mais comment méconnaître au-dessus des passions humaines qui luttent dans une effroyable mêlée la main de Celui qui châtie rudement les nations quand elles repoussent ses avances? Jamais occasion plus belle de s'affranchir et de faire régner l'ordre avec la liberté n'avait été offerte à un peuple par la Providence; il suffisait d'entrer avec courage dans les voies qu'elle ouvrait et de s'y maintenir avec prudence; mais l'ardeur sans règle devint bientôt une fièvre et la fièvre une frénésie; ce fut entre les partis comme une émulation pour employer la force sans raison et pour laisser la raison sans force; on ne sut ni attaquer avec loyauté, ni résister avec courage, ni céder avec dignité; chaque parti s'em-

pressa d'avoir des torts comme pour donner des armes aux partis contraires, et les partis irrités de leurs propres fautes, et voulant les couvrir par la violence au lieu de les réparer, ne furent tantôt plus que des factions. Or si les partis, même les plus modérés, sont déjà trop enclins à croire que tout ce qui les sert leur est permis, les factions vont plus loin, elles se glorifient de leurs excès, elles n'effacent pas la notion du juste et de l'injuste, elles font pis, elles la renversent, elles érigent le crime en vertu, et dans leur morale la vertu devient crime. Cela est vrai de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les causes. Il y a là un terrible mystère qu'on n'ose pas sonder, car à travers ces tempêtes où les passions humaines forment des courants que rien n'arrête et que nul bras de chair ne peut diriger, il paraît bien que l'humanité marche et qu'une œuvre divine s'accomplit. Les hommes souffrent, ils sont punis, et après tout la condition générale des sociétés s'améliore. Est-ce une raison pour glorifier les instruments aveugles, les agents pervers, toutes ces âmes tragiques, comme disait Malherbe, que la fureur enivre ou qu'endurcit l'orgueil, et pour voir des bienfaiteurs où la religion reconnaît des fléaux, et des héros de vertu où la conscience nous montre des coupables?

Nous n'avons pas à agiter ces grands problèmes, nous nous contentons de ne pas donner accès et crédit aux doctrines qui fermeraient notre cœur à la pitié, qui corrompraient dans notre âme le sentiment de la beauté, et qui fausseraient dans notre raison la notion du juste et de l'honnête. Notre rôle, dans l'histoire littéraire, consiste surtout à signaler, parmi les manifestations de la pensée, les traits les plus brillants, à recueillir le bien, à noter le mal, à caractériser les hommes et leurs

œuvres, enfin à tirer de nos études quelques leçons de goût et de morale. Pourquoi aussi, lorsque l'occasion s'en présente, la pitié ne viendrait-elle pas se joindre à l'admiration, et ajouter l'attendrissement à l'estime qu'inspirent le talent et la vertu? Les hommes qui tombent avant le temps sous le fer, retranchés de la vie par le crime ou l'erreur des contemporains, ne méritent-ils pas que la postérité leur compte par surcroît ce qu'ils auraient pu faire?

Le 7 thermidor 1794, au moment où se formait l'orage qui devait éclater deux jours après et renverser Robespierre, une charrette chargée de condamnés quittait lentement la Conciergerie, et sur un de ses bancs le sort, par une dernière faveur en ce moment sinistre, avait placé côte à côte deux hommes, l'un déjà mûr, l'autre jeune encore, tous deux célèbres, tous deux poètes, tous deux amis de la liberté qu'ils avaient voulu établir et dont ils étaient dignes, car ils la voulaient fondée sur la justice et dans la mesure convenable à nos mœurs, Roucher et André Chénier, qui purent du moins, sur le fatal tombereau qui les conduisait au supplice, échanger quelques mots d'amitié et de poésie. La mort qui les a réunis ne les a pas égalés. Roucher demeure bien inférieur au vrai poète, « au jeune cygne, » comme l'a dit M. Delatouche ¹, « qui périt, » à côté de lui, « étouffé par la main sanglante des révolutions. » Aussi n'avons-nous pas l'intention de le remettre sur le piédestal où l'avait porté un caprice éphémère de l'opinion, et peut-être aurions-nous négligé de rappeler ses titres si nous n'avions pas à protester contre une cruauté posthume de la critique dont La Harpe s'est rendu coupable envers l'auteur du poème des *Mois*.

¹ Notice sur A. Chénier.

Cinq années s'étaient écoulées depuis la mort de Roucher, et son poëme longtemps auparavant avait commencé d'expier dans un abandon presque complet l'excès de faveur dont il avait joui par anticipation. En effet, le discredit de cette œuvre, qui pourtant n'est pas sans beautés¹, remontait, comme autrefois celui de Chapelain, au jour même de la publicité. C'était, avait dit Rivarol, le grand naufrage du siècle. Le vaisseau avait sombré, non qu'il manquât de voiles de pourpre et d'antennes d'or, mais faute d'agencement et de proportion. Tout était donc consommé, mais La Harpe avait sur le cœur la fidélité de Roucher aux principes que pour sa part il avait outrés et désertés, et il lui gardait rancune d'avoir trop souvent laissé, en dépit de Malherbe, « le vers enjamber sur le vers, » et, crime non moins grave, d'avoir coupé inégalement bon nombre d'alexandrins. Pour tout autre, ces délits d'enjambement et de césure auraient été effacés, mais La Harpe, qui avait quelques grandes parties du génie critique, n'était pas exempt de pédantisme; or tout pédant est

¹ Témoin, sans parler d'autres descriptions également poétiques, ces vers sur les glaciers des Alpes :

Là, pressant sous ses pieds les nuages humides,
 Il (l'hiver) hérissé les monts de hautes pyramides
 Dont le bleuâtre éclat, au soleil s'enflammant,
 Change ces pics glacés en rocs de diamant.
 Là, viennent expirer tous les feux du solstice.
 En vain l'astro du jour embrassant l'écrevisse,
 D'un déluge de flamme assiége ces déserts;
 La masse inébranlable insulte au roi des airs.
 Mais trop souvent la neige, arrachée à leur cime,
 Roule en bloc bondissant, court d'abîme en abîme,
 Gronde comme un tonnerre, et, grossissant toujours,
 A travers les rochers, fracassés dans son cours,
 Tombe dans les vallons, s'y brise, et des campagnes
 Remonte en brume épaisse au sommet des montagnes

cruel par vanité ; il a je ne sais quel besoin d'humilier en corrigeant, et de châtier partout et toujours avec arrogance et les péchés d'ignorance et ce qu'il appelle les injures faites au goût. Au nom du goût, La Harpe oublia la décence, et il eut le triste courage d'outrager longuement ¹, devant un cercle de lettrés, la mémoire de l'homme de bien dont le souvenir rappelle de bonnes actions, des écrits courageux, quelques beaux vers et une mort héroïque. Comment La Harpe n'avait-il pas été désarmé par ces vers si touchants écrits par Roucher la veille de sa mort, et qu'il envoyait de Saint-Lazare, avec son portrait, à une épouse, à une fille, à un fils qui ne devaient plus le revoir :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud, et je pensais à vous.

Certes Roucher était digne de mourir à côté d'André Chénier.

La seconde victime tombée en même temps sur le même échafaud, André Chénier, avait pris aussi ses libertés d'enjambement et de césure, mais il a échappé à la férule de notre Aristarque qui les ignorait ou qui a dédaigné d'en parler, et lorsque ses vers, longtemps ensevelis, parurent trente ans après en pleine lumière, ils trouvèrent des juges mieux préparés à en goûter la nouveauté hardie et la grâce antique. Nous aurons plus tard, dans le cours de cette histoire, à caractériser le génie poétique d'André Chénier, et à constater l'influence considérable de ses œuvres dans le mouvement

¹ La critique du poëme des *Mois*, lue d'abord au Lycée, et imprimée ensuite dans le *Cours de littérature*, remplit plus de cent pages in-8°.

de régénération poétique qui a honoré les premières années de la Restauration. Au point où nous sommes, nous avons seulement à prendre les traits saillants qui le rattachent comme poète et comme publiciste à l'époque révolutionnaire. En cette première rencontre, il prend déjà une belle place qui doit s'élever et s'agrandir encore.

Au moment où s'assemblèrent les États généraux, André Chénier, qui avait débuté dans la carrière des armes dont il s'était vite dégoûté, était engagé dans la diplomatie sous le comte de la Luzerne en Angleterre, où les ennuis d'un emploi subalterne commençaient à lui peser. Il rompit brusquement ces entraves, et plein d'espoir et de nobles sentiments, il vint se jeter dans la mêlée à côté des modérés qui prétendaient avoir raison des abus de la monarchie et maintenir le trône. Il tint d'une main ferme le drapeau qu'il avait pris d'abord, et il ne le quitta point. Sa passion est la haine de l'arbitraire et du pouvoir absolu ; il veut dans sa candeur de jeune homme n'obéir qu'à la loi, et que la loi soit juste. Il crut à l'avènement de la liberté telle qu'il la souhaitait, lorsque le Tiers État eut contraint par le serment du Jeu de Paume la royauté à céder et les autres Ordres à fléchir devant le vœu populaire, et il s'écria :

O raison ! divine puissance !

Ton souffle impérieux dans le même sentier

Les précipite tous. Je vois le fleuve entier

Rouler en paix son onde immense,

Et dans ce lit commun tous ces faibles ruisseaux

Perdre à jamais et leurs noms et leurs eaux.

O France ! sois heureuse entre toutes les mères !

Mais il vit dès lors à quelles conditions ce vœu pouvait s'accomplir. Il ne suffit pas à la nation d'avoir vaincu, il faut modérer la victoire et la régler pour la rendre féconde. Chénier appelle d'abord la poésie à son aide, et

sur la lyre qu'il essaie de monter au ton de Pindare et d'Horace il célèbre le triomphe en donnant des conseils. Et d'abord la muse va retrouver l'inspiration, grâce à la liberté :

La liberté

Pour dissoudre en secret nos entraves pesantes

Arme ton fraternel secours.

C'est de tes lèvres séduisantes

Qu'invisible elle vole, et par d'heureux détours

Trompe les noirs verrous, les fortes citadelles,

Et les mobiles ponts qui défendent les tours,

Et les nocturnes sentinelles.

On reconnaît déjà le disciple de Rome et d'Athènes qui « sur des pensers nouveaux » est appelé à faire tant « de vers antiques¹ ». Comme La Fontaine, il imite librement² et avec originalité. Ce qu'Horace a dit de l'or³, il le dit de la liberté, et sans perdre des yeux son modèle il ne le copie point, il s'en inspire.

Au reste, ce dithyrambe sur le serment du Jeu de Paume, œuvre souvent rocailleuse, parfois étincelante, mais plus durement martelée que fortement inspirée, qui a de Pindare la longueur des strophes et non le courant large et impétueux, nous intéresse moins par la poésie que par l'expression des sentiments du citoyen. On y voit en traits énergiques et la pensée qui le pousse en avant et celle qui, en l'arrêtant bientôt, doit le placer pour y être broyé sous les roues du char qui ne s'arrêtera point. La

¹ Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Vers d'André Chénier, poème de *l'Invention*, 184. Ainsi le poète donnait le précepte et prêchait d'exemple.

² Mon imitation n'est pas un esclavage.

LA FONTAINE, *épître* à HUET.

³ Aurum per medios ire satellites

Et perrumpere amat saxa, potentius

lectu fulmineo.

HORACE, liv. III, od. 16.

pensée qui le pousse, généreuse pensée de délivrance, lui fait dire au souvenir de la Bastille détruite :

La terre tressaillit. Elle quitta son deuil.
Le genre humain d'espérance et d'orgueil
Sourit. Les noirs donjons s'ébranlèrent d'eux-mêmes.
Jusque sur leurs trônes lointains
Les tyrans ébranlés, en hâte à leurs fronts blêmes,
Pour retenir leurs tremblants diadèmes,
Portèrent leurs royales mains.

Et c'est inspiré du même sentiment qu'il ajoute :

Rois ! colosses d'orgueil, en délices noyés,
Ouvrez les yeux, hâtez-vous. Vous voyez
Quel tourbillon divin de vengeances prochaines
S'avance vers vous. Croyez-moi,
Prévenez l'ouragan et vos chutes certaines.
Aux nations déguisez mieux vos chaînes ;
Allégez-leur le poids d'un roi.
Effacez de leur sein les livides blessures,
Traces de vos pieds oppresseurs.
Le Ciel parle dans leurs murmures.

Quelle énergie tourmentée et quel relief dans cet âpre langage ! Il n'y en a pas moins dans cette apostrophe aux mêmes princes du dehors qui avaient trouvé des complices et des instigateurs nés en France : Tremblez, leur dit-il, « tremblez, si votre sceptre ose frapper les lois. »

La sainte liberté, fille du sol français,
Pour venger l'homme et punir les forfaits
Va parcourir la terre en arbitre suprême.
Tremblez, ses yeux lancent l'éclair,
Il faudra comparaître et répondre vous-même,
Nus, sans flatteurs, sans cour, sans diadème,
Sans gardes hérissés de fer.
La nécessité traîne, inflexible et puissante,
A ce tribunal souverain,
Votre majesté chancelante :
Là, seront recueillis les pleurs du genre humain ;
Là, juge incorruptible, et la main sur sa foudre,
Elle entendra le peuple, et les sceptres d'airain
Disparaîtront, réduits en poudre.

André Chénier aurait porté la guerre chez les Rois coalisés, et il aurait au besoin aidé son plus jeune frère, Marie-Joseph, à composer le *Chant du départ*. On voit jusqu'où il pouvait aller, mais ce qui devait l'arrêter, c'était la nécessité de combattre à l'intérieur deux partis extrêmes, « contraires, mais pareils » :

Dans un égal abîme une égale démente
De tous deux entraîne les pas,

disait-il avec raison. C'était encore le déchainement des passions envenimées par d'abominables écrits :

La pensée est livrée à leurs lâches tortures.
Partout cherchant des trahisons,
A nos soupçons jaloux, aux haines, aux parjures
Ils vont forgeant d'exécrables pâtures.

C'est enfin la foule affranchie devenant à son tour oppressive. Nul, en effet, n'avait été de force à faire réussir le conseil qu'il donnait à l'Assemblée nationale. Mais quel bras serait assez fort, quelle voix assez puissante pour contenir la multitude dans ses premiers transports? En vain Chénier avait-il dit :

Vers les lois, le devoir et l'ordre et l'équité,
Guidez, hélas ! sa jeune liberté.
Gardez que nul remords n'en attriste la fête.
Repoussant d'antiques affronts,
Qu'il brise pour jamais, dans sa noble conquête,
Le joug honteux qui pesait sur sa tête
Sans le poser sur d'autres fronts.

Ce nouveau joug, André Chénier ne voulut pas le subir.

Cette résistance lui coûta la liberté et la vie, elle assure en retour l'honneur de son nom. Nous allons demander à quelques-uns de ses écrits en prose sa véritable pensée. Nous le trouverons comme partout éloquent et sincère, et ce qui est digne de remarque, son amour pour la liberté s'affermir de sa haine contre la

licence. Personne ne représente mieux que lui l'invincible répugnance qu'inspire aux âmes bien nées la force séparée de la justice. Il résiste à l'oppression de quelque côté qu'elle vienne, il la reconnaît sous quelque forme qu'elle se présente, il est infatigable à réclamer de tous l'accomplissement du devoir. Rien alors n'était plus nécessaire dans le péril commun, et rien aussi n'était plus difficile dans l'agitation des partis. C'était trop d'ambition, et Chénier n'en avait point d'autre. Témoin ce portrait dont il a pris l'idée sur lui-même : « L'homme vertueux et libre, le vrai citoyen ne dit que la vérité, la dit toujours, la dit tout entière. Dédaignant la popularité d'un jour, n'aspirant à se rendre considérable aux yeux des hommes que par son invincible fermeté à soutenir ce qui est bon et juste, il hait, il poursuit la tyrannie partout où elle se trouve; il ne veut de maître que la volonté nationale connue et rédigée en loi; il veut lui obéir, et que tous obéissent comme lui; il ne feint pas de prendre pour la nation quelques centaines de vagabonds oisifs; il n'excusera pas sans cesse avec une respectueuse terreur le patriotisme égaré de mesdames de la Halle; il ne veut pas plus de leurs privilèges que de ceux des femmes de cour. Il ne le dissimule pas; il ne sait pas plus ramper dans les rues que dans les antichambres. » Penser ainsi et s'en faire gloire, c'était appeler sur soi la colère des partis, pour se trouver sans défense au moment du danger. Aussi ce qui nous étonne, ce n'est pas que Chénier ait péri, c'est qu'il n'ait pas péri plus tôt. Fier comme il l'était, amer et provoquant, heureux de blesser ses ennemis, et aimant à les blesser dans leur vanité, on peut dire qu'il jouait avec la mort, et qu'il la défiait à plaisir : « N'est-ce pas, disait-il, un noble et vertueux plaisir pour un homme de bien de

poursuivre, par des vérités mâles et courageuses, le triomphe de ces conquérants iniques; de justifier leur conscience en leur apprenant tout le mépris qu'on a pour eux; de braver enfin, avec quelque danger peut-être, ceux qui peuvent braver impunément la justice et l'honnêteté! »

Chénier savait donc ce qu'il faisait et ce qu'il risquait en prenant le poste qu'il n'a point quitté; il n'ignorait pas que la modération courageuse et l'esprit de justice avaient pour vaincre moins de ressources que la violence des factieux. Dans les temps de trouble, les scrupules de la conscience soulèvent des obstacles que la passion ne connaît pas, et c'est pour cela que les honnêtes gens, même les plus intrépides, se trouvent trop faibles pour lutter contre ceux qui osent violer ouvertement les lois de l'humanité. Chénier a donné lui-même les raisons de cette infériorité dans une page qui mérite d'être citée pour les vérités qu'elle exprime, et comme témoignage de talent et de sagacité: « Nos adversaires, dit-il, ne voyant rien que le but de leur ambition, ne ménagent rien pour y parvenir; toute arme, tout moyen leur est bon, pourvu que les obstacles soient levés. Ils savent d'ailleurs qu'ils n'ont qu'un moment, et que s'ils laissent aux humeurs populaires le temps de s'apaiser, ils sont perdus. Ainsi, tout yeux, tout oreilles, hardis, entreprenants, avertis à temps, préparés à tout, ils pressent, ils reculent, ils s'élancent à propos; ils se tiennent, ils se partagent; leur doctrine est versatile, parce qu'il faut suivre les circonstances, et qu'avec un peu d'effronterie les mêmes mots s'adaptent facilement à des choses diverses; ils saisissent l'occasion, ils la font naître, et finissent quelquefois par être vainqueurs, quittes ensuite, lorsque l'effervescence est calmée, mais

que le mal est fait, à retomber dans un précipice aussi profond que leur élévation avait été effrayante et rapide ; tandis que souvent les fidèles sectateurs de la vérité et de la vertu, craignant de les compromettre elles-mêmes par tout ce qui pourrait ressembler à des moyens indignes d'elles ; ennemis de tout ce qui pourrait avoir l'air de violence ; se reposant sur la bonté de leur cause ; espérant trop des hommes, parce qu'ils savent que, tôt ou tard, ils reviennent à la raison ; espérant trop du temps, parce qu'ils savent que, tôt ou tard, il leur fait justice, perdent les moments favorables, laissent dégénérer leur prudence en timidité, se découragent, composent avec l'avenir, et, enveloppés de leur conscience, finissent par s'endormir dans une bonne volonté immobile et dans une sorte d'innocence léthargique. »

L'innocence de Chénier se garda bien de tourner à la léthargie, elle s'anima d'un zèle qui alla jusqu'à la témérité pour la défense de la liberté et des lois ; il multiplia les brochures agressives et les articles véhéments contre les ennemis de la constitution, contre tous les agitateurs progressifs ou rétrogrades. Il se contentait, pour la royauté qu'il voulait maintenir, de la part qui lui avait été faite, et pour la liberté qu'il voulait assurer, de ses conquêtes récentes, excessives déjà pour les uns, insuffisantes encore pour les autres, et ne pouvant convaincre ni ceux qui voulaient rebrousser chemin, ni ceux qui marchaient toujours en avant, il s'irritait sans se décourager, et, comme il arrive souvent quand la lumière devient feu dans une âme, même naturellement tempérée, il prêchait la modération avec emportement. Il attaqua surtout ces sociétés populaires « où, disait-il, un petit nombre de Français paraissent un grand nombre, parce qu'ils sont réunis et qu'ils crient. » Et il ajou-

tait : « Je tâcherai, autant qu'il sera en moi, de venger la justice, l'humanité, l'honnêteté publique des outrages journaliers qu'elles reçoivent de cet abominable amas de brouillons qui vivent de la liberté, comme les chenilles vivent des arbres fruitiers qu'elles tuent. » Dans son ardente polémique contre les clubs qu'il accusait d'entraver et de supplanter le gouvernement, qui de son côté ne sachant que faire, n'était pas fâché de paraître empêché, André Chénier, qui gourmandait en même temps et les empiétements des Jacobins et l'inertie du pouvoir, heurta son propre frère plus jeune que lui, plus ardent et non moins sincère dans son patriotisme, et cette rencontre d'un honnête homme qu'il connaissait aurait dû lui prouver qu'il n'y avait pas seulement des ambitieux et des brouillons dans les sociétés populaires. Mais si l'on faisait de telles distinctions on aurait moins sujet de s'indigner, on exhalerait de moins belles injures, on lancerait des apostrophes moins foudroyantes.

Chénier est mieux inspiré, il est irréprochable lorsque prenant à partie non pas les opinions sincères qui s'exaltent et qu'on égare, mais les desseins pervers de démagogues avérés et décriés, il proteste au nom de la morale, de la pudeur outragées. Ainsi lorsqu'un Collot d'Herbois préparait une ovation en l'honneur de ces soldats suisses du régiment de Châteaueux, coupables de meurtre, de pillage et de rébellion, et que dans le programme de la fête on annonçait que les statues des rois seraient voilées, Chénier s'écrie : « Si, en effet, cette misérable orgie a lieu, ce ne sont pas les images des despotes qui doivent être couvertes d'un crêpe funèbre, mais bien le visage de tous les hommes de bien, de tous les Français soumis aux lois, insultés par les succès de soldats qui s'arment contre les décrets, et pillent leur

caisse militaire; c'est à toute la jeunesse du royaume, à toutes les gardes nationales de prendre les couleurs de deuil, lorsque l'assassinat de leurs frères est parmi nous un titre de gloire pour des étrangers. Ce sont les yeux de l'armée qu'il faut voiler pour qu'elle ne voie point quel prix obtiennent l'indiscipline et la révolte. C'est le livre de la Loi qu'il faut couvrir, lorsque ceux qui en ont déchiré les pages à coups de fusil reçoivent des honneurs civiques. » Voilà du vrai courage et de l'éloquence !

Lorsque cette insolente parade, organisée par un histrion, rarement applaudi comme acteur, toujours sifflé comme auteur, mais qui réussissait mieux sur ses tréteaux politiques, grâce au volume de sa voix et à son aplomb de théâtre, eut affligé les regards des gens de bien, André Chénier se souvint d'Archiloque, il s'arma de l'iambe vengeur, et dans un transport de dédain amer et de sublime ironie, il écrivit et publia la terrible satire que tout le monde connaît :

Salut, divin triomphe ! entre dans nos murailles ;
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
De tant de Français massacrés.

Malgré les témérités de ses vers et de sa prose, Chénier, dont on respectait le courage, put encore offrir sa plume et sa parole à Louis XVI déjà déchu et qu'attendait l'échafaud ; il voulait, en ami véritable de la liberté, préserver cette tête que le fanatisme et la peur jetèrent comme un défi aux rois de l'Europe, sans songer que dans l'ordre politique on a tort de croire que les morts ne reviennent pas. Il est plus vrai de dire que le sang injustement versé ne se tarit point, qu'il crie toujours contre ceux qui l'ont répandu, et longtemps contre la cause qu'on pré-

tendait servir en le répandant. Les efforts de Chénier, pour avoir été stériles, n'en sont pas moins honorables. Vaincu dans cette lutte il était au nombre des coupables : comment ne pas périr à son tour ? et cependant il faillit échapper. Il avait consenti à se taire et à ne se pas montrer. Le malheur voulut qu'un agent subalterne, sans le connaître, et sans mandat d'arrêt, mit par hasard la main sur lui, et ce fut, à vrai dire, le caprice aveugle d'une brute qui éteignit un des plus beaux génies de la France. Faut-il ajouter que l'imprudente tendresse d'un père consumma le mal en hâtant l'heure du jugement. Deux jours de plus, deux jours d'attente, et Chénier vivait ! et tout ce que cette âme noble et délicate, éprise de l'antique beauté, amoureuse de l'art, contenait de trésors de poésie aurait pu s'épancher en vers harmonieux : Théocrite, Simonide, Properce et Tibulle, Lucrèce peut-être auraient eu parmi nous un rival « sur des pensers nouveaux faisant des vers antiques. » Comment se consoler d'une telle perte, et ne pas maudire, en y songeant, cette frénésie qui peut faire, entre les hommes, d'un dissentiment en matière politique un crime capital ?

Dans sa prison, dont la porte ne devait s'ouvrir et lui livrer passage que pour le conduire à l'échafaud, André Chénier fut visité par la muse, qui tour à tour aigrit et calma ses douleurs. Tantôt l'indignation gonflait sa poitrine jusqu'à la fureur, qu'il exhalait en iambes vengeurs, tantôt l'attendrissement tirait de son cœur les plus harmonieux soupirs ; rien n'est plus terrible que ses menaces, rien de plus touchant que ses plaintes. Il tient à la vie qui va lui échapper : il a tant de crimes à flétrir, il peut encore goûter tant de voluptés, il peut accomplir tant de belles œuvres !

Est-ce bien le moment de mourir ? Justice, vérité, s'écrie-t-il,

Sauvez-moi, conservez un bras
 Qui lance votre foudre, un amant qui vous venge.
 Mourir sans vider mon carquois !
 Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
 Ces bourreaux barbouilleurs de lois,
 Ces tyrans effrontés de la France asservie,
 Égorgée ! O mon cher trésor,
 O ma plume ! fiel, bile, horreur, Dieux de ma vie !
 Par vous seul je respire encor.

Chénier se trompait ; s'il n'avait pas eu d'autres dieux aurait-il écrit de la même plume, exhalé du même cœur ces autres vers, tels que ni Simonide, ni Tibulle n'en ont jamais soupiré d'aussi doux et d'aussi pénétrants ? Il faut au moins en citer quelques-uns : c'est la jeune captive qui parle :

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !
 Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
 J'ai passé les premiers à peine ;
 Au banquet de la vie à peine commencé,
 Un instant seulement mes lèvres ont pressé
 La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
 Et comme le soleil, de saison en saison,
 Je veux achever mon année ;
 Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
 Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
 Je veux achever ma journée.

O mort ! tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi ;
 Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
 Le pâle désespoir dévore ;
 Pour moi Palès encore a des asiles verts,
 Les Amours des baisers, les Muses des concerts ;
 Je ne veux pas mourir encore.

Pas plus que mademoiselle de Coigny, André Chénier n'aurait voulu mourir, mais il sut mourir avec fermeté,

et quitter sans vaine ostentation de courage ce qu'il avait tant de raison de regretter. On sent qu'il était déjà résigné, lorsqu'à la veille du jour fatal il écrivait ces derniers vers :

Peut-être avant que l'heure en cercle promenée
 Ait posé sur l'émail brillant,
 Dans les soixante pas où sa route est bornée,
 Son pied sonore et vigilant,
 Le sommeil du tombeau pressera ma paupière !
 Avant que de ses deux moitiés
 Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
 Peut-être en ces murs effrayés
 Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
 Escorté d'infâmes soldats,
 Remplira de mon nom ces longs corridors sombres....

Hélas ! ce nom si doux à notre oreille, si douloureux à notre âme, prononcé par une voix sinistre, retentit dans cette caverne, et la France perdit avant le temps un poète inspiré, dont les leçons et les exemples auraient contenu peut-être et certainement compensé la brillante et stérile fécondité de tant de versificateurs plus ou moins habiles, qu'on entendra, qu'on écouterait même, faute de mieux, pendant le long silence de la vraie poésie.

La terreur éteignit d'autres voix moins pures que celle de Chénier. Ici nous évoquons à regret, mais nous ne saurions passer sous silence un homme qui se fit applaudir après Molière sur la scène comique, mais auquel manquait, comme sa vie et sa mort même l'ont prouvé, cette droiture de cœur qui seule est le vrai titre de celui qui veut censurer utilement et avec autorité les vices et les travers du siècle. Fabre, qui prit le surnom d'Églantine en souvenir de ses premiers succès aux Jeux floraux de Toulouse, monta d'abord sur le théâtre comme acteur, et s'y produisit ensuite comme poète.

Peintre et musicien, il réussit en outre dans le monde par les agréments de sa personne et de son esprit, et surtout par cette assurance qui rend contagieuse la bonne opinion qu'on a de soi-même. L'étude lui fit défaut aussi bien que l'éducation morale, et ce fut pour cela qu'il ne put jamais être un bon écrivain, ni un honnête homme. Il ne s'en attribua pas moins ce double mérite qu'il n'avait pas ; il lui suffit pour en demeurer convaincu de manquer du goût qui l'aurait éclairé sur les vices de son style, et du sens moral qui lui aurait appris qu'il ne suffit pas pour être vertueux de parler avec emphase de la vertu. Sur ces points Rousseau, qu'il prit pour guide, s'est moins trompé que lui, puisqu'il eut assez de génie pour devenir un écrivain supérieur et assez d'amour du bien pour persuader aux autres comme à lui-même qu'il était véritablement un apôtre de la vérité et de la justice. Le maître comme le disciple furent aveuglés par l'orgueil si habile, comme dit Pascal, « à nous crever agréablement les yeux. »

Rousseau, qui se croyait un modèle de vertu parce qu'il rompait en visière avec le genre humain, avait dans sa *Lettre sur les spectacles* pris parti pour Alceste contre Molière ; il avait accusé notre grand comique d'avoir jeté le ridicule sur la vertu même en peignant les travers d'un honnête homme, et encouragé l'égoïsme en donnant le beau rôle à l'indulgence de Philinte. Rousseau n'avait pas pénétré la pensée profonde de Molière, qui n'a ni insulté Alceste, ni préconisé Philinte, mais qui a opposé dans le commerce de la vie l'honnête homme indulgent à l'honnête homme intraitable, et montré à l'aide de ce contraste ce qu'il convient d'accorder au monde pour y vivre. Ici la vertu n'est pas en cause, mais le savoir-vivre, et Molière, qui connaissait les

règles de son art, se serait bien gardé de faire d'un sage ou d'un saint un personnage de comédie. La querelle faite à Molière par Rousseau et par Fabre prouve seulement qu'ils ont tous deux parlé de la vertu sans savoir quelle en est l'essence.

Quoi qu'il en soit, la *Lettre sur les spectacles* n'en est pas moins une œuvre de haute éloquence, et le Philinte de Fabre, qui en est sorti, une comédie d'un intérêt puissant. Philinte, tel que Molière l'a représenté, n'est pas un égoïste dans le mauvais sens du mot, et moins encore l'Égoïste comme Fabre l'a voulu : mais accordons à Fabre que Philinte s'est dépravé, car il lui fait dire par Alceste : « et je vous ai connu bien meilleur que vous n'êtes, » et que placé, comme tout homme venu en ce monde, sur la pente de l'égoïsme il a glissé jusqu'en bas, alors nous n'aurons que des éloges à donner à la vérité du caractère qu'il a tracé. Permettons encore à Fabre d'élever Alceste comme il a rabaissé Philinte, et ne lui demandons compte que du parti qu'il a su tirer du contraste de ces deux caractères ainsi modifiés. Pour Éliante, devenue femme de Philinte, et au fidèle Dubois, toujours au service d'Alceste, aucun trait de leur physionomie n'a changé, et nous n'avons pas à nous en plaindre. On a beaucoup loué, et jamais trop loué, la structure et la conduite du Philinte. Il faut dire sans hésitation qu'aucune de nos comédies n'est mieux constituée : nulle part l'action ne marche avec plus de simplicité, nulle part les événements ne se lient plus étroitement et ne naissent plus naturellement du caractère des personnages. C'est bien l'égoïsme de Philinte qui noue le drame, et le dévouement d'Alceste qui le dénoue, ni Alceste ni Philinte ne disent un mot, ne prennent une résolution qui ne soient conformes à leur nature ; là point de ressorts

forcés, ni de coups de théâtre frappés aux dépens de la vraisemblance. Toute cette machine dramatique est bien un corps organisé qui se développe et se meut par le jeu régulier d'une force intérieure. Est-ce donc un chef-d'œuvre? Hélas! non. Car ce tableau de mœurs peintes avec tant de vérité n'égaie pas le spectateur: c'est une comédie où l'on ne rit point; or le rire n'est point trompeur, quoi qu'en disent les gens tristes. C'est une si bonne chose pour la santé, et un si grand remède contre ces maladies de l'âme qu'on appelle l'ennui et l'envie! Je parle du rire franc et épanoui qui dilate la poitrine, et non de ce rire amer qui plisse les lèvres, ou de ce ricanement qui n'est qu'une secousse convulsive des nerfs et des muscles. Le Philinte a encore un bien autre défaut. Il est mal écrit, et à tel point qu'il est difficile de comprendre comment un si mauvais langage peut s'allier à une pensée souvent juste et forte, et à une rare puissance de combinaison.

La Harpe a relevé quelques-unes des fautes de ce style étrange, et contre son habitude, il n'a pas été trop sévère. Il cite un passage où l'obscurité va jusqu'au galimatias, et l'impropriété des termes jusqu'à la barbarie¹. Je veux en apporter un autre exemple, pris également dans le rôle de Philinte :

Monsieur, sans me mêler de fait et d'entretien
 Au péril qui ne doit me regarder en rien;
 Je vous observerai qu'un homme raisonnable
 D'une honteuse affaire et fort désagréable,
 Ne doit pas épouser les soins infructueux,
 Et vous voyez déjà cet ami vertueux,

¹ Voici ce morceau vraiment curieux :

Vous voulez le rebours de tout ce qu'on évite.

Ici l'auteur dit *le rebours* de ce qu'il veut dire, car Philinte qu'il fait parler ainsi, veut reprocher à Alceste de faire précisé-

D'abord impatient jusqu'à l'étourderie,
 Par ce premier aspect d'une friponnerie,
 Qui, grâce aux secours de la réflexion,
 Vous éconduit lui-même en cette occasion.

Il est difficile d'être plus diffus et plus incorrect; c'est l'habitude de Philinte, qui essaie toujours de pallier la bassesse de ses sentiments, et qui cherche vainement à couvrir ses lâches sophismes d'un vernis de politesse. Alceste et Éliante, qui pensent mieux, parlent aussi moins mal, et rencontrent quelques traits heureux de force et de sensibilité. C'est ainsi qu'Alceste dira à propos d'un procès où il s'est engagé pour autrui, par esprit de justice, et qui a soulevé autour de lui, pour un mince intérêt, les plus mauvaises passions :

L'enfer est déchaîné pour un arpent de terre.

Il dira encore avec énergie, et non sans poésie, à l'égoïste dont les principes découragent la bienfaisance :

Vous clouez le bienfait aux mains du bienfaiteur.

Et La Harpe, à notre avis, aura tort de l'en blâmer. Alceste a encore un mot d'une grande beauté lorsque, s'adressant à Philinte, que son malheur accable et qu'il va tirer d'affaire, il s'écrie :

Quand vous serez heureux, vous saurez ma pensée.

ment le contraire de ce que font les autres hommes, et non de ce qu'ils évitent de faire. Continuons :

Comme si la coutume en effet n'était pas,
 Au lieu de porter ceux qu'on jette sur vos bras,
 Pour si peu de crédit qui vous tombe en partage,
 D'être prompt au contraire à prendre de l'ombrage
 De toute créature et de tout protégé
 Par qui l'on pourrait voir le crédit partagé,
 Soit pour les détourner et pour les mettre en fuite.

Fiat lux! Mais aucune lumière ne peut jaillir de ce chaos de platitude, de prolixité et d'incorrection.

Admirable commentaire de cette pensée du poète : *res sacra miser!* Enfin Éliante sera touchante et son langage ne manquera ni de force ni de grâce lorsque, pour vaincre la froideur et la dureté de Philinte, elle lui rappelle en ces termes le dévouement d'Alceste :

Mais l'image d'un homme innocent de tout crime,
 Arrêté dans vos bras, où, noble et magnanime,
 Il se rend l'instrument de votre liberté,
 Qui, par un jeu cruel de la fatalité,
 Se voit chargé des fers dont sa main vous délivre,
 Que vous laissez aller tout à coup sans le suivre,
 Que depuis la douleur de ce coup imprévu
 Vous n'avez ni soigné, ni consolé, ni vu.
 Ah! monsieur, cette idée...

Cela touche à l'éloquence, sans outrage sensible à la langue, et fait supposer que les vices du style de Fabre n'auraient pas été incurables, s'il eût pris sur lui d'écrire avec moins de précipitation et de se rendre compte de ses idées.

Cette cure intellectuelle n'était pas impossible, mais il y aurait eu aussi à corriger les vices du cœur. Trop d'indices nous portent à croire que Fabre était travaillé du mal de l'envie, ce plus subtil des poisons de l'âme, qu'il souffrait cruellement des succès, de la fortune et de la naissance des heureux du monde, et que ces nobles mots de vertu, d'égalité, de probité qu'il avait sans cesse à la bouche, n'exprimaient que ses ressentiments et voilaient ses convoitises. Il affichait la généreuse misanthropie d'Alceste, sans avoir en lui la source de « ces haines vigoureuses » contre le vice qui ont pour ferment la probité, et, aussi, il faut bien l'avouer, l'orgueil, et qui produisent l'indignation et non l'aigreur. Fabre ne pardonnait, ni aux nobles sa naissance obscure, ni aux riches son indigence; et de ces deux choses, la noblesse

de naissance et l'opulence qu'il combattait également au nom de la nature et de la morale, s'il demeura fidèle à sa haine contre celle que rien ne pouvait lui donner, il tendit la main vers l'autre dès qu'il crut pouvoir la saisir. Rousseau du moins savait être pauvre, même dans un château de prince, et maintint partout la dignité de son orgueilleuse misanthropie; Fabre voulut être riche, et chercha la Fortune par le plus rapide et le moins honnête des moyens de la conquérir, l'agio-tage. Non, il n'était pas misanthrope, mais pessimiste. La misanthropie est la vengeance hautaine d'une âme probe, le pessimisme n'est que la rancune d'un cœur gâté qui souffre de ne pouvoir s'assouvir.

Le succès du *Philinte* aurait dû adoucir l'humeur de Fabre, puisqu'il le relevait des chutes antérieures qui l'avaient aigri. Il n'en fut rien. Ce fut précisément le temps qu'il choisit pour épancher la bile noire qu'il avait amassée pendant le cours des succès d'un rival, aimé du public, et de ses disgrâces. Ce rival était, sinon le meilleur, au moins le plus doux et le plus bienveillant des hommes, Collin d'Harleville. Jamais contraste ne fut plus complet entre deux hommes pour le caractère et pour le talent. Ce qui manque à l'un est le trait distinctif de l'autre. Fabre hait tous les hommes, Collin les aime tous; l'un ne voit que le mal de la société contemporaine, l'autre n'en voit que le bien; pendant que celui-là ne pardonne rien, celui-ci excuse tout, et quand l'un cherche et trouve tout ce qui peut nourrir sa colère, l'autre met autant de soin et avec autant de succès à entretenir sa quiétude. Voilà pour le caractère. Si on compare le talent, l'opposition n'est pas moindre. Autant le style de Collin d'Harleville est doux, coulant et limpide, autant celui de Fabre d'Églantine est dur,

rocailleux et obscur; la douceur de l'un dégénère souvent en mollesse, et la dureté de l'autre va jusqu'à la rudesse; d'autre part l'habileté de Fabre à construire une machine dramatique n'a d'égale que la gaucherie de Collin dans le même travail; Fabre conçoit fortement un caractère et l'exprime avec énergie, il voit nettement ses personnages et il les montre tels qu'il les voit; Collin tire de son imagination des fantômes aimables, de forme indécise, dont on chercherait vainement les modèles parmi les vivants; Fabre excelle à créer des situations dramatiques, Collin se contente d'amener un peu au hasard des scènes agréables. Il est inutile de prolonger cette comparaison, et ce que nous avons dit suffit et au-delà pour faire comprendre lequel de ces deux hommes pouvait attaquer l'autre, et avec quelles armes.

Collin d'Harleville avait mis en scène l'optimiste et il n'en avait pas fait un personnage odieux, premier grief; l'*Optimiste* avait réussi, et c'était un tort non moins grave. Cet excellent homme n'avait voulu que divertir le spectateur d'un travers qui n'est pas un vice, et dont il trouvait le germe dans son caractère. Il raille avec douceur un ridicule qui n'est que l'excès d'une qualité dont il se trouve bien. Quoi de plus légitime et de plus innocent? Fabre ne l'entend pas ainsi; il y voit un noir complot, un dessein formel d'approuver le mal, de le faire durer, et en disant que tout est bien de fermer la bouche à ceux qui souffrent, et de mettre à l'aise la conscience des oppresseurs¹; enfin l'auteur de l'*Opti-*

¹ Toutes ces allégations se trouvent textuellement dans la préface du *Philinte*, édit. in-8, de 1791, chez Prault, quai des Augustins. On y lit, p. III, l. 5 : « Il fallait aux heureux du siècle un encouragement à se pardonner leur dépravation, leur égoïsme et

miste avait voulu maintenir tous les abus d'une société dont Fabre résume ainsi les vices : « Le grand n'était qu'un oppresseur sans pitié; le petit qu'un opprimé sans courage; les héros prétendus que des fourbes adroits, ou des pervers insolents; le soldat qu'un esclave dépouillé de toutes ses facultés humaines. La noblesse était devenue un charlatanisme; le génie, un ridicule; l'énergie, un crime; le mot de liberté, un blasphème; la pitié, hypocrisie; l'égoïsme, doctrine publique; la pudeur, grimace; la vertu, rien, et l'argent, tout. » Si Fabre s'était contenté de dire que l'optimisme est la chimère des âmes douces, qui craignent la souffrance et le sophisme des cœurs faibles qui nient le vice pour n'avoir pas à le combattre; s'il eût ajouté que c'est un des mille déguisements de l'égoïsme, si habile à se piper lui-même et à tromper les autres; qu'il faut bien se garder de faire un système général de ce qui n'est en réalité qu'une complexion particulière, et que ce genre de tempérament, heureux pour celui qui le possède, risque fort, si on en suit avec trop de complaisance les molles inspirations, de détendre la fibre morale et d'engourdir les plus nobles sentiments de l'homme; il n'y aurait pas à le contredire. La sagesse ne dit pas : tout est

leur tyrannie. » Même page, l. 24 : « *J'aime* à conjecturer que cette pièce lui fut sinon commandée, au moins conseillée. » P. 30, l. 29 : « Il faut montrer à quels excès l'aveuglement et l'extravagance conduit le projet d'excuser et de justifier les méchants. » P. XLVI, l. 13 : « Il a donc voulu bien positivement nous abuser sur nos infortunes, et en appuyer les auteurs. » P. XLVII, l. 10 : « *J'ai vu* dans cette comédie le dessein formel d'attribuer des droits naturels et primitifs aux abus qui surchargent et dégradent ma patrie. » Cette pièce odieuse et singulière est devenue rare. C'est presque une curiosité bibliographique.

bien ! pas plus qu'elle ne crie : tout est mal ! seulement elle prend en patience, et quelquefois en gré le mélange de bien et de mal qui est le fonds de la vie humaine, comme du cœur de l'homme.

Fabre n'est pas un moraliste, mais un envieux, il dénature la pensée de celui qu'il accuse ; avec un œil d'inspecteur il voit au dehors ce qui n'est qu'en lui ; ses noirs soupçons deviennent en autrui des intentions coupables, et il poursuit avec acharnement ses propres visions comme des crimes avérés. Ces hallucinations farouches de la haine sont sensibles à toutes les pages du réquisitoire de Fabre contre l'honnête Collin d'Harleville. Un seul exemple suffira. L'optimiste, après une défaillance qui n'a pas eu de suite, répond à sa fille, qui lui parle de la souffrance qu'il a dû éprouver :

Non, c'est un vrai sommeil que cette maladie,
Et ma faiblesse même est une volupté
Dont on n'a pas d'idée en parfaite santé.

Rien ne nous paraît plus innocent et plus naturel que ce langage, Fabre va nous en montrer toute la perversité : « M. Collin, dit-il, toujours prêt à jeter des roses sur le pli de l'édredon du riche, vient ainsi atténuer l'idée déchirante, salutaire et coercitive par sa déplaisance même, que les riches pourraient concevoir de la situation d'un pauvre que la maladie a jeté dans un coin de son grenier, ou de sa chaumière, ou d'un hôpital. » Nous voyons par ce trait combien la prévention est voisine de la démence. C'est bien ainsi que raisonne la passion, et il nous a paru bon de la prendre sur le fait, poussant, dans une crise violente, le sophisme jusqu'à l'extravagance.

Si Fabre, qui mourut avant quarante ans, eût survécu au déchaînement des passions qu'il avait lui-même

envenimées, et qui se tournèrent contre lui, la croissance naturelle de son talent vigoureux et non sans souplesse, qui avait déjà produit le drame énergique de *Philinte* et la plaisante comédie de *l'Intrigue épistolaire*, remarquables l'un et l'autre par la force d'invention et l'art de la disposition, on peut croire qu'il eût produit encore quelques œuvres durables, et pris place au théâtre parmi les maîtres. Collin d'Harleville, né la même année que Fabre, et mort douze ans après lui, n'a fait pendant ce temps que décliner et s'affaiblir. Son suprême effort fut le *Vieux célibataire*, représenté en 1792, où il y a un caractère assez bien dessiné, madame Évrard, la gouvernante du vieux garçon, seul nom dont on se souvienne, car qui sait aujourd'hui que le vieux célibataire s'appelle Dubriage, l'optimiste Plainville, et le héros des *Châteaux en Espagne* Dorlange, mauvais signe pour un poète dramatique, qui n'a pleinement réussi que s'il a fait vivre ses personnages sous les yeux du spectateur et gravé leur nom dans la mémoire des hommes. *L'Intrigue épistolaire* a laissé un type comique dans Fougère, qui personnifie toute une classe, celle des artistes enthousiastes et médiocres; et le *Philinte* de Fabre, qui calomnie le *Philinte* de Molière, n'en demeure pas moins, non pas un simple égoïste, mais l'égoïsme même. C'est là ce qui atteste la puissance dramatique de Fabre. Cette puissance manquait à Collin d'Harleville. C'était une de ces natures heureuses mais frêles, qui fleurissent au printemps, et qui n'ont qu'une saison, ni l'été ne les colore, ni l'automne ne les mûrit, elles ont eu leur moisson de fleurs, et elles n'en donnent point d'autres. Il ne paraît pas que Collin d'Harleville ait eu la généreuse ivresse des premières heures de la Révolution, il n'en connut ni les

transports ni les fureurs, il la laissa passer, et elle le laissa vivre, caressant toujours ses douces chimères poétiques, et aussi éloigné de tenter un acte héroïque que de commettre une bassesse. C'était un honnête homme du genre tempéré, digne encore, à tout prendre, de l'amitié de Ducis et d'Andrieux, âmes d'une trempe plus forte. En effet, il n'aurait pas comme le premier refusé d'entrer au sénat, ni mérité comme le second d'être éliminé du tribunal.

Nos orages politiques passèrent à côté d'un autre poète, que nous ne mettrons pas au niveau de Collin d'Harleville. Ce serait le flatter, car s'il eut quelque grâce, il la gâta par l'affectation, et la mollesse de son style dégénéra trop souvent en fadeur. Nous parlons de Demoustier, auteur galant et maniéré des *Lettres à Émilie sur la mythologie*, et qui fit représenter en pleine révolution le *Conciliateur* et les *Femmes*. Il y a peu d'intérêt dans ces deux pièces, où on remarque cependant des scènes bien faites et des vers d'un tour agréable. Les fadeurs y abondent. On lit dans la première :

Des fleurs du sentiment et des fleurs du génie,
Heureux qui peut semer le chemin de la vie !

Et dans la seconde, qui fut composée et jouée pendant le règne de la Terreur :

Les fleurs sur votre teint meurent à peine écloses,
J'y vois encor des lys, mais j'y cherche des roses.

Quels vers, et dans quel temps ! Il y a vraiment des grâces d'état pour les âmes douces qui ont la passion des fleurs.

Ce terrible régime éprouva plus durement un poète aimable, homme de cœur et de talent, dont les écrits ont charmé notre adolescence, et que dans l'âge mûr on

ne dédaignerait pas sans se montrer ingrat. Florian n'est pas un écrivain supérieur, mais quel aimable esprit et quelle bonne âme ! Tout lui souriait dans la vie, bercé sur les genoux de Voltaire, protégé par le duc de Penthièvre, il avait eu les caresses du génie et le patronage de la vertu même ; né pour plaire et pour aimer, son esprit avait rencontré pour maître le plus brillant de nos poètes, et son âme avait eu pour guide moral le plus bienfaisant des hommes ; à cette double école il gagna de se faire aimer et applaudir. Tout ce qu'il a écrit garde l'empreinte de sa douce nature si heureusement cultivée ; cet esprit aimable, ce cœur ingénu, épris d'innocence, de candeur, d'héroïsme même, écarte de ses peintures tout ce qui pourrait blesser les yeux et froisser l'âme ; il n'y a pas, comme on l'a dit, un loup dans ses bergeries, pas un félon parmi ses chevaliers ; ses bergères, Estelle et Galatée, ont plus de scrupules que l'Astrée, son Némorin plus de délicatesse que l'Aminte du Tasse et le Céladon de d'Urfé ; dans *Numa Pompilius*, poème en prose, il suit, *non passibus æquis*, mais avec grâce les traces de Fénelon ; si, dans *Gonzalve de Cordoue*, il continue La Calprenède et mademoiselle de Scudéri, il modère la forfanterie de l'un et la prolixité de l'autre ; dans ses comédies les balourdises et les facéties de l'Arlequin des Italiens font place à une bonhomie naïve et piquante ; en suivant Cervantes, il réduit à une gaieté malicieuse la force comique de l'auteur de *Don Quichotte*. Ses Nouvelles, contées avec naturel, sont de petits drames d'un sentiment vrai et pleins d'intérêt ; enfin après La Fontaine, et c'est là son titre le plus durable, il a fait lire tout un recueil de Fables enjouées et morales ; quelque genre qu'il traite, il arrive à la grâce en effaçant les aspérités et les saillies, et partout il offre

je ne sais quoi d'aisé, de tendre et de caressant qui a du charme, et une mollesse sans fadeur. Quelle surprise, quel effroi pour une telle âme lorsque l'orage vint à gronder ! La secousse fut trop rude, il lui suffit d'entrevoir, comme la fauvette, à la lueur des éclairs et parmi les bruits de la foudre, la serre du vautour et de sentir le frémissement de ses ailes pour en mourir.

La Révolution n'effraya pas un autre écrivain, d'un rare mérite, mais elle finit par l'indigner et l'aigrir, lorsque ses promesses de liberté accueillies avec foi et reconnaissance aboutirent à une intolérable tyrannie. Nous voulons parler de Chamfort, qui mit toutes les ressources de son esprit au service du génie de Mirabeau, pour renverser les abus d'un régime dont il avait souffert et profité. Chamfort tenait tous ses avantages de la faveur des grands et de la Cour, qu'il avait gagnés par le mérite de ses écrits et le charme de sa conversation ; mais parmi ses succès sa fierté avait sans doute été blessée d'obtenir par le caprice des hommes et comme grâce un rang précaire, quand la nature l'avait classé plus haut et plus sûrement. L'inconnu pouvait lui donner mieux, et d'ailleurs le sentiment vif du juste et de l'honnête le poussait, comme toutes les âmes généreuses qui ne se résignent pas au mal, à tenter une entreprise qui promettait de donner aux peuples plus de dignité et de bien-être. Il risqua donc, sans hésiter, son repos et sa fortune acquise pour marcher en avant, et tant qu'il put se croire libre, il n'eut aucun regret aux biens qu'il avait perdus ; mais lorsque la force se fut séparée ouvertement de la justice et régna seule, il sortit des rangs et se rangea sur la route des vainqueurs qu'il harcela de ses sarcasmes. C'est de lui que nous vient la glose : « Sois mon frère ou je te tue, » pour expliquer

« la fraternité ou la mort, » ce terrible mot d'ordre dans la bouche des fanatiques.

On peut appliquer à Chamfört ce qu'il a dit lui-même avec tant de justesse et si spirituellement de La Motte, « qu'il conduisit son esprit partout, parce que le génie ne l'emporta nulle part, » et on peut ajouter que son esprit avait tant de dons heureux qu'il lui a procuré le succès sur tous les points où il l'a conduit. Chamfort a des idées et il a un style, au moins comme prosateur. Ses vers ne sont pas d'un poète, quoiqu'il versifie avec habileté, parce qu'il n'a ni assez d'âme ni assez d'imagination, ni un souffle assez puissant pour mériter le grand nom de poète; il n'en a pas moins écrit avec un naturel charmant et une correction soutenue l'agréable comédie de la *Jeune Indienne*, et avec force et noblesse la tragédie de *Mustapha et Zéangir*, pièce attachante plutôt que pathétique, et industrieusement conduite. Il fallait alors un succès de théâtre pour prendre rang dans les lettres, et Chamfort s'exécuta de manière à faire croire qu'il avait réellement une vocation dramatique; mais comme il avait simplement voulu faire ses preuves, il se garda bien, après le succès, de tenter de nouveau le rude labeur de la tragédie. Chamfort est surtout un homme de goût, très-sensible aux beautés des œuvres d'art et capable d'en produire, trop irritable devant la laideur morale, et n'ayant ni la volonté ni le courage d'en prendre son parti; c'est pour cela qu'il est en même temps un critique délicat, plein d'urbanité, et un moraliste âpre et chagrin. On oubliera sa tragédie, on se souviendra de sa *Jeune Indienne* et de son *Marchand de Smyrne*, en les négligeant toutefois, parce que les idées philosophiques qui firent au dix-huitième siècle le principal intérêt de ces agréables comédies ne nous

touchent plus, mais une chose le préservera du naufrage, c'est d'avoir atteint la perfection, dans un genre, secondaire il est vrai, mais que n'ont pas dédaigné des talents supérieurs, l'éloge académique. On a trop médité de l'éloge académique, qui s'éloigne moins de la vérité que l'oraison funèbre, et d'ailleurs on peut dire qu'en louant Molière et La Fontaine, Chamfort ne les a pas flattés; il a pénétré leur génie, il en a développé par l'analyse la plus exacte et la plus fine toutes les qualités, et l'émotion qu'il a éprouvée en parlant de ces deux grands poètes, tous deux philosophés sans prétendre à la philosophie, si clairvoyants et si sincères, d'une allure si franche et si naturelle, a donné à son langage un mouvement et une chaleur qui font de ces deux études littéraires de vrais modèles de l'éloquence tempérée. Ni La Harpe, ni Thomas supérieur à La Harpe, ni Garat n'ont trouvé la vraie mesure du genre; La Harpe n'a pas assez de nerf, Thomas est trop tendu et Garat trop verbeux; Chamfort, supérieur à tous les trois par la pensée, trouve seul le vrai rapport des idées et du ton, il dit tout ce qu'il faut, rien de plus, et avec convenance.

Disons quelques mots du moraliste. Chamfort nous livre lui-même le secret de sa misanthropie en exposant le contraste de sa nature et de ses principes avec sa condition dans le monde: « Je n'aime point les princes, et je suis attaché à une princesse et à un prince; on me connaît des maximes républicaines, et plusieurs de mes amis sont revêtus de décorations monarchiques. J'aime la pauvreté volontaire, et je vis avec des gens riches. Je fuis les honneurs, et quelques-uns sont venus à moi: Les lettres sont presque toute ma consolation, et je ne vois point de beaux esprits, et ne vais point à l'Académie. Ajoutez que je crois

les illusions nécessaires à l'homme, et je vis sans illusions ; que je crois les passions plus utiles que la raison, et que je ne sais plus ce que c'est que les passions. » Ce que Chamfort ne nous dit pas, c'est que vivant parmi les nobles, il ne savait pas de quel père il était né, et que l'obscurité comme l'irrégularité de sa naissance n'était pas un médiocre embarras dans un milieu qui empruntait de la naissance son principal éclat. De tous ces contrastes se formait une souffrance secrète qui se vengeait par le sarcasme sans parvenir à se soulager. Ajoutons que l'esprit si fin et habituellement si juste de Chamfort se berçait, après Rousseau, de la chimère d'une nature idéale qu'il opposait aux misères réelles de la société, comme si la société n'était pas le produit nécessaire et la fidèle expression de la nature humaine, qui porte en soi à côté de ses rares qualités le germe de tous les vices. Dire avec Rousseau : « Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ; » c'est faire tort à Dieu qui n'aurait pas assuré l'avenir de son œuvre, et nier contre l'évidence les progrès accomplis par le travail de l'homme sur lui-même et sur la nature. Les philosophes, auxquels manque la lumière qui découvre aux théologiens l'origine du mal et la raison de sa présence sur la terre, n'en ont plus aucune s'ils viennent en outre à nier l'imperfection de la créature. En effet, l'humanité étant comme la croissance continue des hommes, comment contiendrait-elle et d'où aurait-elle reçu dans ses développements ce qui ne serait pas dans son principe ? Les hommes ne sont ni tous bons, ni tous méchants naturellement, et la société ne leur donne par elle-même ni leurs vices ni leurs vertus. La nature telle qu'on l'entendait au dix-huitième siècle est une hypothèse chimé-

rique, et de plus l'homme dont on parle tant, soit pour rabaisser, soit pour glorifier les hommes, n'est qu'une conception abstraite qui n'a de réalité que dans le monde des idées. En prenant ainsi des hypothèses pour des faits et en employant des mots qui n'ont pas de sens précis, on va loin sans doute, mais où arrive-t-on ? Pour le vrai philosophe, il n'y a point d'état de nature opposé à la société, mais bien et uniquement l'association naturelle des membres de la famille humaine. Pour le moraliste, il y a des hommes dont l'analyse lui découvre individuellement les vertus et les vices ; il y a des groupes d'hommes, familles, races, cités, nations, et l'ensemble des hommes, l'humanité, qu'il étudie, qu'il observe, et dont à l'aide de l'induction et de la synthèse, il découvre les instincts, les caractères, et la vocation ; enfin il ne reconnaît que des unités simples ou multiples, mais toujours concrètes et vivantes. Les hypothèses et l'idéal sont du ressort des poètes, l'imagination s'en nourrit, elle les féconde, elle les embellit, elle en fait les matériaux de ses brillantes créations, et ce n'est pas nous qui nous en plairons ; nous voulons seulement qu'on ne confonde pas les choses qui sont distinctes, et qu'on ne marche pas à la recherche de la vérité avec un cortège de fantômes.

Nous ne nous sommes pas éloignés de Chamfort autant qu'on pourrait le croire. C'est, en effet, ce mirage en arrière d'un état de nature plein d'innocence et de bonheur qui enlaidit à ses yeux l'état social, et s'il a tant de sarcasmes contre les individus qui vivent près de lui, c'est qu'il les compare à l'homme idéal qui n'existe nulle part. Sans cela aurait-il osé dire : « Le monde moral paraît être le caprice d'un diable devenu fou ; » aurait-il été amené à écrire : « En voyant les friponne-

ries des petits et les brigandages des hommes en place, on est tenté de regarder la société comme un bois rempli de voleurs, dont les plus dangereux sont les archers préposés à la garde des autres. » N'est-ce pas abuser de la misanthropie? Chamfort sur le même texte est moins amer, il est plaisant et presque gai dans cette boutade : « On dit quelquefois d'un homme d'esprit qui vit seul : Il n'aime pas la société. C'est souvent comme si on disait d'un homme qu'il n'aime pas la promenade, sous prétexte qu'il ne se promène pas le soir dans la forêt de Bondy. » Au fond, Chamfort pensait trop mal de l'humanité, et quoiqu'il convienne de faire dans l'expression de sa pensée la part de l'esprit de saillie qui exagère tout pour produire plus d'effet, ce n'est qu'un misanthrope qui a pu dire : « Les fléaux physiques et les calamités de la nature ont rendu la société nécessaire. La société a ajouté aux malheurs de la nature. Les inconvénients de la société ont amené la nécessité du gouvernement, et le gouvernement ajoute aux malheurs de la société. Voilà l'histoire de la nature humaine! » Il faut avouer que cette vue générale des choses qui nous conduit du bien au mal, et du mal au pire, est complètement fautive, et qu'en retranchant l'espérance, elle enlève à la vertu son principal mobile. Mais reconnaissons aussi que par une inconséquence qui l'honore, Chamfort garda religieusement dans son âme le goût du juste et de l'honnête. Il y eut toujours des parties saines dans ce cœur à la fin profondément malade.

Il faut au moins, à côté de ces anathèmes lancés contre notre pauvre espèce humaine, placer quelques bonnes pensées que la raison puisse avouer, et les demander à Chamfort qui nous les fournira, car lorsque l'esprit de système ne l'égare pas, et qu'il consent à tem-

pérer lui-même sa mauvaise humeur, il voit juste et il s'exprime avec mesure. Il a des maximes que Vauvenargues aurait signées ; celle-ci par exemple : « Le premier des dons de la nature est cette force de raison qui vous élève au-dessus de vos propres passions et de vos faiblesses, et qui vous fait gouverner vos qualités mêmes, vos sentiments et vos vertus. » Le jeune ami de Voltaire n'aurait pas non plus désavoué la distinction suivante entre l'orgueil et la vanité : « Ce serait être très-avancé dans l'étude de la morale de savoir distinguer tous les traits qui différencient l'orgueil et la vanité. Le premier est haut, calme, fier, tranquille, inébranlable ; la seconde est vile, incertaine, mobile, inquiète et chancelante. L'un grandit l'homme, l'autre le renfle. Le premier est la source de mille vertus, l'autre, celle de presque tous les vices et de tous les travers. Il y a un genre d'orgueil dans lequel sont compris tous les commandements de Dieu ; et un genre de vanité qui contient les sept péchés capitaux. » Voici encore une observation juste et profonde que Vauvenargues aurait approuvée : « Le théâtre tragique a le grand inconvénient moral de mettre trop d'importance à la vie et à la mort. » Le même moraliste n'aurait-il pas dit volontiers avec Chamfort : « L'estime vaut mieux que la célébrité ; la considération vaut mieux que la renommée ; et l'honneur vaut mieux que la gloire. » D'autres maximes pourraient être de La Rochefoucauld : « Amour, folie aimable ; ambition, sottise sérieuse ; » et encore : « Quand on veut plaire dans le monde, il faut se résoudre à se laisser apprendre beaucoup de choses qu'on sait par des gens qui les ignorent. » N'est-ce pas le coup d'œil et la touche du maître ? L'observation qui suit ne peut être que de Chamfort, et elle n'en est ni moins juste ni

moins fine : « En parcourant les mémoires et les monuments du siècle de Louis XIV, on trouve, même dans la mauvaise compagnie de ce temps-là, quelque chose qui manque à la bonne d'aujourd'hui. » Faisons-lui encore honneur de cette remarque qui peut servir d'explication et bien souvent d'excuse à des torts qu'on lui reproche : « On est heureux ou malheureux par une foule de choses qui ne paraissent pas, qu'on ne dit point et qu'on ne peut dire. »

La bile de Chamfort découle des blessures faites à sa fierté et à sa probité, elle est amère et non cruelle, il en souffre lui-même plus encore qu'il n'en fait souffrir les autres. Sous sa misanthropie il y a un fonds de bonté native qu'attestent son inviolable attachement pour sa mère, la simplicité de ses goûts qui lui faisait aimer les champs et la solitude, sa fidélité à ses amis, et les souffrances mêmes qui l'ont aigri. Ce n'est, quoi qu'on ait dit, ni un méchant ni un envieux, c'est plutôt un délicat qui n'a pu se satisfaire et qui ne s'est pas résigné. Il avait dit : « La meilleure philosophie, relativement au monde, est d'allier à son égard le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris, » et il avait pensé pouvoir régler sa conduite sur cette maxime; mais avec la jeunesse s'enfuirent la gaieté et l'indulgence, et il ne lui resta plus que le sarcasme et le mépris, armes envenimées qu'on ne manie pas impunément. C'est pour s'en être trop servi que Chamfort a été méconnu, et que, parmi ses juges, bon nombre encore hésiteront sur ce qu'ils doivent lui appliquer dans les lignes qui suivent, et qu'il a écrites pour séparer sa cause de celle de Rivarol, son rival en esprit : « Il y a entre l'homme d'esprit, méchant par caractère, et l'homme d'esprit, bon et honnête, la différence qui se trouve entre un spadassin

et un homme du monde qui fait bien des armes. » Pour nous, Chamfort n'est pas un spadassin, mais il nous paraît qu'en prétendant se borner à l'escrime, il a trop souvent démoucheté son fleuret.

Chamfort avait dit dans un accès d'humeur noire : « Les rois et les prêtres, en proscrivant la doctrine du suicide, ont voulu assurer la durée de notre esclavage. Ils veulent nous tenir enfermés dans un cachot sans issue : semblables à ce scélérat, dans le Dante, qui fait murer la porte de la prison où était enfermé le malheureux Ugolin. » Les rois ni les prêtres n'ont rien à démêler ici ; ils ne sont pas en cause. Chamfort oubliait que c'est Dieu lui-même qui nous défend de quitter le poste où il nous a placé. Pourquoi faut-il que cet oubli fatal lui ait fait croire qu'il pouvait être l'arbitre de sa vie ? Il ne voulait pas, disait-il, « être ramené vivant dans une prison. » Mais n'y a-t-il pas une autre liberté, et plus précieuse que celle du corps ? Chamfort voulait imiter Caton. Le vieux Montluc l'entendait mieux, lorsqu'il disait : « Les Romains pouvaient faire cela, mais non pas les chrétiens. »

CHAPITRE II.

Un martyr de la liberté. — Bailly. — Les Girondins. — Vergniaux. — Buzot.
— Gensonné et Guadet. — Louvet contre Robespierre. — Barbaroux. —
Madame Roland. — Son caractère. — Ses mémoires. — Sa correspondance.
— Sa mort.

Nous avons hâte d'achever la partie la plus douloureuse de notre tâche, et d'arriver à des écrivains que la mort n'ait point frappés avant le temps et qui aient fourni toute leur carrière. Mais nous n'en sommes pas à ce point de repos. Le bourreau est toujours là poursuivant sa terrible besogne, et faisant tomber des têtes où la vie fermente, gardant encore « le long espoir et les vastes pensées. » Sans doute la Révolution dans sa marche ou dans ses écarts avait fait de la société un champ de bataille, et dès lors toute vie mêlée à ce combat dut être soumise aux lois de la guerre. Il y aurait toujours à gémir, mais il n'y aurait pas à s'indigner si ces lois, quelle qu'en soit la rigueur, avaient été respectées; ce qui fait saigner le cœur, ce qui soulève l'âme, c'est qu'elles ont été souvent violées. La guerre ne tue pas ceux qui n'ont plus d'armes pour se défendre, elle n'immole pas ses prisonniers, elle les tient à l'écart tant que dure la lutte pour les rendre à la liberté quand la lutte aura cessé. La Révolution a été plus impitoyable que la guerre, elle a frappé des vaincus désarmés, et c'est là ce que n'oublie pas la conscience humaine. Ce sont ces souvenirs de violence et de sang qui ont été,

par instants, plus forts que sa force, et qui ont pu faire paraître douteuse la justice de sa cause qui est cependant celle de l'humanité. « Ceux qui vantent encore 1793, dit très-bien M. de Châteaubriand, et qui en admirent les crimes, ne comprendront-ils jamais combien l'horreur dont on est saisi pour ces crimes, est un obstacle à l'établissement de la liberté? » Au fond, ceux qui louent la Terreur se soucient peu de la liberté. Ils ont le goût de la tyrannie comme ils en ont les maximes. Nous ne sommes pas de leur Église. Nous ne croyons pas que la conquête de la liberté, de ce bien « sans qui les autres ne sont rien, » comme dit notre La Fontaine, doive se faire par le mal, et nous savons trop que le mal fait en son nom se retourne contre elle.

Entre les victimes que s'immola le fanatisme révolutionnaire, une des plus dignes de regrets et d'hommages, la plus irréprochable peut-être, fut Bailly; dans la grande hécatombe il n'y eut pas de sacrifice plus odieux, parce que la victime était le symbole même, le plus pur ministre, le plus sincère adorateur de la liberté qu'on invoquait en le frappant. Et ce qu'il y a de plus navrant, c'est que pour le frapper il fallut aller l'arracher de l'asile où, loin de la tourmente, il déplorait des malheurs qu'il n'avait pas déchainés, qu'il avait voulu détourner, et qu'il songeait à réparer. L'occasion est rare de rencontrer tant de simplicité, de probité et de courage. Si Bailly n'eût pas été mêlé aux affaires publiques, il aurait toujours sa place dans la science et dans les lettres par son *Histoire de l'Astronomie*. Il serait compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité pour avoir dévoilé le charlatanisme de Mesmer et pour avoir été le promoteur de la réforme des hôpitaux, où les pauvres n'entraient plus que pour y souffrir et mourir; mais le

rôle politique qu'il a joué et sa fin tragique lui donnent bien d'autres titres à l'estime et à l'admiration. Les premiers apôtres de la liberté n'ont pas besoin d'apologie. On n'a à leur reprocher ni leur entreprise ni leur défaite. Pour être approuvée, une cause juste n'a pas besoin de réussir, et c'est en vain qu'on veut rendre la justice responsable des orages que soulèvent les résistances qu'on lui oppose. Ce que voulaient les Bailly et les La Fayette, et la France avec eux, j'entends l'équité dans la loi et des garanties pour la loi, est une dette toujours exigible. L'instance ne cesse pas d'être ouverte soit pour y arriver, soit pour y revenir. Ces hommes de bien avaient le droit de leur côté, ils tendaient à un but légitime par des voies honorables. Ils restent purs devant l'histoire qui les juge. Ni Bailly, ni La Fayette, ni ceux qui les suivaient n'ont fait naître le fatal enchaînement des circonstances plus fortes que la volonté des citoyens dévoués au bien public; ils n'avaient ni conseillé la fuite du Roi, ni désiré les humiliations de son retour, ni fourni de prétextes l'émeute qui suivit cette faute et ce malheur. Ils la réprimèrent en y laissant leur force, et cette rigueur, que d'autres avaient rendue nécessaire, les perdit tous deux sans sauver la royauté qui ne pouvait plus être sauvée. Ainsi furent frappées d'impuissance et la sagesse des idées et la loyauté courageuse des sentiments. Avant d'être immolé par la frénésie d'une foule aveuglée et abrutie, Bailly avait été désigné à ses fureurs et voué d'avance à la mort par la presse royaliste¹. Bailly honora par sa mort les lettres qu'il

¹ Les outrages en prose et en vers des amis du Roi ne manquèrent pas à Bailly, qui voulait loyalement maintenir mais limiter le pouvoir royal. Je cite un exemple entre mille. On lit

avait cultivées avec succès et la liberté qu'il avait aimée jusqu'à l'abnégation. Nous n'avons pas le courage de redire toutes les épreuves de sa longue agonie. On connaît sa fin : « Tu trembles, Bailly, lui dit un de ses bourreaux. — Je tremble, mon ami, mais c'est de froid. » A cette heure suprême, l'homme juste fut un martyr et un héros.

Bailly mis à mort, La Fayette proscrit nous disent assez à quel point furent déçues les espérances de ceux qui pensaient pouvoir faire dominer la justice sur une nation libre, sous le patronage d'une royauté soumise aux lois. Le long usage de ce pouvoir arbitraire, qui gâte le cœur et fausse l'esprit des maîtres qui l'exercent comme des sujets qui le subissent, n'avait façonné ni les uns ni les autres aux vertus de l'obéissance et du commandement. En France, à tous les degrés, on est trop enclin à ne pas respecter la loi dès qu'on croit pouvoir la violer impunément. L'œuvre des premiers réformateurs avait avorté et leur monarchie, déjà démâtée, semblait avant d'avoir vogué, et cependant la réforme suivait son cours. Une nouvelle génération plus hardie que la première était entrée en scène. L'idée de république qui enflamme si naturellement les jeunes imaginations n'était plus une simple théorie; dans le nau-

dans les *Actes des Apôtres*, épilogue du n° CCXLI, le couplet suivant :

Tribun municipal,
Sylvain finira mal;
Et l'écharpe de maire,
Par un vœu populaire
Sera bientôt, j'espère,
Convertie en licou.

La Fayette n'était pas mieux traité.

frage inévitable de la monarchie, elle était pour les uns l'accomplissement d'un vœu ardent, d'une noble espérance, pour beaucoup d'autres une ressource honorable. Mais le mot de république, qui peut entraîner les esprits tant qu'il n'est qu'un cri de ralliement, les divise dès qu'on essaie de le définir, et il faut bien lui donner un sens quand l'action est engagée. Les Girondins, qui ne manquaient ni de cœur, ni d'intelligence, ni de talent, avec cette chaleur d'âme et cette vivacité qu'ils tenaient de l'ardeur de la jeunesse et du soleil du Midi, pensèrent qu'ils n'avaient qu'à vouloir et à parler, que la générosité de leurs sentiments communiquerait facilement l'enthousiasme du bien à tous les cœurs, et que la lumière de leurs idées pénétrerait de ses rayons toutes les intelligences. Ils rêvaient sans doute un changement à vue qui ferait passer, comme par enchantement, dans les faits ce qu'ils avaient dans le cerveau, et ils s'assuraient que ce spectacle, en ravissant les regards, ferait taire tous les regrets et préviendrait toute résistance. Les Girondins furent bien loin d'être des sages, ils ont eu leurs illusions, leurs entraînements, leurs faiblesses; mais dans leurs plus grandes erreurs, dans leurs plus coupables excès, ils ont toujours conservé quelque chose de l'homme. Vergniaux, Gensonné, Guadet, Ducos, Fonfrède, d'autres encore sont des enthousiastes, ce ne sont pas des fanatiques. L'enthousiasme n'enlève pas à ceux qu'il transporte la notion du bien et du mal, et c'est là surtout ce qui le distingue du fanatisme. Les Montagnards ont été des fanatiques.

Nous laissons à d'autres, puisqu'ils ont ce courage, le soin de louer les Montagnards, nous nous contenterons de plaindre les Girondins que nous pourrions admirer si, fidèles jusqu'au bout à leurs principes et mieux dévoués

à leur cause, après avoir abattu le trône qui ne pouvait plus se soutenir, ils avaient bravé la mort en s'opposant au meurtre du Roi. Leur vraie place était au pied de l'échafaud de Louis XVI. C'est là qu'ils auraient dû périr et que leur sang répandu aurait pu arroser pour les rendre plus vivaces les racines de la liberté. Complices par faiblesse d'un attentat qu'ils désavouaient au fond du cœur, la mort qu'ils auraient pu écarter en la bravant est venue les saisir, et si elle les a trouvés pleins de courage, on ne peut pas dire qu'elle ait frappé des victimes sans tache.

Vergniaux fut le premier des Girondins et le second des orateurs de la Révolution. De l'éloquence, il eut le retentissement et les éclairs, rarement le coup de foudre. Il n'avait pas la vigueur de Mirabeau, son ardeur continue pour le combat, sa puissance de travail, son expérience des hommes et des choses. Il aimait le succès plus que le pouvoir, et la vertu moins que le repos. Il y avait en lui beaucoup de l'Athénien et un peu du Sybarite, mais sa mollesse avait des réveils et des élans courageux. Ce courage ne le suivait pas hors de la tribune, et il se croyait quitte avec sa cause quand il avait bravement parlé pour elle. Par fierté comme par nonchalance, il croyait trop que ses adversaires étaient terrassés ou désarmés quand il les avait réduits au silence. Dans la guerre des partis il ne faut jamais dédaigner ceux mêmes qu'on méprise : il faut surtout craindre ceux qu'on a humiliés, car rien n'est plus assuré que leur ressentiment. Les présomptueux se sont toujours mal trouvés d'avoir dit : « Ils n'oseront. »

Vergniaux et ses amis n'hésitèrent pas longtemps sur le parti qu'ils devaient suivre. Ils n'essayèrent pas comme La Fayette de maintenir la Royauté. Jamais ils ne cru-

rent à la sincérité de Louis XVI, et ils ne pensèrent pas qu'il fût possible de s'en passer. Le Roi avait des regrets trop vifs de ce qui lui était enlevé, et trop de sourdes espérances de regagner ce qu'il avait perdu. Il se serait résigné parce qu'il était faible et qu'il aspirait au repos ; mais cette faiblesse même le rendait incapable d'un sacrifice complet et d'un concours sincère donné aux amis de la liberté qui se contentaient pour lui de ce que lui laissait la Constitution. Louis XVI désirait que la constitution périt, et n'osant pas la violer il se servait d'elle contre elle-même. Il ne voyait à cela ni parjure ni péril. Vergniaux fit voir le contraire dans un mémorable discours sur les dangers de la patrie. Nous pouvons en détacher quelques passages. Citons d'abord l'apologie mise par l'orateur dans la bouche du Roi. Nous ne connaissons pas de plus habile réquisitoire. « Il est vrai que les ennemis qui déchirent la France prétendent n'agir que pour relever ma puissance qu'ils supposent anéantie, venger ma dignité qu'ils supposent flétrie, me rendre mes droits qu'ils supposent compromis et perdus ; mais j'ai prouvé que je n'étais pas leur complice : j'ai obéi à la constitution qui m'ordonne de m'opposer par un acte formel à leurs entreprises, puisque j'ai mis des armées en campagne. Il est vrai que ces armées étaient trop faibles ; mais la constitution ne désigne pas le degré de force que je devais leur donner. Il est vrai que je les ai rassemblées trop tard ; mais la constitution ne désigne pas le temps auquel je devais les rassembler. Il est vrai que les camps de réserve auraient pu les soutenir ; mais la constitution ne m'oblige pas à former des camps de réserve. Il est vrai que, lorsque les généraux s'avançaient en vainqueurs sur le territoire ennemi, je leur ai ordonné de s'arrêter ; mais la constitution ne me

prescrit pas de remporter des victoires, elle me défend même les conquêtes. Il est vrai qu'on a tenté de désorganiser les armées par des démissions combinées d'officiers et par des intrigues, et que je n'ai fait aucun effort pour arrêter le cours de ces démissions ou de ces intrigues; mais la constitution n'a pas prévu ce que j'aurais à faire sur un pareil délit. Il est vrai que mes ministres ont continuellement trompé l'Assemblée nationale sur le nombre, la disposition des troupes et leurs approvisionnements, et que j'ai gardé le plus longtemps que j'ai pu ceux qui entravaient la marche du gouvernement constitutionnel, le moins possible ceux qui s'efforçaient à lui donner du ressort; mais la constitution ne fait dépendre leur nomination que de ma volonté, et nulle part elle n'ordonne que j'accorde ma confiance aux patriotes, et que je chasse les contre-révolutionnaires. Il est vrai que l'Assemblée nationale a rendu des décrets utiles ou même nécessaires, et que j'ai refusé de les sanctionner; mais j'en avais le droit: il est sacré, car je le tiens de la constitution. Il est vrai enfin que la contre-révolution se fait, que le despotisme va remettre entre mes mains son sceptre de fer, que je vous en écraserai, que vous allez ramper, que je vous punirai d'avoir eu l'insolence de vouloir être libres; mais j'ai fait tout ce que la constitution me prescrit, il n'est émané de moi aucun acte que la constitution condamne: il n'est donc pas permis de douter de ma fidélité pour elle, de mon zèle pour sa défense. »

Au fond la conscience du Roi, retenu d'un côté par son serment et sollicité de l'autre par ses regrets, se payait à peu près de pareils sophismes. Il ne se parjurait pas, il ne trahissait pas, il louvoyait, et il attendait, sans avouer ses espérances, sans donner de direc-

tion au gouvernail, qu'un souffle propice vint gonfler sa voile. Pendant cette attente, il restait entre des écueils, et l'orage se formait. Il grondait déjà dans cette terrible apostrophe de Vergniaux. « O Roi qui sans doute avez cru avec le tyran Lysandre que la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes par des serments comme on amuse les enfants avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour conserver la puissance qui vous servirait à les braver; la constitution que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône où vous aviez besoin de rester pour la détruire; la nation que pour assurer le succès de vos perfidies en lui inspirant de la confiance : pensez-vous nous abuser aujourd'hui par d'hypocrites protestations? Pensez-vous donner le change sur la cause de nos malheurs par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? Était-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des préparatifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus la proie des tyrans? Était-ce nous défendre que de ne pas réprimer un général qui violait la constitution, et d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient? Était-ce nous défendre que de paralyser sans cesse le gouvernement par la désorganisation continuelle du ministère? La constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes prérogatives pour perdre constitutionnellement la constitution et l'empire? Non, non,

homme que la générosité des Français n'a pu émouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez pas rempli le vœu de la constitution ! Elle est peut-être renversée, mais vous ne recueillerez pas le fruit de votre parjure ! Vous ne vous êtes point opposé par un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom sur la liberté, mais vous ne recueillerez point le fruit de ces indignes triomphes ! Vous n'êtes plus rien pour cette constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi ! » Certes, de telles paroles sont bien à leur place entre le 20 juin et le 10 août, entre la houle et la tempête. Il n'y a point de dissonance.

Les Girondins avaient fait la première de ces journées, et ils espérèrent recueillir le fruit de la seconde qui consommait la déchéance du Roi. Les massacres de septembre, organisés ou du moins autorisés par Danton, leur firent horreur sans les décourager. Vergniaux eut l'honneur de flétrir cette abominable boucherie et d'invoquer la rigueur des lois contre les assassins qui avaient eu des instigateurs et qui avaient encore des apologistes. Toute l'indignation d'une âme honnête bouillonne et déborde dans ces paroles : « S'il n'y avait que le peuple à craindre, je dirais qu'il y a tout à espérer, car le peuple est juste et il abhorre le crime. Mais il y a ici des satellites de Coblenz, il y a des scélérats soudoyés pour semer la discorde, répandre la consternation et nous précipiter dans l'anarchie. Ils ont frêmi du serment que les citoyens ont prêté de protéger de toutes leurs forces la sûreté des personnes, les propriétés et l'exécution de la loi ; de la fédération qu'ils ont formée pour donner de l'efficacité à leur serment. Ils ont dit : On veut faire cesser les proscriptions, on veut nous ar-

racher nos victimes; on ne veut pas que nous puissions les assassiner dans les bras de leurs femmes et de leurs enfants : eh bien ! ayons recours aux mandats d'arrêt. Dénouçons, arrêtons, entassons dans les cachots ceux que nous voulons perdre. Nous agiterons ensuite le peuple, nous lâcherons nos sicaires; et dans les prisons nous établirons une boucherie de chair humaine, où nous pourrions à notre gré nous désaltérer de sang. » C'était bien la tactique des hommes de proie et de sang qui voulaient dominer à tout prix, et qui n'avaient point d'autre voie ouverte à la domination. Ils avaient bien souci de la liberté qu'ils flétrissaient ! Vergniaux leur arrache le masque et découvre toute leur laideur : « Les Parisiens, s'écrie-t-il, les Parisiens aveuglés osent se dire libres ! Ah ! ils ne sont plus esclaves, il est vrai, des tyrans couronnés, mais ils le sont des hommes les plus vils, des plus détestables scélérats. Il est temps de briser ces chaînes honteuses, d'écraser cette nouvelle tyrannie ; il est temps que ceux qui ont fait trembler les hommes de bien tremblent à leur tour. Je n'ignore pas qu'ils ont des poignards à leurs ordres. Eh ! que m'importent des poignards et des sicaires ! qu'importe la vie aux représentants du peuple, quand il s'agit de son salut ! Lorsque Guillaume Tell ajustait la flèche qui devait abattre la pomme fatale qu'un monstre avait placée sur la tête de son fils, il s'écriait : Périssent mon nom et ma mémoire, pourvu que la Suisse soit libre !... Et nous aussi nous dirons : Périssent l'Assemblée nationale et sa mémoire, si sa vigueur apprend aux nations de l'Europe que, malgré les calomnies dont on cherche à flétrir la France, il est encore, et au sein même de l'anarchie momentanée où des brigands nous ont plongés, il est encore dans notre patrie quelques vertus publiques, et

qu'on y respecte l'humanité! Périront l'Assemblée nationale et sa mémoire, si sur nos cendres nos successeurs peuvent établir l'édifice d'une constitution qui assure le bonheur de la France et consolide le règne de la liberté! » Ce qui fait la beauté durable de cette page éloquente, c'est moins l'éclat des images, qui serait déjà terni, le cours impétueux de la parole, qui ne nous entraînerait plus, que la nature du sentiment et le fonds de la pensée. Qu'on y prenne garde, ce cri retentissant de généreuse colère, c'est la vive expression du principe même de la vertu : « fais ce que dois, advienne que pourra, » et le commentaire passionné de la plus belle sentence morale qui soit sortie du fond de la conscience humaine : *Summum crede nefas animam præferre pudori* ¹. Pourquoi faut-il que le cœur qui avait poussé ce cri vengeur ait faibli plus tard dans une épreuve tragique, et que Vergniaux et ses amis aient laissé tomber une tête à laquelle ils n'avaient pas le droit de toucher, eût-elle été aussi coupable que d'autres le disaient et qu'ils le pensaient eux-mêmes?

Vergniaux, qui avait fait voir avec tant d'éloquence la présence de la tyrannie sous le masque de la liberté, retrouva plus tard ² la même inspiration pour peindre la fausse égalité des niveleurs et des bourreaux : « Un tyran de l'antiquité avait un lit de fer sur lequel il faisait

¹ *Juvénal*, sat. VIII, v. 82. « Croyez que le plus grand des crimes est de mettre la vie au-dessus de l'honneur. » Le poète ajoute avec autant de vérité et non moins d'énergie :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Vers admirable et intraduisible, qui ne veut pas être commenté, mais saisi, et qui sera toujours lettre close pour ceux qui ne se sont pas donné la peine d'apprendre la langue d'Horace et de Juvénal.

² 13 mars 1793.

étendre ses victimes, mutilant celles qui étaient plus grandes que le lit, disloquant douloureusement celles qui l'étaient moins, pour leur faire atteindre le niveau. Ce tyran aimait l'égalité : et voilà celle des scélérats qui te déchirent par leurs fureurs. L'égalité pour l'homme social n'est que celle des droits. Elle n'est pas plus celle des fortunes que celle des tailles, celle des forces, de l'esprit, de l'activité, de l'industrie et du travail. On te la présente souvent sous l'emblème de deux tigres qui se déchirent; vois-la sous l'emblème plus consolant de deux frères qui s'embrassent. Celle qu'on veut te faire adopter, fille de la haine et de la jalousie, est toujours armée de poignards. La vraie égalité, fille de la nature, au lieu de les diviser, unit les hommes par les liens d'une fraternité universelle. C'est elle qui seule peut faire ton bonheur et celui du monde. » C'est ainsi que tous les termes de la devise républicaine avaient été faussés et devinrent des causes d'anarchie, d'iniquité et de violence. La liberté dispensait de toute obéissance, l'égalité autorisait toutes les convoitises, la fraternité s'exerçait par la contrainte et s'imposait par le meurtre. Ce n'était pas le moyen de convertir l'Europe à nos principes : « Nous pouvons, disait Vergniaux dans le même discours, bouleverser les empires par des victoires, mais nous ne ferons des révolutions chez les peuples que par le spectacle de notre bonheur. Nous voulons renverser les trônes, prouvons que nous savons être heureux avec une république. Si nos principes se propagent avec tant de lenteur chez les nations étrangères, c'est que leur éclat est obscurci par des sophismes anarchiques, des mouvements tumultueux, et surtout par un crêpe ensanglanté. Lorsque les peuples se prosternèrent pour la première fois devant le soleil pour l'appeler père de la

nature, pensez-vous qu'il fût voilé par les nuages destructeurs qui portent les tempêtes? Non sans doute : brillant de gloire, il s'avancait alors dans l'immensité de l'espace, et répandait sur l'univers la fécondité et la lumière. »

L'éloquence de Vergniaux a certainement du mouvement, de la chaleur et de l'éclat, mais elle manque de nerf et de profondeur. Elle n'a point de véritable originalité. C'est qu'il n'avait pas fécondé par un travail opiniâtre et par la méditation les germes du riche talent que la nature lui avait libéralement donné. Un coup d'œil suffit pour voir que la plupart des traits saillants qu'on a remarqués dans ses discours, et qui ont porté coup, sont tirés de l'arsenal où s'approvisionne la jeunesse des écoles. Ainsi la Révolution, comparée à Saturne qui dévore ses enfants, est un souvenir mythologique. Le tyran Lysandre, la flèche de Guillaume Tell, le lit de Procuste, tout cela, il faut le dire, sent encore le collège. Vergniaux ne connaît à fond ni Démosthène, ni Cicéron, il prend volontiers l'éloquence dans Mirabeau; et, il va même un jour, disciple trop fervent, jusqu'à rappeler la phrase célèbre du maître sur la fenêtre du Louvre et l'arquebuse de Charles IX : « De cette tribune où je vous parle on aperçoit la fenêtre d'où la main d'un monarque français, etc... » Il la cite tout entière, et il en donne une paraphrase qui n'est plus qu'une variation sur un air connu : « Et moi aussi je m'écrie : De cette tribune où je vous parle, on aperçoit le palais où des conseillers pervers égarent et trompent le Roi que la constitution nous a donné, forgent les fers dont ils veulent nous enchaîner, et préparent les manœuvres qui doivent nous livrer à la maison d'Autriche. Je vois les fenêtres du palais où l'on trame la contre-révolution, où l'on combine

les moyens de nous replonger dans les horreurs de l'esclavage, après nous avoir fait passer par toutes les horreurs de l'anarchie et par toutes les fureurs de la guerre civile. » Ce procédé est respectueux sans doute, mais c'est l'hommage d'un vassal et non l'effort courageux d'un émule. Au reste, cette tirade renouvelée de Mirabeau eut un plein succès, et Louis XVI dut choisir d'autres conseillers. Il en prit plusieurs parmi les amis de la Gironde.

Un de ces nouveaux ministres était Roland, homme de mœurs antiques, administrateur habile, vieillard opiniâtre et rigide, dévoué d'avance aux sarcasmes des courtisans et à la haine des démagogues. Il est douteux que le génie même eût pu longtemps soutenir sa vertu dans ces temps difficiles, mais il est certain que le génie lui manquait. Qu'allait-il faire dans cette tempête? Il y allait pour y périr, ou plutôt il y fut porté comme Bailly, et comme Bailly il ne put qu'y montrer son dévouement et son impuissance. Nous n'aurions pas eu à prononcer ici le nom de cet homme de bien si le sort ne l'eût uni à une femme supérieure, qui a sa place marquée dans l'histoire des lettres et que l'histoire politique ne sépare pas de son mari. Nous la jugerons bientôt par ses œuvres, mais nous tenons à la montrer dès à présent telle qu'elle parut aux yeux d'un de ses contemporains, témoin judicieux, de sens rassis, grave historien, qu'on ne saurait accuser d'avoir été dupe de son cœur ou de son imagination : « J'ai vu quelquefois, dit M. Lemontey, madame Roland avant 1789; ses yeux, sa taille et sa chevelure étaient d'une beauté remarquable, et son teint délicat avait une fraîcheur et un coloris qui, joints à son air de réserve et de candeur, la rajeunissaient singulièrement. La première fois que je la vis elle réalisa l'idée que je m'étais faite de la pe-

tite fille de Vévay qui a tourné tant de têtes, de la *Julie* de J.-J. Rousseau ; et quand je l'entendis l'illusion fut encore plus complète. Madame Roland parlait bien, trop bien. L'amour-propre aurait bien voulu trouver de l'apprêt dans ce qu'elle disait, mais il n'y avait pas moyen ; c'était simplement une nature trop parfaite. Esprit, bon sens, propriété d'expression, raison piquante, grâce naïve, tout cela coulait sans étude entre des dents d'ivoire et des lèvres rosées ; force était de s'y résigner. » Quelques années plus tard, au commencement du premier ministère de son mari, madame Roland n'avait pas beaucoup changé : « Elle n'avait, dit encore M. Lemonzey, rien perdu de son air de fraîcheur, d'adolescence et de simplicité ; son mari ressemblait à un Quaker dont elle eût été la fille ; et son enfant voltigeait autour d'elle avec de beaux cheveux flottant jusqu'à la ceinture ; on croyait voir des habitants de la Pensylvanie transplantés dans le salon de M. de Calonne. Madame Roland ne parlait plus que des affaires publiques ; son âme était exaltée, mais son cœur restait doux et inoffensif. » Cette femme distinguée va nous faire connaître quelques-uns des amis de son mari.

Dans le cadre étroit que nous avons à remplir, nous pouvons à peine introduire et signaler au passage des hommes d'un talent incontesté, mais qui sont restés au second plan, Buzot, Gensonné, Guadet, Barbaroux. Heureusement madame Roland nous a crayonné quelques traits de leurs figures, et cela suffit à notre dessein. En peignant Buzot, on voit qu'elle ne songe pas à lui seul, et qu'elle étend à d'autres encore les éloges qu'elle accorde au caractère, et l'apologie qu'elle fait de la conduite et des idées de son ami : « Passionné contemplateur de la nature, nourrissant son imagination de tous les charmes

qu'elle peut offrir, son âme des principes de la plus touchante philosophie, il paraît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique ; il oublierait l'univers dans la douceur des vertus privées avec un cœur digne du sien ; mais jeté dans la vie publique, il ne connaît que les règles de l'austère équité ; il les défend à tout prix ; facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur, et ne sait jamais composer avec le crime. Jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il justifia l'une et l'autre par son dévouement à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traite sa pénétration de rêverie ; sa chaleur, de passion ; ses pensées fortes, de diatribes ; son opposition à tous les genres d'excès, de révolte contre la majorité ; on l'accusa de royalisme, parce qu'il prétendait que les mœurs étaient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier ; de calomnier Paris, parce qu'il abhorrait les massacres de septembre, et ne les attribuait qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands ; d'aristocratie, parce qu'il voulait appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI ; de fédéralisme, parce qu'il réclamait le maintien de l'égalité entre tous les départements, et s'élevait contre la tyrannie municipale d'une commune usurpatrice : voilà ses crimes. » Ce sont aussi les crimes de toute la Gironde, qui n'a pas eu assez de force pour faire prévaloir les principes et les mesures qui auraient pu procurer l'affermissement de la République dont elle avait favorisé l'avènement.

Conservons encore le médaillon de Guadet et de Gen-

sonné modelé par la même main : « Guadet et Gensonné s'aiment, peut-être parce qu'ils ne se ressemblent pas : le second est aussi froid que le premier est impétueux ; mais les éclairs de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son âme. La nature a fait Guadet orateur ; Gensonné s'est fait logicien ; celui-ci perd souvent à délibérer le temps qu'il faudrait employer à agir ; l'autre dissipe en mouvements heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devrait être quelquefois concentrée et toujours plus soutenue pour produire un effet durable. Guadet a eu des instants brillants dans les deux assemblées législative et conventionnelle ; ils étaient dus à l'honnêteté secondée par le talent ; mais trop sensible pour lutter longtemps sans fatigue, il a mérité la haine des méchants sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisaient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours dans l'affaire du Roi est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise une apparente froideur, et que les enfants de la Montagne ne lui pardonneront jamais. » Cela est vrai, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'emploi du sarcasme est un dangereux moyen, parce que ses traits irritent sans désarmer, et que décochés par le dédain ils blessent la plus vindicative de nos passions, la vanité. Gensonné provoqua les rires de son auditoire lorsque, faisant allusion aux services et aux prétentions de certains patriotes de peu de cervelle, turbulents et vantards, il disait : « S'ils ont aidé à sauver la chose publique, ils l'ont fait par ins-

inct comme les oies du Capitole. Mais certes le peuple romain, par reconnaissance pour cette espèce de libérateurs, n'en fit pas des dictateurs et des consuls, et ne les rendit pas les arbitres suprêmes de ses destinées. » Gensonné fut applaudi : mais qui peut dire ce qu'a coûté de sang et de larmes le succès de cette raillerie ? Au lieu de plaisanter ainsi sur les oies du Capitole, n'aurait-il pas mieux valu prendre d'elles l'exemple de ne point fermer l'œil et de ne jamais s'endormir quand l'ennemi veillait et marchait dans l'ombre ?

Il fallait opposer le courage à l'audace et la vigilance aux manœuvres ténébreuses. Nous aimons mieux Louvet attaquant sans détour Robespierre, et prenant le style des Catilinaires contre le nouveau Catilina. Ce Louvet méritait de ne pas écrire le mauvais livre qui le déshonore. Il avait du courage et des instincts généreux. Son méfait littéraire, il le commit sans songer à mal, faisant du roman comme Boucher de la peinture, se croyant galant et gracieux, et non immoral. « Petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, dit madame Roland, il ne paraît rien au vulgaire qui ne remarque pas la noblesse de son front, et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie ; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces et souper avec Bachaumont. » Le portrait est flatté sans doute, mais il reste toujours à Louvet d'avoir essayé de terrasser Robespierre quand on pouvait encore le vaincre, et d'avoir prévu et voulu détourner tout ce que

préparait de fourberies et de cruautés l'ambition hypocrite de ce chat-tigre qui a eu ses adorateurs, et dont on voudrait encore, insupportable paradoxe, nous faire un sage, un saint, un apôtre.

Robespierre a été le mauvais génie de la Révolution et le plus cruel ennemi de la liberté. Personne à côté de lui n'a pu être dévoué et influent avec impunité. Envieux parce que son âme était sans grandeur, fanatique parce que ses idées manquaient d'étendue, sa vanité, qui n'avait point de bornes, devint la mesure de son ambition. Pour atteindre son but, qui était la domination, à défaut de force réelle, il employa l'adresse, la perfidie, la patience, attendant pour saisir sa proie et la déchirer qu'elle fût tombée dans le piège qu'il avait dressé. Il savait dissimuler, il savait mentir, il excellait à calomnier. Tous ses rivaux périrent sous des accusations mensongères, rendues spécieuses par ses sophismes et mortelles par son acharnement. Il n'avait plus de rivaux, et il allait régner quand ses complices, plus pervers que leur chef, craignant enfin pour eux-mêmes, l'investirent à son tour, l'enlacèrent, et se jetèrent sur lui. Ce fut une sombre et lamentable tragédie de cirque ou d'abattoir. On pense qu'alors il songeait à établir un ordre, dont il aurait été l'arbitre, et que ce fut la cause de sa perte ; quelques-uns regrettent qu'il n'ait pas été mis en demeure de réaliser les plans qu'il avait conçus, et les théories en vue desquelles il avait opéré la ruine de l'ancienne société, mais on oublie que la longue pratique du mal le rendait incapable et indigne de faire le bien, et que d'ailleurs ce qu'on peut entrevoir de ces plans et de ces théories, à travers les nuages de sa pensée dans les ambages et les tortuosités de ses interminables discours, n'annonce guère que les conceptions

étroites et dures d'un Lycurgue de basoche. Il est bon de haïr cet homme qui n'a rien aimé que lui-même, et qui a immolé à cette unique et détestable idole tant de victimes humaines, et, ce qui est plus grave encore, toutes les lois morales qui font vivre et prospérer les nations. Laissons-lui bien sa flétrissure. Si son nom est chargé de trop de haine, ce surcroît de haine revanche la conscience qu'il a opprimée et bravée : ce sont de justes représailles, même dans l'histoire. Assez sur Robespierre. Revenons à la Gironde.

La Convention n'avait pas à sauver la monarchie, mais à fonder un gouvernement national ; elle n'avait pas à juger le passé, mais à régler l'avenir. Pour accomplir cette œuvre, elle avait reçu la dictature. Son premier devoir était d'en assurer l'exercice. Elle devait, avant tout, punir les assassins de septembre, pour remettre la justice en honneur ; abattre la commune de Paris, pour faire voir que l'assemblée seule était souveraine ; elle avait à résister à l'oppression intérieure de quelques-uns de ses membres, à déjouer les complots de Robespierre, à convaincre Marat de démence¹ ; enfin à protéger l'enceinte de ses délibérations. Comme pouvoir législatif elle avait à faire une constitution et des

¹ Nous employons ce mot de démence dans toute la rigueur de son sens médical. On n'a pas assez remarqué que dans la fermentation des cerveaux que développent toujours les crises politiques, les simples manies mentales passent à l'état aigu et deviennent de véritables maladies qui sont du ressort de la médecine. Marat était un aliéné dont l'idée fixe était l'anéantissement de tout ce qui dépassait le niveau égalitaire, et encore ce niveau tendait-il toujours à descendre, de sorte que la dernière conséquence de la folie de ce maniaque, qui de plus était contagieuse, aurait été une complète extermination. Si cette observation est fondée, il en ré-

lois organiques, rien de plus. Elle avait d'ailleurs tous les droits du pouvoir exécutif pour le maintien de la paix publique. Le jugement de Louis XVI, déchu et inviolable, était un hors d'œuvre et un attentat. La Gironde comprit quelques-unes de ces vérités, elle ne les comprit pas toutes. Elle entreprit de démasquer et de confondre Robespierre, elle y mit quelque vigueur et pas assez de persévérance. C'est alors que Louvet s'arma de toute son énergie, et que dans le cours d'un réquisitoire fortement motivé il lança au dictateur cette menaçante apostrophe : « Robespierre, je t'accuse d'avoir longtemps calomnié les plus purs patriotes ; je t'en accuse, car je pense que l'honneur d'un citoyen, et surtout d'un représentant du peuple, ne t'appartient pas ; je t'accuse d'avoir calomnié les mêmes hommes dans les affreuses journées de la première semaine de septembre, c'est-à-dire dans un temps où tes calomnies étaient de véritables proscriptions ; je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, méconnu, avili, persécuté les représentants de la nation, et fait méconnaître et avilir leur autorité ; je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert que, devant toi, on te désignât comme le seul homme vertueux en France qui pût sauver le peuple, et de l'avoir fait entendre toi-même ; je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigues et d'effroi l'assemblée électorale du département de Paris ; je t'accuse enfin d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir ; ce qui est démontré et par les faits que j'ai indiqués, et par toute ta conduite qui, pour t'accuser,

sulte que la première mesure à prendre, en pareille circonstance, est la formation d'un jury médical. Ce ne serait pas le moins occupé des tribunaux.

parlera plus haut que moi. » Cette invective est puissante par l'accumulation des griefs, et elle honore certainement le courage de l'orateur.

Dans cette lutte dont la Gironde eut les honneurs, et la Montagne les profits, se distingua le jeune Barbaroux, venu de Marseille avec l'espérance de voir tomber le trône et la ferme résolution d'aider à sa chute. Il n'en voulait pas à la vie du Roi, mais à son autorité. Sa présence était une force pour les républicains ; on parle encore de sa beauté qui frappait tous les yeux ¹, et de son courage qui électrisait les âmes. Il avait aussi le don de la parole, et il serait arrivé à l'éloquence : d'un homme mort à vingt-six ans, on ne voit que des commencements. Vainqueur au 10 août avec ses terribles Marseillais, Barbaroux fut envoyé par sa ville natale à la Convention, où il eut à cœur, plus que personne, de repousser toute solidarité entre le crime atroce et lâche de septembre et la bataille du mois précédent qui, après tout, avait eu ses périls et sa grandeur. Cette victoire de la foule eut, comme tant d'autres après le succès, bien des soldats et même des chefs que la lutte n'avait pas vus, et c'étaient ceux-là même qui protégeaient les meurtriers de septembre. C'est pour confondre leur imposture et leur impudence que Barbaroux s'écrie : « O vous qui combattîtes au Carrousel, Parisiens, fédérés des départements, gendarmes nationaux, dites, ces hommes étaient-ils avec vous ? C'est pourtant avec ces mensongères paroles : « Nous avons fait la Révolution du 10, » qu'ils espèrent faire oublier et les assassinats du 2 sep-

¹ « Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneraient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave... » *Mémoires de Madame Roland.*

tembre, et leurs projets de dictature, et les spoliations qu'ils ont exercées. Les oublier! Non, je ne ferai pas cette injure au peuple français dont ils ont terni la Révolution; je les ai dénoncés, je les dénonce, je les dénoncerai, et il n'y aura de repos pour moi que lorsque les assassins seront punis, les vols restitués, et les dictateurs précipités de la roche Tarpéienne. » Voilà de belles paroles et un beau mouvement, quoique la roche Tarpéienne soit encore une réminiscence de l'histoire romaine et de Mirabeau.

Barbaroux vit clairement que si l'assemblée ne faisait pas respecter son autorité, elle deviendrait, au gré des factieux du dehors, un instrument de tyrannie, tandis qu'elle avait à exercer librement, dans l'intérêt de tous, une dictature légale et nécessaire. Ne disons pas trop de mal de la dictature. Si elle est le pire des régimes, ce qui est vrai, car en se perpétuant elle devient le despotisme, elle n'en est pas moins, à son heure, un remède unique et souverain dans certaines crises de la vie des peuples. Il est bien entendu qu'elle doit travailler loyalement à se rendre inutile, c'est-à-dire à ramener, le plus promptement possible, l'ordre, qui ne se compose pas seulement d'autorité. Barbaroux, qui ne doutait pas des droits de la Convention, montra combien il importait d'en assurer l'exercice, et quels périls allait courir l'État si l'assemblée restait désarmée : « Si dans ce moment, disait-il, le tocsin sonnait, vous êtes à votre poste; mais quel moyen auriez-vous pour ramener l'ordre et prévenir les attentats? Le pouvoir exécutif? il est sans force, et peut-être encore exposé à des mandats d'amener. Le département? on ne reconnaît plus son autorité. La commune? elle est composée en majeure partie d'hommes que vous devez poursuivre. Le commandant général? on l'accuse

d'avoir des liaisons avec les triumvirs. La force publique? il n'en existe point. Les bons citoyens? ils n'osent se lever. Les méchants? oui, ceux-là vous entourent, et c'est Catilina qui les commande. » C'est ici le cas de rappeler le mot juste et hardi prononcé sous la restauration par un ministre, homme de bien et grand orateur : « Oui, disait M. de Serre à la tribune de la chambre des députés, oui la majorité de la Convention était saine, mais elle a voté sous les poignards. »

Il est temps de revenir à madame Roland : « Je sortirai de ce monde, a-t-elle dit, avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement. » Madame Roland, qui faisait ainsi ses adieux à la vie, ne s'était pas trompée. Toutefois ses calomniateurs ne se turent pas même sur sa tombe. Elle était à peine fermée, quand ils firent en ces termes, au *Moniteur*, l'oraison funèbre de leur victime : « La femme Roland, bel esprit à grands projets, philosophe à petits billets, reine d'un moment, entourée d'écrivains mercenaires, à qui elle donnait des soupers, distribuant des faveurs, des places et de l'argent, fut un monstre sous tous les rapports. Sa contenance dédaigneuse envers le peuple et les juges choisis par lui; l'opiniâtreté orgueilleuse de ses réponses, sa gaieté ironique, et cette fermeté dont elle faisait parade dans son trajet du Palais-de-Justice à la place de la Révolution, prouvent qu'aucun souvenir douloureux ne l'occupait. Cependant elle était mère, mais elle avait sacrifié la nature, en voulant s'élever au-dessus d'elle; le désir d'être savante la conduisit à l'oubli des vertus de son sexe, et cet oubli, toujours dangereux, finit par la faire périr sur l'échafaud. » Depuis Calvin, racontant le supplice de

Servet, jamais lignes plus farouches et aussi perfides ne furent tracées. On voudrait savoir quelle plume s'est trempée dans le fiel et dans le sang pour les écrire, ou plutôt il vaut mieux l'ignorer, et se contenter de connaître par un exemple de plus combien la passion sait être en même temps cruelle et lâche. Heureusement elle est aveugle, et ici encore l'outrage contient un éloge involontaire et devient un précieux témoignage. En effet, qu'est-ce que cette « opiniâtreté orgueilleuse, » sinon la constance d'une âme fière qui ne désavoue aucun de ses principes ni de ses actes ; et dans cette « gaieté ironique, » est-il difficile de reconnaître la sérénité d'un esprit qui, devant des bêtes devenues féroces, voit toujours la bêtise, s'en amuse encore, et ne craint pas la férocité ; et cette parade de fermeté sur la route qui va droit à l'échafaud et s'y arrête, n'est-ce pas l'héroïsme même qui, sans heurter la nature, l'honneur et la surmonte ? Nous savons par le détracteur de madame Roland comment elle est morte, nous allons dire ce qu'elle était et comment elle a vécu.

Née dans une condition obscure, madame Roland se trouva prête pour le rôle élevé où l'appelèrent des événements qui surprirent le monde. Elle s'y était préparée, sans y prétendre, et elle y était propre par la vigueur de son âme et la solidité de son jugement. Femme par le cœur, elle avait un caractère viril capable de supporter sans faiblir les plus rudes épreuves. La simplicité de ses goûts lui aurait rendu supportable la vie des champs, la plus humble et la plus calme, mais la distinction de son esprit, nourri par l'étude, fécondé par la réflexion, vivifié par la gaieté, aiguisé par une douce malice ; son âme facilement émue, ouverte à tous les sentiments généreux ; une volonté ferme et une intelli-

gence étendue, la prédestinaient également à se faire applaudir dans le monde, à se faire aimer dans la famille, à se faire écouter dans les conseils où se traitaient les affaires d'État. Sa supériorité, qu'elle ignora longtemps, qu'elle n'imposa jamais, fut reconnue par ses compagnes, au couvent, par ses parents au foyer domestique, elle fut acceptée dans l'atelier de son père, le graveur Gratien Phlipon, par les braves gens qu'il employait, et, plus tard, par les Girondins même, qui ne se piquaient ni de modestie, ni de docilité, pendant le ministère de son mari. Dans les dernières épreuves de sa vie elle s'éleva au-dessus d'elle-même, prisonnière, à la veille de mourir, atteinte au fond du cœur des coups frappés autour d'elle, des malheurs de la patrie, des périls et des souillures de la cause à laquelle elle s'est dévouée, elle étonne ses compagnons de captivité, elle raffermir leur courage par la sérénité de son regard d'où elle a effacé la trace des pleurs versés en secret, et par l'aménité de ses paroles.

Nous avons sur ce point un témoignage irrécusable qu'il faut recueillir. Celui qui parle l'a vue et entendue, il a souffert avec elle pour la même cause, et devenu préfet de l'empire, il n'a effacé aucun des traits qu'il avait tracés : « Madame Roland, dit Riouffe, avait l'âme républicaine dans un corps pétri de grâces et façonné par une certaine politesse de cour; quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes se peignait dans ses grands yeux noirs, pleins d'expression et de douceur; elle nous parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie femme française, dont on préparait l'échafaud, était un miracle de la Révolution auquel

on n'était pas accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle, dans une espèce d'admiration et de stupeur. Sa conversation était sérieuse sans être froide; elle s'exprimait avec une pureté, un nombre et une prosodie qui faisaient de son langage une sorte de musique, dont l'oreille n'était jamais rassasiée : elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochait de n'avoir pas pris des mesures assez fortes; elle les désignait le plus ordinairement sous le nom de nos amis; elle faisait souvent appeler Clavière pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus, et on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force la rendait plus intéressante. »

La gloire littéraire de madame Roland n'est qu'un accident. Son talent d'écrire serait resté le secret de quelques amis, si le besoin de défendre son honneur et d'occuper les loisirs de sa captivité ne l'eût portée à raconter l'histoire de sa vie et de ses pensées, et si sa mort en l'illustrant n'eût fait rechercher et publier les lettres où jeune fille elle épanchait son âme, et celles où jeune femme, avant d'être mêlée aux affaires, elle s'y intéresse déjà et juge avec franchise les événements et les hommes. Au ministère on savait que Roland ne travaillait pas sans elle, et si elle prêtait volontiers sa plume, il était vraisemblable qu'elle ne refusait pas non plus ses idées, et qu'elle devait saisir avec empressement les occasions qui s'offraient de relever par quelques touches énergiques ou délicates la nudité et la sévérité habituelles du style de Roland. Toutefois elle n'était pas de ces femmes dont parle La Bruyère, qui *anéantissent* leur mari : en aidant le sien, elle voulait le

grandir et non l'éclipser. En effet, Roland garde son nom que la vertu et le talent de sa femme entourent d'une auréole. Madame Roland donna à tous, et sur toutes choses, l'exemple du respect pour le vieillard rigide auquel elle était unie. Disons, pour ajouter à la louange de cette noble femme, que parmi les hommes distingués, courtisans de sa beauté et de son esprit, qui ne se lassaient ni de la voir, ni de l'entendre, il y en eut certainement qui durent l'empêcher d'oublier tout à fait que le rêve de sa jeune imagination n'avait pas été réalisé dans le mariage austère qu'elle avait contracté.

Ce qui préserva madame Roland, ce fut avant tout le sentiment de l'honneur et du devoir¹. D'autres sentiments non moins nobles l'y aidèrent. Tous devinrent des passions dans cette âme de feu, et toutes ces passions dans ce cœur honnête furent disciplinées par la vertu; ainsi la piété d'abord et la tendresse filiale, l'amitié, le goût de l'étude, l'amour des champs, la liberté enfin et l'amour de la patrie ne furent pour elle que des mobiles de dévouement. Voyons d'abord l'amitié dont elle dit si agréablement à un moment où elle éprouve d'ailleurs quelque atteinte plus vive qui l'inquiète : « De bonne foi, je ne sais ce que je ferais de mon cœur sans l'amitié : je trouverais bien de quoi l'occuper, mais je ne saurais où le reposer. » Connaisait-elle l'amitié celle qui en parle dans les termes qu'on va lire : « Je t'aime parce que tu me plais : en t'aimant je n'ai d'autre but que de t'aimer encore; j'aime mon amitié même. Si c'est une erreur, je la chéris, et la trouve trop douce

¹ « Si l'amour me prenait par les yeux, écrivait-elle quatre ans avant son mariage, octobre 1776, je mourrais de honte avant de lui céder. »

pour vouloir en guérir. Je veux que son empire sur moi dure autant que ma vie. Puisse chaque année en augmenter la force ! Qu'elle m'aveugle, qu'elle m'asservisse de plus en plus ! » Depuis Montaigne a-t-on jamais rien écrit de mieux senti sur l'amitié ? Toutefois il y a plus de profondeur dans Montaigne, et ici plus d'effusion ; dans tous deux il y a la même sincérité. Montaigne sent et parle en homme, et madame Roland reste femme quoi qu'en aient dit ses détracteurs. Croyons-la bien sur parole, lorsqu'elle nous dit : « Je ne suis rien moins que stoïque, et j'en voudrais beaucoup à la philosophie si elle endurcissait, tant soit peu, ma trempe. Oh ! combien de plaisir elle m'ôterait ! » Transcrivons encore quelques lignes qui peignent les douceurs de l'intimité entre deux âmes pures : « Te souvient-il, écrit-elle à Sophie après une visite au couvent, où elles avaient passé ensemble toute une année, te souvient-il de cette allée sur la gauche, moins fréquentée que les autres ? c'était toujours vers elle que nous dirigions nos pas ; là, tout entières au sentiment, nous nous promenions paisiblement, l'un de tes bras appuyé sur mes épaules et l'un des miens passé autour de toi... Pourquoi ne jouissons-nous pas de ce plaisir dans quelque autre jardin ? En sentirions-nous moins le prix, et n'avons-nous rien à nous dire ? Hélas !... Adieu, écris-moi ; c'est ma consolation. Adieu, chère Sophie ¹. » Madame Roland n'a pas dans ses lettres de jeune fille d'où nous tirons ces passages, l'agilité, le rayonnement, les étincelles, la fougue aimable, l'entrain de gaieté, qui nous

¹ L'amie de madame Roland était mademoiselle Sophie Cagnet, d'Amiens, plus tard madame de Gomiécourt. Sa sœur Henriette entra en tiers dans cette amitié. Les lettres écrites de 1772 à 1780 par madame Roland forment deux volumes in-8°, qui ont été pu-

charment chez madame de Sévigné, mais pour varier et renouveler l'expression de son amitié qui déborde, elle a autant de ressources et d'aisance que la mère de madame de Grignan dans les épanchements de son amour maternel.

Madame Roland n'a pas attendu Rousseau pour aimer la nature. Elle en était éprise, et elle savait la peindre avant d'avoir lu une seule ligne de cet écrivain qui fit sur elle une si vive impression. Mais elle l'avait certainement lu bien des fois, et elle était tout entière sous le charme de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, lorsqu'au souvenir des fraîches et pures journées passées à Meudon, elle s'écriait : « Aimable Meudon ! combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages, en bénissant l'auteur de mon existence, en désirant ce qui pouvait la compléter un jour ; mais avec ce charme d'un désir sans impatience, qui ne fait que colorer les nuages de l'avenir des rayons de l'espoir ! Combien de fois j'ai cueilli dans tes fraîches retraites des palmes de la fougère marquée, des fleurs de brillants orchis ! Comme j'aimais à me reposer sous ces grands arbres, non loin des clairières, où je voyais quelquefois passer la biche timide et légère ! Je me rappelle ces lieux plus sombres où nous passions les moments de la chaleur ; là, tandis que mon père couché sur l'herbe, et ma mère doucement appuyée sur un amas de feuilles que j'avais préparé, se livraient au sommeil de l'après-dîner, je contemplais la majesté

bliés en 1841 par M. Auguste Breuil. Cette correspondance, à laquelle nous faisons bien des emprunts, a sur les Mémoires l'avantage de n'avoir pas été écrite pour le public. Comme document biographique c'est un trésor, comme œuvre littéraire elle est d'un grand prix. Elle inspire pour les deux amies de madame Roland la plus vive estime.

de tes bois silencieux, j'admirais la nature, j'adorais la Providence dont je sentais les bienfaits; le feu du sentiment colorait mes joues humides, et les charmes du paradis terrestre existaient pour mon cœur dans tes asiles champêtres! » Elle était moins lyrique et plus naturellement émue dans ces simples lignes écrites dix-huit ans avant ses Mémoires : « Le temps était fort beau ce jour-là; je considérais ce ciel pur et magnifique, ce soleil vivifiant qui ramène la saison des roses; déjà sous ces tendres influences on voyait de précoces bourgeons sortir du sein des branches; un gazon frais semblait n'attendre plus que l'ombrage des feuilles pour offrir d'agréables et solitaires réduits; » et encore lorsqu'à quelques jours de là elle disait : « J'ouvre chaque matin des yeux satisfaits au jour heureux qui me luit; je goûte sans frais des plaisirs plus grands que les plaisirs du riche : un air doux et sain, un beau ciel, un bouquet de violettes, une tendre rêverie, le souvenir de Sophie, que me faut-il de plus? » Comme écrivain, madame Roland ne doit à Rousseau que l'exagération de qualités heureuses qui auraient gagné à être mieux contenues. Ce qu'elle eut d'exaltation dans la politique tient à la même influence. L'idéal que la lecture précoce de Plutarque avait mis dans son âme naturellement généreuse et fière suffisait pour la pousser aux résolutions héroïques : Rousseau y mêla le goût des résolutions extrêmes. D'elle-même elle aurait écrit la lettre à Louis XVI : mais aurait-elle engagé Roland à la rendre publique et à provoquer ainsi une rupture qui ne permettait point de retour.

Nous aurons à dire quelques mots du rôle politique de madame Roland, mais nous tenons surtout à lui faire sa part littéraire. Elle a écrit de trop belles pages pour

qu'on ne lui en tienne pas compte, surtout si on compare la limpidité de son langage et la netteté de ses idées à l'incorrection et à l'emphase habituelle de la langue révolutionnaire. Il y a telle page de ses Mémoires que nos meilleurs prosateurs ne désavoueraient pas. Elle raconte avec un charme infini, elle analyse et disserte avec clarté et profondeur; quelques traits lui suffisent à tracer des personnages qu'elle a rencontrés dans le monde ou sur la scène politique une image fidèle et durable. Prenons par exemple le portrait de Dumouriez : « Dumouriez est actif, vigilant, spirituel et brave, fait pour la guerre et pour l'intrigue. Habile officier, il était au jugement même de ses jaloux collègues, le seul d'entre eux qui fût en état de bien conduire une grande armée; adroit courtisan, il convenait mieux, par son caractère et son immoralité, à l'ancienne cour qu'au nouveau régime. Avec des vues étendues, toute la hardiesse nécessaire pour les suivre, il est capable de concevoir de grands plans, et ne manque pas de moyens de les mettre à exécution; mais il n'a point assez de caractère pour son esprit; l'impatience et l'impétuosité le rendent indiscret ou précipité : il ourdit bien une trame; il ne sait pas longtemps cacher son but. Il lui fallait une tête plus froide pour devenir chef de parti. » On remarquerait cette peinture dans les Mémoires du cardinal de Retz, et on en chercherait vainement une semblable chez madame de Motteville. Mettons en regard de la figure de Dumouriez la silhouette du vieux Luckner : « Quelle différence de cet homme, tout vicieux qu'il est, avec Luckner, qui fit quelque temps l'espoir de la France! C'est un vieux soldat demi abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets, et qui à la faveur d'un mauvais

langage, du goût du vin, de quelques jurements et d'une certaine intrépidité, acquérait de la popularité dans les armées, parmi les machines stipendiées, toujours dupes de qui les frappe sur l'épaule, les tutoie, et les fait quelquefois punir. » Que dites-vous de ce dessin à la plume, et l'ayant vu, pouvez-vous oublier Luckner? Madame Roland a rendu le même service à bien d'autres, et ce n'est pas à nous de nous en plaindre.

Il y a une riche moisson à faire dans les écrits de madame Roland. Je prends au hasard quelques traits encore, qui donneront une juste idée de son talent. Voici dans sa correspondance une petite scène de famille qui peint à ravir la sensibilité de son âme, et qui nous ramène au chapitre de l'amitié. Elle vient de recevoir une lettre de Sophie, ces lettres sont alors les grands événements de sa vie; on était à table, et elle a obtenu des convives la permission de la lire en silence, tous les yeux étaient fixés sur elle : « Quand j'eus achevé cette charmante lettre, je la serrai dans ma poche, et je tâchai de faire bonne contenance : mais on m'avait observée; tous mes traits parlaient, et l'on s'obstinait à m'adresser la parole pour me faire lever des yeux qu'on voyait se charger, et que je me sentais incapable d'ouvrir beaucoup, sans laisser couler des larmes retenues avec peine. Mes soins furent inutiles : il fallut pleurer, et je le fis délicieusement. » Ne se croirait-on pas devant une toile de Greuze? Prenons maintenant une peinture d'un autre genre et finement railleuse. C'est le portrait d'un de ces nombreux prétendants dont, jeune fille, elle savait si bien éluder les poursuites : « C'est un homme d'affaires, de cette espèce de gens à ton, à argent, dont les soins rapaces fournissent à leur goût pour la représentation; habile et fin pour ses intérêts, borné sur tout

autre article, doux et tranquille d'ailleurs, si l'on peut appeler douceur et tranquillité l'absence du sentiment et la léthargie d'une âme épaisse. Ses grands yeux bleus, tout mornes qu'ils soient, m'en avaient pourtant dit plus que je ne voulais en entendre. »

Confinée longtemps dans un cercle vulgaire, mêlée à de petits intérêts, froissée par de petites passions, madame Roland n'en sut pas moins se développer avec grandeur et simplicité par une force intime dont rien ne parvint à briser le ressort. Cette vigueur native traversait sans s'altérer toutes les crises de la vie, et chaque épreuve la trempait plus fortement. L'élévation ne lui donna point le vertige. Les hauteurs étaient la région naturelle de son âme, elle n'y eut point d'éblouissement. On trouva même qu'elle ne fut pas assez surprise; il est certain qu'elle se crut plutôt arrivée que parvenue. Elle se sentit à l'aise, et garda sa franchise avec les personnages les plus considérables. Je trouve une preuve charmante de sa liberté d'esprit dans la lettre qu'elle écrivit à Dumouriez au nom de son mari, lorsque celui-ci, redevenu ministre après la journée du 10 août, retrouvait à la tête des armées le collègue qui l'avait quelques mois auparavant évincé du ministère, en même temps que Clavière et Servan : « Vous fûtes entraîné, disait-elle, dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, et vous avez été, à votre tour, joué par la cour même avec laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez un peu à ces preux chevaliers, qui faisaient parfois de petites scélératesses, dont ils étaient les premiers à rire, et qui ne savaient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissait de l'honneur. Il faut convenir que ce caractère ne s'accorde pas très-bien avec l'austérité républicaine, il est une suite des mœurs dont nous n'avons pu

nous défaire encore, et qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des victoires. » Voltaire mêlant avec le duc de Richelieu la flatterie à l'épigramme, n'aurait pas plaisanté avec plus d'aisance, de bonne grâce, et de familiarité hardie.

Quinze ans avant 89, madame Roland écrivait à son amie : « Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable; mais si avant de paraître au monde, on m'eût donné le choix d'un gouvernement, je me serais déterminée pour une république. » Elle disait en même temps : « Mon caractère serait très-nuisible à moi et à l'État, si j'étais placée à quelque distance du trône. » Paroles singulières, et qui semblent une prophétie. La jeune fille voyait clairement que la passion de justice et de liberté qui fermentait dans son âme la pousserait à des extrémités contre les abus de la monarchie, qui en troublant la paix du royaume lui feraient à elle-même de fâcheuses affaires; elle ne s'en inquiétait guère alors, puisqu'elle était loin de prévoir que la réforme de ces abus était imminente, et que le cours des événements devait la conduire à y prendre part. Quoi qu'il en soit, elle fut mise en demeure, et elle n'hésita point.

Lorsque Roland arriva aux affaires, la situation était critique; elle n'était pas absolument désespérée, mais à une condition bien dure pour le roi : il fallait qu'il fût toujours d'accord avec l'assemblée, et que cet accord parût sincère. Le salut de Louis XVI, sinon de la monarchie, était à ce prix. Roland et sa femme le comprirent, et voulurent le faire comprendre au roi. C'est là le sens de leur lettre, et lorsqu'elle fut écrite, elle n'avait point d'autre but. Il était clair qu'avec la constitution de 91 toute dissidence entre le roi et l'assemblée était non pas un conflit mais la guerre, et que dans l'état des choses la

guerre entre l'assemblée et le roi était la perte du roi, et le déchaînement des plus terribles fléaux sur la France. « La fermentation, disait madame Roland, est extrême dans toutes les parties de l'empire; elle éclatera d'une manière terrible, à moins qu'une confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté, ne puisse enfin la calmer. Dans l'effervescence actuelle des esprits, les mécontentements peuvent mener à tout. Il n'est plus temps de reculer, il n'y a même plus moyen de temporiser. La révolution est faite dans les esprits; elle s'achèvera au prix du sang, et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas des malheurs qu'il est encore possible d'éviter. Je sais qu'on peut imaginer tout opérer et tout contenir par des mesures extrêmes; mais quand on aurait déployé la force, pour contraindre l'assemblée; quand on aurait répandu l'effroi dans Paris, la division et la stupeur dans ses environs, toute la France se lèverait avec indignation, et se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre civile, développerait cette sombre énergie, mère des vertus et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée. » Ces paroles étaient dures à entendre, mais elles étaient la vérité même. Le tort n'est pas de les avoir écrites, le malheur est qu'elles n'aient pas été accueillies de celui qui seul devait les lire, et que changeant de destination, elles aient alimenté l'effervescence qu'elles signalaient, et dont elles tendaient à prévenir l'explosion; mais l'envoi de cette lettre à l'assemblée n'est-il pas un défi jeté à la royauté, une manœuvre dramatique d'attaque et de défense, et, pour tout dire, un coup de parti qui a séduit l'imagination de madame Roland et trompé son noble cœur par un faux air de grandeur et de courage?

La mort de madame Roland couvre cette faute. On

serait mal venu à lui reprocher le rôle viril qu'elle a pris ou accepté puisqu'elle avait le cœur d'un homme, et d'avoir joué sa vie puisqu'elle a su mourir. Sans juger sa foi, qui a été celle de tant d'âmes héroïques, honorons-la de l'avoir gardée jusqu'à sa dernière heure, et de n'avoir pas renié la liberté quand des bourreaux faisaient couler en son nom le sang de ses plus généreux défenseurs. Elle avait dit, jeune encore, et sans rien prévoir de la destinée qui lui était réservée : « Mon cœur me répond que dans aucun cas je ne parlerai ni ne penserai comme Brutus aux champs de Philippes. Il est faux que la vertu ne soit qu'un nom ; heureux qui peut s'enivrer de sa douce vapeur, et trouver la fin de ses jours dans cette ivresse ! » Quinze ans après elle acquittait sa parole. Rien ne manque à l'amertume du supplice qui lui est préparé, ni l'ignominie de la charrette qui traîne les condamnés, ni les outrages ou l'indifférence de la foule rangée sur son passage ; mais la victime, parée comme pour l'autel, ne voit que le sacrifice, sa contenance est assurée mais simple, son regard est calme sans être impassible, le sourire est sur ses lèvres ; à quelques pas de l'échafaud, ses yeux se tournent vers la statue de la Liberté, dressée sur la place de la Révolution ; elle s'incline avec respect et s'écrie : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Oui ! bien des crimes avaient été commis au nom de la liberté, mais il est vrai aussi que la liberté est autre chose qu'un nom : elle survit aux injures qui lui sont faites, et il était digne d'une grande âme de le reconnaître, en mourant pour l'avoir aimée et pour avoir voulu la servir.

CHAPITRE III.

La poésie pendant la Révolution. — M.-J. Chénier. — Ses tragédies. — Laya. — *Calas* et *l'Ami des lois*. — Andrieux. — *Épîtres et contes*. — Les *hymnes* de Chénier. — Rouget de Lisle. — Ecouchard Le Brun. — La Harpe. — Delille. — *Dithyrambe sur l'immortalité de l'dme.* — Poème de la *Pitié*.

La Révolution eut son poète comme elle avait eu son orateur ; mais ce poète, qui est M.-J. Chénier, est loin d'être en poésie ce que Mirabeau fut dans l'éloquence. Ce n'est, cependant, ni l'ardeur, ni la conviction, ni la confiance en lui-même, ni l'ambition des grands succès qui lui manquèrent, ni même le talent, ce furent le travail et la méditation qui fécondent le talent et qui rendent viables les œuvres de l'intelligence. Disciple de Voltaire, Chénier eut toutes les qualités de son maître, à un moindre degré, de sorte qu'il put s'élever assez haut, sans jamais atteindre le génie. Il eut aussi toutes ses passions et il y mêla plus de désintéressement, avec une conviction plus ferme. Il aimait l'humanité, sans railler ni déprécier les hommes, et il fut déiste, sans animosité contre la Bible. En tout il voulut imiter Voltaire ; mais, s'il eut la même impatience de produire, il n'avait pas cette force qui devance l'âge, ni le bienfait de ces solides études qui forment dès la jeunesse un fonds que n'épuise pas une précoce fécondité. Aussi fut-il vrai de dire de lui, au moins pendant la première période de sa vie, que pour n'avoir pas été assez longtemps écolier, il ne cessa jamais de l'être. C'est le mot malveillant, mais juste alors, du critique Geoffroy qui ne

connaissait ni la tragédie de *Tibère*, ni l'épique de la *Promenade*. André Chénier avait mûri de bonne heure parce qu'il aimait les anciens; Marie-Joseph épris des modernes, de Rousseau et de Voltaire surtout, ne prit de l'un que son effervescence et de l'autre que sa facilité, et gâta ainsi d'heureuses inspirations par la déclamation et la négligence. Il fut d'abord simplement médiocre dans *Azémire* et dans *le Page supposé*, où il n'eut d'autre aliment que son propre fonds et d'autre aiguillon que le désir de la célébrité. La Révolution lui donna une nouvelle impulsion et une plus riche matière. C'est alors qu'il composa *Charles IX*.

Charles IX n'est ni un chef-d'œuvre comme quelques-uns l'ont cru, au bruit récent encore de l'éroulement de la Bastille, ni une rapsodie, comme on l'a dit plus tard; c'est un drame fort imparfait, qui n'est pas sans beautés, qui a eu son heure au théâtre et qui garde une place dans l'histoire. Cette tragédie fut une innovation comme le *Mariage de Figaro*, en ce sens qu'elle prenait à partie le gouvernement contemporain comme la comédie de Beaumarchais avait pris à partie la société contemporaine. Elle était sous forme dramatique un pamphlet et un engin de destruction. De même qu'Almaviva représentait l'aristocratie et Figaro le peuple du dix-huitième siècle, de même dans la tragédie de Chénier, Charles IX personnifiait Louis XVI, le chancelier Lhôpital devenait M. Necker, et Coligny parlait au nom de Lafayette, tandis que les courtisans recevaient en pleine poitrine tous les traits lancés en apparence contre les Guises, et le clergé ceux qui s'adressaient au cardinal de Lorraine. « Le tocsin, dit M. de Chateaubriand, un peuple armé de poignards, la haine des rois et des prêtres offraient une répétition, à huis-clos, de la tragédie qui se jouait

publiquement. » Le théâtre, à force d'anachronismes que justifiaient d'avance les passions apportées du dehors, devenait une arène et un foyer pour ces passions elles-mêmes qui s'y exaltaient jusqu'à l'ivresse. S'il y avait encore un jugement à porter sur cette pièce, que les curieux seuls lisent au besoin, nous dirions que les trois premiers actes envahis par des tirades démesurées et déclamatoires sont mortellement ennuyeux, mais que les deux autres animés, le quatrième, par cette scène lugubre, où les conjurés prêtent dans l'ombre, au bruit du tocsin, à la voix d'un prêtre, sur des poignards, un serment de mort; et le cinquième, par la généreuse explosion de l'indignation du jeune roi de Navarre qui sera Henri IV, et par l'expression des remords qui conduiront au tombeau le malheureux Charles IX, restent dignes de la scène tragique.

Chénier dirigeait toutes ses batteries contre la cour de France et la cour de Rome. Il savait quels étaient les ennemis irréconciliables de la Révolution; il voyait déjà l'émigration, et il prévoyait la Vendée. En effet, la guerre étrangère nous est venue d'au delà du Rhin et la guerre civile d'au delà des Alpes. Ni la noblesse, ni le clergé n'auraient pu opposer la force à l'avènement et à l'expansion de la souveraineté nationale, ni à l'établissement de la liberté des cultes, sans le point d'appui extérieur que leur donnèrent des souverains qui s'attribuaient le droit de s'ingérer dans nos affaires, au nom de la monarchie et de la religion. On a dit que *Charles IX* était dirigé contre la Royauté et qu'il était une proclamation anticipée de la République. Il faut s'entendre et pour cela distinguer. Chénier, sa conduite ultérieure l'a prouvé, n'était pas homme à reculer devant la République, ni à la repousser si elle était amenée par le cours des événements; mais

à ce moment il ne l'appelait, ni ne la désirait. Il voulait soumettre la royauté à la nation, rien de plus, rien de moins; il voulait armer Louis XVI contre sa propre faiblesse, le détacher de sa cour et l'unir étroitement à son peuple¹. Les conseils donnés à Charles IX par le chancelier n'ont pas d'autre sens, ni plus de portée dans la pensée du poète :

Sire, n'employez pas, c'est moi qui vous en prie,
Retz et Guise et Tavanne, et tous ces courtisans,
Des malheurs de la France odieux artisans.

Et encore :

Ne laissez point sans cesse, au gré des courtisans,
Errer de main en main l'autorité suprême;
Ne croyez que votre âme, et régniez par vous-même;
Et si de vos sujets vous désirez l'amour,
Soyez roi de la France et non de votre cour.

Quand ces vers, qui nous paraissent déclamatoires et qui semblaient alors pleins de nerf, de sens et de passion sincère, étaient prononcés par une voix sonore devant un peuple ému, les applaudissements ébranlaient le théâtre. Ils n'étaient pas moins vifs lorsqu'on entendait ce sarcasme dédaigneux lancé contre la Rome moderne :

Et ces temps ne sont plus, où l'Europe avilie
Craignait les vains décrets du prêtre d'Italie.

Ils ne manquaient pas non plus quand la noblesse était

¹ La cour et le peuple l'entendirent ainsi. L'émotion fut extrême de part et d'autre, comme le témoigne ce passage des véridiques et très-intéressants mémoires de M. Arnault : « On ne peut s'exagérer l'effet de cet ouvrage, qui flattait et blessait si vivement les deux opinions entre lesquelles se partageait la capitale. L'enthousiasme qu'il excitait chez les amis de la Révolution peut seul donner la mesure de l'indignation qu'il excitait chez ses ennemis. La cour en était révoltée. » *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. I, p. 196.

prise à partie et que le poète livrait aux railleries de la foule

Ces vains droits de noblesse
Que la force autrefois conquit sur la faiblesse.

Ces applaudissements enivrèrent Chénier et l'emportèrent à la suite de ses admirateurs, qu'il tenait à conserver, au delà de ses propres sentiments. On gémit de voir ce noble cœur, épris d'humanité, mêlé trop longtemps à des barbares qui, en jouant leur vie sur le théâtre ensanglanté de la politique, commencent par sacrifier sans remords la vie de leurs adversaires. Sa complaisance pour les clubs où il allait retremper sa popularité le mit aux prises avec ce frère tant pleuré, son aîné par le talent comme par la naissance, qu'il ne put arracher plus tard aux bourreaux, et qu'on l'accusa de leur avoir livré. Disons bien vite que jamais calomnie plus lâche et plus odieuse ne fut inventée et propagée par l'esprit de parti¹. Chénier put prendre pour de la gloire la renommée bruyante que lui donna *Charles IX*. Ce fut au reste son plus brillant succès. *Henri VIII* qu'il fit représenter ensuite et qui valait mieux comme œuvre tragique, réussit encore, mais avec moins d'éclat. Il y avait bien dans cette pièce un tyran odieux et ridicule, pâture insuffisante aux passions du moment, mais l'intérêt dramatique portait sur une reine, Anne de Boulen, qui

¹ Sur ce point, comme sur tous les détails de la vie de M.-J. Chénier, il faut lire l'excellente notice que lui a consacrée un écrivain bien regrettable, mort à vingt-huit ans, Charles Labitte, qui laisse des titres durables comme érudit et comme critique. On connaît son livre sur *les Prédicateurs de la Ligue*. Ses principaux écrits ont été recueillis, et forment deux volumes in-8, publiés sous le titre d'*Études littéraires*. L'Étude sur M.-J. Chénier commence le second de ces volumes.

tenait de la grâce du poëte une vertu sans tache destinée à rendre ses malheurs plus touchants. Ainsi le voulaient les règles du genre; mais ce n'était pas le compte du parterre, avide d'allusions haineuses, et qui avait sur qui les détourner. Chénier n'y avait pas songé. Sa tragédie composée avant *Charles IX* était simplement une tragédie et non une machine de guerre. C'est pour cela qu'elle a moins vieilli et qu'elle conserve une plus grande valeur littéraire.

Dans *Henri VIII* il y a deux rôles bien tracés, celui de la reine et celui de sa rivale involontaire Jeanne Seymour. Élisabeth, encore enfant, y paraît comme Joas dans *Athalie*, avec toute la grâce naïve d'une précoce intelligence. En général ce sont les souvenirs de Racine qui dominent, et non ceux de Voltaire, contre les habitudes de Chénier, et on n'a pas à s'en plaindre. Lorsque la reine sort de sa prison pour la première fois ses accents douloureux pénètrent l'âme :

Me trompé-je ? Est-ce encor le soleil qui me luit ?
 Hélas ! de ma prison je regrette la nuit.
 Cette douce clarté pour moi n'a plus de charmes,
 Le jour blesse mes yeux fatigués par les larmes,
 Et ces superbes murs, voilés de ma douleur,
 M'offrent partout le deuil qui règne dans mon cœur.

L'influence du maître est sensible dans ces vers harmonieux, l'imitation est flagrante et toutefois heureuse dans l'entrevue d'Anne de Boulen, après son arrêt de mort, avec sa fille Élisabeth.

ELIS. — Mais d'où vient ta douleur ?

BOUL. —

Ah ! crains de le savoir.

ELIS. — Quitte ce noir séjour.

BOUL. —

J'en sortirai ce soir.

ELIS. — Quel est donc le méchant qui te fait tant de peine ?

BOUL. — Un puissant ennemi m'accable de sa haine ;
 Pour prix de ma tendresse, il a proscrit mes jours.
 ELIS. — Eh ! que n'appelles-tu mon père à ton secours ?
 On fait tout ce qu'il veut.

Ce dernier mot, vraiment tragique, n'a pas besoin de commentaire. Par quelques traits de ce genre, Chénier, même avant son *Tibère*, qui est d'une autre époque, prenait rang parmi les tragiques, à côté de Ducis, et bien loin encore de Corneille, Racine et Voltaire, ses modèles parmi les modernes ; quant aux anciens, il n'en faut point parler : comme Chénier les avait négligés, il est bien juste qu'il ait porté la peine de sa négligence.

Calas qui n'est guère qu'un drame déclamatoire et *Fénelon* qui a le tort d'être une tragédie romanesque sont dirigés tous deux contre le fanatisme religieux et l'intolérance. Il n'y a rien de mieux que de haïr et de flétrir ces deux fléaux ; mais si on leur fait la guerre avec le concours de toutes les passions d'un autre fanatisme et d'une autre intolérance, la croisade perd beaucoup de son prix. Or si Chénier n'était ni intolérant, ni fanatique, il avait le malheur d'être applaudi par des fanatiques intolérants. Il ne le fut pas toujours, puisque dans son *Gracchus*, écho parfois cornélien des orages de la Convention, ayant osé protester contre les bourreaux dans ces vers :

Des lois et non du sang ! Ne souillez point vos mains.
 Romains, oseriez-vous égorger des Romains ?

Une voix menaçante, partie du balcon, s'écria : Du sang et non des lois ! C'était celle du conventionnel Albitte, député normand. Chénier, devenu républicain zélé, laissait déjà voir aux terroristes qu'il n'était pas leur complice. Il se promettait dès lors de leur faire entendre en

beaux vers de dures vérités dans son *Timoléon*. Ce ne fut pas sa faute si cette tragédie n'a pas été représentée sous la dictature de Robespierre. Timophane, symbole des terroristes, y disait :

Il faut qu'un magistrat, sage, actif, intrépide,
Opposant aux partis une invincible égide,
De tous les factieux confonde la fureur,
Et que la liberté règne par la terreur.

et Timoléon, c'est-à-dire Chénier lui-même, répondait :

Songez que la terreur ne fait que des esclaves.

et il ajoutait, en déplorant les malheurs de Corinthe ou plutôt de la France :

La tyrannie altière et de meurtres avide,
D'un masque révérend couvrant son front livide,
Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
Roule au sein de Corinthe un char ensanglanté.

Timoléon ne parut sur la scène qu'après le 9 thermidor, de sorte que cette pièce destinée à braver la tyrannie ne put que la flétrir : c'est toujours quelque chose.

Calas et *Fénelon* eurent avant *Timoléon* les honneurs de la représentation, mais *Calas* n'intéressa pas longtemps les spectateurs et *Fénelon* ne tarda pas à porter ombrage au parti dominant. Les vertus évangéliques de l'archevêque de Cambrai étaient d'un dangereux exemple et parurent factieuses. *Calas* qui faisait parler des bourgeois de Toulouse et même leur servante en alexandrins pompeux et souvent aussi vides que sonores, mettait trop en relief le vice de noblesse continue et compensée qu'on reproche, et non sans raison, même à la tragédie héroïque. « Chénier, dit très-bien M. Arnault, avait monté le style tragique jusqu'à la hauteur du style épique et le parterre était exposé à prendre quelquefois

de grands mots pour de grandes idées. » On n'a retenu de ce drame que l'hommage à Voltaire, où Chénier épanchait son admiration pour le patriarche de Ferney :

Il est près des monts helvétiques
Un illustre vieillard, fléau des fanatiques,
Ami du genre humain ; depuis cinquante hivers
Ses sublimes travaux ont instruit l'univers :
A ses contemporains prêchant la tolérance,
Ses écrits sont toujours des bienfaits pour la France.
La gloire, ce durable et précieux trésor,
La gloire, et la vertu plus précieuse encor,
Couronnent à la fois le déclin de sa vie,
Et de leur double éclat importunent l'envie.

L'éloge était bien placé, il était mérité puisque Voltaire a été réellement, et c'est là son plus beau titre, l'apôtre de la tolérance ; et que dans l'affaire des Calas, en éclairant la conscience publique, il battait en brèche le fanatisme de la foule et l'iniquité des juges, c'est-à-dire la force brutale sous ses deux formes les plus redoutables et les plus odieuses.

Dans *Fénelon*, Chénier tend à faire prévaloir la morale séculière et la religion naturelle sur les préceptes et sur les dogmes des religions positives. Il parle toujours au nom de Dieu, mais on voit clairement qu'il pense que Dieu ne se communique aux hommes que par la voix de la conscience. Hors de là tout est pour lui mensonge, superstition et tyrannie. C'est dans cet esprit qu'il suggère aux personnages, interprètes de sa pensée, des maximes telles que celles-ci :

Ce n'est que devant Dieu qu'on doit être à genoux.

ou bien :

Ce Dieu vous a-t-il dit : Je veux être vengé ?
Pourquoi punissez-vous avant qu'il ait jugé ?

et encore :

Dieu créa les mortels pour s'aimer, pour s'unir.
Les cloîtres, les cachots ne sont pas son ouvrage ;
Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage.

Chénier se faisait fort de connaître à fond les intentions de Dieu sur l'humanité; il était sincèrement déiste, il n'était que cela. Ne lui parlez ni de révélation, ni de miracles, il sourirait de pitié, s'il vous croyait sincère, ou plutôt il vous soupçonnerait d'hypocrisie.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de toutes les pièces de théâtre empreintes de l'esprit de la Révolution, ce qui amènerait un dénombrement inutile et fastidieux, mais on ne saurait se dispenser de nommer au moins les *Victimes cloîtrées* qui firent verser tant de larmes, moins encore par la pitié qu'inspirent toujours la jeunesse et la beauté sacrifiées à l'ambition et au caprice de parents dénaturés, que grâce au talent incomparable déployé dans ce drame par l'acteur Monvel qui l'avait composé. On ne doit pas non plus omettre l'*Ami des lois*, dont la représentation a eu toute l'importance d'un événement politique. Nous avouons volontiers que Laya, qui eut ce jour d'éclat, n'est rien moins qu'un modèle d'élégance, de correction et de noblesse. Il était d'origine étrangère, circonstance peu favorable à la pureté du langage, et d'ailleurs la nature lui avait refusé le sentiment de l'harmonie et la délicatesse du goût. Son mérite a été de posséder l'instinct dramatique, l'âpreté au travail, le désir de s'amender et de réussir. Ce qu'il a gagné sur ses défauts on peut le voir en mesurant le chemin qu'il a fait pour arriver de *Calas* à l'*Ami des lois*. C'est dans *Calas* qu'on trouve à foison des vers qu'on croirait forgés à plaisir pour montrer

que la poésie peut être plus prosaïque que la prose, tels que ceux-ci :

Mon fils est catholique, et jamais je ne sus
 Contraindre aucunement mes enfants là-dessus.

Et d'autres, en plus grand nombre encore, qui semblent destinés à offenser les oreilles les moins exigeantes,

Il marche au parricide *avec des dehors doux.*

On perdrait son temps à relever les locutions vulgaires, les tours barbares, les chevilles qui fourmillent dans le *Calas* de Laya. Notre théâtre n'a jamais accueilli de pièce plus mal écrite. Toutefois elle intéresse, parce qu'on y trouve des situations fortes, des mœurs et des passions vraies.

L'Ami des lois parut pour la première fois le 2 janvier 1793. Cette date est son plus beau titre. La pièce ne manque pas d'intérêt, elle offre un tableau assez fidèle de l'état des partis à la veille de la mort de Louis XVI. Les démagogues y figurent dans la personne d'un scélérat qui paye d'audace, et qui porte le vilain nom de Nomophage. Les noms ainsi fabriqués ne vont pas loin; on n'aime pas à les répéter. Combien Molière est plus habile ! Quand il crée un type, il lui donne un nom vraisemblable, caractéristique, qui sent son homme et qui commence à le peindre. Harpagon, Tartufe, Orgon, Vadius, ont pu exister, Nomophage accuse pédantesquement une origine abstraite, et ne sera jamais un être vivant. Le même génie qui fait vivre les personnages d'un drame ou d'un roman sait aussi leur trouver des noms qui ont une physionomie. C'est un secret qu'il faut demander à Rabelais, à Cervantes, à Molière, à Lesage, à Richardson : M. Laya ne le leur avait pas dérobé, lui qui baptise encore du nom de Forlis le héros de sa pièce,

et qui a fabriqué pour un autre de ses personnages celui de Filto. Quoi qu'il en soit, il y a des scènes bien faites, des traits de mœurs et même de caractère, quelques vers heureux, étonnés du voisinage de tant d'autres qui ne le sont pas, et une fable attachante dans cette comédie, beaucoup moins incorrecte que le *Calas*, mais bien éloignée encore de la correction. Nous ne parlons pas, et pour cause, de l'élégance.

L'analyse de l'*Ami des lois* serait un hors-d'œuvre, il nous suffira de dire que l'intention du poète est d'immoler à l'aide du ridicule et de l'odieux l'esprit de système et l'esprit de faction, et de montrer que le patriotisme se compose de désintéressement et de probité. Forlis déjoue les manœuvres homicides et les convoitises de ses adversaires par le seul ascendant de la vertu. Il lui arrive même de s'élever à l'éloquence par l'indignation, comme dans ce passage :

Guerre, guerre éternelle aux fauteurs d'anarchie !
 Royalistes tyrans, tyrans républicains,
 Tombez devant les lois; voilà vos souverains!

Il y a de la verve et du trait dans l'exposé naïf et impudent des doctrines d'un communiste qui se flatte de guérir tous les maux de la société et tous les vices par une mesure unique, l'abolition de la propriété :

Sans la propriété point de voleurs; sans elle
 Point de supplices donc, la suite est naturelle.
 Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir;
 D'intrigants, les emplois n'étant plus à courir;
 De libertins, la femme accorte et toute bonne
 Etant à tout le monde, et n'étant à personne.
 Murs, portes et verrous, nous brisons tout cela.
 On n'en a plus besoin dès que l'on en vient là.
 Tout est commun; le vol n'est plus vol, c'est justice;
 J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice.

En cherchant bien, on trouverait encore quelques pas-

sages à détacher ; mais à quoi bon ? Laya n'a été ni un poète, ni un écrivain, et si nous avons dû lui donner place ici, c'est qu'il a aimé les lettres, qu'il s'est exposé pour la cause qu'il avait embrassée, qu'il a eu de la fermeté dans la modération, et qu'en visant à la gloire poétique, qu'il a vainement poursuivie, il a du moins mérité un souvenir durable par un acte courageux.

Parmi les disciples de Voltaire qui traversèrent la Révolution, il en est un qui garda la doctrine du maître dans ce qu'elle a d'humain et de social, sans mélange de sarcasmes ni de gravelures, qui eut l'art de ne déguiser ni d'outrer sa pensée, qui eut de la mesure et de la fermeté, qui ne se fit point briser et qui ne plia jamais, qui fut homme d'esprit et homme de bien, qui n'a pas laissé un grand nom, mais un nom honorable qu'on n'oublie point, c'est Andrieux¹. Nous l'avons tous connu ; il aimait la jeunesse et s'en faisait aimer. Poète, philosophe et critique du genre tempéré, de peu d'imagination mais plein de sens, et d'un goût exquis, il n'entraînait pas, il captivait ses auditeurs. En religion il n'allait pas jusqu'à la profession de foi du vicaire Savoyard, il s'en tenait au sermon des Cinquante. Il a vécu dans cette foi et il y est mort en pleine sécurité.

Andrieux a publié son manifeste religieux dans une *Épître au Pape*, écrite de verve et pendant la mêlée, que plus tard sans doute il eût gardée en portefeuille, mais qu'il n'a pas désavouée et dont le souvenir ne l'a jamais

¹ A cette époque Andrieux avait déjà pris rang, à côté de Collin d'Harleville, dans le genre comique, par *Anaximandre*, pièce coquette et agréablement écrite, et par ses *Étourdis* dont le succès n'est pas encore épuisé. Cette comédie, qui plaît toujours, et que La Harpe a louée, a été représentée pour la première fois en 1787.

important. Il s'y explique sans détour et sans réticence dès le début :

Il est un livre écrit dans le cœur des humains,
 Qu'ils doivent consulter, qui peut seul les instruire,
 Dont la lecture enfin suffit pour les conduire.
 Ce livre est la raison.

En parlant ainsi, Andrieux se croyait raisonnable; on l'aurait bien surpris et effrayé si on lui eût appris qu'il était rationaliste. Le mot l'aurait d'abord effarouché et il l'eût traité de barbare; mais si on lui eût appris le sens de ce mot étrange, et qu'on lui eût dit qu'une fois tombé dans le rationalisme, il fallait de toute nécessité rouler dans l'athéisme, c'eût été pour lui une bien autre surprise, car il croyait non-seulement que Dieu existe, mais que tous les hommes reconnaissent le même Dieu, et il allait jusqu'à dire que s'ils croient professer des religions différentes, c'est par un malentendu qui peut s'éclaircir et qui s'éclaircira. Il pense, en effet, qu'il n'y a qu'une seule religion :

Il n'en existe qu'une, et tous ils ont la même.
 Rien n'en change le fonds, aucun temps, aucun lieu;
 Juifs, chrétiens, Turcs, Chinois, tous adorent un Dieu,
 Principe intelligent de toute la nature,
 Un Dieu, caché pour nous dans une nuit obscure,
 Et de qui la sagesse a su nous éclairer,
 Trop peu pour le comprendre, assez pour l'adorer.

Voilà qui est net. Aussi Andrieux est-il le type du déiste convaincu et fervent. Son dernier mot sur la matière, le voici :

Ce que vous croyez tous est tout ce qu'il faut croire.

Ainsi toute discussion est close, et sur cette base rien de plus facile, à son avis, que de constituer une Église universelle. Le poète propose gaiement au pape d'en

prendre la direction, car dès qu'il aura donné le signal en reconnaissant, comme le poëte l'y convie, qu'il n'est pas infallible ¹, tout le monde sera de son avis,

Les hommes, abjurant la superstition,
 Disputant de vertu, non de religion,
 Se rallieraient sous vous à la loi naturelle :
 Votre Église serait alors universelle.

Ce moyen si simple de retrancher les disputes religieuses, et de couper la racine des guerres les plus cruelles et les plus acharnées qui aient jamais divisé les hommes, n'a qu'un tort, c'est d'être impraticable. Comme toutes les panacées sociales, il a l'inconvénient de ne pouvoir être administré que si le bien qu'on en attend était déjà produit. En effet, les déistes proposent leur doctrine pour détruire l'intolérance, et pour qu'elle prévalût, si elle pouvait jamais prévaloir, il faudrait au préalable que la tolérance fût déjà établie. Nous ne nions pas qu'il y ait une religion naturelle; nous pensons même que s'il n'y en avait point, l'esprit humain serait incapable de recevoir aucune religion. Les mots qui expriment la pensée religieuse n'auraient aucun sens s'ils ne rencontraient pas dans l'intelligence au moins les rudiments des idées qu'ils représentent. Ce n'est pas

¹ L'allocution qu'Andrieux met dans la bouche du Saint-Père renferme un vers :

N'avais-je pas le front de me dire infallible?

qui donne une idée de ce que l'esprit du temps permettait d'oser sans scandale. Dans la même épître, Andrieux applique à nos prêtres le mot de Cicéron sur les augures. Ce mot, qui a précédé de plusieurs siècles la destruction du polythéisme, aurait dû dissiper ses illusions sur la puissance de la philosophie. Le polythéisme a été vaincu non par la philosophie, mais par le christianisme, qui promet de ne point périr.

ici le lieu de disserter sur cette matière, et il y aurait plus que de la témérité à prétendre vider l'éternel débat de la philosophie et de la théologie; les sages se gardent seulement de l'envenimer, ils n'expriment que des vœux, ils voudraient avant tout que de part et d'autre on dit clairement sa pensée, pour savoir au moins à quoi s'en tenir sur les points litigieux, et, comme ils désirent rester chrétiens et ne pas cesser d'être libres, ils voient d'un œil favorable les philosophes dont les doctrines entretiennent l'esprit religieux et les théologiens qui laissent un domaine propre et une honnête indépendance à la libre recherche de la vérité, c'est-à-dire à la philosophie. Ils se séparent résolument, et de ceux qui nient Dieu et de ceux qui refusent tout à l'homme. Ils avouent, en outre, que si la philosophie n'avait conduit personne à l'incrédulité et la religion au fanatisme, la philosophie et la religion auraient eu moins de détracteurs.

Revenons à Andrieux. Sachons-lui gré de nous avoir prouvé par son exemple qu'on n'est pas athée pour croire en Dieu, regrettons seulement qu'il n'ait rien gardé de la foi d'un chrétien. Les lumières qui lui seraient venues de ce côté auraient élargi l'horizon de sa pensée, et son esprit si net et si juste aurait pris plus d'étendue. Son talent y aurait gagné. Quant à sa vie, réglée par une exacte probité et conduite avec adresse et courage, elle est bien l'image de son âme délicate et forte. Élevé à des postes importants, presque toujours par une libre élection, administrateur, juge, député, tribun, professeur, il se montra toujours capable de les remplir avec distinction, et, ce qui est plus rare, de les quitter ou de se les faire retirer avec honneur. Nous le retrouverons dans cette histoire, puis-

que nous suivons l'ordre des temps et que sa vie s'est heureusement prolongée; mais à cette première rencontre, recueillons encore quelques traits finement aiguës de son bon sens plein d'agrément et de sa malice sans venin jetés et remarqués parmi les violences de la guerre implacable des partis.

Nous ne sommes pas surpris de voir Andrieux au début de la Révolution combattre l'émigration par le ridicule, c'était l'arme légitime d'un poète, et il est permis de croire qu'elle aurait eu plus de puissance que la fureur et la proscription. Les premiers émigrés se pressèrent trop, ils sont coupables devant l'histoire, qui flétrit aussi ceux qui plus tard rendirent l'émigration nécessaire. Il fallait lui ouvrir toutes les portes, et lui ôter tout prétexte. On fit précisément le contraire, on la défendit, et on agissait de telle sorte qu'elle était devenue la seule ressource des dissidents. Hélas! tout le monde avait peur alors, même ceux qui faisaient trembler les autres. On s'entretenait pour éviter la mort¹. A ce moment Andrieux n'aurait pas été tenté d'écrire son *Épître à un émigrant*. Au commencement de 90 il y avait opportunité.

Eh bien! vous allez donc, au bout de l'univers,
Peupler du Scioto les rivages déserts?
Et vous vous embarquez, emportant l'espérance
De rendre à ce pays ce qu'a perdu la France,
Les lettres de cachet, les censeurs dits royaux,
La dime, la gabelle et les droits féodaux,
Les cours, les parlements, les couvents, les chapitres...

C'est entrer lestement en matière. Arrivés en Amérique, nos proscrits volontaires rencontrent précisément un

¹ « Sous le règne d'Hébert et de Danton, dit Saint-Just, tout le monde était furieux et farouche par peur. » Sous le règne de Saint-Just et de Robespierre cela n'avait pas changé.

Français qui s'est expatrié dans une intention opposée. Il a voulu être libre loin de la vieille Europe. Les fugitifs exhalent à l'envi leurs doléances. Un prélat s'écrie :

Mon évêché valait cent mille écus de rente,
Ils ont eu la noirceur de le réduire à trente ;
Sans abbaye encore !... On nous a tout ôté !

Autre plainte :

De prendre la Bastille, ils ont eu la folie,
— Mais où renferme-t-on les auteurs à présent ?
— On n'en renferme aucun.

Mais voici qui est plus grave :

La France ne veut plus s'agrandir par la guerre,
Et déclare la paix au reste de la terre.

Tous ces griefs accumulés sont autant de bonnes nouvelles pour le jeune colon, qui se décide à partir quand les autres arrivent. Il a hâte de revoir la France :

Puisque la liberté renaît dans ses remparts,
J'y vole ; adieu, messieurs. Vous arrivez, je pars.

Nous ne savons pas si la traversée lui aura été favorable, mais que de mécomptes en abordant ! Sans doute il eût mieux valu n'avoir pas fait le voyage. Ce trop confiant jeune homme, nous le craignons, a dû monter sur l'échafaud à côté des Girondins.

Andrieux n'avait pas à braver la Terreur, il se contenta de la désavouer par une démission qui le faisait du même coup pauvre et suspect. Son cher Collin d'Harleville l'attendait près de Chartres, dans son joli domaine de Mévoisin, que la tempête, conjurée sans doute par la douce influence du maître, avait respecté. Nos deux amis, qui ne se cachaient pas, purent, sans être inquiétés, relire à loisir leur Horace et même essayer d'en

traduire quelques passages. *Le rat de ville et le rat des champs*, ce modèle de la Fable, avant La Fontaine, les tenta l'un et l'autre. Mais dans cette lutte poétique, lequel des deux avait été le plus habile? Andrieux penchait pour Collin, et Collin pour Andrieux; Collin avait raison, son ami l'avait vaincu et s'était lui-même surpassé. Cette imitation originale et fidèle du texte d'Horace est véritablement le chef-d'œuvre d'Andrieux. C'est là que nous trouvons ce vers charmant :

Il s'étaient vieux amis, quel plaisir de se voir¹!

et ce trait sur le rat des champs :

Il vivait de ménage,
Mais donnait de bon cœur comme on donne au village.

Et cette réflexion du rat de ville, qui avait pu ronger quelques pages de philosophie morale :

Les rats, petits et grands, marchent tous au trépas.

Cet épisode littéraire et presque bucolique de l'année 1793 méritait d'être remarqué.

Pendant les années qui suivirent le 9 thermidor, Andrieux reparut sur la scène mêlé aux affaires, attentif aux événements, et disant dans l'occasion, avec malice et bonhomie, son mot aux factieux et aux intriguants. Sous le directoire, il fit parler le bon Pacuvius à

¹ Ce vers n'est pas indiqué dans la pièce (Sat. VI, liv. II) qu'imite Andrieux, mais il n'en vient pas moins d'Horace qui a dit (Sat. V, liv. I) à propos de sa rencontre avec Virgile sur la route de Brindes, à Sinuesse :

*O qui complexus et gaudia quanta fuerunt!
Nil ego contulerim jucundo sanus amico.*

On voit par là comment il faut imiter les anciens et combien il fait bon de vivre familièrement avec eux.

propos des élections de l'an v dans le *Procès du sénat de Capoue*, où il dévoile les vues intéressées des agitateurs, semant la calomnie, fomentant les haines pendant qu'Annibal est aux portes. Il leur disait :

Et vous, jaloux esprits, dont les cris détracteurs,
D'un blâme intéressé chargeaient nos sénateurs,
Pourquoi vomir contre eux les plaintes, les menaces ?
Eh ! que ne disiez-vous que vous vouliez leurs places ?

et il concluait en bon citoyen :

Éteignons nos débats, que le passé s'oublie,
Et réunissons-nous pour sauver l'Italie.

En effet, c'était là le point important. A la même époque Andrieux lisait encore et faisait applaudir à l'Institut, dont il fut un des premiers membres, le *Meunier sans souci*, agréable récit dont on a retenu tant de vers élégants et naturels. Il faisait aussi imprimer son *Dialogue entre deux Journalistes*, sur le débat de politesse et de patriotisme qui partageait la France en deux camps fort animés, dont l'un voulait revenir au monsieur de nos pères, et l'autre garder le nom de citoyen nouvellement conquis. On connaît la conclusion éclectique d'Andrieux :

Appelez-vous Messieurs, et soyez Citoyens.

Le conseil était bon à suivre, mais chacun l'interpréta à sa guise, et les habiles se tinrent pour assez bons citoyens en devenant de gros messieurs. Quelques-uns furent plus tard ducs, comtes ou barons, et ne s'en plainquirent pas. Ainsi va le monde. Ne quittons pas Andrieux sans rappeler un mot profond et courageux qui l'honore doublement. Le premier consul Bonaparte qui avait laissé la parole aux membres du tribunal, par distraction sans doute, voyait avec impatience que certains tribuns, Andrieux était de ce nombre, se servissent

de ce privilège pour dire ce qu'ils pensaient, même lorsqu'ils pensaient autrement que lui. C'était douter de son infailibilité; et comme il s'en plaignait devant Andrieux, alors son collègue à l'Institut: « Vous êtes, lui dit le tribun, de la section de mécanique, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Bonaparte le savait, mais dans l'ordre politique on préférera toujours aux appuis résistants, les instruments dociles.

C'était bien quelque chose pour la Révolution d'avoir produit un poète tragique, elle poussait à la tragédie par voie d'imitation, et un moraliste, elle avait grand besoin de morale: mais lorsque devenue guerrière elle s'élança sur les champs de bataille, elle eut besoin d'un Tyrtée pour émouvoir ses soldats. Elle le créa comme elle fit ses généraux, par l'enthousiasme. Un simple officier d'artillerie, Rouget de Lisle, se trouva poète et musicien, un seul jour et pour une seule œuvre, l'inspiration lui vint pour ne plus revenir comme à ce Tynnichus de Chalcis dont parle Platon, qui n'eut dans toute sa vie qu'un moment d'ivresse poétique, où, sous les étreintes de la muse, et comme malgré lui, il improvisa un hymne sublime. La *Marseillaise* est de même un accès, un transport, et comme une explosion de fureur martiale. Ce formidable cri de guerre exhale en les redoublant toutes les colères qui fermentent dans les âmes viriles quand le sol natal est envahi, quand l'indépendance nationale est menacée¹. Force était alors, non pas de marcher, mais de

¹ Le chant de guerre qu'Eschyle met dans la bouche des Athéniens, combattant à Salamine, présente avec l'hymne de Rouget de Lisle une grande analogie de mouvement et de pensée, comme on peut en juger par la traduction concise et fidèle de M. A. Pierron: « Allez, ô fils de la Grèce, délivrez la patrie, délivrez vos enfants, vos femmes, et les temples des dieux de vos pères, et

courir, mais de se précipiter contre l'étranger; et, lorsque les sons rauques et pénétrants de cet hymne éclatant et sombre, au rythme entraînant, aux paroles farouches, s'élevaient comme un chœur immense des rangs de nos armées, ils emportaient ces masses dès lors invincibles avec le bruit et l'impétuosité de la foudre. Quelques strophes frémissantes, l'élan d'une phrase musicale ont suffi pour vaincre l'Europe! Hélas! on espérait des triomphes moins sanglants, des victoires moins disputées; on avait cru que les peuples, fatigués du joug, allaient nous tendre une main fraternelle. La liberté est une si douce chose! M.-J. Chénier, notre tragique, se berçait encore de cette illusion, lorsqu'à la veille de Valmy, dans le *Camp de Grandpré*, intermède bucolique et guerrier que réchauffait la musique de Gossec, il disait aux volontaires de 92 :

En conquérant la paix, sanctifiez la guerre;
 Les palmes sur le front, l'olive dans les mains
 Délivrez et calmez la terre.
 Que des siècles trompés le long crime s'expie;
 Le Ciel pour être libre a fait l'humanité;
 Ainsi que le tyran l'esclave est un impie
 Rebelle à la divinité ¹.

Il fallut bientôt renoncer à cette conquête chimérique de la paix par la guerre. La guerre, faite avec acharnement, avec héroïsme, conquiert l'indépendance et recueille la gloire. Elle contrepesa les fautes et les crimes de la

les tombeaux de vos aïeux. Un seul combat va décider de tous vos biens. »

¹ Notre Béranger a exprimé la même idée, lorsqu'il a dit dans une de ses plus belles odes, en s'adressant à la France :

Dieu, qui punit le tyran et l'esclave,
 Veut te voir libre, et libre pour toujours.

politique, mais la sainte cause de l'affranchissement des nations se trouvait solidaire de trop d'attentats pour que le succès de ses armes pût fonder la liberté du monde. Le fanatisme qu'elle désavoue avait attaché l'épouvante à ses drapeaux, et faisait douter de ses promesses. La Révolution eut donc à combattre ceux-là même qu'elle voulait délivrer, et comme si l'hymne de Rouget de Lisle n'eût pas suffi à enflammer les courages, Chénier y ajouta le *Chant du départ*, mieux composé, mais bien pâle à côté de la *Marseillaise*, et inutile pour la lutte. C'est une scène lyrique animée de nobles sentiments où l'art se montre plus que la verve et qui n'a pas dû inspirer beaucoup de crainte aux tyrans, quoique le poète se fasse terrible et qu'il enfle sa voix pour les menacer. En vain leur crie-t-il :

Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil !
Le peuple souverain s'avance :
Tyrans, descendez au cercueil.

Ce peuple souverain s'avance trop majestueusement pour les y pousser et ils n'y descendront pas d'eux-mêmes. Que vaut cette pompeuse poésie auprès du cri martial : « Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons ! » Cela parle au cœur du soldat et retentit comme le clairon. Chénier fait chanter un représentant du peuple, une mère de famille, deux vieillards, un enfant, une épouse, une jeune fille, trois guerriers et n'entraînera personne ; quand l'épouse a chanté :

Partez, vaillants époux, les combats sont vos fêtes ;
Partez, modèles des guerriers ;
Nous cueillerons des fleurs pour en ceindre vos têtes ;
Nos mains tresseront vos lauriers ;

les époux si mélodieusement congédiés devaient être

moins pressés de partir. Rouget de Lisle n'avait poussé qu'un cri et tout un peuple s'était armé.

A côté de ces chants de guerre, inspirés par une passion sincère, nous regrettons d'avoir à signaler les emportements plus que patriotiques de La Harpe, qui, dans sa chaire du Lycée, étonna un jour ses paisibles auditeurs par un accès de frénésie homicide. Qu'on juge de leur surprise lorsqu'ils virent leur Quintilien, coiffé d'un bonnet rouge, se dressant sur ses petits pieds, roidissant ses petits bras, les yeux étincelants de fureur, et qu'ils entendirent cette tirade forcenée :

Soldats ! avancez et serrez :
 Que la baïonnette homicide,
 Au-devant de vos rangs, étincelante, avide,
 Heurte les bataillons par le fer déchirés.
 Le fer, le fer, amis ! il presse le carnage :
 C'est l'arme des Français, c'est l'arme du courage,
 L'arme de la victoire et l'arbitre du sort.
 Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
 Et la rage donne la mort !

A ce moment La Harpe se crut sublime et terrible, il n'était que ridicule. Personne ne lui demandait de parler ni de la baïonnette, ni de la vertu meurtrière de l'arme blanche ; nos soldats ne s'attendaient pas à lui pour avoir du courage, et ils auraient certainement repoussé avec dédain ses leçons de tactique et non sans dégoût ses leçons de férocité.

La mode a toujours été de s'égayer aux dépens de La Harpe et de le tympaniser. Cette part privilégiée de sarcasmes il la doit surtout à son caractère : glorieux et pédant, sa vanité lui fit prendre son talent pour du génie ; comme on l'écoutait, il se crut un oracle et il en prit le ton ; sa morgue faisait naturellement naître le désir de le prendre en défaut, et n'étant pas infail-

lible, quoiqu'il crût l'être, ses erreurs et ses chutes devenaient, non pour l'envie qu'il n'excitait pas, mais pour la malignité qu'il irritait, des occasions de représailles avidement saisies. On ferait un recueil assez volumineux et fort piquant des bonnes épigrammes décochées contre lui. Son tort le plus grave est d'avoir toujours manqué de mesure, d'avoir porté dans des camps opposés la même violence, d'avoir professé et combattu les mêmes opinions avec la même intolérance, enfin d'avoir, après sa conversion, battu bruyamment sa coulpe sur la poitrine d'autrui et frappé rudement de sa discipline les épaules de ses anciens amis.

Tu lui pardonneras, il a fait *Mélanie*,

disait Chénier, priant Voltaire de faire grâce, du fond de sa tombe, à l'infidélité de son disciple. A nos yeux, *Mélanie* n'est plus une expiation suffisante; le temps a imprimé bien des rides au front de cette touchante héroïne d'un drame larmoyant; mais La Harpe a écrit l'*Ombre de Duclos*; il a dignement loué Fénelon et Racine; le premier en France parmi les juges littéraires, il a introduit l'éloquence dans la critique; et de pareils titres sont sans doute assez considérables pour garantir un écrivain de l'oubli de la postérité.

Nous avons maintenant à dire quelques mots d'un vétéran de la poésie qui se trouva assez jeune encore pour saluer avec transport la Révolution, et assez naïf pour croire à l'avènement pacifique de la liberté, Écouchard Le Brun, que ses contemporains comparèrent à Pindare, sans connaître Pindare, et par cela même qu'ils ne le connaissaient pas. Élève de Louis Racine, chrétien fervent, qui chanta en vers harmonieux et purs la Religion et la Grâce, il ne garda rien des doctrines morales et poétiques de son

maître, il prit ses dieux dans l'antiquité profane, et plein du désir d'innover, quoique sans véritable originalité, il fut le plus païen des poètes par le langage et par les sentiments. Toutes ses figures et fictions poétiques sont tirées de la mythologie. Doué d'une âme ardente et ombrageuse, prompt à s'exalter et à s'irriter, il eut, pour parler son langage, la lyre et le carquois d'Apollon; toutes ses émotions généreuses s'exhalent en odes et en dithyrambes, ses animosités en épigrammes et en satires. Enthousiaste et vindicatif, il glorifie ou déchire à outrance ses héros ou ses victimes. A tout prendre, c'est un poète.

Nous n'avons pas à énumérer ici ses admirations et ses rancunes, ses succès et ses disgrâces. Lorsque la Révolution éclata, Le Brun avait fourni une longue carrière : déjà à l'imitation d'Horace il avait consacré son nom à l'immortalité, poète et lyrique il avait usé du droit de ne pas être modeste et il avait dit à la fin de son *exegi monumentum* :

Comme un cèdre aux vastes ombrages,
 Mon nom croissant avec les âges,
 Règne sur la postérité.
 Siècles ! vous êtes ma conquête ;
 Et la palme qui ceint ma tête
 Rayonne d'immortalité.

Malgré ses soixante ans qui ne l'avaient point refroidi, Le Brun propagea et suivit le mouvement révolutionnaire avec une sympathie, une ardeur, qui laissèrent croire que les crimes mêmes du temps ne l'avaient pas effrayé. On le croirait encore, si, après la Terreur, il n'avait pas enfin donné cours à des vers composés alors, et que sa mémoire avait fidèlement conservés. Ils attestent la douleur et l'indignation qu'il avait éprouvées :

Prends les ailes de la colombe,
 Prends, disais-je à mon âme, et fuis dans les déserts.

Ou que l'asile de la tombe
 Nous sépare enfin des pervers.

Il y a dans cette pièce, bien imparfaite et trop longtemps inédite, des strophes qui flétrissent avec énergie ces pervers ou plutôt ces furieux, profanateurs d'une cause sainte, dont la démente accouplait traîtreusement, comme dit Le Brun, « la mort et la fraternité. » Il faut lire toute cette protestation douloureuse d'un ami de la Révolution, pour bien comprendre et reconnaître enfin que l'apologie de la Terreur n'est pas moins scandaleuse que celle de la Saint-Barthélemy.

Si on peut reprocher à Le Brun de n'avoir pas même fait soupçonner aux bourreaux qu'il composait contre eux ces terribles invectives, il faut lui rendre cette justice que pour célébrer les hauts faits de la République il n'a jamais tardé. Parmi ces inspirations lyriques, il y a au moins une ode qui est restée dans la mémoire, et qui ne périra pas. C'est celle que le poète a consacrée au dévouement de l'équipage du *Vengeur* qui, pouvant capituler honorablement, aima mieux, sous le feu des Anglais, s'abîmer dans l'Océan aux cris de vive la République :

Près de se voir réduits en poudre,
 Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants.
 Voyez-les défier et la vague et la foudre,
 Sous des mâts rompus et brûlants.

Voyez ce drapeau tricolore
 Qu'élève en périssant leur courage indompté ;
 Sous le flot qui le couvre, entendez-vous encore
 Ce cri : Vive la liberté !

Ce cri !... c'est en vain qu'il expire
 Étouffé par la mort et par les flots jaloux ;
 Sans cesse il revivra répété par ma lyre :
 Siècles ! il planera sur vous !

Et vous ! héros de Salamine,
 Dont Téthys vante encor les exploits glorieux,
 Non, vous n'égalez pas cette auguste ruine,
 Ce naufrage victorieux !

Le temps, comme on le voit, n'avait pas tari la veine de notre poète, il ne l'avait pas même appauvrie. Le Brun est un des exemples les plus frappants de la précocité et de la persistance de la sève poétique. Depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse, il n'a pas cessé de faire des vers. Il y a déjà de la force dans ses premiers essais, il y en a encore dans ses derniers efforts. Non moins légitimement que le vieux Malherbe, il aurait été autorisé à dire :

Les puissantes faveurs, dont Parnasse m'honore,
 Non loin de mon berceau commencèrent leur cours,
 Je les possédai jeune, et les possède encore
 Au déclin de mes jours.

Malgré tout, nous avons bien des objections contre le talent de Le Brun. Comme poète lyrique il a de la force et de l'élévation, mais il manque de charme et de naturel, il n'a pas l'aisance d'un libre génie, il se tend, il s'évertue, il se gonfle, et s'il s'élève, ce n'est pas toujours qu'il soit emporté

Sur ces ailes de feu qui ravissent une âme
 Au céleste séjour ¹.

Il est bien plus voisin de Ronsard qu'il ne connaît pas, que de Pindare qu'il croit reproduire. Comme poète satirique, il est amer, il distille le fiel, sa malice est âcre, et dans ses épigrammes, si cruellement ingénieuses, si habilement décochées, il y a rarement une étincelle de gaieté. Comme poète érotique, il a moins le feu de la

¹ J.-B. Rousseau.

passion que l'entraînement de la volupté des sens ; pour tout dire, il aurait été trouvé trop païen par les païens eux-mêmes.

On chercherait vainement dans toutes les poésies de Le Brun la moindre trace du sentiment religieux ; aussi lorsque le dégoût de l'athéisme eut ramené vers Dieu la pensée de la France, et que la Convention, fatiguée d'impiété, eut décrété, étrange décret ! l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, aucun appel ne fut fait à sa muse mythologique et mécréante pour en obtenir l'hymne de la fête qu'on préparait. Delille fut mis en demeure, et Marie-Joseph Chénier se trouva prêt. C'était sa religion qui triomphait, par d'odieux et terribles apôtres, il est vrai, mais il ne voyait que le triomphe. Chénier, inspiré par un sentiment profond et sincère, fut grave et imposant ; on sent dans son œuvre l'émotion qu'il contient et qui n'en est que plus éloquente. Le début a de la majesté :

Source de vérité, qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur ;

O toi, seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire !
La France est debout devant toi.

La force et la grâce se montrent dans plusieurs strophes, telles que celles-ci :

Tes autels sont épars dans les vastes campagnes,
Dans les riches cités, dans les autres déserts,
Aux angles des vallons, aux sommets des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers...

Dans l'œil étincelant du guerrier intrépide
En traits majestueux tu gravas ta splendeur ;

Dans les regards baissés de la vierge timide,
Tu plaças l'aimable pudeur.

Le sentiment religieux qui, avec l'amour de la liberté, domine l'ensemble de l'hymne, éclate dans les strophes qui le terminent :

Grand Dieu ! qui sous le dais fais pâlir la puissance,
Qui sous le chaume obscur visites la douleur,
Tourment du crime heureux, besoin de l'innocence,
Et dernier ami du malheur !

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage :
Ton culte est la vertu, ta loi l'égalité ;
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu souffles l'immortalité.

Certes Chénier n'est pas poète comme David, qui de plus était prophète, il ne l'est pas même autant que le stoïcien Cléanthe qui, dans un hymne célèbre, a donné la plus haute expression de la pensée religieuse, selon les lumières de la raison échauffée par le cœur ; mais on ne saurait lui refuser une inspiration vraie, et une conviction sérieuse et saine qui aurait pu le ramener au christianisme, et qui, si elle ne l'a pas conduit au port, l'a du moins préservé de deux écueils également à craindre, le panthéisme athée de certains philosophes et le polythéisme orthodoxe de certains dévots.

Le *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme* composé à la même occasion par Delille, et tenu secret, était tout ensemble une concession apparente et une protestation clandestine. Delille n'avait pas refusé ses vers, il se contenta de les faire tels qu'il ne pouvait les montrer, et qu'il n'y avait pas moyen de s'en servir. Il soulageait sa conscience sans augmenter le péril où il se trouvait. Toujours royaliste, il n'avait quitté ni la France, ni ses opinions. La Révolution l'avait dépouillé de ses béné-

tices, elle lui avait tué un roi qu'il aimait, emporté une monarchie qu'il regrettait, elle avait étouffé le bruit qui se faisait autour de son nom, elle avait fermé les salons où chaque soir il s'enivrait des applaudissements de beaux esprits et de femmes aimables, il maudissait les tyrans, et il plaignait les proscrits, que cependant il n'allait pas rejoindre. Qu'espérait-il? on ne saurait le dire, mais il gardait assurément un reste d'espérance. Au fond il était philosophe et il aurait accueilli la liberté; son dithyrambe en est une preuve, il n'atteste qu'une croyance philosophique et une haine sincère de la tyrannie. Il est presque éloquent lorsqu'il s'écrie :

Que je-hais les tyrans ! combien dès mon enfance
 Mes imprécations ont poursuivi leur char !
 Ma faiblesse superbe insulte à leur puissance :
 J'aurais chanté Caton à l'aspect de César.

Le César du moment était Robespierre. On ne saurait douter que Delille ne le détestât cordialement, mais pour Caton il se contentait de l'admirer sans songer à l'imiter. Du fond de son cabinet, il menaçait les oppresseurs de la vengeance des dieux. C'est ce sentiment qui lui a inspiré les deux stances si souvent citées, les seules à peu près qu'on puisse détacher de cet essai lyrique :

Oui vous, qui de l'Olympe usurpant le tonnerre,
 Des éternelles lois renversez les autels ;
 Lâches oppresseurs de la terre,
 Tremblez, vous êtes immortels !

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
 Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
 Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
 Consolez-vous, vous êtes immortels !

On pourrait encore citer ces vers sur Caton :

Que tout tombe aux genoux de l'oppresseur du Tibre,
 Sa grande âme affranchie a son recours au ciel :

Il dit au tyran : Je suis libre ;

Au trépas : Je suis immortel.

Nous retrouverons bientôt Delille, qui occupe une si grande place dans la littérature de l'Empire, et nous dirons alors toute notre pensée sur cet homme célèbre ; mais nous avons encore à placer ici l'appréciation d'une œuvre qui appartient à l'époque révolutionnaire, et par la date de sa composition et par le sujet même. C'est le poème de *la Pitié*. Delille l'écrivit loin de la France, qu'il avait quittée après le 9 thermidor, donnant à penser qu'il n'y avait été retenu que par le danger d'en sortir, mais en réalité déterminé par la détresse et par l'ennui. En effet, ce causeur si vif, si brillant, si spirituel n'avait plus guère à qui parler, et personne alors ne lisait ni n'achetait ses vers, attendus autrefois avec tant d'impatience et si bien payés. Comme les révolutionnaires avaient été impitoyables, il était naturel que Delille, encore oppressé du spectacle de leurs rigueurs, prit la Pitié pour sujet de ses chants, et que poète didactique et descriptif, il ait tiré de son sujet une longue série de préceptes moraux et de tableaux attendrissants. Il y avait matière pour une ode, pour une élégie, pour une satire, pour une épopée tragique ; il fallait ou un Pindare, ou un Simonide, ou un Archiloque, ou un Dante : malheureusement Delille n'était rien de tout cela, il n'avait ni l'enthousiasme ardent, ni la mélancolie profonde, ni l'indignation vigoureuse, ni la sombre et pathétique imagination que demandent ces œuvres de haute poésie.

Delille fit de son mieux, mais les qualités mêmes de son talent facile et brillant en contraste avec le sujet ajoutaient aux inconvénients du genre. La coquetterie dans le deuil, le clinquant sous le crêpe ne sont pas de

mise, et quand les choses pleurent, les mots ont mauvaise grâce à jouer et à sourire. Ce n'est pas que la douleur du poète ne fût sincère, mais elle n'était pas profonde, et on voit trop qu'il s'en console, lorsqu'il a trouvé d'ingénieuses périphrases et surtout des antithèses pour l'exprimer. L'horreur qu'inspire le simple récit des forfaits d'un Carrier n'est-elle pas amoindrie par des ornements poétiques tels que ceux-ci :

Par un art tout nouveau, des nacelles perfides
Déroberent sous vos pas leurs planches homicides.

Le malheur de la Reine, séparée du Dauphin après le meurtre du Roi, conserve-t-il toute sa puissance d'émotion sur notre âme lorsque nous lisons :

Ses pensers désormais vont se partager tous
Entre les *fers* d'un fils et l'*ombre* d'un époux.

Le contraste si poignant de la splendeur passée et de la misère présente a-t-il gagné quelque chose par cette description des souffrances de Marie-Antoinette dans la prison du Temple ?

Un vil grabat *succède* à des lits somptueux ;
A sa faim, qu'éveillaient des mets *voluptueux*,
On *épargne* une *vile et sale* nourriture,
Et la pourpre des rois a fait place à la bure.
Elle-même, *que dis-je ? incroyable destin !*
S'impose un *vil* travail, et, l'aiguille à la main,
Oubliant et Versailles et les pompes du Louvre,
Répare les lambeaux de l'habit qui la couvre.

C'est sur de tels vers que la fêrûle d'un La Harpe aurait beau jeu. Dieu nous garde de l'emprunter, mais ne voit-on pas combien ces minuties prétentieuses, ressource banale du genre descriptif, amoindrissent la majesté du malheur ? Nous n'aimons pas davantage ce souvenir des

madrigaux de cour à l'occasion du fils de la Reine qu'on n'aurait pas pu soustraire à ses geôliers, parce qu'il n'y avait pas moyen d'opérer une substitution de personne. En voici la cause :

Mais quoi ! pour remplacer cet enfant plein d'attraits,
Quel visage enchanteur eût imité ses traits ?
L'œil le moins soupçonneux eût percé le mystère ;
Et la beauté du fils aurait trahi la mère.

Delille n'est pas le poète de la douleur. Il n'était pas homme à s'abreuver de larmes, ni à goûter le sombre plaisir que donne la mélancolie aux âmes fortement trempées. D'ailleurs il fallait user plus sobrement de la pitié. Les trois mille vers, divisés en quatre chants, que Delille lui a consacrés, dépassent la mesure ; il faut s'y reprendre à plusieurs fois pour les lire, et le malheur est qu'après cet effort de courage on est tenté de se venger de les avoir lus. La rancune survit à la fatigue. Sans cela, oserions-nous dire que les beaux traits sont bien clairsemés dans cette œuvre verbeuse et languissante, et que nulle part Delille n'a répandu avec autant de profusion les fausses élégances, les expressions vagues et parasites, les transitions gauches, les épiphonèmes ambitieux et vulgaires ? Il nous semble que les bons sentiments qui animaient le poète auraient dû l'inspirer plus heureusement, et que les victimes dont il voulait honorer la mémoire avaient mérité d'être mieux vengées.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER

Fin de la Terreur. — Fondation de l'École normale et de l'Institut. — Lavoisier. — Condorcet. — Volney, *Les Ruines*. — Doctrine historique de Volney. — Garat. — La Harpe. — L'abbé Sicard. — Bernardin de Saint-Pierre.

Après les violences de la double lutte que la Convention eut à soutenir à l'intérieur et au dehors contre ses ennemis naturels et contre ceux qu'elle s'était attirés par surcroît, il fallut enfin songer à maîtriser les éléments de barbarie et de despotisme qui s'étaient déchainés au nom de la civilisation et de la liberté. Rassurée sur l'indépendance du pays par les victoires de nos armées, l'assemblée fut amenée par la force des choses à revenir en arrière et à se rapprocher du point où les premiers apôtres de la réforme auraient voulu s'arrêter. Elle avait pour l'avenir réglé et limité le pouvoir législatif en le divisant entre deux conseils, elle avait placé au-dessus de ces conseils le pouvoir exécutif, mais en ôtant l'unité d'un lieu où elle ne convenait pas, elle n'avait ni osé, ni à vrai dire pu la mettre à la place où elle est surtout nécessaire, et cela par deux raisons; d'abord, par un reste de défiance et de haine contre

l'autorité, et ensuite, parce que le régime dont on sortait n'avait pas laissé debout un seul homme capable de dominer les autres. Celui à qui ce rôle était réservé, et qu'on n'avait pu qu'entrevoir dans le rapide et énergique coup de main qui avait sauvé la Convention au 13 vendémiaire annonçait bien un maître pour l'avenir, mais s'il était déjà clair qu'il fût né pour vaincre, rien ne promettait qu'il dût employer ses victoires à faire régner la liberté. Il était homme de guerre, et, en politique, il paraissait appartenir à une école qui avait su se faire obéir. Tout marquait la fin de l'anarchie, mais les âmes candides restaient seules ouvertes aux douces et nobles espérances de la première année. En attendant, il fallait remettre l'intelligence en honneur. C'est pour cela que la Convention fonda la première École normale qui, à la vérité, dura peu, et décréta l'Institut. On revenait ainsi, sous d'autres noms, aux Universités et aux Académies, qu'on eût mieux fait de ne pas détruire, quand on n'avait qu'à les approprier aux besoins nouveaux de l'État et de la société.

L'idée de former par les mêmes leçons et d'inspirer d'un même esprit les maîtres chargés d'instruire la jeunesse, et celle de réunir dans un corps unique l'élite des savants, des lettrés et des artistes, étaient deux pensées conformes au génie de la France qui aime la simplicité et la grandeur. Par l'École normale, l'État prenait la haute main et proclamait son droit sur la direction de l'instruction publique; par l'Institut, il honorait, il régularisait les travaux de l'esprit, il devait les féconder s'il assurait leur indépendance sous son patronage. L'École normale ne fit que se montrer, mais elle devait renaître, et d'ailleurs ses nombreux élèves suffirent alors aux premières nécessités de l'enseignement. L'Institut s'est main-

tenu sans interruption, et, à travers des épreuves qui ne l'ont pas ébranlé, on sait quelle place il a prise dans l'opinion. La prérogative de l'État, ainsi étendue sur la culture première de l'intelligence et sur ses derniers développements, n'est pas exclusivement favorable au principe d'autorité, et même on peut dire avec assurance, sur le premier point, qu'une jeunesse nourrie, sous les yeux de l'État, dans des écoles publiques animées des mêmes sentiments, ferait là mieux qu'ailleurs l'apprentissage du patriotisme et de la tolérance, et que sur ce fonds commun de doctrines et d'affections il serait plus facile d'établir les assises d'une société capable de supporter les agitations inséparables de la liberté. Le chêne qui doit être battu des vents commence par enfoncer profondément ses racines dans le sol.

Au moment où s'ouvrit l'École normale tout était à refaire ; le temps pressait, mais ni les matériaux, ni les ouvriers ne manquaient, ni l'ardeur au travail. Les élèves arrivèrent avec empressement de tous les points de la France, choisis par leurs concitoyens, et ils trouvèrent dans des chaires nombreuses des professeurs habiles qu'ils devaient d'abord écouter, et qu'ils pouvaient contredire ensuite pour s'éclairer. Ce fut un beau spectacle que le concours de ces maîtres illustres et de ces jeunes hommes, redevenus élèves, se dévouant avec ferveur à l'avancement de la science, à la résurrection des lettres et de la philosophie, naguère délaissées ou proscrites, pour retrouver à la lumière de la vérité le droit chemin dont on s'était écarté quand la fumée du combat aveuglait les plus clairvoyants. Malheureusement bien des erreurs se mêlèrent encore à ce désir de retrouver le vrai et de le propager. Nous en verrons des preuves.

Lorsqu'on jette les yeux sur le programme des cours,

on remarque d'abord l'absence de la poésie, et cette lacune nous montre que l'idée de l'utile, telle qu'on la concevait alors, ne comprenait pas l'idée du beau, qui cependant la complète et la couronne. Le positif vaut peu sans l'idéal. L'histoire et l'éloquence ne sont que des parties du domaine littéraire, et elles ne sont pas les premières, la poésie les domine, c'est elle qui les vivifie et qui les élève. Tout historien, tout orateur qui n'est pas poète dans une certaine mesure, n'est pas suffisamment historien ou orateur. C'est pour cela, disons-le en passant, que la considération exclusive de l'utilité pratique et de l'application immédiate est funeste à la culture des esprits, car c'est surtout dans l'ordre de l'intelligence que le mot de Voltaire : « le superflu, chose si nécessaire, » est d'une vérité frappante. La pensée étroite qui retranchait la poésie du programme littéraire, limitait aussi la philosophie à l'analyse de l'entendement humain, comme si la recherche des principes des choses, ou la métaphysique, n'était pas l'essence même et la légitime ambition de la philosophie. L'idéologie n'est qu'un chapitre du livre de la science. On sait que plus tard les idéologues, tombés en défaveur, parurent trop philosophes, mais la vérité est qu'alors, comme toujours, ils n'étaient pas assez philosophes. C'est bien par défaut, et non par excès qu'ils ont péché.

Sur la liste des professeurs, il y a au moins une substitution bien douloureuse. C'est Berthollet qui occupe la chaire de chimie, et le créateur de la chimie c'était Lavoisier, qui en aurait été aussi l'organe le plus éloquent. Lavoisier était un homme rare : doué au plus haut degré du génie de l'invention, il avait aussi l'art d'exposer ses découvertes avec clarté, sa parole était lucide, et son style possédait, avec la précision, cette élégance que la culture

des lettres peut seule donner aux hommes de science. Mais Lavoisier avait péri sur l'échafaud, enveloppé comme financier dans le procès des fermiers généraux. On avait voulu l'en distraire et le sauver, et, ce qui est triste à dire, c'est qu'il aurait été préservé si l'humeur altière de madame de Lavoisier n'eût déjoué les mesures prises pour procurer le salut de son mari. André Chénier aussi aurait vécu sans les imprudentes sollicitations de son père. Mais quel moment pour alléguer l'innocence et la justice, et pour réclamer la vie comme un droit, quand la force règne seule et s'est enivrée de ses excès !

Condorcet manquait également. Réduit à se cacher après la chute des Girondins, il avait échappé aux recherches pendant huit mois, à Paris même, dans l'asile qu'il abandonna malgré les prières d'un hôte généreux, qui risquait sa vie en protégeant celle de son ami. A Fontenay-aux-Roses, une porte qu'il devait croire hospitalière, entr'ouverte un instant, l'avait, en se refermant brusquement, livré à la merci des carriers de Clamart et de Bourg-la-Reine, et ne lui avait laissé d'autre ressource que le poison pour éviter l'échafaud. Condorcet avait bien des préjugés et des erreurs de son siècle, mais il en avait surtout les généreuses aspirations. Personne ne fut plus sincèrement ami de l'humanité, et ne porta plus haut et plus loin les espérances d'une félicité à venir qui devait compenser les misères du passé. Son erreur fut de ne pas rattacher ces espérances aux développements ultérieurs du christianisme, et, par une méprise plus étrange encore, d'avoir placé le christianisme même au rang des fléaux de la race humaine. L'Évangile bien compris est le meilleur titre et la plus grande force, même ici-bas, de ceux qui souffrent injustement. La réparation qui leur est promise dans une autre vie n'empêche pas

d'aspirer dès cette vie au triomphe de la justice et d'en approcher autant qu'on le peut, la morale chrétienne ne défendant que l'emploi de la violence et de l'iniquité qui n'ont jamais été de sûrs moyens d'arriver au bien. Condorcet croyait que l'homme peut se suffire à lui-même, et la terre à l'homme, et en conséquence il voulait que l'homme fit de la terre un lieu de plaisance, et il ne désespérait pas qu'il n'en pût faire, avec le temps, un séjour d'immortalité. Ce qui prouve la ténacité de ses illusions et l'incurable générosité de son âme, c'est qu'il écrivait le livre¹ qui fait à l'humanité toutes ces promesses de bonheur et de longévité pendant que les hommes le cherchaient pour le tuer. La science n'a pas préservé Condorcet de la chimère, mais il faut ajouter que l'esprit de système ne l'a pas rendu farouche, qu'il a mieux aimé être victime qu'opresseur², et que, conventionnel et républicain, il n'a pas voté la mort de Louis XVI. Il aurait été curieux, après la Terreur, d'entendre Condorcet développer à l'École normale, comme historien ou comme philosophe, les théories de perfectibilité indéfinie, dont nous avons dégagé l'idée de progrès qui pourrait bien ne pas être une chimère. On le saura plus tard. Ce fut Volney qui monta dans la chaire d'histoire. Nous aurons à l'y suivre, après avoir fait connaître les titres qui l'y ont appelé.

On peut parler de Volney avec colère, il ne serait pas loyal d'en parler avec dédain; car si les doctrines qu'il a professées sont dangereuses, il n'en est pas moins, con-

¹ *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

² Dans une épître en vers, écrite du fond de sa retraite et adressée à madame de Condorcet, on a remarqué ce distique :

Ils m'ont dit : choisis d'être oppresseur ou victime;
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

sidéré comme homme et comme penseur, une âme probe et un esprit vigoureux. Le désir de connaître lui donna de bonne heure la passion de l'étude et des voyages, et il s'y livra courageusement avec l'espérance d'atteindre la vérité, et de contribuer plus tard, en la propageant, au soulagement des maux dont souffre l'humanité. Comme son siècle, il ne doutait pas de la puissance de la raison et des bienfaits qu'elle devait répandre sur le monde. Profondément touché des misères que lui révélait l'histoire, et de celles qui frappèrent ses yeux dans toutes les contrées qu'il visita, il ne voulut les imputer ni à la nature, ni à l'auteur des choses, mais au mauvais usage que les hommes ont toujours fait des dons de la nature, et aux fausses idées qu'ils ont eues de la cause première des choses. Il rapporte le mal à l'ignorance et à la cupidité. Aveuglement de l'esprit, dérèglement du cœur, voilà la double source de toutes nos misères, d'où il résulte que le secret du bonheur pour les individus comme pour les peuples n'est autre chose que l'art d'éclairer les intelligences et de régler les passions. Il est certain que la science et la morale, ou, en d'autres termes, la connaissance du vrai et du bien seraient de puissants remèdes. Mais où donc est la vérité? en quoi consiste le bien? voilà le nœud de la difficulté. C'est un noble sentiment que l'amour du vrai et du bien, c'est une noble tâche que la poursuite de ces deux trésors; mais pour avoir aimé et cherché le vrai et le bien, ce qui l'honore, Volney les a-t-il trouvés? Nous en doutons, ou plutôt nous ne doutons pas qu'il ait fait fausse route.

Volney, qui avait pris ce nom pour ne plus porter celui de Chassebeuf, comme Voltaire avait fait pour Arouet, l'avait d'abord rendu célèbre par la publication de son

Voyage en Syrie, où, contre l'habitude des voyageurs, le narrateur s'efface pour ne laisser voir que les pays et les peuples qu'il a visités. Volney décrit avec précision, il juge sainement, il observe avec profondeur. Il découvrait l'Orient à l'Europe, et cette révélation faite par un écrivain distingué, peintre exact et sévère, frappa dès lors l'imagination d'un enfant qui devait être le conquérant de l'Égypte, et plus tard la parole même de Volney désigna au jeune Bonaparte ce théâtre de sa fortune. On peut dire avec assurance que Volney a été le promoteur de cette merveilleuse aventure, et qu'ainsi il a contribué à donner un maître à la France. A l'Assemblée constituante, Volney s'était rangé à côté de Mirabeau, qui dérobaît aux conversations et même aux manuscrits de son ami des idées auxquelles le feu de son éloquence communiquait la flamme, la couleur et le mouvement. Mirabeau, comme autrefois Molière, prenait son bien partout où il le trouvait. Le génie qui transforme tout ce qu'il touche, peut tout s'approprier, ses emprunts ne sont pas des larcins mais des conquêtes. Conseiller de Bonaparte, collaborateur de Mirabeau, Volney, nous l'avouons, n'a ni gagné la bataille des Pyramides, ni lancé, du haut de la tribune nationale, les foudres oratoires qui ébranlèrent la monarchie, mais c'est bien quelque chose que son nom se trouve lié aux deux plus grands noms des temps modernes.

En janvier 1792, Volney publia le livre des *Ruines* qui lui donna une popularité telle qu'il put la prendre pour de la gloire. C'est une méditation sur lès révolution des empires, où les faits se plient avec une rare complaisance aux idées de l'auteur. La pensée y simule la force par la rigueur des déductions, l'érudition y est choisie et variée, le ton en est grave, le style, qui man-

que de souplesse, ne manque pas de relief. A tout prendre, ce n'est pas une œuvre vulgaire : elle n'en est que plus à craindre. Un système faux donne à des faits vrais en eux-mêmes un sens qu'ils n'ont pas, et une conviction sincère prête à l'erreur une puissance qui n'est due qu'à la vérité. Volney fait acte de foi en faveur de l'incrédulité, il est dogmatique dans la négation. Il affirme que toutes les religions sont d'invention humaine, et qu'elles doivent toutes leur crédit à l'imposture, et il ne voit pas que pour propager même l'erreur, la première condition est d'y croire. D'ailleurs il y a toujours dans l'erreur un principe de vérité, et c'est par ce principe, et non par elle-même, que l'erreur s'établit et qu'elle subsiste. Sans doute l'homme s'est trompé et se trompe encore sur la nature de Dieu et sur les hommages qui lui sont dus; il y a des religions fausses et des cultes insensés, mais l'homme ne se trompe pas en croyant à l'existence de Dieu et à la nécessité d'un culte. Ces vérités premières qui s'imposent à la raison, que le cœur embrasse et qu'il féconde, se prouvent elles-mêmes et servent de preuves; elles ne se démontrent pas, elles se font voir; véritables axiomes dont les esprits bien faits et les cœurs droits savent tirer les conséquences au profit de l'humanité.

Le sophisme de Volney, renouvelé d'Épicure et de Lucrèce, consiste à imputer aux religions les effets des passions qui se servent de leur autorité pour s'assouvir. Lucrèce triomphait en annonçant qu'il n'y avait ni Tartare, ni Champs Élysées, ni récompenses, ni supplices au delà de la tombe, et il donnait cela pour une bonne nouvelle le lendemain de Marius et de Sylla, qui avaient égorgé et dépouillé tant de victimes sans invoquer les dieux, et à la veille de César, fils des dieux, ne croyant

pas à Dieu et bientôt dieu lui-même, qui, en ôtant aux Romains avec ce qui leur restait de liberté tout moyen de jamais la regagner, allait livrer le monde pendant plusieurs siècles à la force et à la corruption. Il est vrai que Calchas passait pour avoir autrefois immolé avec un fer sacré, sur l'autel de Diane, l'innocente Iphigénie, fille d'Agamemnon, *tantum religio potuit suadere malorum!* Les philosophes qui prenaient alors à partie le christianisme ressemblent fort à Lucrèce, et se trômpaient comme lui. Le fait est que le mal n'a pas besoin des religions pour se produire sur la terre. On sait bien ce qui s'y passe pendant qu'elles règnent, c'est l'histoire même du monde, puisqu'il y a toujours eu des religions, mais pour faire leur part avec équité il faudrait pouvoir comparer, et par conséquent savoir ce qui serait arrivé s'il n'y avait pas eu de religions.

Il y a des traits d'éloquence et même de belles pages dans le livre de Volney. Nous voulons au moins en citer une que nous tirerons de l'acte d'accusation dressé contre l'homme, qui s'en prend de ses malheurs à Dieu ou plutôt à la nature, car le dieu de l'auteur des *Ruines* n'est pas autre chose : « C'est à tort, s'écrie Volney, que vous reportez à Dieu la cause de vos maux ! Dites, race perverse et hypocrite, si ces lieux sont désolés, si des cités puissantes sont réduites en solitude, est-ce Dieu qui en a causé la ruine ? Est-ce sa main qui a renversé ces murailles, sapé ces temples, mutilé ces colonnes ? ou est-ce la main de l'homme ? Est-ce le bras de Dieu qui a porté le fer dans la ville et le feu dans la campagne ; qui a tué le peuple, incendié les moissons, arraché les arbres et ravagé les cultures ? ou est-ce le bras de l'homme ? et lorsqu'après la dévastation des récoltes, la famine est survenue, est-ce la vengeance de Dieu qui l'a produite, ou

la fureur insensée de l'homme? Lorsque dans la famine le peuple s'est repu d'aliments immondes, si la peste a suivi, est-ce la colère de Dieu qui l'a envoyée, ou l'imprudence de l'homme? Lorsque la guerre, la famine et la peste ont moissonné les habitants, si la terre est restée déserte, est-ce Dieu qui l'a dépeuplée? Est-ce son avidité qui pille le laboureur, ravage les champs producteurs et dévaste les campagnes, ou l'avidité de ceux qui gouvernent? Est-ce son orgueil qui suscite des guerres homicides, ou l'orgueil des rois et de leurs ministres? Est-ce la vénalité de ses décisions qui renverse la fortune des familles, ou la vénalité des organes des lois? Sont-ce enfin ses passions qui, sous mille formes, tourmentent les individus et les peuples, ou sont-ce les passions des hommes? Et, si dans l'angoisse de leurs maux, ils n'en voient pas les remèdes, est-ce l'ignorance de Dieu qu'il faut inculper, ou leur ignorance? » Voilà des paroles qui ont de l'accent et de la vigueur, et il semble d'abord que Dieu est bien vengé, et que sa cause a trouvé un défenseur dévoué; mais prenons-y garde, si sous le nom de Dieu nous n'avons ici que les lois générales qui régissent le monde, si ces lois ne sont que des rapports nécessaires, conséquences de la nature des choses, si ce n'est pas une volonté intelligente qui les a produites et qui les maintient, nous n'avons pas le Dieu vivant que proclame la conscience et que l'homme est tenu d'adorer. Volney, en empruntant le nom de Dieu, ne parle pas de Dieu, et s'il prétend nous donner le change, nous ne le prenons pas. Ce qu'il désigne est un Dieu que l'homme peut connaître et qui ne connaît point l'homme; un Dieu à la vérité sans qui rien n'aurait été, mais qui ne sait rien de ce qui est; éternel, si l'on veut, mais éternellement aveugle; un Dieu enfin qui serait la substance et

non la raison de ce qui existe. Ce n'est pas même le Destin des anciens, qui du moins n'a fermé les yeux qu'après avoir tout réglé par un décret irrévocable.

Le livre des *Ruines*, par les beautés qu'il renferme et aussi par les erreurs qui le déprécient à nos yeux, avait porté si haut la réputation de Volney, que nous n'avons pas à nous étonner de le voir appelé à donner des leçons aux peuples et aux chefs des peuples dans la chaire d'histoire. On croyait qu'il allait jeter sur le passé des lumières capables d'éclairer l'avenir. L'attente fut bien trompée, car Volney termina son cours d'histoire après avoir montré combien il était difficile de connaître l'histoire et de l'enseigner. Il prouva qu'elle n'est pas une science, mais un art très-délicat, et à peu près impraticable, de dégager la vérité de documents incomplets et souvent contradictoires. Les sciences, dignes de ce nom, opèrent sur des faits constants en vertu de principes incontestés. Au contraire, les faits qui composent le corps de l'histoire ne sont plus sous nos yeux, et nous ne pouvons pas les reproduire à volonté; ils ont été transmis par la tradition orale ou par le témoignage écrit; or, la parole altère nécessairement ce qu'elle transmet, aucune bouche humaine ne la reproduit telle qu'elle la reçut, et quant aux témoins directs, leur déposition ne peut être admise avec sécurité que si elle est vraisemblable, et qu'elle n'ait pas été contredite. Il y a plus, ces faits qui ne peuvent être observés qu'une fois risquent de manquer d'observateurs compétents, ou la vue qui les perçoit est trop faible pour les saisir, ou trop limitée pour les embrasser, ou obscurcie de manière à en dénaturer l'image. Il faut donc désespérer d'atteindre la vérité, et le suprême effort sera d'arriver à la vraisemblance par voie de conjecture et d'induction.

Toutefois les faits généraux, universellement reconnus et attestés par un nombre suffisant de témoignages respectables ou de monuments qui subsistent, demeurent acquis. Ils peuvent, étant bien compris, servir d'enseignement aux hommes d'État. C'est à ceux-là seuls, qui ont charge de gouverner les peuples, que l'histoire peut être utile. Telle est au fond, et en la résumant, la doctrine exposée par Volney dans des leçons qui devaient être une introduction à l'étude de l'histoire, et qui en montrent surtout les difficultés.

Volney ne désespère pas absolument de l'histoire et même il donne de judicieux conseils pour y introduire plus de lumière. Il voudrait qu'avant d'entreprendre une histoire universelle, dont les matériaux ne sont pas encore réunis, on appliquât les règles de la critique, comme il la conçoit, à la composition d'histoires particulières et complètes dont l'achèvement permettrait enfin d'arriver, par voie de synthèse, à une histoire qui embrasserait toute la suite des temps et l'ensemble des faits accomplis. Il attend beaucoup, et non sans raison, pour arriver à ce résultat de la connaissance approfondie et de la comparaison des différents idiomes dont la filiation ou la séparation absolue, si on parvenait à l'établir, permettrait de remonter avec certitude à l'origine des peuples et à déterminer leur ordre de succession sur le théâtre du monde. C'est à lui que revient l'honneur de cette idée féconde qui a déjà porté des fruits. Il n'en est pas moins à craindre que le succès mis au prix de travaux si longs, si divers, et d'une exécution si difficile ne soit jamais qu'une espérance. En attendant, l'usage qu'on a fait de l'histoire telle qu'elle existe, a eu de graves inconvénients : « On a pu remarquer, dit Volney, que, dans tous les mouvements des peuples depuis

quinze cents ans, dans les guerres, dans les traités de paix, ou d'alliance, les citations et les applications de traits historiques dès livres hébreux sont perpétuelles : Si les papes prétendent oindre et sacrer les rois, c'est à l'imitation de Melchisédec et de Samuel ; si les empereurs pleurent leurs péchés aux pieds des pontifes, c'est à l'imitation de David et d'Ézéchias ; c'est à l'imitation des Juifs que les Européens font la guerre aux infidèles ; c'est à l'imitation d'Aod, d'Églon et de Judith que des particuliers tuent des princes et obtiennent la palme du martyr. »

Nous n'avons pas à nous étonner que Volney, tel que nous le connaissons, prenne à partie les livres de l'Ancien Testament, et qu'il profite de l'occasion pour incriminer l'Écriture sainte ; mais nous devons le louer d'avoir mis à nu les vices des gouvernements de la Grèce et de Rome, et d'avoir énergiquement protesté contre les novateurs rétrogrades qui avaient essayé de transporter en France au nom de la liberté ces antiques institutions entachées d'iniquité et de tyrannie. Citons seulement un fragment de cette éloquente protestation : « Ils nous ont vanté la liberté de Rome et de la Grèce, et ils ont oublié qu'à Sparte une aristocratie de trente mille nobles tenait, sous un joug affreux, six cent mille serfs ; que, pour empêcher la trop grande population de ce genre de nègres, les jeunes Lacédémoniens allaient de nuit à la chasse des Iloles, comme de bêtes fauves ; qu'à Athènes, ce sanctuaire de toute liberté, il y avait quatre têtes esclaves, contre une tête libre ; qu'il n'y avait pas une maison où le régime despotique de nos colons d'Amérique ne fût exercé par ces prétendus démocrates ; que sur environ cinq millions de têtes, qui peuplaient la totalité de la Grèce, plus de trois millions cinq cent

mille étaient esclaves ; que l'inégalité politique et civile des hommes était le dogme des peuples, des législateurs ; qu'il était consacré par Lycurgue, par Solon, professé par Aristote, par le divin Platon, par les généraux et les ambassadeurs d'Athènes, de Sparte et de Rome, qui, dans Thucydide et dans Tite-Live, parlent comme les ambassadeurs d'Attila et de Gengis-Kan. » Le tableau est chargé sans doute mais l'imitation était si récente et elle avait été si funeste que l'hyperbole était permise pour prévenir une rechute. Une fois en verve d'indignation Volney ne s'arrête pas et après avoir peint Rome du même pinceau satirique, il ajoute en forme de conclusion : « Oui, plus j'ai étudié l'antiquité et ces gouvernements si vantés, plus j'ai conçu que celui des mameluks d'Égypte et du dey d'Alger ne différaient point essentiellement de ceux de Sparte et de Rome ; et qu'il ne manque à ces Grecs et à ces Romains que le nom de Huns et de Vandales pour nous en retracer tous les caractères. » Volney tournait à la misanthropie après avoir aimé les hommes ; il avait toujours été triste lors même qu'il espérait un avenir riant ; il devint morose quand ses mécomptes l'eurent amené à penser que « l'histoire n'est que la rotation d'un même cercle de calamités et d'erreurs, » et que « les affaires humaines sont gouvernées par un mouvement automatique et machinal, dont le moteur réside dans l'organisation physique de l'espèce. » Ce mouvement machinal et automatique des affaires humaines fit de Volney un sénateur, comte de l'Empire. Il n'avait pas à s'y opposer, il s'y résigna. Il vit naître et tomber l'Empire. Il ne l'avait pas flatté dans sa fortune, il ne l'insulta pas après sa chute. Par habitude, par goût, par hygiène, par conviction, il resta honnête homme, et en

faisant respecter dans l'unité de sa vie la fermeté de son caractère, il a donné un exemple qui vaut mieux que ses doctrines.

Garat, chargé du cours de philosophie, borné à l'analyse de l'entendement humain, n'apportait pas dans sa chaire le découragement qui attriste les conclusions de Volney ; il ne croyait pas que l'humanité fût condamnée à tourner sans cesse dans un cercle d'erreurs et de misères ; ami de Condorcet, s'il ne partageait pas toutes les espérances que celui-ci avait emportées dans la tombe, il pensait au moins voir arriver ce règne de l'homme sur la nature annoncé par Bacon : « Cette espérance magnifique, disait-il, est entrée il y a longtemps dans mon âme ; dans les jours les plus heureux de ma vie, elle en a été le plus doux charme ; dans les temps affreux dont nous sortons, elle ne m'a point entièrement abandonné. » Pour Garat, qui rêvait de félicité publique, ces temps avaient été véritablement affreux ; on l'avait fait ministre, et ministre sous la Convention ! Esprit voué à la méditation, cœur pétri de bienveillance, on le jeta dans les affaires à un moment où les événements devançaient la réflexion, et où les âmes les plus douces prenaient de l'air qu'on respirait je ne sais quoi de farouche. Passionné pour la vérité et pour la justice, habitué à tout analyser et démêlant avec une rare sagacité la part du faux dans le vrai et du vrai dans le faux, ne pouvant dès lors se ranger sans réserve à aucun parti, aspirant à remplir le rôle d'arbitre entre des factions qui, toujours infaillibles, comme on sait, ne souffrent que des flatteurs ou des complices, il parut incertain quoiqu'il eût un avis, et pusillanime quoiqu'il ne manquât pas de courage. Toute proportion gardée pour l'abondance oratoire, pour le tempérament politique, pour le cœur même, il y eut du Ci-

céron dans Garat, mais il ne parvint jamais à voir clairement où était Catilina, et c'est pour cela qu'il n'a pas rencontré son heure d'héroïsme ni sa veine de haute éloquence. Il délibérait encore non-seulement lorsqu'il parlait, mais lorsqu'il agissait; et n'étant pas entraîné, il n'entraînait personne. Ajoutons qu'il a mécontenté tout le monde, et que c'est miracle s'il a survécu. Il n'en fut pas fâché, car il tenait beaucoup à vivre, moins toutefois par amour de la vie que par curiosité de spectateur et par ambition de philosophe, voulant surtout voir comment les choses tourneraient, et pensant bien qu'il parviendrait un jour à faire comprendre aux autres ce qu'il croyait avoir si bien compris. Il aurait sans doute prouvé qu'il n'avait pas manqué de clairvoyance, mais il aurait eu plus de peine à faire croire qu'il avait possédé le don de se décider vite et d'agir à propos.

La vocation de Garat était oratoire et philosophique. Comme orateur, il a de l'âme et de la noblesse; mais il est prolix et quelquefois emphatique. Comme philosophe, il a de la finesse et de la rigueur, et il est à regretter qu'il n'ait pas rempli le programme qu'il avait tracé : « On y eût gagné, dit un juge compétent ¹, un ouvrage bien composé, et qui d'ailleurs écrit avec ce sens logique, commun aux Condillaciens, et que Garat possède à un éminent degré, se fût placé avec avantage à côté de ceux qui dans ce genre occupent le premier rang. » Les leçons de Garat, et ses conférences trop peu nombreuses, ont laissé un souvenir qui ne s'est pas effacé dans la mémoire de ses auditeurs. Sa parole était facile et brillante dans l'exposition; dans le débat, les ressources de son esprit délié et profond étaient infinies. Évidemment le

¹ M. Damiron.

progrès de sa pensée l'aurait amené à sortir de la doctrine étroite du maître, il aurait renoncé à demander, après Condillac, à la sensation seule, l'origine de toutes nos idées et surtout de nos facultés, il aurait porté enfin son attention sur le sujet même qui passait pour opérer des métamorphoses si extraordinaires, et il aurait compris qu'il y fallait reconnaître une énergie propre, singulièrement puissante et bien des semences fécondes. Certes le contact des objets extérieurs et l'ébranlement des nerfs aboutissant à une table rase ne suffisent pas à produire les prodiges de la pensée humaine.

Nous n'avons pas à discuter ici ce programme, nous nous contenterons d'en détacher une page qui montrera, outre le talent du professeur, les espérances qu'il fondait sur l'observation méthodique et désintéressée de l'entendement humain, comme moyen d'augmenter la puissance et d'élargir la sphère de la pensée : « Le temps n'est pas encore très-éloigné, dit Garat, où les doutes qu'on a aujourd'hui sur la réalité et sur l'utilité de la science de l'entendement humain, on les avait sur l'utilité et sur la réalité des sciences mathématiques. On fatiguait sans cesse les géomètres de questions importunes : « Que signifient, leur disait-on, ces figures que vous « tracez, que vous mesurez et que vous comparez sans « cesse. Tous ces objets de vos études sont des abstrac- « tions de votre esprit; dans la nature il n'existe ni ligne « droite, ni cercle parfait, ni triangle régulier; et puis- « que ces objets de vos connaissances n'ont point de « type et de modèle dans la nature, votre science ne peut « pas avoir d'utilité dans la société et pour les hommes. » Les géomètres, qui n'avaient besoin pour leur bonheur ni des regards ni des applaudissements du monde, au milieu de ces détractations, ont suivi, en silence, le cours

de leurs paisibles recherches, presque universellement ignorées : sans cesse ils ont ajouté à la perfection de leurs méthodes ; ils n'ont pas discontinué de tracer des lignes, des cercles, des triangles ; et savez-vous quels ont été les résultats de leurs modestes travaux ? Les plus grands prodiges qui aient été opérés sur la terre, et les plus grandes améliorations qui aient été portées dans la société humaine. Par eux la terre a été mesurée, les grandeurs et les distances des corps célestes ont été calculées, de nouveaux cieux ont été découverts ; par eux les lois du mouvement ont été connues, et les forces de la nature ajoutées aux forces de l'homme ; par eux un génie créateur, quoique invisible, a pénétré dans ces arts mécaniques qui servent à tous nos besoins : l'Océan n'a plus eu de bords éloignés pour la navigation savante qu'ils dirigent ; les citadelles des despotes ont eu des fortifications inutiles, lorsqu'ils ont conduit les attaques du peuple libre et souverain ; tout ce qui est étendue, figure, mouvement, c'est-à-dire, presque tout ce qui compose l'univers a été soumis à leurs calculs ; les attractions et les affinités les plus secrètes des éléments des corps, les mystères de la végétation et de l'organisation des êtres vivants, semblent au moment de se laisser surprendre par les physiciens qui possèdent leur instrument, et l'on dirait que l'homme, cet être si faible et si passager sur la terre, va recevoir de la géométrie la puissance et l'empire de l'éternel géomètre. » Garat s'animait ainsi et s'affermissait dans ses espérances par l'exemple des géomètres et il avait d'ailleurs dans l'ordre philosophique le succès de Bacon dont il voulait appliquer la méthode à l'étude de l'entendement humain, méthode d'observation et d'expérimentation dont il a pu dire avec raison : « elle a changé la face des

sciences, et les sciences, depuis Bacon, ont changé la face du monde. »

Nous ne quitterons pas Garat sans lui faire honneur d'une idée qu'il a proposée, qu'il n'a pu faire prévaloir, et dont il faut lui savoir gré, puisqu'elle avait pour but, et que, réalisée, elle aurait eu pour effet, d'arrêter l'effusion du sang. Cette idée était celle de la déportation des vaincus dans les luttes politiques : « A sa naissance même, écrit-il dans ses Mémoires ¹, je voyais la république française déjà menacée de cet esprit et de ces combats de parti qui ont désolé et ensanglanté toutes les républiques ; et je pensais que s'il y avait un grand système de déportation bien organisé d'avance, à l'issue des querelles et des combats de partis, les vainqueurs se contenteraient de déporter les vaincus ; que la mort toujours présente pour la donner, ou pour la recevoir, ne ferait pas de tous les combats des combats à mort ; que le sang versé par torrent sur les échafauds n'allumerait pas de génération en génération une soif de sang que rien ne pourrait éteindre ; qu'au milieu des orages qui agrandissent les âmes, les genres de périls et de peines, qui les rendent atroces, seraient écartés ; et qu'enfin l'humanité, respectée jusque dans la violence des hommes, deviendrait le sentiment le plus habituel et le plus indestructible de toutes les âmes de la république française. Hélas ! voilà les pensées qui m'occupaient ; on a vu ce qui est arrivé. » Garat était plein de bonnes pensées et de projets louables destinés à avorter pendant la tempête. On ne saurait lui en faire un reproche, mais pourquoi dans les loisirs qui ont suivi n'a-t-il pas comme il se l'était promis recueilli les souvenirs de sa vie poli-

¹ MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION, *ou exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*. 1 vol. 1794.

tique, pourquoi n'a-t-il pas mis en ordre et poussé plus avant ses méditations de penseur, pourquoi s'est-il contenté, en sybarite aimable, de charmer quelques amis du récit des faits dont il avait été le témoin, et de les étonner, dans la familiarité de conversations intimes, par le grand sens et la nouveauté de ses aperçus philosophiques¹. Le Sénat où il était entré sans répugnance, l'Académie où il prit place avec délices pouvaient le distraire agréablement, sans l'absorber, et ne devaient pas l'engourdir s'il n'eût été par nature disposé à l'engourdissement. Il lui reste d'avoir voulu être un ministre utile, et d'avoir été, dans quelques séances, un professeur éloquent, un controversiste habile, justement applaudi. Ses amis ont rendu témoignage de la bonté de son âme. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il avait lui-même, en temps utile, dès 1794, repoussé victorieusement l'imputation d'avoir excusé les massacres de septembre. Il les avait flétris. Son tort est d'être resté ministre, lorsqu'ils demeuraient impunis.

La Harpe dans la chaire de littérature aborda l'étude de l'éloquence, et il en chercha chez les anciens les prin-

¹ En terminant sa première leçon, Garat disait à ses élèves : « Naiguère, et lorsque la hache était suspendue sur toutes les têtes, dans ce péril universel, auquel nous avons échappé, un des regrets que je donnais à la vie était de mourir sans laisser à côté de l'échafaud l'ouvrage auquel je m'étais si longtemps préparé. » Garat n'en fit alors que les prolégomènes, et plus tard, sous l'Empire, libre de son temps et dans l'opulence, il n'écrivit rien. Après la Restauration, mis hors du Sénat et de l'Académie, il publia enfin les *Mémoires sur M. Suard* (2 vol.), où il a fait entrer, de gré ou de force, quelques-uns de ses souvenirs et quelques-unes de ses idées ; mais cette composition hybride et artificielle est bien loin d'acquitter le double engagement que Garat avait pris au nom de l'histoire et de la philosophie.

cipes et les modèles, voulant par là prévenir de nouveaux écarts, après les excès auxquels la tribune politique venait de se livrer. Il faut rendre cette justice à La Harpe qu'il ne déclame pas contre la liberté et qu'il laisse à la licence seule les torts de la licence. Ce qu'il reproche à la Convention c'est d'avoir déchainé et fait dominer la multitude que l'ignorance maintient toujours à l'état barbare : « Toute la politique de nos tyrans, disait-il, consistait à donner tout pouvoir de mal faire à cette espèce d'hommes qui sont la lie de toutes les grandes nations, à ceux qui n'ont rien, ne font rien et ne savent rien. De cet assemblage de dénûment, de fainéantise et d'ignorance se compose ce qu'il y a de pis dans l'humanité. » Il ajoute que dans ce système la sottise se mêle à l'atrocité : « Qu'y a-t-il, en effet, de plus sot que d'envahir tout sans pouvoir rien garder, et de dresser des échafauds pour finir, inévitablement, par y monter soi-même ? » Il n'impute pas non plus à la raison ce que la démence a produit. Qu'importe qu'on ait eu à la bouche les noms de liberté, de justice et de raison, si la liberté, la justice et la raison condamnaient ce qui se faisait en leur nom ! Étrange sophisme, toujours renouvelé ! c'est elles surtout qui ont à se plaindre et c'est elles qu'on accuse. « Anéantissons, s'écriait La Harpe, la tyrannie des mots pour établir le règne des choses. Vous avez eu la preuve que le mot de liberté peut être écrit sur toutes les portes quand l'oppression est sur toutes les têtes. Et quel était alors l'homme libre, même dans les fers, même sur l'échafaud ? Celui-là seul qui avait su garder l'indépendance de ses principes. C'est donc par la raison, par la justice que l'homme peut être essentiellement libre ; car il y a cela de grand dans l'homme, qu'il est par la pensée supérieur à toute puis-

sance qui n'est pas conforme à la raison, qu'il peut la juger même quand elle l'opprime, la flétrir d'une parole, la confondre d'un regard, l'humilier même de son silence : ce que ne peut jamais faire la tyrannie avec ses satellites et ses bourreaux. » Voilà un sentiment vrai, une passion généreuse, de l'éloquence pour tout dire.

Le principal intérêt de ces leçons n'est pas dans le fond même de l'enseignement, bien qu'il soit substantiel et sain ; car il n'ajoute rien aux vérités acquises ; il est dans les digressions qui nous peignent l'esprit du temps et qui attestent les ressentiments qu'avait soulevés le régime dont on sortait à peine et dont on pouvait craindre le retour. Nous citerons encore, dans cet ordre d'idées et de sentiments, un passage qui produisit un grand effet sur les trois mille auditeurs réunis autour de la chaire de La Harpe. C'est toujours une protestation contre la tyrannie et de plus un appel, à la vérité tardif, au courage des gens de bien que la Terreur avait paralysés : « Si tant de citoyens traînés aux cachots ou aux supplices sous le règne de nos tyrans ; si tous ces hommes qui ont montré tant de patience dans les fers, et tant de sérénité sur l'échafaud, avaient eu le véritable courage, le courage de tête ils auraient compris que les victimes étant en bien plus grand nombre que les bourreaux, ceux-ci, les plus lâches des hommes, n'osaient tout, que parce que les autres souffraient tout : ils auraient senti que dès qu'il n'y a plus d'autre loi que la force il vaut cent fois mieux périr les armes à la main, s'il le faut, que d'être traînés à la boucherie ; et il aurait suffi même d'en montrer la résolution, pour en imposer à des misérables qui n'ont jamais su qu'égorger des hommes sans défense. Le mot de ralliement de tout citoyen, c'est la loi ; et dès qu'on invoque contre lui une autre espèce de force, il doit,

pour toute réponse, mettre la main sur le glaive, c'est pour cela qu'il lui a été donné ; et comme a dit un ancien poëte : *Ignorantne datos ne quisquam serviat enses?*¹ Si la leçon que nous avons reçue à cet égard a été nécessaire, elle a été assez forte pour qu'on puisse espérer qu'elle ne sera pas perdue. » Quand le sang lui montait de la poitrine au cerveau La Harpe était un foudre de guerre, mais qu'il nous dise pourquoi il a suivi à la prison du Luxembourg les satellites de Robespierre et pourquoi après le 18 fructidor ceux du Directoire ne l'ont pas trouvé chez lui, « la main sur le glaive, » pour leur résister. Il y a là sans doute un mystère de peur et d'espérance dont la tyrannie a le secret, et aussi le profit.

La Harpe gâte les meilleures causes par ses emportements ; il ne lui suffit pas d'avoir raison, il faut par surcroît qu'il humilie et qu'il outrage ceux qui ont tort. Il le prouve déjà dans le passage que nous venons de transcrire, il le prouva mieux encore dans une leçon sur le tutoiement, au Lycée d'abord et quelques jours après à l'École normale. Ce morceau d'éloquence méritait bien d'être servi deux fois. Nous n'en détacherons qu'un passage qui suffira de reste à faire comprendre pourquoi La Harpe a toujours eu plus de détracteurs que d'admirateurs : « L'Empereur Adrien disait qu'il pouvait donner le droit de cité à un homme et non pas à un mot, mais ce despote romain avait du moins un peu plus d'esprit que les despotes jacobins, et c'est eux que j'entends qui

¹ « Ignorent-ils que les épées nous ont été données pour qu'il n'y ait point d'esclaves? » Lucain, *Phars.*, ch. IV, v. 623. Malgré l'autorité de Lucain, il est douteux que l'épée ait été donnée pour prévenir l'esclavage, et il est certain, par l'histoire, que l'épée a fait bon nombre d'esclaves.

me crient : « toutes ces nuances de langage sont une « aristocratie et détruisent l'égalité. » Ah ! nos défunts maîtres, qui ne ressuscitez pas, cela était bon à dire lorsque toute la logique du jour se réduisait à ce seul argument : « Si tu oses lier ensemble deux idées consé-
« quentes et employer les mots dans leur sens , tu es « mort. » J'ai déjà dit comment il eût fallu répondre à cette méthode d'argumentation. C'est le dernier excès de la bêtise ou de l'impudence, de prétendre qu'il puisse jamais exister une autre espèce d'*égalité* que celle des *droits* : c'est celle-là que nous avons consacrée comme base de tout gouvernement légal ; toute autre est le rêve de la folie ou le mot d'ordre des brigands. » Nous avouons volontiers avec La Harpe que l'usage universel du tutoiement serait une impolitesse, et même que l'emploi du pluriel peut se concilier avec le respect de la grammaire et de l'égalité des droits, mais nous demandons si l'urbanité peut gagner quelque chose à être défendue dans un pareil langage. Pour notre part, nous souffririons plus facilement d'être tutoyé par tous, et toujours, que d'être ainsi apostrophé, une seule fois, par un seul homme.

On entendit à côté de La Harpe et avec un vif intérêt un homme qui ne manquait pas de vanité, mais dont la vanité naïve n'offensait pas l'amour-propre des autres. L'abbé Sicard aimait à se mettre en scène, il se donnait à lui-même et recevait volontiers des éloges, il en jouissait avec délices et on prenait plaisir, en souriant de sa bonhomie, à le voir heureux de ses triomphes. Les dangers qu'il avait courus pendant les journées de septembre et auxquels il avait échappé, comme par miracle, rehaussaient son mérite qui n'était pas contesté. Il parlait sans élégance, mais il aimait à parler et il savait bien

ce qu'il disait. Le premier titre d'un professeur à l'attention publique est de posséder à fond la matière qu'il traite; dès que sa compétence est reconnue il est sûr d'être écouté. Certes, l'homme qui pour donner l'ouïe et la parole aux sourds-muets, avait dû sonder les mystères de la pensée, des signes et de la voix, et pénétrer les secrets de leur union, avait autorité pour enseigner la grammaire. Il s'y dévoua avec zèle; mais on ne pouvait pas lui demander de renoncer à ses habitudes et il fallut bien de gré ou de force que l'abbé Sicard se fit honneur de ses bien-aimés sourds-muets sur le nouveau théâtre où il était appelé; il les y amena comme auxiliaires et comme décoration, ils furent véritablement les héros et l'ornement de la fête, au profit de la gloire de leur maître et de l'instruction de ses auditeurs.

Tout le monde en profita, les lois du langage furent rattachées à leur principe qui est la nature même de l'intelligence humaine. En effet, la parole, comme les autres signes qui expriment la pensée, n'a rien d'arbitraire, elle produit réellement ce qu'elle représente; elle n'en est pas seulement l'image, mais le phénomène visible, elle est à la pensée ce que le corps est à la vie. On s'est demandé souvent comment l'homme a pu parler, il eût mieux valu se faire la question opposée; en effet, si on ne comprend pas comment l'homme a parlé, on comprend moins encore comment il eût fait pour ne point parler. Il n'y a ici ni convention primitive, ni invention, mais puissance et nécessité. J.-J. Rousseau pose l'origine de la parole comme un problème, et il le trouve insoluble; le même procédé lui a fait chercher l'origine des sociétés dans un contrat primitif et malheureusement il a fourni le texte de ce contrat imaginaire. Comment Rousseau, qui ac-

corde tant à la nature et qui croit si bien la connaître, n'a-t-il pas vu tout d'abord que la nature de l'homme est de parler, et de vivre en société? La parole n'est pas un problème, mais un mystère; elle devient un art, elle est avant tout une faculté. L'homme parle comme il respire. On peut bien reconnaître le mécanisme de la parole et de la respiration, on n'en découvrira pas le secret et il est inutile de le chercher. Ce mécanisme de la parole et des signes, l'abbé Sicard en connaissait tous les ressorts et il les avait maniés avec tant de dextérité pour l'éducation morale et intellectuelle de ses élèves que, réparant une méprise de la nature, il avait amené quelques-uns d'entre eux à connaître et à nommer non pas seulement les objets physiques et les sentiments qu'ils font naître, mais encore les conceptions les plus élevées et les plus déliées de la raison. C'est ainsi que le plus intelligent de ses élèves, bientôt maître lui-même, Massieu, invité par lui à dire « s'il a connu Dieu, et ce que c'est que Dieu et quelle idée il en a, » répondit avec assurance, mais non sans émotion : « Je le connais; mais avant d'entrer dans l'Institution des sourds-muets, je ne le connaissais pas; j'étais comme les animaux. Dieu est un être spirituel, incorporel, éternel, créateur et conservateur de tout ce qui existe dans la nature; je n'en ai pas l'idée, mais j'en ai la croyance. » Et il ajouta : « Nous ne pouvons pas le voir avec les yeux du corps. » A cette réponse, l'assemblée entière se leva et la salle retentit de longs applaudissements. Ces transports, en même temps qu'ils étaient un hommage à la vérité, qui venait d'être exprimée, s'adressaient aussi à la puissance de l'art qui avait fait pénétrer cette vérité, naguère encore publiquement méconnue et outragée, dans une intelligence que la nature avait murée, et que, par un mi-

racle de patience et de sagacité, la science humaine venait d'ouvrir à la lumière.

On avait compté sur Bernardin de Saint-Pierre pour enseigner la morale, sans songer que l'art d'écrire n'est pas celui de professer, et qu'un auteur moral n'est pas nécessairement un moraliste. D'ailleurs l'indépendance-ombrageuse de Bernardin avait dégénéré en manie; il en fait lui-même l'aveu : « Il m'est impossible, dit-il quelque part, de rester dans une assemblée, si les portes en sont fermées, et si les avenues n'en sont pas si libres que j'en puisse sortir au moment où je le désire. Ce désir d'user de ma liberté ne manque jamais de me prendre au moment où je crois l'avoir perdue, et il devient si vif, qu'il me cause un mal physique et moral auquel je ne peux résister. » Malgré cette fâcheuse disposition, on pourrait dire cette infirmité, Bernardin de Saint-Pierre avait accepté, et même il quitta sa retraite d'Essonne, pour venir, le 3 pluviôse an III, assister à la seconde séance de l'École normale : au moment où elle allait se terminer, il monta dans sa chaire, et ce fut pour annoncer que puisqu'on « avait fixé le jour où il devrait parler, lorsqu'il n'avait encore rien à dire, » il réclamait, avant de prendre de nouveau la parole, un délai de cinq mois. Il ajouta que ce délai avait peu d'inconvénients, car, disait-il à ses élèves : « De tous les traités, celui dont vous avez le moins de besoin, est celui des éléments de morale; vous les aviez dans votre cœur lorsque, l'esprit rempli déjà de connaissances, vous êtes venus, du fond des départements, en chercher ici de nouvelles, et qu'au milieu d'un hiver très-rigoureux, vous avez quitté vos familles pour bien mériter de la patrie. Je vous propose des leçons de morale et vous m'en servez d'exemple. O mes frères ! étendez-en l'influence jusqu'à moi; vous

me donnerez part à vos vertus, si vous me donnez le temps de satisfaire à mes engagements. » Cela dit, le professeur en espérance s'esquiva, et plus on ne le revit. Ce n'est pas une raison pour nous de le quitter ; car l'auteur des *Études de la nature* et de *Paul et Virginie* nous appartient, sinon par ces deux ouvrages qui sont ses plus beaux titres, et qui l'avaient rendu célèbre avant 89, au moins par les *Vœux d'un solitaire* et par la *Chaudière indienne*, qui rattachent leur auteur à l'histoire de la littérature pendant la Révolution. Nous ne voulons pas perdre l'occasion qui nous est offerte de dire quelques mots d'un écrivain si distingué et si populaire.

Il n'y a pas moyen de refuser à Bernardin de Saint-Pierre le don du génie, puisqu'il a su peindre et créer, peindre la nature et créer des personnages. Que faut-il de plus ? Il lui a manqué la justesse de l'esprit, mais il avait un grand esprit ; on ne peut pas dire qu'il ait eu l'âme grande, mais il l'avait sensible, et l'imagination lui a donné pour ses écrits l'élévation et la délicatesse que son caractère ne lui a pas permis de porter dans la vie réelle. Il s'est plaint de tout le monde, et personne ne s'est loué de lui. Comme Rousseau, il n'eut d'attachement durable que pour les personnages de son invention, et d'affection sincère que pour la nature. La nature est la passion des misanthropes sensibles ; elle ne les blesse point, n'ayant pas d'amour-propre, et elle les domine par la puissance et l'uniformité de ses mouvements qu'ils ne songent pas à réformer. Ces mouvements mêmes, Bernardin crut en avoir saisi les lois, et si les systèmes qu'il proposa furent contredits, la contradiction ne vint pas de la nature elle-même, qui laisse tout dire aux poètes et aux rêveurs, mais des savants qui l'avaient observée et interrogée. Aussi Bernardin fut-il tou-

jours en paix avec la nature et en guerre avec l'Académie des sciences, qui ne lui passa jamais son aplatissement de la terre à l'équateur, ni sa fonte des glaces polaires, produisant le flux et le reflux de l'Océan. Il eut aussi à lutter contre les théologiens; car il était trop engoué de la nature pour admettre d'autre religion que la religion naturelle; il la professait même jusqu'à l'intolérance, voyant partout la fraude ou l'ineptie au delà des articles peu nombreux, d'ailleurs, de son symbole. Religieux à sa manière et déiste fervent, s'il voit partout l'action de Dieu, ce que nous sommes bien éloignés de lui reprocher, on peut dire cependant que par excès de zèle il a prêté à la Providence bien des petits soins qu'elle n'a pas dû prendre, et qu'il a parfois étrangement appliqué la doctrine, vraie en elle-même, des causes finales. La superstition des dévots dont il aime à se moquer ne va pas plus loin dans ses minuties. Dédaigné des savants, harcelé par la Sorbonne, Bernardin eut encore d'autres déboires et d'autres assauts du côté des incrédules, lorsque, devenu lui-même académicien, après avoir tant médité des académies, il recevait, à l'Institut, les sarcasmes impies de Naigeon et de Cabanis, et qu'il essayait de confondre ou de convertir ces pécheurs endurcis. Heureusement il avait pour lui les cœurs qu'il avait attendris et gagnés par la peinture d'un amour vertueux, et les imaginations qu'il avait charmées par la vérité de ses descriptions et la magie de son style. Ses erreurs en physique, ses témérités en philosophie, ses bizarreries dans le monde, la foule les ignorait ou ne s'en inquiétait pas, et ne voyait en lui que le père de Virginie et de Paul, enfants nés du cerveau d'un poète et qui ne périront pas.

L'enfance et la jeunesse de Bernardin de Saint-Pierre avaient annoncé une vie orageuse. Indocile et rêveur, il

voulut d'abord se soustraire au joug de l'école et de la famille et gagner le désert pour y être anachorète, avec l'espérance d'y devenir un saint ; ce fut l'effet d'une première lecture, la *Légende dorée* ; plus tard, après avoir lu *Robinson*, il voulait naviguer et découvrir une île sauvage qu'il aurait civilisée et dont il eût été le législateur et le chef. Vouloir fonder une société nouvelle, ce n'est pas une médiocre ambition, ce n'est pas non plus un moyen de se trouver heureux dans le monde tel qu'il est. Après avoir poursuivi sa chimère de Saint-Pétersbourg à Madagascar, mêlant à beaucoup de mécomptes qui l'aigrissaient, quelques aventures romanesques qui purent lui donner, par contraste, le goût des plaisirs honnêtes, tour à tour artilleur, marin, ingénieur, colon, toujours inquiet et mécontent, reconnaissant enfin que sa double vocation de saint et de fondateur d'État était manquée, Bernardin de Saint-Pierre revint prendre pied à Paris. Il y rencontra Jean-Jacques, dont la misanthropie avait déjà dérangé le cerveau, et seul il eut le privilège de l'apprivoiser. C'est que tous deux ils étaient atteints du même mal, non pas au même degré, mais le moins malade, c'était le plus jeune, n'était que trop disposé à caresser la triste chimère de son vicil ami qui, d'ailleurs, lui servit de maître dans l'art d'écrire. Bernardin, malgré son humeur noire, avait l'imagination riante ; moins impétueux que Rousseau, il ne voulut point rompre en visière au genre humain, et il sut si bien voiler la blessure de son cœur qu'on put le prendre et qu'on le prit en effet pour le plus bienveillant et le plus sensible des hommes. Il traçait des tableaux si pleins d'innocence et de candeur ! Il parlait d'humanité, de vertu, de désintéressement, avec tant d'onction ! Louanges de la nature, de la solitude et de

la pauvreté, qui se serait avisé de penser que vous pouviez être le soulagement d'une âme ulcérée!

C'est une triste découverte que celle des faiblesses morales des hommes supérieurs; il ne faut pas en abuser, de crainte d'altérer profondément le charme de leurs écrits et de diminuer ainsi nos ressources d'espérance et de consolation dans les rudes épreuves de la vie. Consentons à ne voir de Bernardin de Saint-Pierre que ses livres pour en tirer tout le plaisir et le profit. Que nous importe la pensée de dessous qui fait de la *Chaumière indienne*, de *Paul et Virginie* même, des satires par voie de contraste; les peintures en sont-elles moins ravissantes et l'effet qu'elles produisent n'est-il pas toujours d'adoucir et d'épurer les âmes? Ainsi quoi de plus simple et de plus attachant que la fable de la *Chaumière indienne*? où trouver des descriptions plus riches de détails choisis avec goût, plus précises et plus lumineuses? Quelle naïveté et souvent quelle profondeur dans l'expression des sentiments, et aussi quelle nouveauté sans air de paradoxe! Qui ne voudrait avoir pénétré dans la cabane où le paria offre contre l'orage un abri au docteur anglais, et qui n'en rapporterait comme son hôte des leçons de sagesse et de vertueuses résolutions? Il faut citer le tableau de cet intérieur: « Le paria vint s'asseoir sur la même natte que son hôte, et ils se mirent tous deux à manger. Cependant le docteur jouissait du plaisir d'être en sûreté au milieu de la tempête. La cabane était inébranlable; outre qu'elle était dans le plus étroit du vallon, elle était bâtie sous un arbre de War ou figuier des Baniens, dont les branches qui poussent des paquets de racines à leurs extrémités, forment autant d'arcades qui appuient le tronc principal. Le feuillage de cet arbre était si épais, qu'il n'y

passait pas une goutte de pluie ; et quoique l'ouragan fit entendre ses terribles rugissements entremêlés des éclats de la foudre, la fumée du foyer qui sortait par le milieu du toit et la lumière de la lampe n'étaient pas même agitées. Le docteur admirait autour de lui le calme de l'Indien et de sa femme, encore plus profond que celui des éléments. Leur enfant, noir et poli comme l'ébène, dormait dans son berceau : sa mère le berçait avec son pied, tandis qu'elle s'amusait à lui faire un collier avec des pois d'angole rouges et noirs. Le père jetait alternativement, sur l'une et sur l'autre, des regards pleins de tendresse. Enfin, jusqu'au chien prenait part au bonheur commun ; couché avec un chat auprès du feu, il entrouvrait de temps en temps les yeux et soupirait en regardant son maître. » Ce calme si profond, qui de lui-même aurait déjà son prix, que ne gagne-t-il pas d'être enveloppé de la tempête ? Bernardin applique ici, avec quel bonheur ! vous le voyez, la loi des contrastes que l'observation de la nature lui avait enseignée.

Tout est charmant dans ce mince volume. Il n'y a pas jusqu'à l'Avant-propos qui ne renferme des pages exquis ; j'en veux transcrire au moins quelques traits tirés d'une comparaison aussi juste qu'ingénieuse, qu'on n'a pas assez remarquée : « C'est à cause de la faiblesse de nos yeux que la nature nous a donné des paupières pour les voiler au degré qui nous convient ; qu'elle a planté la terre de forêts dont les feuillages verts nous offrent des ombrages doux et transparents, et qu'elle répand dans les cieus des vapeurs et des nuages pour affaiblir les rayons trop vifs de l'astre du jour. C'est à cause de la faiblesse de notre intelligence que la nature nous a donné l'ignorance pour servir de paupière à notre âme : c'est par son moyen que l'âme s'ouvre par degrés à la

vérité, qu'elle n'en admet que ce qu'elle en peut supporter, qu'elle l'entoure de fables, qui sont comme autant de berceaux, à l'ombre desquels elle la contemple ; et lorsqu'elle veut s'élever jusqu'à la Divinité même, elle la voile d'allégories et de mystères pour en soutenir l'éclat. » Quand Bernardin de Saint-Pierre parle avec tant de complaisance de l'ignorance naturelle qui ouvre l'âme à la vérité, il l'oppose sans doute mentalement aux erreurs acquises des savants de profession, mais nous voulons l'ignorer pour être tout à fait de son avis et ne pas gâter notre plaisir.

De même pour les *Vœux d'un solitaire*, nous n'avons pas à remonter à l'origine des griefs de l'auteur contre la société, voyons seulement s'ils sont fondés, et quelle est la valeur des remèdes qu'il propose pour les maux qu'il signale, recueillons de belles pages et des idées saines pour en grossir notre trésor ; louons-le d'abord de prendre en main la cause du peuple et de montrer, au moment où le peuple réclame l'usage de ses droits, ce que le clergé lui doit de reconnaissance et combien la noblesse serait peu fondée à lui continuer ses dédains : « C'est, dit Bernardin de Saint-Pierre, ce même peuple qui, se rangeant en foule autour des premiers missionnaires des Gaules, fit ployer ses chefs barbares sous le joug du christianisme. Ce fut le peuple qui, par le pouvoir tout-puissant de ses opinions, éleva l'abbaye à l'opposite du château et le clocher à celui de la tour. Il opposa la crosse à la lance, la cloche à la trompe et les légendes des saints aux archives des barons ; monument contre monument, bronze contre bronze, tradition contre tradition. Comment les nobles de nos jours pouvaient-ils regarder le peuple comme flétri de tout temps par la puissance féodale de leurs

ancêtres, eux qui comptent dans leur propre sein si peu de familles qui remontent au delà du quatorzième siècle? Mais s'il était vrai que leurs ancêtres eussent réduit jadis le peuple en servitude, comment oseraient-ils aujourd'hui faire valoir leurs anciens privilèges auprès de ce même peuple, non pour l'avoir jadis défendu ou protégé, comme doivent faire les nobles de toute nation, mais pour l'avoir conquis et opprimé; non pour l'avoir servi, mais asservi; non comme les descendants de ses patriciens, mais de ses tyrans. »

Nous voilà ramenés à la thèse de Sieyès sur le tiers État. Mais notre solitaire n'est pas aussi radical que l'abbé : il ne demande pas la mort mais l'amendement de la noblesse; il ne veut et ne prépare aucun mal à la royauté; il ne dispute au clergé ni son rang, ni sa fonction; mais comme tout est sorti du peuple : rois, nobles et prêtres, il entend tout ramener à l'intérêt du peuple. Voici comment il conçoit le bon gouvernement d'une société : pour exprimer sa pensée, il emprunte une image, déjà bien ancienne, il le reconnaît; mais reconnaissons aussi qu'il a su la rajeunir, et que, revêtue des figures qu'il emploie, elle sera toujours jeune : « La nation, dit-il, peut se représenter comme un vaisseau; le peuple avec ses travaux, ses arts et son commerce, en est la carène, chargée d'agrès, de provisions et de marchandises dont la cargaison fait l'objet du voyage. C'est à sa carène que se proportionnent toutes les parties du vaisseau. La noblesse peut se rapporter aux batteries qui le défendent; le clergé, aux voiles et à la mâture qui le font mouvoir; les opinions politiques, morales et religieuses, aux vents qui le poussent tantôt à droite, tantôt à gauche; l'administration, aux cordages et aux poulies qui en varient la manœuvre; la royauté,

au gouvernail qui dirige sa course, et le roi, au pilote. C'est donc à l'intérêt du peuple que le roi doit veiller principalement, comme un pilote veille à la carène du vaisseau ; car si les hauts sont trop chargés par une mâture trop élevée, ou par une artillerie trop pesante, elle est en danger de renverser. Elle est encore en péril de couler bas, si des vers la rongent sans bruit et y font des voies d'eau. » Rien ne manque à cette allégorie aussi exacte qu'elle est ingénieuse, et nous voyons que, pour la croissance de son talent et l'ornement de son style, Bernardin de Saint-Pierre n'a pas perdu son temps dans la marine.

La cause du peuple inspire toujours heureusement Bernardin de Saint-Pierre, et l'on ne peut qu'approuver les conseils qu'il donne à ses chefs d'asseoir leur autorité sur le respect de ses droits et sur son bonheur : « Chefs du peuple, dans tous les ordres, s'écrie-t-il, je vous le répète, au nom de celui qui a lié les destins de tous les hommes, votre propre bonheur dépend de celui du peuple : si vous le haïssez, il vous haïra ; il vous rendra au centuple le mal que vous lui ferez : mais si vous l'aimez, il vous aimera ; si vous le protégez, il vous protégera : vous serez forts de sa force, comme vous êtes faibles de sa faiblesse. Voulez-vous donc vous-mêmes vivre libres, n'attendez pas à sa liberté ; acquérir des lumières, ne l'aveuglez pas de préjugés ; calmer vos propres âmes, ne lui donnez pas d'inquiétudes ; travailler à votre propre grandeur, occupez-vous de son élévation : souvenez-vous que vous êtes le sommet de l'arbre dont il est la tige. » Cette dernière image, pour être empruntée non plus à la marine mais à la botanique, n'en est ni moins juste ni moins frappante. L'écrivain pare son langage de tout ce qui lui a donné à penser en charmant ses

regards, et c'est ainsi que ses idées se produisent en images pour le plaisir des yeux et de l'âme.

Bernardin de Saint-Pierre, qui est bien loin d'être toujours un rêveur, quoiqu'il cesse rarement d'être un poète, paraît avoir rencontré juste lorsqu'il explique ainsi la décadence de certaines nations : « Ce ne sont ni les guerres, ni les émigrations en Amérique qui ont affaibli l'Espagne, comme tant de politiques l'ont dit ; c'est, au contraire, la paix et la trop grande multiplication des familles nobles qui s'en est suivie. Les longues et cruelles guerres de la Ligue détruisirent en France beaucoup de gentilshommes ; et la France, loin de s'affaiblir, augmenta en population et en richesse jusqu'à Louis XIV. Les émigrations de l'Angleterre, qui est bien moins étendue que l'Espagne, ont formé en Amérique des colonies bien plus florissantes et plus peuplées que les colonies espagnoles. Plusieurs États en Italie, qui, comme Venise, Gênes, Naples, la Sicile, n'ont ni guerres à supporter, ni colonies à entretenir, sont dans un état de faiblesse qui augmente de plus en plus, sans qu'on puisse l'attribuer à d'autres causes qu'à l'hérédité même de la noblesse, et aux annoblissements qui y multiplient la classe oisive des nobles, aux dépens des classes laborieuses du peuple. » Voilà ce que produisent ces artille-

ries, nous prenons la métaphore de notre auteur, qui, devenues trop pesantes, et d'ailleurs presque enclouées, ayant cessé d'être une défense, ne sont plus qu'une surcharge. Passons aux mâtures trop élevées : « Si, dit Bernardin de Saint-Pierre, l'ancienne loi épiscopale, qui ordonnait, en Europe, aux testateurs de stipuler dans leurs testaments, sous peine de nullité, les donations en faveur de l'Église, avec privation de la sépulture ecclésiastique contre les gens qui mouraient sans faire

de testament, n'avait pas été abrogée, ainsi que la permission aux gens de mainmorte d'acquérir des biens-fonds, il est certain que toutes nos terres seraient depuis longtemps au pouvoir du clergé, comme toutes nos dignités sont à celui de la noblesse. » En effet, au moment de la saisie de ses immeubles, le clergé ne possédait guère que le tiers du sol de la France. Mais voici un autre danger : « Il est encore certain que si la coutume qui permet aux gens de finance d'agioter les papiers publics, n'est pas abolie chez nous, tout notre argent se trouvera entre les mains des agioteurs. » Bernardin de Saint-Pierre ne manquait pas de clairvoyance, mais il voyait au delà du possible, en atteignant par la pensée les conséquences extrêmes des principes. Heureusement les principes rencontrent toujours sur leur route quelque pierre d'achoppement.

Bernardin de Saint-Pierre prêche la tolérance, et se croit tolérant. Il semble même qu'il ne mette pas de limite à la tolérance. Écoutons-le : « La liberté religieuse, ou la liberté de conscience proprement dite, est, comme la liberté de penser, non-seulement de droit naturel, mais du droit des gens : elle dérive de cet axiome de morale universelle : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Or, comme nous réclamons chez les peuples étrangers la liberté d'exercer notre religion, nous devons à notre tour leur laisser la même liberté chez nous. Si par l'intolérance on ferme l'entrée des États aux erreurs, on la ferme aussi aux vérités ; on prive la nation du droit national dont nos ancêtres ont usé, lorsqu'ils ont reçu librement la religion que nous professons, et on lui ôte de plus la liberté de la répandre chez les autres peuples auxquels nous n'accordons pas des droits réciproques. Pour que les Européens s'arro-

gent la prérogative d'envoyer des prédicateurs au Japon, il faut que les Japonais aient aussi celle d'envoyer des prédicateurs en Europe. » Soit ! nous pouvons attendre de pied ferme les missionnaires japonais, et sans crainte d'en être convertis. Cela n'a rien qui mette la tolérance en péril, mais nous commençons à craindre pour elle, en continuant de lire : « Cependant, ajoute l'auteur, comme la gloire de Dieu et le bonheur des hommes doivent être la base de toute législation, on doit intolérer les religions intolérantes, qui rompent les communications entre les hommes, qui les damnent sans les connaître, qui leur apprennent à tourmenter leurs semblables ou eux-mêmes, afin de se rendre agréables à Dieu, qui cependant est le père et l'ami des hommes. » Donner et retenir ne vaut. Expliquons-nous. Bernardin de Saint-Pierre autorise le Japon à nous envoyer des missionnaires que le Japon n'enverra pas et que la France n'écouterait point si le Japon les envoyait, et d'autre part (nous voyons clair sous ses périphrases), il *intolère*, c'est-à-dire il élimine le catholicisme ; ainsi nous n'avons rien à espérer du Japon et nous devons rompre avec Rome ; alors que reste-t-il ? Il reste la religion naturelle, ou en en d'autres termes, la religion de Bernardin de Saint-Pierre. Comme il n'a pas pu l'établir dans la colonie qu'il n'a point fondée, il la propose tacitement à la France, et il est bien entendu que cette religion de la tolérance n'en tolérera point d'autres.

Nous écoutons plus volontiers Bernardin de Saint-Pierre, lorsque dans une page admirable il montre à l'homme que sa destinée sur la terre est le travail et la lutte, et qu'à ce prix seulement il peut conquérir sa part de bonheur : « L'homme faible cherche partout le repos ; s'il manque de lois, il se repose de sa législation sur un

législateur. S'il a besoin de lumières, il se repose de sa doctrine sur un docteur. Partout il établit des bases pour reposer sa faiblesse ; mais partout la nature les renverse, et le force, à son exemple, de se lever et de combattre. Elle-même n'a composé ce globe et ses habitants que de contraires qui luttent sans cesse. Notre sol est formé de terre et d'eau ; notre température de chaud et de froid ; notre jour de lumière et de ténèbres ; l'existence des végétaux et des animaux de leur jeunesse et de leur vieillesse, de leurs amours et de leurs guerres, de leur vie et de leur mort. L'équilibre des êtres n'est établi que sur leurs combats. Il n'y a de durable que leur écoulement, d'immuable que leur mobilité, de permanent que leur ensemble ; et la nature, qui varie à chaque instant leurs formes, n'a de lois constantes que celles de leur bonheur. » Voilà qui est vrai et sain. La société, comme le disait M. Royer-Collard du gouvernement représentatif, « n'est pas une tente dressée pour le repos, » elle est une arène, où pour triompher des obstacles, l'homme doit commencer par se vaincre lui-même.

Les moyens d'emporter cette première victoire sont précisément l'objet de la morale, science souveraine que Bernardin de Saint-Pierre devait enseigner à l'École normale, qu'il a exposée incomplètement dans ses ouvrages, et qu'il n'a guère pratiquée dans sa vie, où, en dépit de ses systèmes, les combats et les contrastes, qui n'y ont point manqué, n'ont pu établir ni l'équilibre, ni l'harmonie.

CHAPITRE II.

Les proscrits fidèles à la cause de la liberté. — M. Necker. — Son *Histoire de la Révolution*. — Mounier. — *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. — Mallet-du-Pan. — Son rôle comme publiciste. — L'abbé Morellet. — Le comte Joseph de Maistre. — *Considérations sur la France*.

L'ouverture des cours de la première École normale qui marque, après le règne de la Convention, un retour aux sérieuses études, nous a fourni une occasion naturelle de mettre en scène plusieurs écrivains qui devaient figurer dans une histoire littéraire. La Révolution, qui les avait laissé vivre, les avait mis tous en péril de mort, quoique tous l'eussent accueillie avec faveur, et que quelques-uns même l'aient encore suivie et approuvée lorsqu'elle se trouvait déjà emportée bien au delà de ses vraies limites. Maintenant il nous paraît convenable d'aller prendre dans l'exil et d'interroger d'autres amis de la liberté, déconcertés de bonne heure et qui durent bientôt chercher leur sûreté au dehors. A notre avis, Mounier quitta trop tôt la partie, Necker un peu tard; pour Mallet-du-Pan, il n'avait pas de temps à perdre lorsqu'il s'y décida, et on peut ajouter qu'il avait bien employé le temps qu'il avait passé sur la brèche. Nous parlerons d'abord de ces hommes de cœur et de talent qui ont aimé la France, qui ont voulu la servir et que la France n'a pas écoutés, emportée qu'elle était par une fièvre dont il fut impossible de régler les accès. A côté d'eux nous donnerons place à un phi-

losophe qui ne quitta point la France et qui, sans être mêlé activement aux affaires, intervint à propos dans la polémique et qui fut un jour éloquent au nom de l'humanité : c'est l'abbé Morellet, écrivain pur et fécond, économiste distingué, toujours fidèle pendant le cours de sa longue carrière à sa doctrine favorite du libre échange des denrées et des idées, comme aussi à la mémoire de ses amis. Nous aurons ensuite à nous arrêter devant un homme qui a jugé de haut, de trop haut peut-être, la Révolution : étranger naturalisé Français par le talent, penseur téméraire et provoquant, écrivain original, doué d'assez d'esprit pour simuler le génie, le comte Joseph de Maistre.

Nous continuerons ainsi, à nos risques et périls, notre course littéraire à travers la Révolution ; mais nous devons reconnaître que, comme à tous ceux qui l'ont traversée, la Révolution ne nous a pas laissé l'entière liberté de nos mouvements. Nous ne perdions pas de vue notre dessein de faire dominer la littérature dans une œuvre littéraire, et cependant la politique et la morale auront de force empiété sur la critique, et il paraîtra sans doute qu'elles se sont fait la part du lion. C'est qu'à vrai dire, dans cette tourmente il n'y a pas de littérature proprement dite ; tout y est action et entraînement. Le loisir manquait pour la méditation solitaire et pour la recherche patiente du beau. Notre tâche a dû être de signaler au passage les privilégiés du talent qui se découvraient à nous dans la mêlée, et de recueillir de leurs idées et de leurs sentiments ce qui nous a paru le plus digne d'être conservé. Tout ce que nous avons choisi, ce que nous allons choisir encore, se détache sur la trame historique qui nous montre la Révolution toujours présente, toujours agissante, et dès que la Révolution est

en vue, elle domine. Il faut en prendre notre parti.

Si nous avons à embrasser toute la carrière de M. Necker et à donner notre avis sur tous ses ouvrages, un volume ne suffirait pas. Nous devons nous contenter et nous ne pouvons nous dispenser de caractériser l'homme d'État et l'écrivain. Nous le tenons en grande estime, non qu'il nous paraisse irréprochable, mais il a voulu le bien, il l'a aimé avec passion, il a essayé, dans la mesure de ses forces, de le réaliser. Il a eu, il a encore des détracteurs qui mettent à sa charge tous les malheurs de la Révolution, et qui même lui donnent Louis XVI pour complice. Son crime, à leurs yeux, c'est d'avoir voulu réformer l'État ; aux nôtres, c'est sa gloire. Il avait l'ambition et l'espoir d'y réussir sans secousse, par la probité, par l'ascendant de la justice, par le concours de tous les désintéressements. S'il y avait de meilleurs moyens, qu'on les indique ; et s'il n'y en a pas, comment lui reprocher de n'en avoir pas employé d'autres, et l'impuissance de ceux qu'il a mis en œuvre ? Le dernier mot des politiques qui blâment son entreprise, c'est que le mal doit régner, qu'il convient de le faire et de le subir ; quant aux moralistes qui lui reprochent ses scrupules, ils ne pensent pas avec lui que la morale soit partout obligatoire, et comme ils tirent leurs preuves de la pratique des affaires, ils ne prouvent rien contre ceux qui voudraient que cette pratique fût changée. Le train du monde leur donne raison ; mais pourquoi donner raison au train du monde ? Au reste l'illusion de Necker fut incurable, et il ne parvint jamais à croire à la vertu du mal. Nous le prenons au moment où, injurieusement éconduit de la scène politique, il suit encore avec intérêt le drame qui s'y joue : ses sentiments n'ont pas varié ; il cite cette belle sentence de l'Écriture : « La justice élève les nations, et l'iniquité fait l'opprobre des

peuples; » et, s'adressant à ceux qui tiennent alors le pouvoir, il s'écrie : « Faibles humains, même au faite de l'autorité, vous avez besoin d'entraves, vous avez besoin d'un conducteur sévère; car rien n'est fixe, rien n'est terminé dans nos facultés spirituelles; et c'est en nous laissant retenir par le devoir, c'est en observant les grandes consignes de la morale, que nous pouvons acquérir de l'assurance et de la fermeté, que nous pouvons régir les autres et nous gouverner nous-mêmes. »

M. Necker, à la vérité, n'a pas longtemps pu régir les autres, et il a laissé pénétrer dans le gouvernement de lui-même, à côté du sévère devoir, la plus trômpeuse des sirènes, la louange qui charme, qui enivre, qui égare les plus belles âmes. Il avait besoin d'être approuvé et applaudi : c'est là sa principale faiblesse. Ce n'est pas la seule : l'étendue de son esprit, en lui faisant voir trop de choses à la fois, compliquait les problèmes qu'il avait à résoudre et tenait sa volonté en suspens quand il eût fallu se décider promptement pour prévenir des difficultés que le cours des choses rendait bientôt insurmontables. Sa conscience ne capitulait pas, mais, pendant qu'elle parlementait, l'ennemi gagnait du temps et du terrain. Si Louis XVI est inexcusable d'avoir, en le renvoyant, provoqué l'insurrection du 14 juillet, ne l'est-il pas lui-même de ne s'être point démis, le mois précédent, avant la séance royale du 23 juin? Devait-il, après son retour triomphant, laisser périr sous un décret de l'Assemblée la pensée de clémence qu'il avait fait prévaloir, la veille, devant l'Hôtel de Ville? Il ne vit pas à ce moment unique toute la force de sa situation, et il laissa trop voir qu'il était inhabile à garder tous ses avantages. S'il se crut capable de les ressaisir, il se fit une étrange illusion; après avoir faibli il fallut faiblir en-

core, puis résister sans réprimer, implorer sans obtenir, gémir sans émouvoir, et enfin quitter la partie sans laisser de regrets. A vrai dire, après la prise de la Bastille, M. Necker, qui était l'homme des réformes pacifiques, gardait peu de chances de succès; la guerre était engagée, et il n'avait pas les qualités d'un général d'armée. A ce moment, il n'aurait fallu rien moins qu'un Mirabeau honnête homme ou un Lafayette éloquent.

Après une double disgrâce royale, après l'abandon populaire, il faut savoir gré à M. Necker d'avoir conservé pour la France, sa patrie d'adoption, un vif amour, et à la mémoire de Louis XVI un culte fidèle. Il fait encore des vœux pour ceux qui l'ont persécuté; il va jusqu'à indiquer le parti qu'on pourrait tirer de la Constitution de l'an III, malgré ses imperfections, et jamais sa pensée ne se tourne vers l'étranger, comme moyen de rétablir l'ordre. Il n'a d'animosité véritable que contre les juges du Roi et les terroristes, bourreaux de la France; il a de la rancune contre l'assemblée qui a déjoué ses plans et contre la constitution qu'elle a fabriquée; il n'oublie pas non plus les torts de la noblesse qui n'a pas su faire à temps les sacrifices nécessaires, et qui, dans une nuit d'ivresse et comme par caprice, a été bien au delà de ce qu'on lui demandait. Il a des traits piquants contre l'imprévoyance, la cupidité et l'avilissement des nobles vivant à la cour, en quête de la faveur du prince. M. Necker avait de l'esprit et de la malice, et il en met dans cette page écrite avec élégance et finesse : « Les largesses des gouvernements, toujours incertaines par leur nature, engagent ceux qui les poursuivent à mettre un prix aux espérances; bientôt ils les comptent au nombre de leurs revenus; ils empruntent alors sans être sûrs de rendre, et cette

conduite, qui les dégrade, altère nécessairement les égards dont ils voudraient rester en possession. En général, le goût de l'intrigue et le dépérissement des mœurs devaient être une suite naturelle du nouveau genre de vie auquel la noblesse de France s'était consacrée. Les grâces d'une cour sont des distributions dévolues à l'art et au talent de plaire, et cette éducation de l'esprit est presque toujours incompatible avec la dignité du caractère. La noblesse, assouplie par une ambition de tous les moments, a commencé peut-être à baisser dans l'opinion le jour où, obligée d'attacher aux formes une grande importance, elle a fait des superficies une chose sérieuse, et des manières une si haute science. »

Cet esprit de fine moquerie et ce goût d'ironie qui ne cache pas assez l'estime de soi-même et le mépris du prochain, a dû faire perdre à M. Necker quelques-uns des avantages de sa douceur et de sa politesse. Il ne le prodigue pas, ayant mieux à faire, mais politiquement il eût été plus habile de ne le pas montrer. Nous le retrouvons dans la réflexion suivante, qui ne s'adresse pas seulement aux gens de cour : « Le mouvement politique a été tellement accéléré et de si bonne heure, que pour se trouver à temps sur la ligne des événements, on s'est chargé légèrement de pensées et de réflexions. On mettait une ou deux idées dans son petit bagage, et l'on faisait route ainsi, sans vouloir jamais y ajouter le moindre supplément. » Citons encore dans ce genre un passage où la raillerie vient en aide au bon sens. Il s'agit de la puissance du temps, auxiliaire dont en France on a trop volontiers l'habitude de dédaigner les services. « Ce vieux ouvrier se moque, je crois, du bruyant enthousiasme de tant de novices qui, après avoir tiré, de la mine où tout le monde puise, un petit nombre de principes abstraits,

ont fait battre le tambour et sonner la trompette pour avertir l'univers de leurs découvertes. »

Nous savons maintenant que M. Necker a dans l'esprit de la finesse et une veine de raillerie, et que dans l'expression il rencontre quelquefois l'élégance; nous n'aurons pas de peine à montrer qu'il a de la vigueur et qu'il touche à l'éloquence lorsque le sujet s'élève. Ainsi la véhémence s'ajoute à l'ironie lorsqu'il caractérise l'œuvre des Constituants qui, en voulant fonder une monarchie tempérée, n'avaient su ni assurer le trône, ni garantir la liberté : « Cette royauté de fiction qu'ils nous ont laissée ; ce rang suprême dépourvu d'appareil et de majesté ; ce trône sans alentours et sans échelons ; ce trône placé à pic au milieu des plaines de l'égalité, au milieu des débris de tous les genres de respect : quelle invention politique ! Et cet échafaudage d'autorités subalternes, cette série de commandements sans aucuns préparatifs à l'obéissance ; une multitude de lois innombrables et point de pouvoir exécutif ; enfin, une monarchie de nom, une république de fait, et l'esprit de ces deux gouvernements, répandu au hasard dans un plan sans méthode et sans harmonie : quel étrange résultat de trois années de travaux ! »

Ce n'est pas que M. Necker regrettât l'ancienne constitution de la monarchie ; même il ne croyait pas qu'elle eût réellement existé, et nous ne savons pas trop ce que les publicistes, qui de nos jours encore invoquent cette antique constitution, « comme si elle eût été suivie sans interruption et sans altération depuis l'origine de la monarchie, » pourraient répondre aux questions suivantes, qui semblent leur être adressées : « Où était-elle cette constitution primordiale, lorsque les Champs-de-Mars, eux-mêmes si peu connus et si diversement

expliqués par les annalistes, furent laissés dans l'oubli sous les successeurs de Charlemagne ? Où était-elle lorsque les pouvoirs judiciaire, administratif et militaire furent si longtemps confondus ensemble et réunis dans les mêmes mains ? Où était-elle lorsque l'Église croyait avoir le droit de donner et d'ôter la couronne, et qu'on lui vit exercer cette autorité sur le second des rois de la seconde race ? Où était-elle encore, cette constitution, lorsque les seigneurs, après avoir obtenu l'hérédité de leurs bénéfices, réduisirent graduellement l'autorité royale à une vaine représentation ? Où était-elle, surtout, cette constitution, pendant les trois cents ans du règne féodal ? Et en la supposant réintégrée par la convocation des trois ordres sous Philippe le Bel, qu'est-elle devenue lorsque tant de rois après lui ne songèrent pas même aux états généraux, et que plusieurs d'entre eux, cependant, mirent de grands impôts sur les peuples, ou de leur autorité directe, ou par l'entremise des parlements ? » Voilà, à notre avis, un bel exemple d'argumentation oratoire.

C'est surtout lorsqu'il aborde les questions religieuses que M. Necker se sent ému et qu'il communique l'émotion. On sait quelle importance il donnait aux idées religieuses qu'il regardait comme la source et le fondement de la morale sans laquelle toutes les législations civiles seraient frappées d'impuissance. Il avait dit dans un livre ¹ qu'on n'a pas oublié, mais qu'on a trop négligé de lire : « La morale religieuse parle un langage que les lois ne connaissent point ; elle échauffe cette sensibilité qui doit devancer la raison même ; elle agit, et comme la lumière et comme la chaleur intérieure ;

¹ *De l'importance des opinions religieuses*, 2 vol., 1788.

elle éclaire, elle anime, elle s'insinue partout ; et ce qu'on n'observe point assez, c'est qu'au milieu des sociétés cette morale est le lien imperceptible d'une multitude de parties qui semblent se tenir par leurs propres affinités, et qui se détacheraient successivement, si la chaîne qui les unit venait jamais à se rompre. » Cette chaîne se rompit un jour et l'on vit avec quelle fureur se précipitèrent les plus mauvaises passions. Lorsque, pour en rattacher les anneaux, la Convention s'imagina de rétablir d'office l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, il faut voir en quels termes M. Necker exhale le dédain et la douleur que lui inspire ce décret d'une assemblée qui venait de subir les fêtes athées de la Raison : « O ridicule de l'orgueil humain ! Ce peuple est bien grand sur la terre, mais la France avec ses quatre-vingt-quatre départements et quatre-vingt-cinq en comptant la Corse, la France et les autres pays de l'Europe, la France et le globe entier, sur lequel nous roulons de force autour du soleil, la terre enfin, et les millions, et les milliards de planètes qui peuplent la voûte céleste, ne sont que des atomes ou des grains de poussière au regard de l'auteur inconnu de tant de merveilles¹. Ah ! que tous les présidents de conventions nationales, présentes et futures, reconnaissent les rois, les grands-ducs et les républiques, et qu'ils donnent encore, s'ils le veulent et si l'on y consent, le baiser fraternel à tous les envoyés de l'Europe, mais qu'ils se taisent ou qu'ils

¹ Dans ce passage, M. Necker s'élève jusqu'à la poésie, et devance un de nos grands poètes, M. de Lamartine, qui dira plus tard, en renversant les termes de la même idée :

Au regard de celui qui fit l'immensité,
L'insecte vaut un monde, ils ont autant coûté.

parlent à genoux de l'Être suprême. » Avec quelle vigueur, avec quelle originalité, le mouvement et l'accent de ce pieux et cruel sarcasme n'expriment-ils pas l'indignation d'un cœur religieux, inébranlable dans la simplicité de sa foi, et qui sait de longue date que l'homme ne peut rien pour Dieu ni sans Dieu.

Il semble que pour un Gênois M. Necker est assez bon Français de cœur et de langage, et à la manière dont il parle de Dieu on serait mal venu à lui demander une autre profession de foi. Nous n'avons pas non plus le courage de lui chercher querelle sur les allures étrangères de sa prose. Ce style où les métaphores ne font point image, où les mots abstraits mettent le clair-obscur quand il faudrait une pleine lumière, qui n'a ni assez de couleur, ni assez de relief, ni assez de précision, n'en plaît pas moins par un ton de probité, et, si j'osais le dire, par un air de santé qui reposent les yeux et l'âme. On a l'assurance d'être en commerce d'idées avec un honnête homme, et on s'en trouve bien. Un autre Gênois a mieux manié notre langue et même il lui a donné des qualités qu'elle ignorait et une puissance incomparable; mais ses écrits passionnés nous brûlent le sang, mais ses idées rigoureuses en apparence, parce qu'elles sont tranchantes, nous troublent le cerveau. Certes, J.-J. Rousseau est un grand écrivain, mais il a fait le *Contrat social*, et ce malheureux livre, où la chimère prend des formes si précises, en jetant nos législateurs hors de la voie tracée par Montesquieu qui conduisait au but, nous a lancés, en furieux, à la poursuite d'un fantôme. De là nos égarements et nos malheurs. Necker et ses amis, si on les eût suivis, pouvaient accomplir une réforme salutaire; Rousseau et ses partisans, qui prétendaient non pas ré-

former mais régénérer la société, durent avant tout lui faire violence et la bouleverser.

Entre les hommes d'élite qui pensaient pouvoir affermir la monarchie par la réforme des institutions, et à l'aide même de la liberté, un des plus éclairés et des plus courageux était Mounier. Il avait un caractère ferme et des connaissances étendues, il croyait à la réalité et à la puissance de la justice; sa réputation de probité et de talent avait fait de lui l'oracle du Dauphiné, et dans l'assemblée de Vizille, dont il avait dominé les délibérations, par l'ascendant naturel du droit et de l'équité sur des âmes honnêtes, il avait dû voir le prélude d'une transaction pacifique entre les intérêts de l'ancien régime et les prétentions légitimes de la nation. Après cette épreuve, la réunion des trois ordres en une seule assemblée et le vote par tête n'étaient plus pour Mounier, et n'auraient dû être pour personne, des questions à résoudre, il n'y avait plus de débats possibles que sur la constitution à établir. Mounier avait dès lors son plan arrêté, il lui fallait une royauté forte et inviolable, des ministres librement choisis par elle et responsables, une législature divisée en deux corps délibérants, dont l'accord serait nécessaire pour donner force de lois aux propositions royales; un de ces corps devait être inamovible et composer une aristocratie ouverte à tous les genres de mérite, et l'autre formé par l'élection, périodiquement renouvelé, devait représenter les changements de l'opinion et procurer, sans secousse violente, selon les besoins du temps, les réformes devenues nécessaires. C'était un système d'équilibre, de pondération, de mouvement contenu que la sagesse seule pouvait accepter et maintenir. Le sage Mounier comptait sur la sagesse des hommes, car l'habitude de suivre la raison nous dispose à

croire que pour lui donner prise sur les volontés il suffit de la faire connaître. On l'avait écoutée à Vizille, à Grenoble dans les paroles de Mounier, pourquoi refuserait-on de l'entendre sur un plus grand théâtre, pourquoi n'aurait-elle plus la même autorité? Ce pourquoi, Mounier ne tarda pas à le comprendre, instruit par les événements et par ses mécomptes. Son erreur, qui l'honore, avait bien son excuse : « Ah ! sans doute, disait-il plus tard, j'ai eu, comme tant d'autres amis de l'humanité, le tort d'avoir conçu trop d'espérances; mais combien ma position a dû contribuer à ma sécurité. Tout ce qui s'est passé dans ma province, pendant près d'une année avant l'ouverture des États généraux, était bien propre à me nourrir d'illusions, à déguiser les obstacles. Quand je réfléchis à tout ce que nous avons obtenu en Dauphiné, par la seule puissance de la justice et de la raison, je vois comment j'ai pu croire que les Français méritaient d'être libres. Les dernières classes du peuple attendaient, dans le calme, le résultat de nos travaux. Jamais la multitude n'influa sur nos assemblées. Les spectateurs se tinrent toujours dans les bornes de la décence, et les suffrages furent parfaitement libres. Le clergé et la noblesse se montraient généreux, les membres des communes modérés. »

Mounier arrivait aux États généraux le cœur plein de ces nobles espérances et de cette généreuse sécurité. Les premiers obstacles l'animèrent sans le troubler; il tenait fièrement son drapeau, il marchait avec assurance et il alla jusqu'à donner le signal et la formule du serment du Jeu de paume. Fournir une constitution à la France, tout était là pour lui, *hoc opus, hic labor est*, c'était la tâche imposée et il ne soupçonnait pas encore qu'on pût en faire prévaloir une mauvaise. Celle que contenait son

cerveau était si bien conçue, et elle devait être si belle à sa naissance, si féconde dans sa durée ! Cependant les esprits se faussaient en s'aigrissant. Entre l'ouverture des États généraux et la prise de la Bastille, les fautes de la Cour et de la noblesse ne se comptent pas ; elles sont irritantes, si on les considère dans leurs causes, et navrantes quand on en voit les conséquences. Ces fautes étaient la ressource des hommes qui ne s'inquiétaient pas d'humilier la royauté, pensant au besoin pouvoir s'en passer. Cependant la royauté se faisait battre, même par ses amis les plus dévoués, qui, par exemple, prêtaient loyalement le serment du Jeu de Paume, puis elle méditait des revanches qui étaient l'occasion de nouvelles défaites. Monnier nous explique avec une rare sagacité comment, après la séance royale où la royauté avait commandé ce qu'elle ne pouvait imposer, elle dut échouer devant la résistance du tiers état et préparer un triomphe à la fougue de Mirabeau et au sang-froid de Sieyès : « Qui aurait pu se flatter, dit-il judicieusement, de faire entendre le langage de la sagesse à des hommes irrités par la première déclaration, et par les circonstances qui l'avaient précédée ? Comment surtout se résoudre à paraître céder à la terreur ? Ce nouvel exemple prouve qu'il ne faut jamais déployer un grand appareil de puissance contre une assemblée nombreuse, si l'on n'est résolu de s'en servir, et qu'on ne peut compter sur l'effet des menaces. Les plus faibles s'animent par l'audace de quelques-uns ; ils espèrent, si le péril s'accroît, d'échapper dans la foule, et la crainte de passer pour un lâche retient tout à la fois et les plus intrépides et les plus susceptibles d'épouvante. » On sait comment la cour essaya, quelques semaines après, de venger ce nouvel affront par le renvoi de M. Necker, mesure insensée qui, en soulevant la foule,

donna aux agitateurs une armée permanente toujours prête à seconder leurs desseins.

Aux yeux de Mounier, le salut de la France était dans la constitution; mais il la fallait telle qu'il la concevait, lui et ses amis. Il aurait été possible de l'établir si la passion du bien public qui les animait eût été générale, mais il y avait bien d'autres passions, non moins vives, et plus libres dans leur action, parce qu'ayant pour ressort un intérêt privé, elles n'étaient retenues par aucun scrupule sur l'emploi des moyens. Les modérés furent vaincus par la pression des partis extrêmes, entre lesquels ils se trouvaient placés et dont ils voulaient prévenir le conflit. Ceux qui aspiraient à détruire tout le régime ancien et ceux qui n'en auraient pas réformé volontairement un seul abus se trouvèrent d'accord pour repousser la transaction qui leur était proposée. « Tout ou rien, » disaient-ils, sans songer qu'on n'a jamais tout et qu'on a toujours quelque chose. La sagesse se contente de peu, en attendant mieux : ce mieux arrive, s'il doit arriver, par le cours du temps et par la force des choses. Quelque sympathie que nous inspirent et les idées et le caractère de Mounier, nous dirons qu'en prenant au tragique cette première défaite, et en allant demander à Grenoble un secours contre Paris, parce que Paris ne lui accordait pas d'abord ses deux chambrés, il a pris contre sa nature et au nom de la modération un parti extrême. Comme les autres il a dit, à sa manière, le mot fatal : « Tout ou rien. » Tout était-il donc perdu parce que l'on allait tenter un essai qui avait ses dangers? J.-J. Rousseau avait aujourd'hui l'avantage sur Montesquieu, le *Contrat social* l'emportait sur l'*Esprit des lois*, c'était sans doute un malheur, ce n'était pas un malheur irréparable. Il faut savoir être battu et ne

pas trop s'en irriter. Mounier ne devait pas quitter son poste, il convenait à son courage et à sa prudence d'y rester.

C'était donner un mauvais exemple que de soulever une province, fût-ce même le Dauphiné, contre la capitale. Ce n'était pas d'ailleurs un sûr moyen pour guérir le cerveau de la France. On l'exaltait au lieu de le calmer. En agitant tour à tour la Normandie, la Vendée, la Bretagne, a-t-on fait autre chose que de rendre plus intense la fièvre cérébrale dont on voulait réprimer les accès? C'est au centre même qu'il fallait combattre la maladie. Mounier s'est donc trompé; et ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'engagé par l'éclat de la fausse démarche qu'il avait faite, il poussa jusqu'à l'injustice la sévérité des reproches qu'il adresse à ceux qui ont ou voté ou accepté la Constitution. Certainement il a signalé avec sagacité, dans le remarquable ouvrage¹ où nous cherchons des preuves de son talent d'écrivain, la plupart des causes qui ont empêché les Français de devenir libres, mais il en a oublié une qui a bien son importance, je veux dire le défaut de mesure dans la défense des opinions modérées. Il eût été plus habile et plus patriotique, tout en voyant les défauts d'une constitution imparfaite, de se résigner à en attendre la réformation que de la déclarer mauvaise de tout point, et de mettre à sa charge tous ces désordres qui naissent fatalement dans une crise sociale de la fermentation des esprits. Mounier a beau aimer la liberté, il donne des armes à ceux qui ne l'aiment point, lorsqu'il dénonce comme un instrument de tyrannie et d'anarchie l'œuvre de ses collègues de l'As-

¹ RECHERCHES sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, 2 vol. in-8.

semblée constituante. La Constitution qui était rentrée dans son portefeuille valait mieux sans doute que celle qui avait été préférée. Mais celle-là même, si l'avenir devait lui donner tort, n'avait-elle pas, dans le présent, le mérite de rompre avec le passé.

Écoutons les plaintes ou plutôt les récriminations de Mounier : elles sont éloquentes, elles partent d'un cœur honnête, mais ce cœur honnête est poussé à la violence par le dépit ; il n'est plus maître de sa pensée, et quand il croit n'obéir qu'à la conscience, le ressentiment l'emporte au delà des bornes. Mounier n'a pas prêté le serment à la Constitution, il était dans son droit, et de plus ce serment trop ambitieux ne se contentait pas de la fidélité. Promettre d'être fidèle, c'est déjà s'engager beaucoup, et en vérité, nous pensons que cela devrait suffire, et qu'entre hommes il conviendrait de compter la fidélité pour du dévouement. La Constitution était plus exigeante. Elle avait tort ; mais appartenait-il à Monnier qui, en suggérant le serment du Jeu de Paume, avait entraîné et lié tant de consciences dans un moment d'ivresse, de qualifier comme il le fait celui que les Constituants avaient eu l'imprudence de demander dans l'espérance d'assurer l'avenir. « Les auteurs de la Constitution nouvelle ne se sont pas contentés, dit Mounier, de vouloir qu'on y restât soumis, ils ont voulu contraindre ceux-mêmes qui regardaient leur Constitution comme le fléau de leur patrie, à sacrifier leur vie et leur fortune pour défendre un gouvernement détestable, ou les réduire à la nécessité de choisir entre le parjure et la privation de tous les droits de citoyens. Les conquérants, après avoir ravagé une contrée par le fer et la flamme, obligent les malheureux habitants à jurer de leur rester fidèles ; mais jamais ils

ne les condamnent à prêter le serment de maintenir de tout leur pouvoir le joug qui leur est imposé, et s'ils l'exigent à l'avenir, ils en devront l'invention à des hommes qui ont prétendu rendre la France libre, qui ont porté le délire de la démocratie jusqu'à déclarer la nation souveraine. Sans s'embarrasser de la contradiction, ils ont rayé de la liste des souverains tous les Français qui ne promettaient pas en même temps d'être les esclaves de leurs volontés, et de retenir dans la servitude ceux qui tenteraient de s'en affranchir. » Cette protestation, comme celle de Bergasse, dont nous avons remarqué l'énergie, est légitime, elle plaît au moraliste parce qu'elle maintient les droits de la conscience humaine; mais était-elle opportune et fallait-il troubler avec tant de véhémence l'illusion de la France qui aurait voulu que cette œuvre fût durable et qui l'avait acceptée comme un premier gage d'affranchissement. Mieux inspiré, Mounier l'aurait prise comme point de départ et non comme point de mire; il se serait servi contre l'anarchie des ressources qu'elle offrait, au lieu de voir en elle la cause même de l'anarchie.

Cette cause était plutôt dans la situation que dans les institutions. Il y avait le ressentiment des vaincus, les mécomptes des victorieux, et l'intervention de la foule; les uns craignaient de tout perdre, les autres étaient restés en deçà de leurs espérances, et les passions de la multitude pouvaient leur venir en aide. Une autre constitution ne les aurait pas apaisés, et si les modérés avaient prévalu, ils n'auraient ni tout prévenu, ni tout aplani. Il y a donc bien de l'exagération dans les reproches qu'on va lire: « L'autorité arbitraire d'une assemblée de représentants élus par le peuple exclut toute idée de repos et de bonheur. La félicité générale ne

saurait se concilier avec l'orgueil et l'intérêt de sept cent quarante-cinq despotes fréquemment renouvelés. On n'aurait aucun moyen pour affaiblir l'empire de la multitude qui les choisit, au nom de laquelle ils gouvernent, et qui regarde leur autorité comme son propre ouvrage. Tant que la Constitution présente subsistera, nous aurons le dernier excès de la démocratie, c'est-à-dire l'ochlocratie, ou la domination de la populace. Quoi ! c'est un pays plus fertile en délateurs que ne le fut l'empire romain sous les Néron et les Caligula ; c'est un pays où le secret des lettres est chaque jour violé, où l'on peut être livré à la fureur de la populace par le premier calomniateur ; où l'on peut être enlevé dans son domicile sans aucune information juridique ; où l'on est responsable non-seulement de ce qu'on écrit dans l'intimité, mais de ce que les autres écrivent, de ce que peut vous adresser un imprudent ou un perfide ; c'est ce pays que l'on propose à l'univers comme l'exemple du bonheur et de la liberté ! » Toute cette éloquence, dont le mouvement est généreux et l'inspiration sincère, devait surtout plaire à ceux qui ne voulaient aucune Constitution, et cela même aurait du tempérer la véhémence de Mounier.

Au reste, nous comprenons la douleur et les regrets de Mounier dans la ruine de ses espérances. Plus sa confiance avait été grande, plus sa déception devait être amère, et nous n'avons pas trop à nous étonner qu'elle ait trouvé pour s'exprimer des paroles telles que celles-ci : « Quelle eût été l'influence des travaux de la première Assemblée, si les chefs du parti dominant eussent senti que le premier devoir de tous ceux qui sont appelés à gouverner les peuples, est de respecter constamment les règles de la justice ; s'ils eussent pu comprendre que les

droits des sujets peuvent se concilier avec ceux des rois, et qu'il était facile de les intéresser tous également au maintien de la liberté? Les Français, dont les relations avec les autres contrées sont si multipliées, dont la langue est devenue universelle en Europe, eussent répandu partout des leçons de sagesse et de bonheur. Insensés et cruels auteurs des maux de la France! si votre âme n'est pas inaccessible aux remords, combien elle doit être déchirée! Vous avez trompé l'espérance et trahi les intérêts du genre humain; vous avez déshonoré les noms de patriotisme et de liberté, en les faisant servir de prétexte aux plus horribles attentats. Bien loin de travailler à l'affranchissement des peuples, partout où existe le despotisme vous l'avez consolidé plus qu'il ne le fut jamais. Vous avez soumis, dans le conseil des princes, tous les sentiments de générosité à des calculs de prudence. Vous leur avez appris que le meilleur des rois peut voir tourner contre lui ses propres bienfaits, être réduit au sort le plus déplorable, par les mains de ceux dont il aurait mérité sa reconnaissance. Vous leur avez enseigné, comme dit M. Burke, à considérer comme des traîtres, ceux qui les inviteront à se confier à l'amour de leurs peuples. »

Mallet-du-Pan, que nos troubles intérieurs avaient forcé, comme M. Necker, comme Mounier, à chercher sa sûreté au dehors, n'était pas né en France, mais il y était venu de bonne heure, et il y serait resté si la liberté avait pu s'y établir. Ce Génevois a été de tous nos publicistes le plus clairvoyant et le plus sincère. C'était une âme fortement trempée et un grand esprit; il aimait l'ordre et il se montra attaché également aux deux conditions de l'ordre, l'autorité et la liberté; aussi le vit-on combattre la liberté sans frein, ou l'anarchie, l'autorité

sans contre-poids et sans contrôle, ou le despotisme, c'est-à-dire le désordre de licence et le désordre de contrainte. Il n'y eut jamais pour les partis de conseiller plus loyal, et il est inutile d'ajouter de moins écouté, bien qu'on fût obligé de l'entendre, tant sa parole était nette et accentuée! Nous regrettons seulement qu'il ait continué à donner des conseils lorsque la cause qu'il avait embrassée ne pouvait plus réussir que par l'intervention étrangère. Son excuse est qu'étant Genevois, le sol de la France n'était pas pour lui chose sacrée et qu'il put croire que la présence de l'étranger ne le souillerait pas si l'étranger y ramenait une monarchie. Nous ne sommes pas de son avis.

Né calviniste, Mallet-du-Pan, dans un temps de scepticisme et d'incrédulité, sut être religieux sans intolérance et rester tolérant sans arriver à l'indifférence; citoyen d'une république, il ne crut pas que la forme républicaine fût pour tous les États une condition absolue de bien-être et de dignité, et quand il vint mettre sa plume et ses idées au service de la France, il avait déjà compris que la liberté qu'il importe avant tout de fonder et de maintenir, pouvait trouver place et sécurité dans un gouvernement monarchique. De ce côté-là, comme du côté religieux, il n'avait ni superstition ni intolérance; il voyait le fond des choses sous la diversité des figures, et il tenait aux choses, sans toutefois mépriser les formes. Avant 89 il signala énergiquement les dangers de l'impiété, il le fit à propos des déclamations de l'abbé Raynal, fanatique pusillanime qui avait prêché la licence, et qui ne put voir sans effroi les premiers frémissements de la liberté naissante. Voici la leçon qu'il donne avec éloquence et conviction aux prédicateurs d'incrédulité: « Quelles que soient leurs opinions que

les philosophes regardent les mœurs de notre siècle, et qu'ils nous disent si le moment est arrivé de diminuer les motifs d'être vertueux. Qui les remplacera ces motifs ? les lois ? Vos dix volumes protestent contre leur tyrannie et leur absurdité. Les gouvernements ? ils sont tous corrompus. L'éducation ? pervertie par l'influence de nos mœurs, faible ressort détendu bientôt par l'éducation du monde et brisé par les passions de la jeunesse. L'intérêt ? et vous faites l'histoire de ses crimes. Que nous reste-t-il ? la vérité à faire entrer dans les conseils, dans les chaires et dans les consciences ; je vous porte donc la question de Festus à saint Paul ¹ : Qu'est-ce que la vérité ? jusqu'à ce que la voix unanime de tous les sages et de tout l'univers m'ait répondu, laissez le paradis aux misérables et les remords à la méchanceté. » Il ajoute : « Cachez vos étendards de rébellion, ils seraient bientôt teints du sang de vos prosélytes ; songez que la pire des oppressions, le despotisme le plus affreux, est celui de tous contre tous. Soulevez les peuples contre la tyrannie, c'est le devoir d'un citoyen ; mais n'effacez pas les limites de l'autorité légitime pour arracher les sujets au sommeil de l'obéissance, laissez-les tolérer beaucoup de maux, avant la guerre civile qui les réunit tous. N'oubliez pas que pour un peuple esclave, recouvrant la liberté au prix du sang, il en est vingt à qui la résistance n'a valu que de nouveaux maîtres ou des fers plus pesants. »

Réformer et non renverser, telle était en religion et en

¹ Mallet-du-Pan se trompe. Il fallait dire la question de Pilate à Jésus. Cette question est adressée au Fils de Dieu, dans l'Évangile de saint Jean, par Pilate qui n'attend pas la réponse. On ne trouve rien de semblable dans les Actes des Apôtres, qui contiennent le récit de l'entrevue de Festus et de Paul, en présence d'Agrippa et de Bérénice.

politique la devise de Mallet-du-Pan ; il voulait en tout de la mesure et de l'équité, et c'est pour cela que dans l'effervescence de tous les esprits, le sang-froid qu'il savait garder le mit toujours en désaccord même avec ceux dont il soutenait la cause. Comme il n'avait prétendu qu'à une réforme régulière des abus, dès qu'il vit que l'impulsion donnée ébranlait tout l'édifice et menaçait l'État d'un bouleversement, il jeta le cri d'alarme, et tous ses efforts tendirent à prévenir la catastrophe qu'il prévoyait. Il ne tarda pas à regretter qu'on se fût mis en route, et s'il eût dépendu de lui il aurait ramené les hommes et les choses au point de départ. Mais tout un peuple en marche ne rebrousse pas chemin à la voix d'un homme, il entraîne ses guides, il écarte ceux qui lui disent de ralentir sa course, il renverse et foule aux pieds ceux qui lui commandent de s'arrêter. Parmi le bruit des voix confuses qui l'assourdissaient, Mallet-du-Pan jeta cette protestation : « Si l'on entend par *Révolution* le changement mémorable digne de l'admiration des siècles, à la suite duquel une monarchie absolue, gangrenée d'abus, déjà dissoute avant sa chute, devait faire place à un gouvernement légal et régulier, dont le Roi, dans son abnégation paternelle, avait lui-même posé les fondements, nul n'a fait, n'a exprimé de vœu plus ardent et plus désintéressé pour le succès d'une si noble entreprise. Mais si l'amour prétendu de la révolution n'est qu'un cri d'inimitié et de violence, s'il consiste à provoquer tous les trois mois des catastrophes et à y applaudir ; à ne mettre aucun terme à cette marche favorable aux factieux seuls, ni aucun choix dans les moyens d'acquérir la liberté ; s'il consiste à méconnaître tous les principes et à saper successivement la Constitution elle-même, à troubler l'ordre public, la sûreté,

la liberté individuelle, sous prétexte de vigilance et de zèle civique, à constituer un état de guerre épouvantable entre les faibles et les forts; à persécuter pour un soupçon, à susciter des insurrections renaissantes pour des ombrages, à faire de la souveraineté du peuple un despotisme illimité, multiplié autant de fois qu'il existe de sections dans l'empire; si c'est là, dis-je, ce qu'il faut préconiser comme le plus beau gouvernement humain, *qu'on me ramène aux Carrières.* »

Combien il souffrait de la violence d'autrui et avec quel courage il essayait de maintenir et d'exercer son droit à l'encontre des voies de fait dont il est menacé, on peut en juger par le cri de sa conscience indignée : « C'est le fer ou la corde à la main que l'opinion dicte aujourd'hui ses arrêts. *Crois ou meurs*, voilà l'anathème que prononcent des esprits ardents; ils le prononcent au nom de la liberté; mais sans l'appui des lois où existerait cette liberté? A qui répondre de ses pensées et de ses publications? Vainement au milieu de tant d'écueils, prendrait-on pour guide la modération: elle est devenue un crime; en vain chercherait-on avec candeur l'intérêt public et la vérité; tant de plumes corrompues profanent ces noms sacrés qu'il faut les profaner comme elles, ou flotter entre le rebut et la persécution. Surmontons néanmoins la terreur profonde dont l'homme indépendant et véridique est pénétré en mêlant sa voix impuissante au bruit des tempêtes. » Il concentre, il ramasse en soi toutes les forces de sa volonté pour ne pas fléchir; il a besoin de se rappeler ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert, sur un moindre théâtre, lorsque Genève, sa patrie, était en proie aux factions, pour s'encourager à soutenir une lutte nouvelle. On aime à voir ce qu'il

faut d'énergie à certains moments, pour ne pas s'abandonner à la violence. Ce poste du milieu, quoi qu'on en dise aux extrémités, n'est pas facile à tenir. Mallet-du-Pan s'y retrancha, recevant sans sourciller les traits lancés de deux points opposés. « Né dans une République, disait-il, ayant eú vingt ans sous les yeux le tableau de toutes les passions qui troublent la liberté, du fanatisme politique, de l'esprit de parti, de l'abus des mots et du malheur public, seul résultat de ces orages, j'y ai du moins appris à me défier des opinions tranchantes, des essais systématiques, des violences, des injustices, des jugements pervers ou pervertis qui naissent au sein des révolutions même nécessaires, comme les insectes malfaisants éclosent au soleil d'été. Ce n'est pas à quarante ans qu'un républicain sage, qui en a trainé vingt dans les tempêtes politiques, se rendra le complice des fureurs de qui que ce soit. »

Après cette fière profession de foi, nous ne devons pas nous étonner que Mallet-du-Pan se soit séparé avec éclat, tout calviniste qu'il était, des persécuteurs du clergé catholique. Il comprend, à la rigueur, la mainmise de l'État sur les biens de cet ordre, mais il s'indigne de l'acharnement qu'on met à poursuivre ceux qu'on a dépossédés, et il est éloquent dans l'expression de sa douleur qui l'emporte jusqu'à la colère : « La postérité comprendra facilement l'expropriation du clergé, la réduction de ses revenus, l'abolition de ses privilèges, les changements opérés dans sa discipline : les esprits se partageront, dans cinquante ans comme aujourd'hui, sur la nécessité de cette réforme; mais ce qu'on n'envisagera qu'avec un tremblement d'indignation, c'est l'impitoyable acharnement qui persécute les membres de cet ordre infortuné. Ils éveillent

la compassion même des impies ; les étrangers n'apprendront qu'avec horreur les menaces dont on les accable depuis vingt mois. Est-il concevable que nos mœurs efféminées soient aussi cruelles ? qu'à l'instant où des jongleurs barbouillent leurs tréteaux des mots de vertu, de tolérance, d'humanité, de liberté, on ne soit pas satisfait de la ruine du clergé, de son avilissement, de la perte de ses honneurs, de son crédit ; qu'en jouissant de ses dépouilles on le traîne chaque jour dans l'ignominie des outrages ; que des scélérats osent parler sans cesse d'assassiner au premier murmure ceux dont la nation vient d'hériter ? » Tout le mal était venu de la constitution civile qui, en imposant un serment, essayait de forcer, selon la belle expression de Fénelon, le retranchement impénétrable de la liberté des cœurs. Les jansénistes, qui eurent la malheureuse idée de suggérer ce serment, auraient dû se rappeler combien il est dur de signer des formulaires, et les amis de la liberté auraient dû savoir qu'il n'y a pas d'arme plus sûre contre les intolérants que la tolérance. La bonne politique se garde surtout de faire des martyrs parmi ses adversaires parce qu'elle sait que, de toutes les semences, le sang des martyrs est la plus féconde.

Le bon sens de Mallet-du-Pan ne se montre pas seulement contre les excès du parti révolutionnaire, il n'est ni moins vif, ni moins pénétrant pour les fautes des royalistes, principaux et involontaires destructeurs de la monarchie. Ainsi, d'un seul mot, il condamne les plus zélés d'entre eux qui se croyaient aussi les plus habiles : « Jamais, dit-il, je n'ai approuvé l'émigration, parce que j'ai toujours cru qu'il était absurde de quitter la France dans l'espoir de la sauver, et de se mettre dans la servitude des étrangers pour prévenir ou pour terminer

une querelle nationale. » Il faut savoir gré à un ami de la monarchie de ne pas faire peser sur ses ennemis toute la responsabilité des malheurs dont tout le monde souffre et dont se plaignent plus haut que les autres ceux-là même qui en sont les premiers artisans. Recueillons quelques parties de ce témoignage qui doit faire autorité devant l'histoire : « La Révolution, dit Mallet-du-Pan, doit aux sophismes de l'esprit de parti l'horrible caractère qu'elle a pris depuis un an (1793). Elle le doit à cette émigration systématique qui sépara le monarque de ses défenseurs, le royaume des royalistes, les propriétés des propriétaires, un parti de ses partisans, et qui, sans le savoir, obéissant aux vues secrètes des républicains, retrancha tous les secours que la patience eût fécondés dans l'intérieur, sans leur en substituer aucun... Elle le doit à l'éclat des divisions qui partagèrent les royalistes. La monarchie, le monarque, les propriétés, trois cent mille familles, jusqu'aux espérances, tout allait périr sous les coups d'une faction atroce, et ses victimes disputaient sur deux chambres et sur trois, sur l'antique monarchie et sur les capitulaires de Charlemagne ! Cent controverses oiseuses ou insolubles alimentaient journellement l'animosité ; des insensés se battaient, ils se battent encore aujourd'hui avec les fers qui les meurtrissent. Jamais on ne put obtenir d'eux la moindre politique : le besoin de la haine semblait les tourmenter ; ils se poursuivaient jusque dans les bras de leurs assassins ; la mort ni les cachots ne désarmaient leurs inimitiés ; chaque section du parti attaché au gouvernement monarchique anathématisant toutes celles qui ne se rencontraient pas sur sa ligne géométrique d'opinions : au lieu d'ajourner leurs débats, au lieu de s'affermir près du gouffre sur leurs points de coïncidence,

elles s'acharnèrent à défendre les questions qui les séparaient¹. »

Dans une lettre au comte de Sainte-Aldegonde, lettre familière et d'une éloquence d'autant plus incisive, Mallet-du-Pan, qui peut décharger son cœur en toute liberté, trace des héros de l'émigration une peinture pour laquelle le pinceau satirique d'un ennemi n'aurait pas trouvé des traits aussi piquants. Venant d'un ami sincère de la cause royale, elle n'en est que plus précieuse. Nous y trouvons sans apprêt toute la pensée et tout le talent de l'homme même : « Si l'on veut tout perdre, il faut encore des équipées à la Quiberon, des extravagances à la Coblentz, des romans de chevalerie, des Dunois, des Gaston de Foix, des rois qui parlent de conquérir leurs royaumes, sans avoir un bataillon, et qui parlent à Vérone comme Henri IV parlait et pouvait parler sur le champ d'Ivry. Au nom du ciel et une fois pour toutes, faites finir ce déluge de sottises, faites taire vos impertinents pamphlétaires, coupez vos moustaches, dites aux émigrés qu'ils cessent enfin de s'égorger de leurs propres mains s'ils veulent rentrer en France et dans leurs propriétés. S'ils veulent que leur patrie ne reste pas république, qu'ils restent immobiles, et ne mêlent pas leur action funeste à celle du dedans qu'ils contrarient sans relâche. Ce n'est pas à nous à diriger l'intérieur, c'est lui qui doit nous diriger. Les monarchistes ne redoutent rien tant que nos grandes mesures, nos grandes armées, nos grands projets, dont nous avons vu de si grands résultats. »

Nous pourrions faire encore bien des emprunts à Mallet-du-Pan pour apporter de nouvelles preuves de

¹ *Considérations sur la Révolution française.*

son talent d'écrivain et de son grand sens politique; notre tâche même serait bien simplifiée par une publication récente¹ où se trouvent classés avec ordre et choisis avec goût les titres principaux de cet éminent publiciste à l'estime publique; mais il faut se borner, et le temps est venu d'introduire un autre écrivain qui a eu à souffrir de la Révolution qu'il avait désirée, et qui n'en blâma que les excès. André Morellet, c'est de lui que nous voulons parler, a vécu trois âges d'homme, et il a eu le rare mérite d'être d'accord avec lui-même pendant tout le cours de sa longue carrière. Sous la République, et même sous l'Empire, il fut le représentant loyal et courageux de ce qu'il y a de vraiment sain dans les doctrines du dix-huitième siècle. Il retint des économistes, ses premiers maîtres, le principe de la liberté du commerce, et des philosophes, l'amour de l'humanité et la passion de la tolérance. Ce qu'il réclamait, c'est la tolérance civile, qui repose sur le respect de la conscience, et non la tolérance théologique, qui impliquerait l'égalité, ou pour plus de précision, la fausseté de tous les dogmes devant la raison. Or tout dogme, se donnant comme vérité, à ce titre, doit être intolérant. En effet, il ne convient pas à la vérité de tolérer l'erreur; par devoir comme par honneur, elle aspire à la vaincre. Mais dans cet inévitable et utile conflit, l'équité commande à la vérité de n'employer pour la lutte que les armes qui lui sont propres, c'est-à-dire la démonstration et la persuasion. Le recours à la force en pareille matière est un aveu de faiblesse et une preuve de lâcheté. Morellet, dont les convictions étaient très-fermes, fit bonne guerre de sa plume, et il faut l'en

¹ *Mémoires et correspondance de Mallet-du-Pan*, recueillis et mis en ordre par A. SAYOUS. 2 vol. in-8, 1851.

louer ; mais comme il n'appela jamais la violence au secours de ses croyances, ou religieuses, ou politiques, ou scientifiques, il put avec autorité repousser et flétrir les violences de ses adversaires. C'était un esprit juste et fin, et une âme droite ; railleur redoutable, plein de malice et de bonhomie. Il mérita l'amitié de Turgot et le suffrage de Voltaire, qui l'encourageait à mordre ¹ les ennemis des philosophes.

Il ne fut pas infidèle à la mémoire de ces grands hommes, de Turgot surtout qui avait éprouvé son zèle et sa capacité pendant son ministère, hélas ! trop court, et qui laissa en lui un héritier courageux, propagateur infatigable de ses principes. Morellet resta sur la brèche jusqu'au terme de sa vie. Il avait quatre-vingt-sept ans, lorsque le 1^{er} octobre 1814, en pleine chambre des députés il réclamait la libre importation du fer : « Ce que demandent les maîtres de forges, disait-il, c'est le monopole des fers ; et, puisque tout monopole est une atteinte à la propriété et à la liberté de tous ceux qui n'en jouissent pas, protecteurs que vous êtes de ces droits sacrés, vous les défendrez sans doute. Tous les genres de travaux et d'industrie emploient le fer, depuis le soc de la charrue et la bêche, jusqu'au rasoir et à la lime qui fait les dents d'une roue de montre. Le monopole, enchérisant le fer et l'acier du double de ce qu'ils nous coûtent tirés de l'étranger, causerait une perte immense pour la nation qui s'y soumettrait. Je dis pour la na-

¹ Voltaire, qui ne dédaignait pas de jouer sur les mots, l'appelle dans sa correspondance l'abbé *Mords-les*. C'était un beau nom de guerre : toutefois l'abbé aimait mieux pincer que mordre ; mais lui est arrivé quelquefois de pincer jusqu'au sang ; témoin *la Vision de Charles Palissot*, à propos de la comédie des *Philosophes*, et *la Théorie du paradoxe*, contre Linguet.

tion, parce que le monopole étant à la charge des consommateurs, et tous les habitants d'un pays étant consommateurs de ce qu'ils ne fabriquent pas, la prohibition ou les droits prohibitifs sur une production du sol ou de l'industrie, telle que les fers, est une atteinte à la propriété de tous les citoyens, excepté les seuls maîtres de forges. » Notre économiste octogénaire raisonnait pertinemment, et il prouvait, en outre, par des chiffres que la mesure proposée créait à la charge de l'agriculture ou plutôt des consommateurs un impôt annuel de quarante-six millions. Il est honorable de défendre et même de perdre de pareilles causes. A la même époque, Morellet se disposait à défendre la liberté de la presse. Il aurait eu le même succès.

Il avait été plus heureux, sous un gouvernement qui se piquait moins d'humanité, dans une cause qui offrait à une âme généreuse le double attrait de la justice et du danger. Devant la Convention elle-même il osa réclamer l'abrogation de la loi qui enlevait aux enfants et aux femmes des condamnés du tribunal révolutionnaire les biens d'un père ou d'un mari. Pour réussir il avait bien des obstacles à surmonter : « Qu'on se rappelle, écrivait-il plus tard dans ses *Mémoires*, les besoins dévorants du fisc pour subvenir à la misère du peuple et aux frais de la guerre; l'habitude qui avait familiarisé les âmes à la ruine et à la spoliation, au point que les restes malheureux des familles proscrites semblaient se contenter d'avoir échappé au sort de leurs pères; et ces maximes sans cesse ramenées par des politiques féroces, que des injustices étaient des effets inévitables et nécessaires des révolutions, que le salut du peuple est la suprême loi. » Malgré tout, à ses risques et périls, Morellet publia, quelques mois après le 9 thermi-

dor, *le Cri des Familles*, pamphlet demeuré célèbre et qui ne fut pas stérile. On admira le courage de l'auteur¹, on fut touché de son éloquence, et le courant de l'opinion finit par entraîner l'Assemblée, qui, se croyant liée par ses décrets antérieurs, refusait même d'entendre la plainte des victimes. Morellet avait ménagé ce revirement par un artifice oratoire, qui prouve que la probité et la droiture ont aussi leurs ressources d'habileté. Le passage veut être conservé : « Je le dirai, et je croirai avoir démêlé un sentiment honnête, caché dans les profondeurs du cœur humain : le refus d'entendre désormais les pétitions de tant de familles malheureuses est, de la part de la Convention, un hommage rendu à la justice de leur cause ; effrayés des dangers prétendus dont on dit le crédit public menacé par la réintégration des enfants dans les biens de leurs pères condamnés injustement, nos représentants éloignent d'eux le spectacle de ces victimes, qu'ils ne croient pas pouvoir dérober à leur sort, pour s'épargner à eux-mêmes un sentiment trop douloureux. Ils détournent la tête en les frappant. Ils écartent la demande des infortunés, parce qu'ils sentent qu'elle est trop juste pour pouvoir être repoussée ; mais ce sentiment même de justice et d'humanité m'assure qu'ils ne soutiendront pas longtemps un tel refus. » Que cette pensée secrète fût réelle ou qu'elle fût supposée, il y avait certainement de l'adresse à l'exprimer, soit pour l'enhardir, soit pour la faire naître, car il faut au moins laisser à ceux qu'on invite à reculer

¹ « Morellet, dit M. Lacroix, judicieux et pénétrant antagoniste de toutes les iniquités, comme de toutes les inepties fiscales, plaida la cause des familles, dans un écrit plein de force et de courage. » *Histoire de la Convention*, liv. V.

les moyens de revenir honorablement sur leurs pas. Il est si dur de battre en retraite !

Morellet, qui était philosophe et qui avait traversé la Révolution sans prendre part à aucun des excès qui attristent encore, et surtout, les amis d'une sage liberté, ne voulut pas en laisser peser la responsabilité sur la philosophie. Il en avait bien le droit, et au fond il avait raison. Les malheurs et les crimes de la Révolution tiennent à d'autres causes. La philosophie a souffert comme l'humanité ; elle compte parmi les victimes, il ne faut pas la mettre au nombre des coupables. Elle a pour elle un témoignage qu'on ne récusera pas, ce sont les injures de Robespierre contre les philosophes : « Les philosophes, disait-il, se sont tous déshonorés dans la Révolution, et, à la honte éternelle de l'esprit, la raison du peuple en a fait seul tous les frais. Hommes petits et vains, rougissez ! Les prodiges qui ont immortalisé cette époque de l'histoire humaine ont été opérés sans vous et malgré vous : le bon sens sans intrigue, le génie sans instruction ont porté la France à ce degré d'élévation qui épouvante votre bassesse et qui écrase votre nullité. » C'est l'homme de la Terreur qui parle ainsi et qui décharge ceux qu'il accuse. La philosophie a voulu la réforme de l'ancienne société ; les obstacles opposés à la réforme, c'est-à-dire les prétentions extrêmes et contraires de tout détruire et de tout conserver, ont fait la Révolution. La philosophie demandait, au nom de la justice, un pacte d'alliance ; les habiles, les pervers, les présomptueux ont déchainé la guerre, et la guerre, dans ses moyens d'attaque et de défense, ce n'est pas la justice. Dans tout cela, la philosophie est hors de cause : « Les philosophes, dit fort sensément l'abbé Morellet, n'ont voulu ni faire tout ce qu'on a fait, ni l'exécuter par

tous les moyens qu'on a pris, ni l'achever en aussi peu de temps qu'on y en a mis. En d'autres termes, la philosophie n'a ni conseillé les iniquités et les extravagances qu'on a mêlées à la cause de la liberté, ni voulu qu'on appelât un peuple ignorant et féroce à faire une constitution, ni que les changements les plus justes et les plus nécessaires se fissent avec une précipitation qui néglige toutes les précautions de la prudence. »

Ce sont là de bonnes paroles que nous aimons à transcrire : on peut en lire bien d'autres de même nature, et on les lirait avec fruit, dans une Apologie¹ où l'auteur énumère « les causes de troubles que la philosophie n'a point mises en action, et qui auraient eu lieu quand aucun philosophe n'eût écrit. » En somme, les philosophes ont signalé des maux réels ; ils ont proposé des remèdes qu'on n'a pas appliqués ; de quoi peut-on les accuser ? Morellet affirme qu'on les accuse à tort : « La philosophie, disait-il, a fait connaître aux peuples leurs maux politiques et les vices de leur gouvernement, et indiqué les moyens de les guérir ; mais on ne peut pas lui faire un crime d'avoir éclairé les hommes sur cet objet important. Lorsqu'un mal est bien connu et qu'il a un remède spécifique et sûr, si celui qui administre le remède, faute de le savoir bien doser, tue le malade, il n'est pas juste de s'en prendre au médecin, qui a fait connaître la maladie, qui a voulu qu'on la traitât et qui en a indiqué le remède. » Il va sans dire que par philosophie il faut entendre ici les doctrines de Montesquieu et de Turgot, que Morellet a toujours défendues, et, comme les révo-

¹ APOLOGIE DE LA PHILOSOPHIE contre ceux qui l'accusent des maux de la Révolution (1796).

lutionnaires les ont proscrites, il est trop clair que la philosophie ainsi définie n'a pas à répondre des maux de la Révolution. Au reste, Morellet n'a point d'autre prétention; il ne songe pas à disculper ceux qui ont agi et pensé autrement que lui-même et son école. Il plaide comme Mounier avec autant de bonne foi et, par surcroît, il plaide sans acrimonie. Il a d'ailleurs sur Mounier l'avantage d'avoir eu raison à l'intérieur, où il a même réussi à faire un peu de bien.

Pendant que les philosophes, promoteurs d'une réforme dont la nécessité n'avait pas été contestée, se défendaient d'avoir à répondre d'aucun des crimes dont ils avaient gémi; pendant que certains révolutionnaires, qui ne désavouaient rien, s'imaginaient avoir fait eux-mêmes la Révolution et s'en glorifiaient, et que la plupart de leurs adversaires ne voyaient dans ce grand événement qu'un accident de crime et de misère; un étranger, le comte de Maistre, jetant de haut et de loin un regard profond sur cette catastrophe qui bouleversait le monde, assuré d'ailleurs par sa foi religieuse que Dieu met la main dans les choses de la terre, et qu'il conduit l'humanité par des voies qu'elle ignore à un but qu'il a marqué, n'hésita pas à dire que la Révolution accomplissait un décret de la Providence, décret de justice et de colère sur des coupables qui avaient méconnu ses lois. Il se défend d'être fataliste. A ses yeux l'intervention divine ne détruit ni la liberté ni par conséquent la responsabilité des volontés humaines dont Dieu se sert, et il le dit en termes excellents: « Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves,

ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement¹ ; ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans déranger les plans généraux. » M. de Maistre admet bien avec Fénelon que « l'homme s'agite » et il reconnaît aussi que « Dieu le mène. » Il dirait encore volontiers avec Balzac : « Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu. »

Ainsi, suivant M. de Maistre, la force de la Révolution ne vient pas de la volonté des hommes mais du décret divin. Ce caractère surnaturel ne saurait être méconnu : « La première condition d'une révolution décrétée, c'est, dit-il, que tout ce qui pourrait la prévenir n'existe pas et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher. Jamais l'ordre n'est plus visible, jamais la Providence n'est plus palpable que lorsque l'action supérieure se substitue à celle de l'homme et agit toute seule. » En voici la preuve : « Ce qu'il y a de plus frappant dans la Révolution française, c'est cette force entraînant qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer : personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout ; et cette force jalouse, marchant invinciblement à

¹ Sur cet insoluble problème de la liberté de l'homme et de la prescience divine, M. de Maistre, à son insu, parle à peu près comme Voltaire, qui a dit en beaux vers :

On voit la liberté, cette esclave si fière,
Par d'invisibles nœuds en ces lieux prisonnière :
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser ;
A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée,
Qu'en obéissant même elle agit par son choix,
Et souvent aux destins pe...se donner des lois.

son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet. » Tout cela est admirablement dit et nous voyons qu'un grand écrivain de plus entre en scène, qui domine la langue, qui l'assouplit sans la violenter, qui a du retentissement sans tapage, du relief sans dureté, de l'éclat sans enluminure. Il y a bien quelques difficultés sur le fond des choses, car enfin M. de Maistre nous dit d'une part que la Révolution a été décrétée, mais il nous dira encore quelques pages plus loin qu'elle est essentiellement satanique¹, d'où il semble résulter que Dieu a déchainé le diable en éclaircur pour se frayer un passage.

Les révolutionnaires théocrates, il y en a de tels, ont pris de M. de Maistre l'intervention divine, et laissant à leur guide la part qu'il fait à Satan, plus conséquents peut-être, mais compromettant Dieu dans un autre sens, ils glorifient jusque dans leurs actes les plus farouches, en raison même de leur violence, les acteurs du grand drame providentiel. En effet, ne faut-il pas laisser passer la justice de Dieu, et l'impiété où est-elle, sinon dans la résistance ? M. de Maistre leur donne beau jeu lorsqu'il déclare, ce qui est vrai, qu'il fallait avant tout sauver l'unité de la France et qu'il ajoute, ce qui est moins manifeste, qu'il n'y avait que la Terreur capable de la sauver. Il le proclame dans la page qu'on va lire, page mémorable qui a fait tressaillir de joie et d'orgueil le fanatisme révolutionnaire et qui le justifie à ses propres yeux, tout en l'injuriant; car les injures n'inquiètent guère le fanatisme, toujours habile à les transformer en

¹ « Il y a dans la Révolution française un caractère *satanique* qui la distingue de tout ce qu'on a vu, et peut-être de tout ce qu'on verra. » *Considérations sur la France*, ch. V. p. 70.

éloges : « Par quel moyen surnaturel, demande M. de Maistre, briser l'effort de l'Europe conjurée? Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige. Le gouvernement révolutionnaire endurcissait l'âme des Français en la trempant dans le sang; il exaspérait l'esprit des soldats, et doublait leurs forces par un désespoir féroce et un mépris de la vie qui tenaient de la rage. L'horreur des échafauds poussant les citoyens aux frontières, alimentait la force extérieure, à mesure qu'elle anéantissait jusqu'à la moindre résistance à l'intérieur. Toutes les vies, toutes les richesses, tous les pouvoirs étaient dans les mains du pouvoir révolutionnaire; et ce monstre de puissance, ivre de sang et de succès, phénomène épouvantable qu'on n'avait jamais vu, et que sans doute on ne reverra jamais, était tout à la fois un châtement épouvantable pour les Français, et le seul moyen de sauver la France. »

On le voit, il n'y a qu'un mot à changer pour faire de cet anathème une apothéose : il suffit de dire que la révolution est un bienfait et non un châtement. Mais en disant qu'elle est un bienfait, on ne dit pas tout, car elle est aussi un châtement, si on la considère non pas dans son principe, mais dans son cours. Le bienfait est dans la réforme, le châtement est dans le régime de la Terreur qui a puni tous les partis, tous coupables, ou de faiblesse ou de violence, et trop souvent de violence par faiblesse. Nous aussi nous pensons qu'il y avait un décret de Dieu qui devait s'accomplir dans le temps, mais nous n'oublions pas qu'il y a la loi de Dieu qui est hors du temps et que les peuples comme les individus n'ont jamais violée impunément. Cette loi, qui osera dire qu'aucun parti l'ait toujours respectée? « On laisse, c'est Balzac qui parle ainsi, on laisse crier la

vieille philosophie dans les écoles et dans les chaires des prédicateurs où elle n'est écoutée que des enfants et des femmes; elle dit assez qu'un petit mal est défendu, quand il devrait en naître un grand bien; que si le monde ne peut se conserver que par un péché, elle est d'avis qu'on le laisse perdre; que ce n'est pas à nous de troubler l'ordre de la Providence : que Dieu a mis entre nos mains ses commandements et non pas la conduite de l'univers; et qu'il faut que nous fassions notre devoir et que nous lui laissions faire sa charge. » Cela veut dire qu'il ne faut jamais faire périr un innocent, et rien n'est plus vrai. La justice vaut mieux que le succès, et d'ailleurs le succès contre la justice a de tristes retours qui ne se font pas longtemps attendre.

Au reste, devant M. de Maistre, la justice même n'est pas en cause dans ces exécutions sanglantes. Il y a peut-être quelque chose à dire au point de vue de l'homme, mais il faut regarder de plus haut pour bien voir. C'est faute d'avoir pénétré dans les desseins de la Providence qu'on s'est ému de la mort d'un Bailly, d'un Condorcet ou d'un Lavoisier. « On gémit, dit M. de Maistre, de voir des savants illustres tomber sous la hache de Robespierre. On ne saurait humainement les regretter trop; mais la justice divine n'a pas le moindre respect pour les géomètres et les physiciens. Trop de savants français furent les principaux auteurs de la Révolution; trop de savants français l'aimèrent et la favorisèrent tant qu'elle n'abattit, comme le bâton de Tarquin, que les têtes dominantes. Ils disaient comme tant d'autres : *Il est impossible qu'une grande révolution s'opère sans amener des malheurs.* Mais lorsqu'un philosophe se console de ces malheurs en vue des résultats; lorsqu'il dit dans son

cœur : *Passé pour cent mille meurtres, pourvu que nous soyons libres*; si la Providence lui répond : *J'accepte ton approbation, mais tu feras nombre, où est l'injustice?* » Mais l'échafaud de Malesherbes, mais l'exil et la prison de La Fayette ! Attendons, M. de Maistre a répondu à tout, un truchement de Dieu ne doit jamais être à court : « Si l'on nous dit, par exemple : *J'ai embrassé de bonne foi la Révolution française, par un amour pur de ma patrie; j'ai cru en mon âme et conscience qu'elle amènerait la réforme des abus et le bonheur public*; nous n'avons rien à répondre. Mais l'œil pour qui tous les cœurs sont diaphanes voit la fibre coupable; il découvre dans une brouillerie ridicule, dans un petit froissement de l'orgueil, dans une passion basse ou criminelle, le premier mobile de ces résolutions qu'on voudrait illustrer aux yeux des hommes; et pour lui le mensonge et l'hypocrisie greffée sur la trahison est un crime de plus. » Décidément, M. de Maistre est trop clairvoyant; il pénètre les secrets du ciel, il plonge dans le cœur des hommes, et ce qu'il y a de plus terrible, il découvre partout des motifs d'anathèmes. Instruits par un si grand docteur, nous serions bien dupes de nous attendrir et d'éprouver encore quelque pitié.

M. de Maistre est un écrivain supérieur, un penseur ingénieux et puissant, il n'en est pas moins un maître d'erreurs, un infatigable artisan et promoteur de sophismes. Il est montagnard à sa manière; sa montagne est, si l'on veut, une montagne sainte, mais elle n'en aime pas moins les sacrifices humains et comme l'autre elle demande à être abreuvée de sang. L'effusion nécessaire du sang est une des théories favorites de cet oracle des ultramontains; il y reviendra avec complaisance dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, mais déjà il l'expose ici et on voit

quelle place elle occupe dans son système. « L'histoire, dit-il, prouve malheureusement que la guerre est l'état habituel du genre humain dans un certain sens ; c'est-à-dire que le sang humain doit couler sans interruption sur le globe, ici ou là ; et que la paix, pour chaque nation, n'est qu'un répit. » Et plus loin, après une énumération pleine de verve, où sont accumulées toutes les grandes tueries qui ont désolé la terre, il ajoute : « Qu'on remonte jusqu'au berceau des nations ; qu'on descende jusqu'à nos jours ; qu'on examine les peuples dans toutes les situations possibles, depuis l'état de barbarie jusqu'à celui de la civilisation la plus raffinée, toujours on trouvera la guerre. Par cette cause qui est la principale, et par toutes celles qui s'y joignent, l'effusion du sang humain n'est jamais suspendue dans l'univers ; elle est tantôt moins forte sur une plus grande surface, et tantôt plus abondante sur une surface moins étendue ; en sorte qu'elle est à peu près constante. Mais de temps en temps il arrive des événements extraordinaires qui l'augmentent prodigieusement, comme les guerres puniques, les triumvirats, les victoires de César, l'irruption des barbares, les croisades, les guerres de religion, la succession d'Espagne, la Révolution française. Si on avait des tables de massacre comme l'on a des tables météorologiques, qui sait si l'on n'en découvrirait pas la loi au bout de quelques siècles d'observation ? » Voilà, en effet, qui serait bien imaginé ; mais en attendant que cette science nouvelle ait donné la formule demandée, ceux qui ont fait couler le sang avec excès, ne peuvent-ils pas dire que si le courant qu'ils ont formé a dépassé l'étiage, c'est sans doute parce que la moyenne n'avait pas été atteinte dans les années précédentes et que la terre n'avait pas eu tout son breuvage : à ce compte la Terreur et la Conquête n'auraient fait

que payer une dette en versant l'arriéré. Toutes ces belles choses ont leurs admirateurs, et ces admirateurs en tirent une telle assurance qu'ils prennent en pitié la pauvre raison humaine qui s'en étonne. Il est vrai que cela la dépasse et que d'elle-même elle ne saurait rien trouver de pareil.

Aux yeux de ses partisans M. de Maistre n'est pas seulement un grand publiciste, un philosophe éminent, il a, par surcroît, le don de prophétie. Il est vrai qu'il a beaucoup prédit. Sous le Directoire, qui manquait de la force nécessaire pour subsister loyalement et légalement et qui se trouvait réduit à maintenir sa précaire existence, aujourd'hui par la ruse, le lendemain par la violence, il n'était pas difficile de voir que le gouvernement républicain était sérieusement menacé. M. de Maistre n'hésita pas à en annoncer la ruine prochaine. Ce n'était pas s'aventurer beaucoup; mais il alla plus loin, et il osa prédire non-seulement le rétablissement de la monarchie et le retour de la maison de Bourbon, mais la manière dont s'opéreraient ces événements. « Croit-on, disait-il avec l'assurance d'un oracle, que le suprême ordonnateur des Empires prenne l'avis des Français pour leur donner un Roi? Non, il choisira, comme il l'a toujours fait, *ce qu'il y a de plus faible, pour confondre ce qu'il y a de plus fort.* Il n'a pas besoin des légions étrangères; il n'a pas besoin de la *coalition*; et comme il a maintenu l'intégrité de la France, malgré les conseils et la force de tant de princes, « qui sont devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas, » quand le moment sera venu, il rétablira la monarchie française malgré ses ennemis; il chassera ces insectes bruyants *pulveris exigui jactu*: le Roi viendra, verra et vaincra. » Il n'y a pas même la chance de voir se produire une dynastie nouvelle. En

effet : « l'homme peut-il faire un souverain ? tout au plus il peut servir d'instrument pour déposséder un souverain, et livrer ses États à un autre souverain déjà prince. Du reste, il n'a jamais existé de famille souveraine dont on puisse assigner l'origine plébéienne : si ce phénomène paraissait, ce serait une époque du monde. » M. de Maistre ajoutait : « Le rétablissement de la monarchie qu'on appelle *contre-révolution*, ne sera point une *révolution contraire*, mais le *contraire de la Révolution*. » Avouons que les événements se sont montrés bien cruels pour toutes ces prophéties.

En pareille matière, le plus sûr est de se borner à prophétiser ce qui est déjà accompli. Toutefois, M. de Maistre put se croire réellement prophète, et ses adeptes ne manquèrent pas de le lui dire, lorsque les Bourbons reparurent en France pour reprendre possession du trône de Louis XVI. A la vérité les légions étrangères et la coalition étaient de la partie ; mais qu'importe ! la chose se serait faite sans elles, et on pouvait toujours dire : « Dieu n'en avait pas besoin. » M. de Maistre annonçait tout ce qu'il désirait : il eût joué de malheur si, parmi tant d'événements qui se sont succédé, la face changeante des choses n'eût amené aucune apparence conforme à ses vœux. Mais on n'est pas prophète pour de telles rencontres. M. de Maistre est illuminé plutôt qu'inspiré ; il est surtout tranchant et présomptueux. Sa parole n'engage pas l'avenir, témoin cette autre république qui s'obstine à grandir et à prospérer depuis soixante ans, après les paroles suivantes : « Non-seulement je ne crois point à la stabilité du gouvernement américain, mais les établissements particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance. Les villes, par exemple, animées d'une jalousie très-peu respectable, n'ont pu

convenir du lieu où siégerait le congrès ; aucune n'a voulu céder cet honneur à l'autre. En conséquence, on a décidé qu'on bâtirait une ville nouvelle qui serait le siège du gouvernement. On a choisi l'emplacement le plus avantageux sur le bord d'un grand fleuve ; on a arrêté que cette ville s'appellerait Washington ; la place de tous les édifices publics est marquée ; on a mis la main à l'œuvre, et le plan de la cité reine circule déjà dans toute l'Europe. Essentiellement, il n'y a rien là qui passe les forces du pouvoir humain ; on peut bien bâtir une ville. Néanmoins, il y a trop de délibération, trop d'humanité dans cette affaire, et l'on pourrait gager mille contre un que la ville ne se bâtira pas ou qu'elle ne s'appellera pas Washington, ou que le congrès n'y résidera pas. » Les faits répondent : la ville a été bâtie, elle s'appelle Washington, le congrès y réside. Washington n'a trompé que M. de Maistre. Son nom signifie loyauté ; il protège l'Amérique ; il garantit la durée des institutions et des monuments fondés sous ses auspices.

Nous aurons à suivre, en continuant ces études, le développement ultérieur des doctrines de M. de Maistre. Peu remarquées au moment où parurent les *Considérations sur la France*, elles ont fait depuis une grande fortune et beaucoup de bruit. Est-ce se hasarder beaucoup de dire, dès à présent et sur ce que nous venons d'entendre, qu'elles sont plutôt d'un druide que d'un disciple du Christ. Les sacrifices humains tiennent trop de place dans ce système d'optimisme farouche. Au reste, la personne de M. de Maistre est ici hors de cause aussi bien que son talent. Nous estimons l'homme, ses écrits nous plaisent, et nous lui passerions volontiers toutes les témérités de sa pensée en faveur de ses grandes manières et de son beau style ; ce qui nous le gâte, ce sont ses

disciples. Nous n'aimons pas cette école discourtoise qui a pris à tâche de défier la raison et de la diffamer. Hautaine et amère, elle ne sert pas Dieu, elle se sert de Dieu qui la désavoue contre l'homme qu'elle insulte; elle affirme sans preuves, elle injurie sans mesure, surtout elle est prodigue d'anathèmes. Sans doute il ne faut ni beaucoup s'irriter, ni beaucoup s'effrayer de cette croisade entreprise contre l'esprit moderne, mais on ne doit pas oublier non plus que les conquêtes de la civilisation ne se gardent pas toutes seules, et qu'elles ne durent que pour ceux qui savent les faire respecter. Songeons aussi à ce mot de Salluste : *Majus dedecus est, parta amittere, quam omninò non paravisse.*

CHAPITRE III.

Le Directoire et le général Bonaparte. — Souvenirs d'Italie. — Éloquence militaire. — Premières proclamations. — Leur effet sur le peuple et sur l'armée. — Licence de la presse. — Hoche prend la défense de Bonaparte. Éloquence de Hoche. — Expédition d'Égypte. — Proclamations et bulletins. — Le dix-huit brumaire.

M. de Maistre n'était pas seul à voir que le Directoire était destiné à périr. La première des conditions de durée pour un gouvernement lui manquait. Comme il n'inspirait ni la crainte, quoiqu'il lui soit arrivé de frapper de grands coups, ni le respect, quoiqu'il ait voulu paraître imposant, il avait laissé se produire le mépris qui ne permet pas à ceux qu'il a touchés de vivre longuement. Or, à ce moment même l'admiration, qui est un principe de vie et de puissance, naissait ailleurs, elle grandissait parmi des victoires qui tenaient du prodige par l'éclat et le nombre, elle s'attachait à un seul homme, et cet homme si jeune encore, que la fortune élevait si haut, n'inspirait aucune défiance à la République; il paraissait aimer la liberté autant que la gloire, il avait le génie de la guerre et le don de l'éloquence, il était né pour dominer les hommes par les armes et la parole, il avait même, une fois au moins, aidé le Directoire à ne pas mourir; l'ayant sauvé, il pouvait le détruire, et il devait un jour le vouloir avec tout le monde.

Au retour de l'Égypte, Mallet-du-Pan avait vu clairement l'avenir du vainqueur : « Bonaparte, disait-il, a la

tête dans les nues; sa carrière est un poëme¹, son imagination un magasin de romans héroïques, son théâtre une arène ouverte à tous les délires de l'entendement ou de l'ambition. Qui fixerait le point où il s'arrêtera? Est-il assez maître des choses, des temps et de sa fortune, pour le fixer lui-même? » Celui qui parlait ainsi n'était pas homme à voir dans le héros d'Arcole et des Pyramides un instrument de prochaine restauration pour les Bourbons, il ne disait pas avec M. de Maistre : « Le Roi viendra, verra, vaincra. » Il raillait même peu charitablement les illusions naïves de ceux qui attendaient un Monck : « Ces pauvres innocents d'émigrés, disait-il, à qui la Providence a heureusement laissé l'aveuglement en dédommagement de leurs misères, s'imaginent que Bonaparte travaille pour eux et pour Louis XVIII. » Il ajoutait plus tard, et avec plus d'irrévérence encore : « C'étaient de bons imbéciles, que cette nuée d'étourneaux. »

Bonaparte travailla donc pour lui-même, et aussi pour la France. Dans ces belles années, sous le charme de ses premières espérances, et avant de soupçonner jusqu'où devait l'emporter l'ivresse toujours croissante du succès et de l'ambition, il crut sincèrement n'aimer que la patrie. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la page qu'on va lire, page dictée à Sainte-Hélène, et trop éloquente pour n'être pas l'expression d'un sentiment vrai retrouvé au fond du cœur par la mémoire et rajeuni par l'imagination : « Quels souvenirs! quelle époque me rappelle cette belle Italie! je touche encore au moment où je pris le commandement de l'armée qui la

¹ Beaumarchais avait déjà dit de Bonaparte : « Ce n'est pas pour l'histoire, c'est pour l'épopée que travaille ce jeune homme. Il est hors du vraisemblable. »

conquit. J'étais jeune, plein de vivacité, d'ardeur, j'avais la conscience de mes forces; je bouillais d'entrer en lice. J'avais donné des gages, on ne contestait pas mon aptitude, mais mon âge déplaisait à ces vieilles moustaches qui avaient blanchi dans les combats. Je m'en aperçus et sentis la nécessité de racheter ce désavantage par une sévérité de principes que je ne démentis jamais. Il me fallait des actions d'éclat pour me concilier l'affection et la confiance du soldat : j'en fis. Nous marchâmes, tout s'éclipsa à notre approche. Mon nom était aussi cher aux peuples qu'aux soldats. Ce concert d'hommages me toucha; je devins insensible à tout ce qui n'était pas la gloire. L'air retentissait d'acclamations sur mon passage; tout était à ma disposition, tout était à mes pieds, mais je ne voyais que mes braves, la France et la postérité.» Que ces paroles sont belles et entraînantes ! Dans ces premiers transports renouvelés et si bien exprimés l'ambition se dévoile tout entière, mais encore à son âge d'innocence, aimant pour elles-mêmes les belles choses qu'elle embrasse avec enthousiasme, sans songer à les absorber en soi; ardente et dévouée, avant de devenir inquiète et impérieuse.

Dès lors la France était séduite. Elle voyait sans défiance un homme de guerre attirer tous les regards. On ne craignait rien de l'armée qui seule avait toujours combattu justement, puisque sa force avait toujours été employée, à l'intérieur, pour défendre l'unité, au dehors, pour protéger l'indépendance nationale. Les amis les plus sincères de la liberté n'étaient pas les moins confiants, et s'ils pressentaient que les destinées du pays allaient être remises aux mains du jeune général, ils n'en prenaient point d'ombrage, persuadés que s'il

devait commander, il serait sans doute jaloux de remplir, en commandant à des hommes libres, le plus beau des rôles auquel puisse prétendre le chef d'une grande nation. M.-J. Chénier, qui eut aussi ses souvenirs auxquels se mêlaient aussi bien des regrets, rappelle à son tour en beaux vers, après ses mécomptes, quelle avait été la vivacité et la sincérité de ses espérances :

Crédule ! j'ai longtemps célébré ses conquêtes ;
 Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes,
 Je proclamais son nom, je vantaï ses exploits,
 Quand ses lauriers soumis se courbaient sous les lois,
 Quand, simple citoyen, soldat du peuple libre,
 Aux bords de l'Éridan, de l'Adige et du Tibre,
 Foudroyant tour à tour quelques tyrans pervers,
 Des nations en pleurs sa main brisait les fers ;
 Ou quand son noble exil aux sables de Syrie
 Des palmes du Liban couronnait sa patrie.

et le poète ne se contentait pas pour son héros et pour la France de l'Italie et de l'Égypte, il leur montrait, il leur promettait l'Angleterre. Écoutez-le prêchant, après la mort de Hoche et avant le 18 brumaire, la croisade contre ceux qu'il appelle et qui étaient alors les tyrans des mers :

Si jadis un Français des rives de Neustrie,
 Descendit dans leurs ports, précédé par l'effroi,
 Vint, combattit, vainquit, fut conquérant et roi,
 Quels rochers, quels remparts deviendront leur asile,
 Quand Neptune irrité lancera dans leur île
 D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,
 Tous ces jeunes héros, vieux dans l'art des combats,
 La grande nation à vaincre accoutumée,
 Et le grand général guidant la grande armée.

Cet enthousiasme, dont il nous serait facile de multiplier les témoignages, n'avait pas pour seul aliment de hauts faits, mais encore de belles paroles. L'éloquence

venait en aide à la victoire et créait, chez un peuple amoureux de la parole autant que du courage, une incomparable popularité au profit du guerrier habile à bien dire. C'est par l'éloquence que Bonaparte nous appartient, et que nous lui devons une place dans cette étude littéraire sur la Révolution française. Nous n'avons à juger ni sa politique, ni son génie militaire, nous ne sommes pas même en mesure de lui assigner parmi les écrivains de son époque un rang que le temps seul peut donner. Il est hors ligne, sans aucun doute, mais est-il, comme on s'est hâté de le dire, hors de comparaison ? Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que son langage a la marque des maîtres, le style, et qu'il a nous ne dirons pas créé l'éloquence militaire en France, car avant lui Henri IV l'avait possédée à un haut degré, mais qu'il l'a élevée et agrandie. Ses proclamations et ses bulletins en font foi. Il a su parler au cœur et à l'imagination du soldat. Il n'a pas négligé non plus de lui parler de ses intérêts, mais il a mis au-dessus du profit la gloire du succès. Voici son premier mot en prenant le commandement de l'armée d'Italie : « Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage, ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces ; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manquerez-vous de courage ? » Certes le dénûment de nos soldats avait été supporté héroïquement et il entraînait pour beaucoup dans leur gloire, mais il durait depuis bien longtemps déjà et on pouvait, sans paraître essayer de les corrompre, leur faire entrevoir la fin de

leurs souffrances et donner ainsi un nouvel aiguillon à leur courage.

L'effet de cette courte harangue fut prodigieux ; il est vrai qu'elle fut aidée par l'ascendant d'un homme de génie, qui communiquait son assurance à ceux qu'il associait à ses desseins et qu'il entraînait dans sa voie. Quelques semaines à peine la séparent de la proclamation qu'on va lire, qui en résume les conséquences, et qui ouvre la suite brillante de ces œuvres oratoires que la postérité ne sépare pas des hauts faits qu'elles ont ou suscités ou racontés : « Soldats, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis la plus riche partie du Piémont ; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes ; vous vous étiez battus jusqu'ici pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie ; vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâce vous en soient rendues, soldats ! La patrie reconnaissante vous devra sa prospérité ; et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1793, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore. Les deux armées qui naguère nous attaquaient avec audace, furent épouvantées devant vous ; les hommes pervers qui riaient de vos misères, et se réjouissaient dans leur pensée des triomphes de vos ennemis, sont confondus et trem-

blants. Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous : les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Basseville ! On dit qu'il en est parmi vous dont le courage mollit, qui préféreraient retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes ? Non, je ne puis le croire. Les vainqueurs de Montebotte, de Millesimo, de Dego, de Mondovi, brûlent de porter au loin la gloire du peuple français. »

Voilà la première page de cette glorieuse série de proclamations et de bulletins où pas une pièce n'est vulgaire. Pendant plus de dix années la même voix retentit avec le même éclat, et remplit le monde d'admiration et de crainte. La proclamation sonne la charge d'une victoire que racontera le bulletin du lendemain. Cette première proclamation qui inaugurerait dans les camps l'éloquence que la tribune ne connaissait plus, n'est pas seulement un chef-d'œuvre, elle marque une époque. Elle déplace le centre d'autorité, elle porte tous les regards et tous les vœux du côté de l'armée. Celui qui la commande est maître, et le pouvoir civil ne gardera que la part qui lui sera faite par ce victorieux qui sait agir et parler. Les soldats qui se voyaient si bien conduits, et qui s'entendaient si bien louer, toujours entre deux victoires, s'enivraient de souvenirs et d'espérances, et ils commençaient à confondre dans un même dévouement leur général et la patrie ; les amis de la liberté ne prenaient point d'ombrage en entendant glorifier les « phalanges républicaines » et « les soldats de la liberté. » On leur parlait aussi des « vainqueurs des Tarquins ; » iraient-ils songer à César et à ses légions, parce que le général, parmi ses souvenirs classiques, appliquait à ses compagnons d'armes ce qu'un poète a

dit de César : « Soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire ¹. » C'eût été prévoir les choses de bien loin et sur un bien faible indice. La force qui s'annonçait paraissait donc acquise tout entière au profit de la République. De nos jours même notre poète national s'inspirait d'un passage de cette harangue lorsqu'il nous montre dans une de ses plus belles odes ² les soldats accourus à la voix de la République :

Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
Tous à la gloire allant du même pas.

Béranger est encore dans le même courant d'idées et de sentiments, il puise à la même source, lorsqu'il ajoute :

De quel éclat brillaient dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés,
La liberté mêlait à la mitraille
Des fers rompus et des sceptres brisés;
Les nations, reines par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes !

Contrairement à l'opinion qui semble avoir prévalu, nous ne placerons pas au premier rang la seconde proclamation à l'armée d'Italie, demeurée plus populaire grâce au trait qui la termine. Nous devons la transcrire, mais, chemin faisant, nous aurons à faire quelques réserves. Le début est magnifique, il semble par l'ardeur martiale qui l'anime renouveler les exploits qu'il rappelle : « Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté, dispersé

¹ *Nil actum reputans, si quid superesset agendum*, LUCAIN, *Pharsale*, liv. II, v. 662.

² *Le vieux Sergent*.

tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. L'armée qui vous menaçait avec orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage; le Pò, le Tésin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards tant vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. » Quel entrain! quel coloris! comme tout marche et fait image! mais les teintes vont faiblir et les phrases suivantes, réminiscence du *Chant du Départ*, nous ramènent à la poésie un peu molle de M.-J. Chénier: « Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrées dans toutes les communes de la République. Là vos pères, vos mères, vos épouses, vos amantes, se réjouissent de vos succès, et se vantent avec orgueil de vous appartenir. »

Continuons, et nous allons trouver encore bien des réminiscences, et tout d'abord le mot de Lucain remanié et affaibli. « Oui, soldats, vous avez beaucoup fait. Mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire? La postérité vous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie! Mais je vous vois déjà courir aux armes... eh bien! partons! nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger. » Il ne faut pas chicaner les héros, mais comment ne pas remarquer ici des traces de vaine rhétorique dans ce souvenir déjà bien usé de Capoue, dans cette tournure familière aux tragi-

ques¹ et qu'il fallait laisser au théâtre « mais je vois, » et dans cette expression banale « des lauriers à cueillir, » Nous ne reconnaissons plus la touche d'un maître.

Lē ton de ce qui suit nous paraît aujourd'hui déclamatoire et dur. Mais il faut tenir compte du temps : « Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent ! l'heure de la vengeance a sonné. » Nous retrouvons dans ces menaces d'extermination contre les ennemis du dehors l'accent et presque les paroles de la *Marseillaise*. Après l'homme de guerre, écoutons maintenant l'homme d'État et le politique. On verra que le Conseil a passé dans les camps : « Mais que les peuples soient sans inquiétude ; nous sommes amis de tous les peuples, et particulièrement des descendants de Brutus, des Scipion, et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre ; réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de nos victoires. Elles feront époque dans la postérité : vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. Le peuple français libre, respecté, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnifiera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront

¹ Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur.

RACINE, *Britannicus*, act. IV, sc. III.

Je vois qu'à ce récit,

Votre cœur, malgré vous, s'émeut et s'adoucit.

VOLTAIRE, *Alzire*, act. I, sc. 1.

en vous montrant : *Il était de l'armée d'Italie.* » Il faudrait tout louer dans cette belle péroration, si l'on n'y rencontrait, avec surprise, une ou deux expressions abstraites et ternes mêlées aux figures et à la lumière de ce langage héroïque.

Qu'importent, au reste, ces quelques taches que le temps découvre et que la critique signale tardivement. Les contemporains ne voyaient que l'éclat de ces paroles, n'en sentaient que la force. L'effet qu'elles produisirent revit tout entier dans une page dithyrambique et sincère de M.-J. Chénier, qui veut être ici transcrite intégralement : « Dans les camps où, loin des calamités de l'intérieur, la gloire nationale se conservait inaltérable, naquit une autre éloquence, inconnue jusqu'alors aux peuples modernes. Il faut même en convenir : Quand nous lisons dans les écrivains de l'antiquité les harangues des plus renommés capitaines, nous sommes tentés souvent de n'y admirer que le génie des historiens. Ici le doute est impossible, les monuments existent, l'histoire n'a plus qu'à les rassembler. Elles partirent de l'armée d'Italie ces belles proclamations, où le vainqueur de Lodi et d'Arcole, en même temps qu'il créait un nouvel art de la guerre, créa l'éloquence militaire dont il restera le modèle. Suivant ses pas comme la fortune, cette éloquence a retenti dans la cité d'Alexandre, dans l'Égypte où périt Pompée, dans la Syrie qui reçut les derniers soupirs de Germanicus. Depuis en Allemagne, en Pologne, au milieu des capitales étonnées, à Vienne, à Berlin, à Varsovie, elle était fidèle au héros d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, lorsque en cette langue de l'honneur, si bien entendue des armées françaises, du sein de la victoire même, il ordonnait encore la victoire, et communiquait l'héroïsme. »

Bonaparte ne se contentait pas de vaincre, il voulait que la France recueillît le fruit de ses victoires. Il avait l'œil sur les partis qui, à l'intérieur et au dehors, prétendaient faire prévaloir par l'intrigue l'intérêt de leur cause particulière sur la cause commune. Ni les demeurants du terrorisme, ni les royalistes ne se résignaient à la défaite. Les fautes du Directoire entretenaient leurs espérances. Les complots se croisaient dans l'ombre, et la République, au milieu de ses triomphes, semblait toujours à la veille de périr. C'est qu'on ne l'avait pas choisie, c'est qu'elle était sortie violemment des passions de quelques hommes et de la nécessité du moment, mais sa durée se liait alors à l'indépendance du pays et aux espérances de liberté. Il y avait de l'honneur à la défendre. Bonaparte lui promettait l'appui de son armée; il se faisait tribun pour échauffer le zèle républicain de ses compagnons d'armes, et pour rassurer de loin les dépositaires de l'autorité publique. A la nouvelle des dangers que couraient le Directoire et la Constitution, menacés par l'opposition même des Conseils, il mettait résolument son épée dans la balance. « Soldats, disait-il, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie; mais la patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France, vous les franchirez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains. » Il ajoutait : « Soldats, le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront auront vécu. Soyez sans inquiétude et jurons, par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous

pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux guerre implacable aux ennemis de la liberté et de la Constitution de l'an III. »

Ces paroles étaient le prélude d'un coup de vigueur qui ne tarda guère. Ainsi encouragé, le Directoire fit sa journée du dix-huit fructidor, et comme sa faiblesse propre se mêlait à sa force d'emprunt, il dépassa le but en faisant une trop large brèche à la Constitution qu'il voulait protéger. Il n'y eut point de sang versé, mais la loi reçut une atteinte profonde et l'exemple était donné de soumettre la toge à l'épée, et de briser l'obstacle qu'il vaudrait mieux ou franchir avec adresse ou surmonter avec loyauté. Bonaparte n'eut point de ces scrupules, et comme ce succès de la force assurait au Directoire une durée qui lui permettrait d'achever la soumission de l'Italie, et de transporter sa gloire et ses armes sur un autre théâtre, il n'eut que des éloges pour le coup de main heureux qui avait déjoué les complots et déconcerté les espérances du parti royaliste. Il ne se contenta point de s'adresser aux soldats qu'il commandait et de leur dire : « Rendons grâce au courage des premiers magistrats de la République, aux armées de Sambre-et-Meuse et de l'intérieur, aux patriotes, aux représentants restés fidèles au destin de la France ; ils viennent de nous rendre d'un seul coup ce que nous avons fait depuis six ans pour la patrie. » Il osa, de sa propre autorité, convier les marins de l'escadre de Brueys à tenter dans un avenir prochain l'affranchissement des mers et de lointaines conquêtes. On n'a pas assez remarqué l'aveu implicite de desseins déjà formés sur l'Égypte, contenu dans la proclamation qu'on va lire : « Le directoire exécutif, les représentants restés fidèles à la patrie, les républicains de toutes les

classes, les soldats, se sont ralliés autour de l'arbre de la liberté : Ils ont invoqué les destins de la République... et les partisans de la tyrannie sont aux fers. Camarades, dès que nous aurons purifié le continent, nous nous réunirons à vous pour conquérir la liberté des mers : chacun de vous aura présent à la pensée le spectacle horrible de Toulon en cendre, de notre arsenal, de treize vaisseaux de guerre en feu ; et la victoire secondera nos efforts. — Sans vous, nous ne pourrions porter la gloire du nom français que dans un petit coin du continent ; avec vous, nous traverserons les mers, et la gloire nationale verra les régions les plus éloignées. »

L'éloquence du jeune vainqueur de l'Italie ne se montre pas seulement dans ses harangues militaires, elle est si bien dans la nature de son génie qu'elle éclate même lorsque son âme s'épanche familièrement. C'est ainsi, qu'en écrivant au ministre de la République française à Venise, qui reste à son poste après des attentats, demeurés impunis, contre des citoyens français, il atteint la véhémence des orateurs de l'antiquité : « Le sang français a coulé dans Venise, et vous y êtes encore ! Attendez-vous donc qu'on vous en chasse ? Les Français ne peuvent plus se promener dans les rues, ils sont accablés d'injures et de mauvais traitements ; et vous restez simple spectateur ! Depuis que l'armée est en Allemagne, on a, en terre ferme, assassiné plus de quatre cents Français ; on a assiégé la forteresse de Vérone, qui n'a été dégagée qu'après un combat sanglant, et, malgré tout cela, vous restez à Venise ! Quant à moi, j'ai refusé d'entendre les députés du sénat, parce qu'ils sont tout dégoûtants du sang de Laugier, et je ne les verrai jamais qu'au préalable ils n'aient fait arrêter

l'amiral et les inquisiteurs qui ont ordonné ce massacre, et ne les aient remis entre mes mains. » La même verve d'indignation l'anime à la vue des envoyés du sénat de Venise qui se présentent devant lui, apportant de vaines soumissions, quand le sang répandu n'a pas encore été vengé : « Je n'ai lu qu'avec indignation, s'écrie-t-il, la lettre que vous m'avez écrite relativement à l'assassinat de Laugier. Vous avez aggravé l'atrocité de cet événement sans exemple dans les annales des nations modernes, par le tissu de mensonges que votre gouvernement a fabriqués pour chercher à se justifier. Je ne puis point vous recevoir. Vous et votre sénat êtes dégoûtants du sang français. Lors que vous aurez fait remettre entre mes mains l'amiral qui a donné l'ordre de faire feu, le commandant de la tour et les inquisiteurs qui dirigèrent la police de Venise, j'écouterai vos justifications. Vous voudrez bien évacuer dans le plus court délai le continent de l'Italie. »

N'allons pas croire que Bonaparte ait grandi impunément, et qu'au milieu de sa gloire il n'ait entendu que des acclamations. A la distance où nous sommes placés les acclamations couvrent tout, mais il s'y mêlait des cris aigus et discordants qui blessaient l'oreille du triomphateur. Nous en avons l'aveu de sa propre bouche : « Je ne puis pas, disait-il, être insensible aux outrages, aux calomnies que quatre-vingts journaux répandent tous les jours et à toute occasion, sans qu'il y en ait un seul qui les démente; je ne puis pas être insensible à la perfidie et au tas d'atrocités contenues dans cette motion d'ordre imprimée par l'ordre du Conseil des Cinq-Cents. Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. N'est-il donc plus en France de républicains? et après avoir

vaincu l'Europe, serions-nous donc réduits à chercher quelque angle de la terre pour y terminer nos tristes jours? » Il ajoutait en parlant aux Directeurs : « Vous pouvez, d'un seul coup, sauver la République, deux cent mille têtes peut-être qui sont attachées à son sort, et conclure la paix en vingt-quatre heures. Faites arrêter les émigrés; détruisez l'influence des étrangers; si vous avez besoin de force, appelez les armées; faites briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre, plus sanguinaires que ne le fut jamais Marat. »

On voit que le moucheron a piqué le lion au vif. Malheureusement il en gardera le souvenir. Pourquoi faut-il que la presse s'attire de si terribles ennemis? pourquoi faut-il qu'elle fasse d'incurables blessures et qu'elle allume des ressentiments implacables? L'outrage et le mensonge se donnent carrière au nom de la justice et de la vérité, et c'est, en fin de compte, la vérité et la justice qui perdent la parole, car, pour le mensonge et l'outrage on ne voit point qu'ils aient jamais chomé. « L'invisible ennemi triomphe, » comme dit le poète; ce n'est pas lui qu'on atteint en brisant des machines « qui n'en peuvent mais. » Combien nous semble mieux inspiré celui qui disait à l'occasion de ces insultes, et en prenant parti contre les calomnieux : « Pourquoi Bonaparte se trouve-t-il donc l'objet de leurs fureurs? Est-ce parce qu'il a battu leurs amis et eux-mêmes en vendémiaire? Est-ce parce qu'il dissout les armées des rois, et qu'il fournit à la République les moyens de terminer glorieusement la guerre? Ah! brave jeune homme, quel est le militaire républicain qui ne brûle du désir de t'imiter? Courage, Bonaparte! conduis à Naples, à Vienne, nos armées victorieuses; réponds à tes ennemis personnels en humili-

liant les rois, en donnant à nos armes un lustre nouveau ; et laisse-nous le soin de ta gloire ! »

Ce défenseur officieux qui veut qu'on fasse taire l'envie par de nouveaux services rendus à la patrie, et qui, pour sa part, n'avait pas d'autre ambition, c'était le général Hoche. Puisque son nom s'offre à nous dans une occasion qui nous révèle la générosité de son caractère, arrêtons-nous, un instant, devant ce noble jeune homme dont la destinée interrompue a changé peut-être, comme la mort de Mirabeau, la marche des événements. Aussi bien ce n'est pas une digression, mais une nécessité de notre sujet, puisque Hoche, lui aussi, a eu le génie de la guerre et le don de l'éloquence. C'est de lui surtout qu'on peut dire sans témérité et sans adulation, *si qua fata aspera rumpas*. En effet, que ne pouvait-on pas espérer de son génie et de sa loyauté ? Deux fois il a été montré à la France comme un libérateur ; mais d'abord la disgrâce, ensuite la mort ont brisé le cours de ses prospérités et déjoué notre espoir. Sous la Convention, la disgrâce livra la suite des triomphes qu'il avait préparés à l'indigne Pichegru qui devait trahir ; sous le Directoire, sa mort laissa sans émule Bonaparte qui devait régner. Inutiles regrets ! vaines conjectures ! va-t-on nous dire. Au nom de la force des choses les uns déclarent que la vie de Mirabeau et celle de Hoche n'auraient pas conjuré l'enchaînement nécessaire des événements ; que Mirabeau n'aurait pas réussi à maintenir la monarchie, ni Hoche à fonder la liberté ; d'autres affirmeront, au nom de la Providence, que Mirabeau a été rejeté comme indigne de réaliser un dessein vertueux, et que Hoche nous a été enlevé parce que la France n'était pas digne du présent qu'il voulait et qu'il pouvait lui faire. Nous ne décidons rien, n'étant pas

assez avant dans le secret de Dieu, et d'ailleurs inhabile, nous l'avouons, à mesurer ce que la force d'un homme peut opposer à la force des choses; mais comment ne pas déplorer de telles pertes et ne pas s'associer par le souvenir à ces deux grandes douleurs que la nation aurait moins vivement ressenties, si elle n'eût pas eu les yeux fixés sur l'avenir.

Ce qui nous importe, c'est de montrer dans quelques paroles de Hoche ce mouvement de la pensée et cette énergie de langage qui dominent les hommes et qui les entraînent. Il est vrai que ces traits de mâle éloquence n'ont pas couru le monde sous forme de proclamations ou de bulletins, mais ils arrivaient à l'oreille et au cœur du soldat qu'ils électrisaient. Les armées de la Moselle et du Rhin les répétaient, et de l'élan qu'elles en avaient reçu, elles forçaient les lignes de Wissembourg et reprenaient Landau. Cette puissance oratoire de Hoche éclate pour la première fois après la désertion de Dumouriez. On avait dit, pour excuser cet inexorable abandon, que les volontaires fuyaient de toutes parts et qu'avec de tels soldats il ne fallait pas songer à lutter contre l'Europe. Hoche, alors simple officier, répond et fait afficher sa réponse : « Eh bien, disait-il, vous l'avez entendu. On vous abandonne et l'on vous livre, parce que l'on craint de succomber avec vous. Ainsi la trahison cherche son excuse dans la lâcheté. Le crime veut s'absoudre par la honte. S'il en est parmi vous qui se troublent aussi devant un danger qu'on exagère, qu'ils répondent à l'appel de ces traîtres et portent loin de nous la contagion de la peur. Le brave veut près de lui un brave qui le suive ou qui le venge. Hors des rangs ceux qui tremblent ! La force de l'armée est dans le courage, et non dans le nombre de ceux qui entourent le drapeau. » C'est ainsi que dans le

péril se déclarent ces chefs naturels qui prennent d'eux-mêmes le rang qui leur appartient quand il y a de grandes choses à faire.

Hoche était un de ces hommes qui n'ont qu'à se montrer pour que leur supériorité soit reconnue. Lorsqu'il vint prendre le commandement de l'armée de la Moselle un sous-lieutenant écrivait : « Notre nouveau général est jeune comme la révolution et robuste comme le peuple ; nous allons marcher en avant ¹. » Le courage a sa contagion comme la peur, et il y a des enthousiasmes, comme il y a des paniques, auxquels on ne résiste pas. La jeunesse de Hoche, sa haute stature, la beauté de ses traits, sa parole mâle et précise firent succéder l'ardeur à l'abattement. Maintenant pour mettre en lumière la valeur et la puissance de cette parole, nous n'avons rien de mieux à faire que de transcrire une page toute littéraire que l'habile et judicieux biographe de Lazare Hoche ² semble avoir écrite pour nous en choisissant, mieux que nous n'aurions pu le faire, les traits les plus saillants de cette vigoureuse éloquence.

Il faut voir, dit M. Bergounioux, de quel aiguillon le général presse ses lieutenants : « Nous voulons faire la

¹ Ce mot me remet en mémoire un trait d'éloquence militaire qui mérite d'être conservé. Dans la guerre de l'Indépendance au Pérou, un lieutenant de Bolivar entraîne sa troupe au combat par ces simples paroles : « *Adelante! paso de vencedores!* » En avant ! au pas de la victoire ! Cette proclamation laconique veut être mise à côté du bulletin de César : *Veni, vidi, vici*. Le brave, comme le sage de La Fontaine, est ménager du temps et des paroles.

² M. E. Bergounioux, *Essai sur la vie de Lazare Hoche*. 1 vol. in-8, 1852. Je garde précieusement un exemplaire de ce beau livre qui m'a été donné au nom de la veuve de Hoche, avec un envoi écrit de la main même de madame la comtesse Des Roys, sa fille.

guerre en frappant de grands coups, que les troupes conduites prudemment, une fois lancées, ne s'arrêtent plus. N'oubliez pas que la baïonnette est l'arme qui convient le mieux à la bravoure française. » — Il écrit au général Leval, qui lui amène un renfort fatigué d'une longue traite : « Je te prévien que je ne puis faire reposer tes braves compagnons. Le général de division Ambert te dira combien je suis touché de ne pouvoir soulager ta troupe. Mais la patrie est là, et elle est tout. » — Au général Vincent : « Lorsque je t'en enverrai l'ordre, songe aux maux que nous souffrons, et fonde sur l'ennemi comme l'aigle sur sa proie. Je te défends de correspondre avec Kalkreuth autrement qu'à coups de canon et de baïonnette. Lis la Constitution du peuple français, et tu verras que la République ne traite avec ses ennemis que lorsqu'ils sont vaincus. » — A Desaix : « Jamais un général républicain ne doit calculer avec la nature. Il faut compter sur son courage. Songe bien qu'avec des baïonnettes et du pain, nous pouvons vaincre l'Europe entière. » — Au ministre de la guerre : « Il est nécessaire d'organiser le tout militairement dans l'armée du Rhin. Chacun veut avoir ses canons, son parc, etc. On demandera bientôt des pièces de quarante-huit. Pourquoi? Nous devons toujours joindre l'ennemi de près. Quand l'épée est courte on fait un pas de plus. » Puis, lorsque tout est préparé : « Les mesures sont prises, dit-il à l'adjoint au ministre, et si j'en crois mes pressentiments, la victoire est à nous. Je survivrais avec peine à un revers ; si j'avais ce malheur pourtant, j'enverrais à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes, montrez-les au peuple, et qu'il batte son arrière-ban. » L'éloquent historien ajoute comme juge : « Il y a dans cette voix une puissance, une autorité à laquelle on sent que

chacun doit se rendre. On dirait à l'ardeur qu'elle éveille, aux acclamations qui lui répondent, qu'on assiste à la résurrection de l'armée. On croit voir les soldats épars se réunir autour de ce drapeau relevé d'une main si ferme ; il semble que l'on entend le roulement des canons qui accourent à toute volée, et le piétinement des chevaux qui hennissent comme au son plus mâle des trompettes. » De nous-mêmes nous n'aurions pas trouvé ces images guerrières, ni ces martiales métaphores, mais comme elles expriment une émotion vraie et un effet réel nous n'avons pas hésité à les reproduire.

Citons encore, après M. Bergounioux, un passage d'une grande beauté tiré d'une lettre écrite du bivouac de Wissembourg au général Le Veneur. Hoche gardait à ce protecteur de sa jeunesse, près de qui s'était rapidement achevée la culture de son esprit, entièrement négligée au début de la vie, à peine ébauchée dans les rares loisirs d'un emploi subalterne, un attachement qui ne s'est jamais démenti et une confiance sans bornes. Jamais âme plus intrépide, plus éprise de gloire et de patriotisme, ne s'est mieux dévoilée : « Les voilà revenus ces transports que nous avons vu éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découragement et l'épouvante ont fui loin de nous ; je ne suis entouré que de braves qui marcheront à l'ennemi sans rompre d'une semelle. Auprès des feux allumés sur toute la ligne, j'ai surpris dans tous les groupes la sécurité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas un murmure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai fait supprimer. Il en est peu qui se piquent d'imiter le vainqueur de Rocroy et qu'il faudra réveiller pour la bataille ; mais l'air est glacial et j'aime mieux les conduire à l'ennemi, irrités

par l'insomnie que reposés par un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette température. Reconnu par le plus grand nombre, j'ai partout été salué de ce cri : « Landau sera libre ! » Oui, mon général, Landau sera libre ; mais ce n'est plus assez d'arrêter l'ennemi, il faut le chasser devant nous ; il ne s'agit plus de défendre notre territoire, il faut envahir le sien. Les jours de douleur et de honte sont passés. Avec des soldats si bien préparés, une autorité aujourd'hui sans entraves, l'appui des représentants, je dois vaincre ou mourir. C'est une alternative que j'ai acceptée. Aussi, mon général, si cette lettre n'est que l'annonce trop présomptueuse d'un succès que je crois infaillible, elle doit vous porter mes derniers adieux. Je suis à la veille du plus beau ou du dernier de mes jours ; et j'ai voulu vous assurer que, si je ne dois plus vous revoir, j'ai toujours gardé au fond de mon cœur le souvenir de vos bontés, et que le général Hoche vous a conservé tout entier le respectueux attachement que vous avait voué votre ancien aide-de-camp. » Quelle page ! et comme on sent battre à chaque ligne ce cœur ouvert à toutes les généreuses passions, et que l'envie n'a jamais effleuré.

Revenons à Bonaparte. La fortune avait été d'intelligence avec lui dans tous ses desseins ; il avait, selon l'expression de Mallet-du-Pan, la tête dans les nues, et, pour parler comme Beaumarchais, il avait travaillé pour l'épopée. L'Italie conquise, la paix donnée à la France, serait-ce là toute son iliade, ou n'était-ce que le premier chant d'un long poëme ? Il parlait de repos. Que voulait-il, lorsqu'après avoir signé la paix de Campo-Formio, il écrivait au Directoire : « J'ai mérité par mes services l'approbation du gouvernement et de la nation ; j'ai reçu des marques réitérées de son es-

time. Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus, et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire, qui a détruit tant de républiques et perdu plusieurs États. » A-t-il eu réellement le dessein de donner au monde ce spectacle unique ; parmi les plans que lui présentait à toute heure sa riche imagination a-t-il caressé, même un instant, l'idée de couper court au début de sa carrière et de se dérober, après un coup d'éclat, aux avances de la destinée ? Voyait-il les pièges de la gloire ? les craignait-il ? Quoi qu'il en soit de cette pensée qui ne pouvait être qu'une lueur, il paraît qu'elle n'avait pas laissé de traces lorsque, deux mois plus tard, au milieu du triomphe que lui décerne la France, Bonaparte présentant aux Directeurs le traité qu'il a conclu, fait entendre les paroles suivantes : « Le peuple français, pour être libre avait des rois à combattre ; — pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. — La Constitution de l'an III, et vous, vous avez triomphé de ces obstacles. — La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement depuis vingt siècles gouverné l'Europe ; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs. — Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites. — Vous avez fait plus. — Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. — Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux grandes na-

tions. — La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République. — Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. » On n'a pas ce ton d'oracle ; on n'explique point le passé, on n'annonce point l'avenir, avec tant d'assurance ; on ne donne pas ainsi à penser qu'on a pénétré le secret des destinées des nations, et qu'on peut être, entre tous, le plus habile à les régler, lorsqu'on songe à quitter le monde.

Bonaparte était dès lors décidé à avoir raison de l'Angleterre, toujours menaçante. Il aurait consenti à partager le monde avec elle, mais il voulait faire lui-même, et assurer de haute lutte, la part de la France. C'est l'Angleterre qu'il allait chercher en Égypte. De toutes les entreprises de Bonaparte, pas une ne fut plus poétique à la fois et plus judicieuse. Aucune ne pouvait au même degré frapper l'imagination, aucune n'était plus propre à servir les intérêts du pays. Il faut juger les choses par le dessein qui est de l'homme, et non par l'issue qui dépend de la fortune. Certes il était bien permis au vainqueur de l'Italie de faire entrer le succès dans ses calculs sur l'Égypte. Dans cette hypothèse si plausible, quel cours auraient pris les événements, que serait devenue la face du monde ? Nous n'essayerons pas de le dire. La réalité telle que l'ont faite des revers imprévus et déplorables mêlés à d'éclatants triomphes, entre déjà assez avant dans la poésie, pour qu'il soit besoin d'aller au delà par l'imagination. Grâce à Dieu, le second chant de notre épopée est encore, avec cet alliage, suffisamment héroïque.

Au moment de faire voile vers l'Orient, pour l'accomplissement du dessein dont seul il avait le secret, Bonaparte ne s'explique pas encore, il sait ce que l'inconnu

donne de puissance à l'imagination, ce que le mystère ajoute à la grandeur. A travers l'obscurité de ses paroles, ce qui se voit clairement, c'est que quelque chose de grand et d'inattendu se prépare. Ces soldats de terre accoutumés à vaincre, ces marins qui n'attendent que l'occasion de les imiter, ces chefs de brigade, tous connus par de hauts faits, et déjà dignes de commander des armées, cette phalange de géomètres, de mathématiciens, de naturalistes, de géographes, de philologues, de poètes, d'historiens, étonnés de se trouver mêlés à ces hommes de guerre, surpris eux-mêmes de les voir ; que vont-ils faire ? Tous l'ignorent, mais aucun d'eux ne doute que sous les auspices de l'homme de génie qui les guide, ils n'aillent servir la gloire de la France et la cause de la civilisation. La proclamation qui donne le signal du départ à ces croisés de notre âge est le chef-d'œuvre du genre. La voici, il n'en faut rien retrancher : « Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. — Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de sièges ; il vous reste à faire la guerre maritime. — Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, non pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles. — Soldats ! l'Europe a les yeux sur vous ! vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire. — Soldats, matelots, fantassins, canonniers, cavaliers, soyez unis ; souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez besoin les

uns des autres. — Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui la plus grande sollicitude de la République est pour vous, vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie. — Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la République l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des nations les plus lointaines. »

La pensée se reporte avec admiration vers un temps où les âmes étaient montées à la hauteur de ces sentiments héroïques. Voilà de ces mots magiques que la raison ne désavoue pas, qui emplissent l'imagination, et dont l'effet est irrésistible sur les grands cœurs. « Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. » Que de poésie dans cette image grandiose! quelle est donc l'envergure de cette armée qui d'un côté va atteindre l'Orient et de l'autre touche encore l'Occident, qui projette en même temps son ombre sur la Méditerranée et sur l'Océan. Quelle ivresse de pouvoir dire sans apparencé d'hyperbole : « L'Europe a les yeux sur vous, » et de l'entendre sans flatterie! Quel général et quels soldats! « Le génie de la liberté veut que la République soit l'arbitre des mers et des nations les plus lointaines. » Comment après de telles paroles, sur de telles promesses, ne pas croire à l'avenir de la République et de la liberté?

Enfin le but de l'entreprise se découvre. C'était l'antique Égypte, la terre des Pharaons, berceau de la sagesse et des sciences qui ont laissé sur ses monuments leur trace écrite en caractères mystérieux. C'est elle qu'il faut rendre à la civilisation par la conquête. Ni le courage, ni l'enthousiasme ne manquent aux nouveaux croisés, il faut même en modérer les transports et les premiers conseils qu'ils entendront de la bouche de leur chef seront des conseils de prudence : « Les peu-

ples avec lesquels nous allons vivre, disait-il, sont mahométans; leur premier article de foi est celui-ci: « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. » Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques; ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ. Les légions romaines protégeaient toutes les religions. » Ces paroles ont un grand sens. L'Égypte ne tenait pas aux maîtres qui l'opprimaient, elle tenait au culte qui la consolait de ses misères. Les croyances d'un peuple sont sa vie morale et le plus cher de ses biens. Il suffit de le convaincre qu'on veuille les lui ravir pour le soulever et lui inspirer une fureur désespérée. C'est ce qui explique la durée et l'atrocité des guerres de religion. Bonaparte ne prétendait pas disputer à Mahomet son domaine spirituel; politique habile, il n'est ni sectaire, ni impie, il ne veut ni convertir ni pervertir, il se gardera bien d'inquiéter la foi des mahométans: on a même pensé qu'il l'a ménagée outre mesure en paraissant la partager.

Bonaparte se présente à l'Égypte comme un libérateur. Il ne lui enlèvera rien de ce qu'elle possède, il lui donnera, en échange de ses tyrans, un nouveau maître, puissant et juste. Il n'en veut qu'aux mamelucks qui la dominent pour l'avilir et la dépouiller. Jamais paroles plus fières et plus rassurantes n'ont été adressées à un peuple opprimé. La proclamation aux peuples de l'Égypte unit à la solidité du raisonnement la véhémence de la passion; elle est un modèle d'habileté, et Bona-

parte n'en a pas dicté de plus éloquente : « Peuples de l'Égypte, on vous dira que je viens détruire votre religion ; ne le croyez pas : répondez que je viens restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les mamelucks, Dieu, son prophète et le Koran. — Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu : la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls de la différence entre eux. — Or, quelle sagesse, quels talents, quelles vertus distinguent les mamelucks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable et douce ? — Y a-t-il une belle terre ? elle appartient aux mamelucks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison ? cela appartient aux mamelucks. — Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur a fait. Mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple ; tous les Égyptiens sont appelés à gérer toutes les places ; que les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux gouvernent, et le peuple sera heureux. — Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce. Qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la tyrannie des mamelucks ? — Qadhys, cheykhs, imans, theorbâdjys, dites au peuple que nous sommes aussi de vrais musulmans¹. N'est-ce pas nous qui avons détruit le

¹ Cette profession de foi mahométane est déjà bien explicite : fallait-il aller plus loin encore en écrivant dans une lettre adressée au Divan du Caire les lignes suivantes : « Sur cette flotte (il s'agit de celle qui portait l'armée de secours détruite quelque jours plus tard par Bonaparte à Aboukir) il y a des Russes qui ont en horreur ceux qui croient à l'unité de Dieu, parce que, selon leurs mensonges, ils croient qu'il y en a trois. Mais ils ne tarderont pas à voir que ce n'est pas le nombre des dieux qui fait la force, et qu'il n'y en a qu'un seul, père de la victoire, clément et miséri-

pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les temps les amis du Grand-Seigneur (que Dieu accomplisse ses desseins!) et l'ennemi de ses ennemis? Les mamelucks, au contraire, ne se sont-ils pas toujours révoltés contre l'autorité du Grand-Seigneur qu'ils méconnaissent encore? Ils ne font que leurs caprices. — Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! ils auront le temps de nous connaître, et ils se rangeront avec nous. — Mais malheur, trois fois malheur, à ceux qui s'armeront pour les mamelucks, et combattront contre nous! il n'y aura pas d'espérance pour eux; ils périront. » Voilà certes une belle page d'éloquence! on y sent le politique profond, le chef d'armée jusqu'alors invaincu, on y trouve aussi l'accent du prophète. Elle orne notre histoire, on pourrait l'ajouter au Coran.

Puisque nous recueillons ici avec choix les documents qui nous révèlent dans un grand homme de guerre un écrivain supérieur, nous ne devons pas omettre d'autres pages qui n'appartiennent pas au genre oratoire, mais qui rappellent sans désavantage les Commentaires de César. Même rapidité, même précision stratégique,

cordieux, combattant toujours pour les bons, confondant les projets des méchants, et qui, dans sa sagesse a décidé que je viendrais en Égypte pour en changer la face, et substituer à un régime dévastateur un régime d'ordre et de paix. Il donne par là une marque de sa haute puissance : car ce que n'ont jamais pu faire ceux qui croient en trois, nous l'avons fait, nous qui croyons qu'un seul gouverne la nature et l'univers. »

avec plus de relief et d'éclat. Nous pouvons prendre au hasard dans ces bulletins qui n'ont pas eu moins d'effet, et qui ont gardé autant de célébrité que les proclamations. Prenons d'abord un épisode de la bataille de Chebrheys : « La cavalerie des mamelucks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes, et chercha de tous côtés sur nos flancs et nos derrières le point faible pour pénétrer; et partout elle trouva que la ligne était également formidable, et lui opposait un double feu de flanc et de front. Ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher; ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi portée de canon, ils opérèrent leur retraite, et disparurent. » Nous les retrouvons huit jours plus tard, à soixante lieues du premier champ de bataille, au pied des Pyramides, ces cavaliers « couverts d'or et d'argent, armés des meilleurs carabines et pistolets de Londres, des meilleures sabres de l'Orient, et montés peut-être sur les meilleurs chevaux du continent; » la vitesse de leurs chevaux n'a pas découragé nos fantasins de les suivre, et ne les a pas empêchés de les atteindre : « Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetèrent sur les retranchements avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une assez grande quantité d'artillerie, lorsque les mamelucks firent une charge. Ils sortirent des retranchements au grand galop. Nos colonnes eurent le temps de faire halte, de faire front de tous côtés, et de les recevoir la baïonnette au bout du fusil et par une grêle de balles. A l'instant même le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé

les retranchements. Les mamelucks en fuite, se précipitèrent aussitôt en foule sur leur gauche. Mais un bataillon de carabiniers sous le feu desquels ils furent obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable. Un très-grand nombre se jeta dans le Nil, et se noya. » Ces tableaux d'une touche si ferme et d'une couleur si vraie sont de main d'ouvrier. La bataille se livre sous nos yeux, on la voit, on en suit tous les mouvements, et le souvenir ne s'en efface pas¹.

Ces fragments suffisent sans doute à prouver que Bonaparte est aussi habile à peindre qu'à gagner des batailles. Cependant on ne nous reprochera pas une dernière citation qui va nous rendre témoin de la victoire d'Aboukir, dernier exploit de Bonaparte en Égypte, revanche éclatante mais stérile du désastre de mer qui, l'année précédente, avait aux mêmes lieux ruiné notre flotte : « Une belle plaine de quatre cents toises sépare les ailes de l'armée ennemie : notre cavalerie y pénètre, et, avec la rapidité de la pensée, se trouve sur les derrières de la gauche et de la droite de l'ennemi, qui, sabré, culbuté, se noie dans la mer : pas un n'échappe. Si c'eût été une armée européenne, nous eussions fait trois mille prisonniers : ici ce fut trois mille hommes morts. — La seconde ligne de l'ennemi, située à cinq ou six cents toises, occupe une position formidable. L'isthme est là excessivement étroit ; il était retranché avec le plus grand soin, flanqué par trente chaloupes canonnières : en avant de cette position, l'ennemi occupait le village d'Aboukir, qu'il avait crénelé et barricadé.

¹ On sait que cette belle victoire des Pyramides avait été comme annoncée et ordonnée par ce mot sublime qui est resté dans la mémoire du peuple : « Du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. »

Le général Murat force le village, le général Lannes, avec la vingt-deuxième et une partie de la soixante-neuvième, se porte sur la gauche de l'ennemi ; le général Fugières, en colonnes serrées, attaque la droite. La défense et l'attaque sont également vives, mais l'intrépide cavalerie du général Murat a résolu d'avoir le principal honneur de cette journée ; elle charge l'ennemi sur sa gauche, se porte sur les derrières de sa droite, la surprend à un mauvais passage, et en fait une horrible boucherie. Le citoyen Bernard, chef de bataillon de la soixante-neuvième, et le citoyen Bayle, capitaine de grenadiers de cette demi-brigade, entrent les premiers dans la redoute, et par là se couvrent de gloire. — Toute la seconde ligne de l'ennemi, comme la première, reste sur le champ de bataille ou se noie. — Le rivage où, l'année dernière, les courants ont porté les cadavres anglais et français, est aujourd'hui couvert de ceux de nos ennemis : on en a compté plusieurs milliers ; pas un seul homme de cette armée ne s'est échappé.»

Le vainqueur d'Aboukir apporta lui-même en France la nouvelle de sa victoire. Après les malheurs récents qui avaient affligé la patrie sur le continent, ce fut une magnifique péripétie, un vrai coup de théâtre. Celui qu'on attendait comme un libérateur et qu'on désespérait de voir, le croyant retenu et comme emprisonné dans sa conquête, reparait tout à coup, à point nommé, pour le dénouement du drame. En fait il dominait tout, la France avait beaucoup à lui demander, et n'était ni en mesure ni en humeur de lui rien refuser¹. Les fautes

¹ Les amis sincères de la liberté avaient en Bonaparte une si entière confiance que l'un d'eux, Briot, membre du conseil des Cinq-Cents, homme de bien et de talent, à la nouvelle du débarquement de Fréjus s'écriait en pleine assemblée : « Quels succès

et la déconsidération de tous les pouvoirs publics, la fatigue et l'impuissance des partis, le vœu public et son génie lui frayaient la voie. Il a peint lui-même cet état des esprits et sa propre destinée dans une page de ses *Mémoires* qu'il nous faut reproduire : « Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir; lorsque cédant tour à tour à l'influence des partis contraires, et vivant au jour le jour sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les plus modérés sont forcés de convenir que l'État n'est plus gouverné; lorsqu'enfin à sa nullité au dedans, l'administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier, je veux dire l'avilissement au dehors, une inquiétude vague se répand dans la société, le besoin de sa conservation l'agite, et, promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver. — Ce génie tutélaire, une nation le renferme toujours dans son sein; mais quelquefois il tarde à paraître. En effet, il ne suffit pas qu'il existe : il faut qu'il soit connu; il faut qu'il se connaisse lui-même. Jusque-là toutes les tentatives sont vaines, toutes les menées sont impuissantes; l'inertie du grand nombre protège le gouvernement nominal; et malgré son impéritie et sa faiblesse,

nous présage l'arrivée de ce héros dont le nom seul vaut une armée, dont l'épée, qui a triomphé en Orient, va briller de nouveau en Europe, rapporter la paix au monde et cimenter la régénération politique de l'Italie? Celui qui à Campo-Formio dicta les conditions de la paix, qui à Mantoue rendit des honneurs à un vieux général, celui-là, toujours digne de la confiance des républicains, sera bientôt à la tête de nos armées; bientôt nous n'aurons plus d'éloges à lui donner, il les aura tous épuisés. »

les efforts de ses ennemis ne prévalent pas contre lui. Mais que ce sauveur impatientement attendu donne tout à coup signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appelle, les obstacles s'aplanissent devant lui, et tout un grand peuple volant sur son passage semble dire : le voilà ! »

C'était bien lui ! Il avait l'autorité, et il était nécessaire qu'il prît en main le pouvoir. Il n'est plus libre de s'y soustraire. Sa liberté n'a d'emploi que dans l'investiture et l'exercice du droit qui lui appartient. Si une chose doit nous surprendre aujourd'hui, c'est que la violence ait pu trouver place dans un avènement si naturel et si légitime, c'est encore qu'après l'expérience si douloureusement acquise pendant la révolution l'homme supérieur qui put alors tout organiser à son gré ait négligé de mettre une limite à l'autorité. Dans son amour de la discipline, dans sa noble ambition d'accomplir de grandes choses, Bonaparte a pris des précautions contre tout le monde, il n'en a pas pris contre lui-même. Ce fut là son écueil.

Ces considérations appartiennent à la politique, et ce n'est pas une histoire politique que nous écrivons. Le dix-huit brumaire que nous avons à traverser avant d'atteindre un point de repos dans la course littéraire que nous avons entreprise, touche bien encore, et trop peut-être, à la politique, mais il a un côté oratoire et c'est par ce côté que nous l'abordons. Bonaparte était éloquent, ses écrits le prouvent, sa parole improvisée prouve encore qu'il aurait pu exceller comme orateur dans les assemblées délibérantes. Il n'a pas voulu de cette gloire pour lui-même, et il ne l'a point permise à ceux qu'il a gouvernés. Avant d'entrer avec lui dans la salle du Conseil des Anciens, recueillons d'abord l'a-

postrophe célèbre qui signifiait au Directoire la fin de son règne. Elle est vive, elle est catégorique, elle ne laisse aucun doute après elle : « Dans quel état j'ai laissé la France, et dans quel état je l'ai retrouvée ! je vous avais laissé la paix, et je retrouve la guerre ! je vous avais laissé des conquêtes, et l'ennemi presse vos frontières ! j'ai laissé vos arsenaux garnis, et je n'ai pas trouvé une arme ! j'ai laissé les millions de l'Italie, et je retrouve partout des lois spoliatrices et la misère ! nos canons ont été vendus ! le vol a été érigé en système ! les ressources de l'État épuisées ! on a eu recours à des moyens vexatoires, réprouvés par la justice et le bon sens ! on a livré le soldat, sans défense ! où sont-ils les braves, les cent mille camarades que j'ai laissés couverts de lauriers ! que sont-ils devenus ?

« Cet état de choses ne peut durer ; avant trois mois il nous mènerait au despotisme. Mais nous voulons la République, la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres pour leur permettre d'être français. Il est temps enfin qu'on rende aux défenseurs de la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, bientôt nous serions des ennemis de la République, nous qui l'avons arrosée de notre sang, nous qui l'avons affermie par notre courage. Nous ne voulons pas de gens plus patriotes que les braves qui se sont fait mutiler pour le service de la République. » Il y avait bien quelque chose à répondre, mais la réplique était impossible. C'était la voix d'un maître qui impose le silence et l'obéissance.

Devant le Conseil des Anciens Bonaparte n'eut pas

moins d'assurance. Il tenait d'eux le droit de leur prescrire ses volontés puisqu'ils avaient réclamé son appui. Voici son exorde : « La République n'a plus de gouvernement. Les factions s'agitent; l'heure de prendre un parti est arrivée. Vous avez appelé mon bras et celui de mes compagnons d'armes au secours de votre sagesse. Nous voici. Je sais qu'on parle de César, de Cromwell; je ne veux que le salut de la République. Je ne veux qu'appuyer les résolutions que vous allez prendre... Grenadiers, dont j'aperçois les bonnets aux portes de cette salle, vous ai-je jamais trompés? Ai-je trahi mes promesses, lorsqu'au milieu de toutes les privations je vous promettais l'abondance? » Une voix s'élève qui lui oppose la Constitution, la réponse ne se fait pas attendre. Il n'y a pas plus de constitution qu'il n'y a de gouvernement : « La Constitution ! s'écrie-t-il, la Constitution ! vous n'en avez plus. Vous l'avez violée au 18 fructidor, quand le gouvernement attentait à l'indépendance du Corps législatif; vous l'avez violée au 3 prairial, quand le Corps législatif attentait à l'indépendance du gouvernement; vous l'avez violée au 22 floréal, quand, par un décret sacrilège, le gouvernement et le Corps législatif ont attenté à la souveraineté populaire en cassant les élections faites par le peuple. La Constitution violée, il faut un nouveau pacte et de nouvelles garanties. » Ici encore les arguments en sens contraire n'auraient pas manqué, ni les récriminations. Mais il n'était plus temps de discuter ni de faire des conditions.

Dans le désordre apparent de cette harangue véhémement il y a une suite, un enchaînement qu'il est facile de saisir. Il n'y a plus de gouvernement, nous venons de le détruire; il n'y a plus de Constitution, je ne veux

plus de celle qu'on a si souvent violée. Tels sont les deux premiers points; le troisième en voici le sommaire : la liberté est en péril, seul je puis la sauver avec l'aide de mes compagnons d'armes. « La liberté publique est menacée par vingt conspirations différentes. J'ai le secret de tous les partis. Tous sont venus sonner à ma porte; tous sont venus me solliciter à les aider à renverser la Constitution, dans des buts différents, à la vérité : les uns veulent y substituer une démocratie modérée, où tous les intérêts nationaux et toutes les propriétés soient garantis; les autres se fondant sur les dangers de la patrie, parlent de rétablir le gouvernement révolutionnaire dans toute son énergie, c'est-à-dire dans toute son horreur. D'autres songent même à rétablir ce que la Révolution a détruit : c'est pour conserver ce qu'elle a acquis de bon que je me suis armé par votre ordre. Législateurs, que les projets que je vous dénonce ne vous effraient pas. Avec l'appui de mes frères d'armes, je saurai vous délivrer. Si quelque orateur parlait de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même. Fort de la justice de ma cause et de la droiture de mes intentions, je m'en remettrais à mes amis, à vous et à ma fortune. » La conséquence était facile à tirer, la majorité des Anciens n'y répugnait pas. Un seul homme pouvait tout.

Cette harangue d'un homme de guerre va pacifier pour longtemps l'éloquence politique. Notre tâche est ici suspendue. Une ère nouvelle commence. Nous touchons au Consulat et à l'Empire, époque mémorable qui a laissé à l'histoire de si riches matériaux, si bien employés de nos jours, et à la poésie tant de sources d'inspiration, encore inépuisées. Nous verrons bientôt ce

que devinrent sous ce régime lui-même l'histoire, la poésie et l'éloquence, les lettres en un mot. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'avoir, en traversant la période agitée qui, commençant avec l'Assemblée constituante aboutit au Consulat, signalé sur notre route les grandeurs et les misères, les vertus et les crimes, de ces années orageuses et fécondes, d'avoir recueilli de la bouche même des acteurs du drame l'expression vivante des idées et des sentiments qui se heurtaient dans la mêlée des partis; félicitons-nous surtout d'avoir eu pour les deux seules nouveautés littéraires que nous offre la Révolution, l'éloquence politique et l'éloquence militaire, deux représentants tels que Mirabeau et Napoléon.

APPENDICE

Dans le cours de nos études sur l'histoire littéraire de la Révolution nous avons laissé de côté bien des matériaux, que nous n'aurions pu employer sans élargir notre cadre outre mesure, et sans nuire à la proportion que nous voulions mettre entre les différentes parties de cet ouvrage. Nous en avons eu souvent quelques regrets ; pour les diminuer nous placerons ici sous forme de notes, avec renvoi aux pages du volume, quelques documents nouveaux destinés à compléter ou à justifier ce que nous avons écrit. De ces éclaircissements les uns auraient paru trop étendus, comme notes au bas des pages, les autres, comme développements, dans le texte même. A la place où nous les mettons, peut-être ne manqueront-ils ni d'intérêt, ni d'utilité.

Page 10, ligne 26.

La motion à laquelle Mirabeau fait allusion dans cette magnifique péroraison est du 30 août 1789. Il la qualifie de ridicule, elle est odieuse ; elle avait pour objet la révocation immédiate des représentants favorables au veto absolu et leur mise en jugement, lorsque, par le fait de la révocation, ils auraient cessé d'être inviolables. A cette occasion, Goupil de Préfeln s'était écrié dans la séance du 31 août :

« Catilina est aux portes de Rome, Catilina menace d'égorger les sénateurs, et l'on pose la futile et frivole question :

Y a-t-il lieu à délibérer? Certes, quand nous sera-t-il permis de délibérer, si ce n'est dans ce moment? »

On voit que Mirabeau a changé le sens de l'exclamation de Goupil de Préfeln¹, et il n'y a pas à s'en plaindre, puisqu'en l'altérant il en a tiré un puissant effet oratoire. Il n'est pas sans intérêt de surprendre ainsi, dans un exemple frappant, la généalogie et la métamorphose d'une pensée.

Page 12, ligne 16.

Alexandre Lameth réclame dans l'histoire une place à côté de son frère Charles. Ils ont été tendrement unis et dévoués à la même cause. Pour donner une idée du talent d'Alexandre, nous prenons quelques fragments d'un discours prononcé au club des Jacobins, en l'honneur de cette société qui n'avait pas encore mérité le reproche d'assemblée factieuse qu'on lui faisait déjà. Au reste, à ce moment, la rupture entre Mirabeau et les Lameth était complète. Ce discours même est un des épisodes de la lutte :

« Ce n'est pas pour les membres de l'Assemblée nationale qui sont ici que je prends la parole. Ce que je vais dire, ils le savent tous : je parle pour les membres de cette société qui n'ont point assisté à la séance de ce jour. Heureuse séance ! elle a expliqué l'énigme de celles de jeudi et vendredi à une foule de mes collègues, à qui il en coûtait de croire à tant de perfidie. Elle a rallié tous les bons citoyens.

¹ Goupil aimait beaucoup les réminiscences d'histoire ancienne, qui étaient d'ailleurs la passion de l'époque. Le 7 mai de l'année suivante, il s'écriait, en demandant la parole : « J'ai le courage de dire comme Thémistocle à Eurybiade : *Frappe... mais écoute.* » Il ne fut point frappé, et on finit par l'écouter.

Oui, M. Mirabeau, nous ne sommes plus seulement trente-trois, comme vous le disiez ce matin, d'un air si assuré de votre triomphe : *Je connais les Trente-Trois*¹. Nous sommes ici cent cinquante, qu'on ne désunira plus, et la patrie est sauvée encore une fois. Je n'aurai plus besoin de chercher ici péniblement des discours qui sont loin de mon cœur ; je dirai des faits qui sont devant tous les yeux.

« Je dis que justement effrayés des progrès de cette société, et de l'ascendant que lui assurent auprès des peuples, et le saint amour de l'humanité, de la liberté, de l'égalité, qui en anime tous les membres, et les lumières qui les dirigent, les partisans du despotisme, tous ceux qui ne veulent qu'une liberté accommodée à leur faste, à leur ambition, ont juré notre perte. Ils trouvent que la Constitution en a assez fait pour eux. Elle les a assis à côté du pouvoir exécutif ; s'il est bien, il leur semble qu'eux aussi ne sont pas mal. Ils veulent dominer, et le faisceau de lumières et de vertus civiques que cette société ne cesse de grossir aujourd'hui dans l'empire, ils craignent de ne pouvoir le rompre. Peut-être quelques-uns de nos ennemis veulent-ils la liberté ; mais ils la veulent telle qu'on ne pût leur résister, s'ils voulaient le despotisme. »

Ces insinuations sont à l'adresse de Mirabeau, clairement désigné dans le passage suivant et cruellement atteint par le trait qui le termine :

« Il y a ici cent députés, peut-être, qu'une poitrine et une voix trop faibles, ou l'indifférence pour les applaudissements

¹ Mirabeau n'avait pas dit : « Je connais les trente-trois, » mais bien : *Silence aux trente voix !* C'était dans la séance du 28 février 1791, lorsqu'il combattait avec tant d'énergie et de bon sens les mesures de rigueur proposées pour arrêter l'émigration. Son éloquente apostrophe avait produit son effet ; aucune des trente voix ne s'était fait entendre. Alexandre Lameth prend maintenant sa revanche.

des tribunes, et pour tout autre suffrage que celui de leur conscience a empêchés de parler dans l'Assemblée nationale: le patriotisme semble être pour eux une religion dont il leur suffit que le ciel voie la ferveur; ils n'ont point fait retentir leurs noms dans les journaux, mais ils n'en sont pas moins précieux à la patrie, et plutôt à Dieu que vous l'eussiez aussi bien servie par vos discours qu'ils l'ont servie par leur silence¹ ! »

L'orateur repousse ensuite pour lui et pour ses amis l'imputation qu'on leur fait d'exciter des troubles et de prêcher l'insurrection :

« Nous ne prêchons point l'insurrection. Nous pensons que l'excès du despotisme ou l'excès de la perfidie en ont fait quelquefois un devoir nécessaire, mais nous regardons ce remède des maux extrêmes comme un grand mal lui-même; c'est l'amputation quand la gangrène va gagner le cœur; c'est l'ancre de misère dans le naufrage d'une nation: voilà comme nous regardons l'insurrection. De quel front vient-on nous accuser d'être des factieux qui prêchent l'insurrection et fomentent des troubles pour empêcher que la Constitution ne

¹ Camille Desmoulins, dans son pamphlet contre les Girondins, prit aussi en main la cause des députés qui ne parlaient pas, et qui essayaient de penser à côté du bruit que faisait la tribune. « Il est, disait-il, dans la Convention une foule de citoyens dont on n'a encore remarqué que le caractère, mais dont on remarquerait bientôt le mérite si l'organisation de nos assemblées nationales n'était plus favorable au développement du babil que du talent, et si la méditation avec la faiblesse de l'entendement humain pouvait se faire à cette continuité de séances, sans aucune solution, à cette législature en poste et sans relais. » Il ajoutait fort judicieusement: « On n'a jamais vu aucun peuple condamner les législateurs à faire des lois comme un cheval aveugle à tourner la meule, jour et nuit. Qu'on se souvienne qu'une seule loi, chez les Romains, était discutée vingt-sept jours, et pendant dix-neuf

s'achève ? Est-ce que les adresses de cette société, ses arrêtés, sa correspondance toute publique, les réponses de ses présidents ne prêchent pas sans cesse la paix et l'amour de l'ordre ? Ce sont les ennemis de la Constitution qui ont intérêt à empêcher qu'elle ne s'achève ; mais nous, nous accuser d'être les ennemis de la Constitution, d'empêcher qu'elle ne s'achève, quelle calomnie absurde ! Qu'est-ce qui jouira de l'achèvement de la Constitution, sinon ceux qui l'ont faite ? Si elle ne s'achève pas, qui sera pendu, sinon nous qui l'avons commencée ? Ce n'est donc pas nous qui avons intérêt à exciter des troubles ; et ce n'est pas avec les armes que la société emploie, ses séances publiques et la raison, qu'on excite les troubles qui ont eu lieu jeudi, cette émeute que rien n'annonçait une heure auparavant. La raison ne soulève point ainsi le peuple en une heure ; elle est plus longtemps à préparer ses attroupements ; il n'y a que ceux qui tiennent le peuple en leurs mains qui aient pu faire une telle émeute. »

Alexandre Lameth va nous dire ensuite où il voit l'esprit de faction et ses œuvres :

« Les factieux, ce sont ceux qui, tenant le peuple entre à Athènes, et qu'il y a telle séance où nous rendons vingt ou trente décrets, et on sera surpris de la facilité de tant d'improvisateurs de législations qui se précipitent tous les jours à la tribune, où on ne devrait venir qu'avec des idées dignes de la Révolution et de la majesté du peuple français. Dans cet état de choses, on sent qu'on ne peut rien conclure du silence d'un député contre son mérite ; car le député pénétré de ses devoirs n'a pas trop de tout son recueillement pour remplir sa tâche, je ne dis pas avec éclat et en orateur, mais obscurément et par assis et levé. Cette permanence des séances, tous les jours, est un des moyens les plus infaillibles pour déconsidérer l'Assemblée nationale. » On voit que tout avait été dit contre les joutes quotidiennes de la tribune ; on avait aussi démontré surabondamment les dangers d'une chambre unique ; à qui ces leçons ont-elles profité ? Les mêmes circonstances ont ramené sous nos yeux le spectacle des mêmes fautes.

leurs mains, ont fait une émeute en une heure de temps, pour se donner la gloire de la réprimer et d'être les protecteurs de la capitale. Les factieux sont ceux qui, venus d'abord aux Jacobins, ont passé à 89, puis sont revenus aux Jacobins sans avoir quitté 89. Les factieux, les ennemis de la Constitution, ce sont ceux qui ne seraient pas pendus, s'il y avait une contre-révolution, parce qu'ils ont été applaudis vingt fois de tous les partis ; et que les Maury, les Cazalès, les Malouet, voient en eux maintenant leur chef d'opinions. Je parle avec cette franchise, parce que je ne suis pas de ceux qui pensent que la bonne politique veut qu'on ménage M. Mirabeau, qu'on ne le désespère pas ; je suis fermement persuadé, au contraire, que si Mirabeau n'était pas au milieu de nous, il ne serait pas plus dangereux que les Cazalès et les Maury ; il serait à leur niveau ; la Révolution n'est pas l'ouvrage de quelques particuliers ; elle n'est due ni à Mirabeau, ni à Barnave, ni même à l'Assemblée nationale ; il n'y a aucun homme dont l'existence soit tellement liée au succès de la Révolution, qu'il soit possible de dire que sans lui elle ne se fût pas opérée, ou qu'elle ne puisse s'achever. »

Page 12, ligne 27.

Nous disons que l'abbé Maury n'était pas un prêtre édifiant. Tous les contemporains sont d'accord sur la gaillardise de ses propos, la liberté de ses mœurs, et son allure guerrière pour ne pas dire soldatesque. Ses bravades contre l'Assemblée firent souvent scandale. Il est probable toutefois que Camille Desmoulins a notablement chargé le récit de la scène qu'on va lire :

« Les galériens¹ ne voudraient pas souffrir J.-F. Maury

¹ On était alors à peu de frais jugé digne ou indigne des galères. C'était un des lieux communs de la polémique du temps,

pour leur compagnon ; et on le souffre dans l'Assemblée nationale ! Le congrès ne manque pas néanmoins d'occasion pour le chasser : à la séance de vendredi soir, il s'en est présenté une fort belle. On sait que les statuaires ont pris le front de Maury pour celui de l'impudence ; et quand ils le prennent de la tête aux pieds, c'est l'hiéroglyphe et l'emblème des sept péchés capitaux. Il manquait pourtant à ses perfections la moitié de la gourmandise, c'est-à-dire l'ivrognerie ; mais vendredi dernier, il a fait oublier les orgies du vicomte de Ramponeau. Le nouveau corybante s'est écrié à la tribune d'une voix de Stentor, que c'était inutilement qu'on voulait donner des lois aux districts de Paris, qu'ils n'obéiraient pas ; qu'ils se moqueraient des décrets de l'Assemblée nationale. M. Camus, révolté de l'effronterie du personnage, avait requis un châtiment exemplaire ; mais Maury lui a répondu qu'il voulait être censuré : alors il s'est avancé au milieu de la salle, et narguant l'Assemblée et la Nation qu'elle représente, faisant trophée de sa propre turpitude, a demandé qu'elle fût consignée au procès-verbal. Mais voici le comble de l'insulte ; non content d'applaudir de toutes ses forces, comme on prenait les voies pour le corriger, il a levé la jambe au milieu de la salle : tout le monde a cru... (Ici C. Desmoulin interprète le geste de l'abbé d'une façon trop rabelaisienne pour que nous puissions continuer de le transcrire.) Deux huissiers l'ont appréhendé au corps ; mais Maury a répondu que sa jambe levée n'était qu'un geste oratoire, pour montrer qu'il ferait passer toute l'Assemblée sous sa jambe. »

Page 14, ligne 25.

Le temps n'est pas encore venu de porter sur M. de Talleyrand un jugement définitif. On n'a guère entendu

témoin ce passage : « M. de Chamfort fera tous ses efforts pour déterminer le grand Mirabeau à *passer par les galères* à Salonique. *Actes des Apôtres*, ch. V.

jusqu'à ce jour que ses amis et ses détracteurs. Il y a encore dix ans d'attente avant qu'on puisse l'entendre lui-même dans ses Mémoires, qui seront véritablement des Mémoires d'outre-tombe¹ ; car pour ceux-ci le secret a été bien gardé. Recueillons au moins un document sur l'acte le plus considérable de sa vie, la vente des biens du clergé. On verra toute son impassibilité dans l'exposé des motifs par lesquels il justifie cette grande opération, comme il l'appelle, et la netteté de ses vues dans l'énumération des conséquences qui doivent en découler. Voici les raisons de droit :

« A côté des ressources qui nous sont offertes, il en est une immense qui peut s'allier avec le respect pour les propriétés ; elle existe dans les biens du clergé. Une grande opération sur eux est inévitable, ne fût-ce que pour remplacer les dîmes qui sont devenues le patrimoine de l'État ; il ne s'agit point d'imposer à cet ordre une charge nouvelle : nulle charge politique n'est un sacrifice.

« Le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires. La nation jouissant d'un droit très-étendu sur tous les corps, en exerce de réels sur le clergé ; elle peut détruire les agrégations de cet ordre, qui pourraient paraître inutiles à la société, et nécessairement leurs biens deviendraient le juste partage de la nation ; elle peut de même anéantir les bénéfices sans fonctions ; elle peut donc, en ce moment, prendre les biens de cette nature, qui sont vacants, et ceux qui vaqueront par la suite. Nulle difficulté à cet égard ; mais peut-elle réduire le revenu des bénéficiaires vivants, et s'en approprier une partie ?

« Je sais ce qu'on dit de plausible en répondant négative-

¹ Le pli cacheté et scellé qui les protège ne s'ouvrira qu'en 1868, après l'expiration des trente années, terme marqué dans le testament de M. de Talleyrand.

ment à cette question ; je sais ce qu'ont écrit des auteurs dont j'estime les talents, et dont j'aime souvent à suivre les principes. Aussi j'ai longtemps médité mon opinion, longtemps je m'en suis défié, mais je n'ai pu parvenir à douter de sa justice.

« Quelque sainte que puisse être la nature d'un bien possédé sous la loi, la loi ne peut maintenir que ce qui a été accordé par les fondateurs. Nous savons tous que la partie de ces biens, nécessaire à la subsistance des bénéficiers, est la seule qui leur appartienne ; le reste est la propriété des temples et des pauvres. Si la nation assure cette subsistance, la propriété des bénéficiers n'est point attaquée ; si elle prend le reste à sa charge, si elle ne puise dans cette source abondante que pour soulager l'État dans sa détresse, l'intention des fondateurs est remplie, la justice n'est pas violée.

« La nation peut donc, premièrement, s'approprier les biens des communautés religieuses à supprimer, en assurant la subsistance des individus qui les composent ; secondement, s'emparer des bénéfices sans fonctions ; troisièmement, réduire, dans une portion quelconque, les revenus actuels des titulaires, en se chargeant des obligations dont ces biens ont été frappés dans le principe. »

Maintenant voici les avantages que produira la mesure proposée.

« Le clergé sera suffisamment doté. — 50 millions de rentes viagères, et 60 millions de rentes perpétuelles seront éteints. — Le déficit sera comblé. — Le reste de la gabelle détruit. — La vénalité des charges supprimée. — Une caisse d'amortissement sera établie, et pourra d'abord adoucir la prestation de la dîme sur les petits propriétaires, et dans quelque temps l'abolir entièrement pour tous, sans même qu'ils soient tenus à un remplacement. — La nouvelle quantité de biens-fonds rendus au commerce, retiendra un grand nombre de propriétaires dans les campagnes. Les laboureurs ne crain-

dront plus d'être inopinément dépossédés de leurs fermes, comme ils l'étaient par la mutation des bénéfices, et l'agriculture sera encouragée par cette sécurité. — Onze millions nécessaires aux frais de judicature pourraient, par la mort des titulaires des bénéfices sans fonctions, être pris par la suite sur les cent millions destinés au clergé : ou bien, on les trouverait dans la meilleure administration des domaines engagés. »

Page 30, ligne 6.

On a dit de Mirabeau qu'il était payé et qu'il n'était point vendu, au rebours de ces malheureux qui se vendent et qu'on ne paye point. Mirabeau était obéré et hors d'état de prêter gratuitement son concours. Par son talent comme par ses besoins, il avait droit à une liste civile. Les modérés n'auraient pas dû attendre que le Roi la lui offrit. Subventionné ouvertement par un grand parti politique, Mirabeau aurait eu ses coudées franches comme plus tard O'Connell. L'or qu'il reçut clandestinement et qu'il prodigua avec ostentation était une mauvaise ressource. Toutefois le mot de vénalité s'applique mal à Mirabeau. Un de ses biographes¹, M. Nisard, le repousse par des raisons au moins précieuses dans une page curieusement étudiée et écrite finement que nous allons reproduire :

« Un stipendié montre d'ordinaire plus de zèle contre la cause qu'il a désertée que pour celle qui le paye. C'est de la nature humaine. On en veut à l'opinion qu'on quitte, en eût-on changé par réflexion et librement ; à plus forte raison quand on en a reçu le prix : alors on intéresse sa vanité à son apostasie : nous n'avons pas de plus ardents contradicteurs que ceux qui ont d'abord pensé comme nous. Mirabeau, dé-

¹ PLUTARQUE FRANÇAIS, t. VI, p. 92.

fenseur de la royauté, se retourne-t-il contre la Révolution? lisez ses discours : les dernières résistances de l'ancien régime n'ont pas d'ennemi plus résolu et plus ardent. Dans le moment qu'il organisait un plan pour sauver la royauté, sa fidélité à la Révolution le faisait président du club des Jacobins. Il n'y a pas deux causes pour Mirabeau ; il n'y en a qu'une ; et de même qu'il croyait servir la royauté, en défendant la Révolution ; il croyait assurer la Révolution en sauvant la royauté. Esprit vraiment supérieur par ce trait, entre tant d'autres, que, tandis qu'autour de lui les partis n'aiment que l'un des deux principes et se résignent à l'autre, Mirabeau les aime tous deux d'une égale affection, et semble, de ses bras puissants, les vouloir rapprocher pour qu'ils se regardent en face et qu'ils se rendent justice.

« Un stipendié en donne pour son argent à qui l'achète. Une manifestation publique, de temps en temps, quand on la lui demande, et le voilà quitte. Il n'est pas ordinaire qu'il ajoute à sa tâche, qu'il aille au-devant des services à rendre, qu'il force ceux qu'il sert de se laisser sauver, et qu'il s'expose à ajouter au mépris qu'ils font de lui la disgrâce qui s'attache à trop de zèle. C'est pourtant l'attitude de Mirabeau avec la Cour. Il s'épuisait en combinaisons, en entretiens secrets, en mémoires écrits, pour la persuader, pour l'entraîner. Dans ces communications, que la défiance rendait si délicates, il répandait à la fois tous les trésors de son esprit et toutes les forces de son âme, pensant arracher par la raison et l'éloquence le crédit qu'on refusait à sa vie. Que ne lui fût-il donné d'expier, par quelque grand sacrifice, ce passé qui déshonorait tous ses conseils ! Il l'eût fait ; il eût, au prix de son sang, renouvelé l'homme en lui pour servir la France. Pauvre France, comme il l'appelait, à qui l'on faisait payer si cher les fautes de sa jeunesse ! »

Page 37, ligne 13.

Nous avons à reproduire ici, pour donner à Cazalès

le rang qu'il mérite parmi les orateurs politiques de l'Assemblée constituante, c'est-à-dire le premier après Mirabeau, la plus belle de ses inspirations de tribune. L'orateur y devient prophète en exprimant les scrupules et les craintes que devait suggérer à un partisan sincère de la monarchie et de la liberté le divorce que les prétentions extrêmes des esprits exclusifs, opposés à toute transaction, rendaient inévitable. Le discours dont on va lire la dernière partie, transcrite intégralement d'après le *Moniteur*, a été prononcé dans la séance du 7 mai 1790 sur la question de l'investiture des fonctions judiciaires :

« Nous n'avons pas été envoyés pour choisir une forme de gouvernement : la nation a donné ses ordres ; il faut obéir. Le gouvernement monarchique existait, il faut le raffermir, et non l'attaquer ; il faut voir s'il n'est pas contraire à l'essence de la monarchie de décider que le Roi n'aura aucune influence sur l'admission des juges. Je vous prie de vous rappeler quel embarras ont éprouvé ceux qui ont regardé le Roi comme le premier huissier du pouvoir judiciaire ; ils voulaient faire adopter des principes démocratiques ; ils n'osaient pas avouer ces principes à la face du peuple qui m'entend, à la face de ce peuple qui professe encore l'amour de ses rois ; au milieu de cette Assemblée qui ne peut adopter un gouvernement que repoussent nos mœurs, nos usages, l'étendue de l'empire, le vœu formel du peuple français. Pressés par leurs adversaires, ils ont dit qu'ils voulaient diviser les branches du pouvoir exécutif ; ils ont osé proposer de détruire l'unité, cette base monarchique par excellence, qui produit cet ensemble, cette rapidité d'exécution nécessaire au gouvernement d'un grand empire. Il était facile d'apercevoir qu'ils regardaient le décret, par lequel vous avez reconnu le gouvernement français gouvernement monarchique, comme une simple-énonciation ; mais puisque leur secret a échappé à leur

prudence, puisque leurs projets sont avoués, que tous les bons Français se rallient autour de l'autorité royale, et qu'ils repoussent cette liberté folle qui serait licence ; cette autorité populaire qui serait anarchie ; qu'ils dissipent cette ivresse, au sein de laquelle abusant d'un peuple fatigué de vos assemblées orageuses, on voudrait établir le pouvoir arbitraire dans un empire où la destruction du clergé, de la noblesse, des parlements... (On applaudit de toutes parts.) dans un empire où il n'existe plus d'intermédiaire entre le peuple et le Roi, où la destruction du clergé, de la noblesse, des parlements... (Les applaudissements redoublent.)

« *M. Lavie.* Il est bien étonnant qu'on ne veuille pas entendre l'oraison funèbre de tant d'opresseurs. (La partie gauche et les spectateurs applaudissent.)

« *M. de Cazalès* reprend : Je crois que si je voulais répondre aux sarcasmes par lesquels on m'interrompt, il me serait facile de prouver que c'est l'oraison funèbre de la monarchie... (La partie droite de l'Assemblée applaudit à son tour.) Ils veulent établir le pouvoir arbitraire dans un empire où la destruction de la noblesse, du clergé, des parlements, ne laisse aucune borne au pouvoir d'un seul ; ils veulent établir un état de choses où, si vous n'êtes le plus libre, vous serez le plus esclave des peuples ; ils veulent établir un pouvoir arbitraire plus despotique que celui d'Orient, dont les fureurs se brisent encore contre le respect des peuples pour la religion et pour ses ministres. Tel est cependant le terme inévitable où vous conduisent ces prétendus amis de la liberté, qui ne veulent pas du gouvernement que veut la nation, qui veulent rendre étranger à ce gouvernement ce pouvoir judiciaire, ce lien sacré qui unit les rois et les peuples : ce lien brisé, l'anéantissement de l'autorité royale est nécessaire. Cette autorité n'aurait pas assez de pouvoir pour punir des factieux qui feraient trembler les juges par les crimes que ces mêmes juges étaient destinés à punir. Mais que veulent donc ces ennemis de la prérogative royale ? Es-

pèrent-ils renverser le trône sur lequel les descendants de Clovis sont assis depuis quatorze siècles? Une portion considérable de la nation s'ensevelirait sous ses débris, et vingt ans de crimes ne finiraient pas cette révolution désastreuse. »

Page 51, ligne 33

On verra mieux encore que par la prophétie de Camille Desmoulins, dans la page que nous allons citer, jusqu'où put aller le délire de l'espérance dans les cerveaux exaltés. C'est un étranger cosmopolite, c'est le Prussien Cloutz qui parle. On ne saurait douter de sa sincérité, puisqu'il a payé de ses millions et de sa tête son enthousiasme révolutionnaire :

« Que la Tour de Londres s'écroule comme celle de Paris, et c'en est fait des tyrans, et il n'y aura plus ni provinces, ni armée, ni ennemis, ni vaincus, ni vainqueurs; il n'y aura plus qu'une seule nation, qu'un seul commerce, qu'un seul intérêt, qu'une seule industrie. On ira en poste de Paris à Pékin, comme de Bordeaux à Strasbourg, sans que rien nous arrête, ni barrières, ni murailles, ni commis, ni chasseurs. L'Océan sera couvert de navires, qui formeront un superbe pont de communication, et les grandes routes de France se prolongeront jusqu'aux confins de la Chine. Rome fut la métropole du monde par la guerre. Paris sera la métropole du monde par la paix. Paris sera le temple de la patrie universelle. L'Orient et l'Occident s'embrasseront au champ de la fédération, en se disputant le prix de la vertu, la palme du génie, le choix des amusements, et la richesse des édifices dont leur gratitude décorera la capitale commune. Oui, plus j'y réfléchis, et plus je conçois la possibilité d'une nation unique. Je conçois la facilité avec laquelle une assemblée nationale, séante à Paris, conduirait le char du genre humain. Il ne faut pour cela qu'un 14 juillet en Angleterre; et, j'ose

le prédire, il n'est pas loin. L'oriflamme des Français ne saurait flotter sur Londres et sur Paris, sans faire rapidement le tour du monde. Que les tyrans s'exécutent d'eux-mêmes, ils éviteront la vengeance des peuples foulés. On leur fera grâce de la misère et de l'échafaud. Usurpateurs de la souveraineté, regardez-moi en face ; lisez votre sentence écrite sur les murs de l'Assemblée nationale : apprenez que vos trônes vont s'écrouler sous vous ; prévenez la fusion universelle des sceptres et des couronnes, et venez au-devant d'une révolution qui délivre les rois des embûches des rois, et les peuples de la rivalité des peuples.

« On ne connaîtra ni sujets, ni alliés, ni provinces, ni colonies, ni blancs, ni noirs. La nature est une, la société est une. Les forces divisées se heurtent et jonchent la terre de cadavres. Il en est des nations comme des nuages qui s'entre-foudroient mutuellement. Les hommes seront ce qu'ils doivent être, quand chacun dira : *le monde est ma patrie, le monde est à moi*. Alors il n'y aura plus d'émigrants. La France n'a été heureuse que du jour où l'on a dit le ci-devant Languedoc, la ci-devant Alsace. Le genre humain ne sera heureux que du jour où nous dirons les ci-devant Français, les ci-devant Anglais, les ci-devant Africains, les ci-devant Américains. Je prononce les oracles de la raison, et j'invite les émules de Vitruve et du Palladio à respecter mon délire fatidique dans la construction du palais national. Qu'un civisme religieux échauffe leur génie, et un seul édifice pourra contenir les représentants du monde. L'Assemblée des Comices à Rome était composée de trois millions de votants, et l'Univers n'exigerait que dix mille députés pour sa représentation. Architectes parisiens, songez au théâtre de Scaurus, qui contenait quatre-vingt mille spectateurs ; voyez le Colysée de César ; les arènes de Vérone et de Nîmes. Examinez le théâtre de Parme, où douze mille personnes s'asseyaient à leur aise, et où les lois de l'acoustique font l'admiration des voyageurs. Préparons les sièges de l'Assemblée universelle,

ne serait-ce que pour circonvenir les tyrans de la plus épouvantable des menaces, pour ranimer le peuple par la plus consolante des perspectives, pour élever notre âme par la plus vaste des pensées ! ».

Page 54, ligne 13.

La joie ne fut ni aussi vive ni aussi générale que Camille Desmoulins l'avait supposé, quand s'ouvrirent les portes des couvents. Le pamphlétaire ne tarda pas à s'en apercevoir. Alors, pour ne pas en avoir le démenti, il mit sur le compte de la contrainte et du respect humain le peu d'empressement d'un grand nombre de religieuses à profiter de la liberté qui leur était donnée. Il demande même qu'on leur vienne en aide. Le passage est curieux :

« Il est peu de religieuses qui aient assez de force d'esprit et de caractère pour ne pas craindre un éclat, pour résister tour à tour aux caresses et aux menaces et pour s'exposer à faire déployer le drapeau rouge contre le couvent. La voix de leur sexe est le silence. La timidité, la honte, la réserve, qui en fait le plus bel ornement, et qui leur est si naturelle, empêche souvent les femmes d'avouer le vœu de leur cœur ; et ici on les oblige à le proclamer, à envoyer une déclaration à la municipalité. Vierges saintes ! vierges immaculées ! on veut que vous ôtiez vous-mêmes votre voile, comme des ménades, en plein jour ! que vous l'ôtiez en présence du maire, des municipaux, et des notables adjoints ! oh ! cela est trop fort, et je ne m'étonne pas du petit nombre de religieuses qui forcent la tourière. Il fallait au contraire qu'on vous fit une sorte de violence. Ah ! lorsque du fond de vos cellules, vous tournez vos regards vers le monde, vous regrettez sans doute que l'Assemblée nationale ne se soit pas souvenue du mot de l'Évangile : « Forcez-les à entrer dans la salle des noces, » *compelle intrare.* »

Page 56, ligne 28.

On ne saurait trop déplorer à notre avis l'usage que Camille Desmoulins a fait de son talent pour diffamer les hommes les plus honorables, pour entretenir et pour égarer les passions de la foule. L'homme est sans excuse pour tant de méfaits qui ont précédé son repentir, mais l'écrivain n'en est pas moins le plus richement doué de nos pamphlétaires ; nul n'a plus de verve, plus de naturel, plus de saillies, et il a cela d'unique qu'il manie l'érudition avec grâce. Avec quelle aisance il puise dans l'arsenal des pédants pour en tirer des armes légères, acérées et qui portent coup ! Mais ce maître en escrime a été un spadassin : il ne faut pas l'oublier. On nous permettra malgré tout de tirer encore des *Révolutions de France et de Brabant*, moins connues que le *Vieux Cordelier*, quelques passages qui peuvent être relus en dehors, et si loin déjà, des circonstances qui leur ont donné naissance. Voici, par exemple, un tableau qui n'a pas cessé d'être piquant et qui garde son relief et ses couleurs :

« Arbitres des hommes, disait Sadi, craignez les plaintes des malheureux ; elles parcourent la terre, elles traversent les mers, elles pénètrent les cieus, elles changent la face des empires ; il ne faut qu'un soupir de l'innocent opprimé pour remuer le monde. O Sádi ! de quel monde parlais-tu ? Ce n'est pas sans doute de notre globe sublunaire que, dans le système des mondes, le grand Demiourgos paraît avoir bâti bien plutôt pour lui servir d'amphithéâtre, où comme on faisait combattre les hommes contre les bêtes féroces, il s'amuse, dans sa loge d'en haut, à voir dévorer l'innocence et le civisme par les oppresseurs de toute espèce ! Nous avons sous les yeux l'exemple d'une ville immense où les pa-

tristes, c'est-à-dire les honnêtes gens, sont en plus grand nombre qu'en nul endroit de l'univers, quoique depuis quelque temps tous les lieux publics y semblent submergés par une inondation passagère de mauvais citoyens. Dans cette ville, la plupart des mauvais citoyens même s'accordent en ce point avec les bons, à avoir sans cesse à la bouche le mot de *Loi*. Là, sans cesse, trente clubs, quarante-huit sections agitent leur sonnette et épuisent leurs poumons pour la loi. Là soixante bataillons tapotent le tambour pour la loi. Là veillent pour la loi, l'Assemblée nationale, la cour de cassation, six tribunaux, deux directoires et des municipaux par centaines. Nous avons un maire, grand astronome, qui a soixante-quinze mille livres de rente pour tenir son télescope toujours braqué sur la loi, et un général qui mange cent mille écus par an à sa table pour faire observer la loi. Regardez les passants, tous semblent, comme notre département, avoir pour devise le mot *Loi*. Il y a ici deux cent mille hommes qui, juges, épauletiers, citoyens, font lire à tout le monde, sur leur chapeau, à leur hausse-col, à la boutonnière, à leur basque, le mot *Loi*. Qui ne croirait que c'est ici qu'un soupir de l'innocence opprimée va remuer, sinon le monde, comme dit Sadi, au moins toutes les sonnettes des clubs et sections? Mais il ne faut que regarder un moment ce qui se passe sous nos yeux pour se convaincre que ce mot de loi sur le chapeau du pouvoir législatif et à la boutonnière du pouvoir exécutif, ressemble beaucoup à l'inscription que le loup devenu berger avait mise sur son chapeau pour mieux gober les moutons : « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

On ne saurait mieux dire ni plaisanter avec plus d'esprit. La page suivante veut être grave et prophétique. Elle a perdu beaucoup plus que la précédente, mais elle n'a pas tout perdu :

« On l'a dit, les Parisiens ressemblent à ces Athéniens à

qui Démosthène disait : Serez-vous toujours comme ces athlètes qui, frappés dans un endroit y portent la main, frappés dans un autre l'y portent aussi, et toujours occupés des coups qu'ils viennent de recevoir, ne savent ni sauver ni prévenir? Voilà bien les badauds, ne sachant ni sauver ni prévenir. Ils commencent à se douter que Louis XVI pourrait bien être un parjure, quand il est à Varennes; c'est quand Bouillé est à Luxembourg, qu'ils soupçonnent que les soldats de Châteaueux pourraient bien être innocents, et avoir été fusillés, pendus et roués pour leur patriotisme. Il me semble les regarder de même, grands yeux ouverts, bouche béante, quand ils verront La Fayette ouvrir tout à fait au despotisme et à l'aristocratie les portes de la capitale, qu'il lui tient déjà plus qu'à demi ouvertes; quand ils verront, et les millions de la liste civile, et les milliards des biens du clergé, dissipés à entretenir les armées à têtes de mort d'outre Rhin, et ici à élever à grands frais une digue de mouchards contre le torrent de l'opinion; quand ils retrouveront le *déficit* aussi profond qu'en 89; quand ils verront maints départements indignés que leurs biens nationaux ne servent qu'à alimenter la prodigalité liberticide de Bailly, de La Fayette, plus déprédateurs que Calonne, indignés que la liberté de la presse soit anéantie, et que la révolution ne soit que trente tyrans à la place d'un seul; quand ils verront, dis-je, maints départements, les uns demander une constitution moins contradictoire avec la déclaration des droits, les autres s'ériger en États-Unis, tous se détacher de la métropole, abandonner Paris à sa corruption, à son égoïsme et à l'esprit mercantile de ses boutiquiers qui, aulant la liberté et ne reconnaissant pour le meilleur gouvernement que celui qui entoure le comptoir d'un plus grand nombre d'acheteurs, ne soupirent qu'après le retour des aristocrates, et s'efforcent de les rappeler en bannissant les patriotes... Puissé-je me tromper dans mes conjectures! car je me suis éloigné de cette ville comme Camille, mon

patron, s'exila d'une ingrate patrie, en lui souhaitant toute sorte de prospérité. »

Pour la lettre suivante écrite à Marat, elle est aussi vive, aussi mordante qu'au moment même où elle s'échappait de la plume du pamphlétaire :

« Il paraît que dans mon numéro 73 il y a une faute grossière d'impression, *exercer l'apostat* pour *exercer l'apostolat*, quoique les numéros qui me restent portent : *l'apostolat*. D'abord la langue indique qu'il faut lire *apostolat*, ensuite le sens de la phrase, car dans cette phrase je loue Marat de sa constance. Cependant Marat part de là pour m'adresser huit pages d'injures. Écoute, Marat : je te recommande seulement de ne pas t'autoriser tout à fait tant de l'exemple de Gauthier, et de calomnier un peu moins, même les gens en place. Quant à moi, je te permets d'en dire tout le mal que tu voudras. Tu écris dans un souterrain où l'air ambiant n'est pas propre à donner des idées gaies, et peut faire un Timon d'un Vadé. Tu as raison de prendre sur moi le pas de l'ancienneté, et de m'appeler dédaigneusement *jeune homme*, puisqu'il y a vingt-quatre ans que Voltaire s'est moqué de toi ; de m'appeler *injuste*, puisque j'ai dit que tu étais celui de tous les journalistes qui a le plus servi la révolution ; de m'appeler *malveillant*, puisque je suis le seul écrivain qui ait osé te louer ; enfin de m'appeler *mauvais patriote*, puisqu'il s'est glissé sur quelques numéros une faute d'impression si lourde, que personne ne peut s'y méprendre. Tu auras beau me dire des injures, Marat, comme tu fais depuis six mois, je te déclare que tant que je te verrai extravaguer dans le sens de la révolution, je persisterai à te louer, parce que je pense que nous devons défendre la liberté, comme la ville de Saint-Malo, non-seulement avec des hommes, mais avec des chiens. »

Page 60, ligne 33.

Avant de tirer de ses souvenirs classiques et des Annales de Tacite cette philippique si énergique, si spirituelle et si éloquente contre la Terreur, Camille Desmoulins avait tourné contre Louis XVI et sa famille, contre Necker, La Fayette et Bailly, avec une insolence plus que cynique, le récit que fait Tite-Live du triomphe de Paul-Émile, où l'on vit Persée, sa femme, et ses enfants enchaînés au char du vainqueur. Ce fut à l'occasion de la Fédération, anniversaire du 14 juillet, fête vraiment nationale et patriotique qui aurait dû le faire tressaillir de joie; mais Camille était alors aux prises avec le Châtelet. Dénoncé par Malouet, il avait à craindre l'amende et la prison, et il fut tout entier à la vengeance. Toutefois cette circonstance ne nous paraît pas suffire à expliquer le débordement de bile, le déchaînement de calomnies, la cruauté de sarcasmes auxquels il se livra. Ces attaques contre Louis XVI, dans un moment où il n'inspire aucune défiance aux amis de la Révolution, sont d'un factieux qui conspire; elles donnent créance aux soupçons qui font de Camille Desmoulins un complice du duc d'Orléans. En juillet 1790, ceux qui songeaient déjà à détrôner Louis XVI ne pensaient pas encore à établir la République. Nous donnons ici cette page, où l'écrivain montre plus de malignité que d'esprit, comme un témoignage de cette licence qui a si fort compromis la cause de la liberté :

« Dans le triomphe de Paul-Émile deux choses rendaient la procession bien intéressante : la première c'était de voir Persée, sa femme et ses enfants, enchaînés derrière le char du consul. Je conçois que ce devait être un grand régal pour

des Romains de voir des rois et des reines, les mains derrière le dos, ces mains qui avaient signé tant de lettres de cachet, et de promener ainsi depuis la porte triomphale jusqu'au Capitole ces hommes qui se croyaient pétris d'une autre argile, et qui étaient élevés dans les principes qu'il valait mieux périr que d'être assis sur un fauteuil comme les autres magistrats¹, et non pas sur un trône comme Jupiter. Un bourgeois du mont Aventin pouvait sans crime goûter quelque plaisir à voir le pouvoir exécutif suprême de Macédoine, le pouvoir exécutif le plus formidable, celui dont les ministres étaient les plus insolents valets qu'il y eût dans les trois parties du monde connu; un bourgeois, dis-je, pouvait trouver un certain plaisir philosophique à contempler ce pouvoir exécutif, qui passant, sur son escalier, la revue des phalanges macédoniennes, n'aurait pas fait un pas au-devant de cinquante millions d'hommes venus du Gange, ou de l'Euphrate pour le complimenter², maintenant descendu du trône, découronné, ne voulant point encore marcher, mais contraint par des chaînes que traînaient les deux chevaux blancs de Paul-Émile, de suivre le char, et derrière un peuple immense, criant à sa majesté qui refusait d'avancer : *Ah ça ira, ça ira*. C'était un peuple bien démocrate, bien fanatique, bien enragé, bien cerveau-brûlé, que ces Romains, ils se faisaient une idée bien étrange de la royauté. Se peut-il donc qu'il y ait tant de différence dans les pensées entre un homme et un autre homme, entre Paul-Émile, par exemple, et Victor Malouet, entre Caton le censeur et le censeur Mitoufflet? A Rome, une loi permettait de tuer, sans forme de procès, tout homme qui aurait eu seulement

¹ Allusion aux débats élevés touchant la forme et la place que devaient avoir, dans la cérémonie du Champ-de-Mars, le siège du Roi et celui du président de l'Assemblée nationale.

² Louis XVI était resté immobile au haut de l'escalier des Tuileries, pendant le défilé des députations venues des départements pour assister à la Fédération.

la pensée d'être roi, ou aurait fait la motion qu'un autre le fût, et voilà que, comme fit Satan, quand il tenta le Fils de Dieu, et qu'il l'eut transporté par les cheveux sur le pinacle du temple, Malouet me prend au collet, veut me faire fléchir les genoux, et me dit, non pas comme Satan : « Je te donnerai tout cela si tu m'adores, » mais je vais t'intenter un gros procès et mettre tous les huissiers et procureurs à tes trousses, si tu n'adores pas le roi. De grâce, monsieur Malouet, liberté de culte.

« On voit bien que tous les Romains étaient criminels de lèse-majesté, au premier chef. Les médecins du Châtelet les auraient tous envoyés à Charenton, ou bien Malouet¹ eût prononcé que puisqu'ils n'avaient pas perdu le sens ils devaient perdre la vie. Il n'aurait pas manqué d'exécuter la grande pensée qu'eut Caligula, et il eût fait trancher la tête au peuple romain tout entier. Ce peuple cependant en usait

¹ Malouet demandait, dans sa requête, adressée au lieutenant criminel du Châtelet de Paris, ou que Camille Desmoulins fût déclaré en état de démence, et comme tel renfermé dans une maison de santé, ou reconnu coupable, s'il avait sa raison, et puni selon toute la rigueur des lois. Voici textuellement la partie des conclusions du plaignant relative à la déclaration de démence : « Attendu l'existence écrite desdites injures, calomnies et menaces, qui, d'après leur nature et leur grossièreté, ne sauraient provenir que d'un cerveau exalté et démontrant la démence la mieux caractérisée, ordonner que ledit sieur Camille Desmoulins sera vu et visité par les médecins et chirurgiens du Châtelet, lesquels constateront son état, et en feront leur rapport, pour et dans le cas où il résulterait dudit rapport que ledit sieur Camille Desmoulins est attaqué de folie, être ordonné qu'il sera conduit dans telle maison de force ou de santé qui sera par vous indiquée, pour y être traité comme fou, méchant et dangereux. » La plainte qui précède et qui motive ces conclusions est du 7 juillet 1790, elle a été insérée au tome II, pages 92 et suivantes, de la *Collection des opinions de Malouet*, et elle est une des pièces-les plus remarquables de ce recueil.

moins cruellement avec les rois. Il fut très-affligé que Persée eût succombé à son chagrin le troisième jour du triomphe. Ce fut une grande sottise que fit ce prince de mourir de désespoir pour être devenu bourgeois, et le sénat fit voir qu'il avait eu tort de se défier de la générosité romaine. Il prit soin de la veuve. Il ne lui assigna pas un douaire de quatre millions, mais il mit ses deux fils au collège. Plutarque rend ce témoignage au cadet Démétrius qu'il n'était pas aussi sot que le commun des enfants des rois. Il avait la main belle, il devint greffier de l'écritoire, acheta une petite maison de campagne à Arpinum et mourut syndic de sa communauté. Pour ne pas perdre de vue ma comparaison du triomphe de Paul-Émile avec la fête du 14 juillet, il faut convenir que nous n'avons pas vu des rois enchaînés; mais aussi quelle différence des rois de Macédoine avec un roi citoyen, avec le premier roi des Français! nous n'avons pas à notre fête des rois, les fers aux mains, mais du moins la royauté ne pouvait plus fouler aussi librement les peuples à ses pieds; et c'était déjà quelque chose que de l'avoir obligée pour avoir des esclaves, à les marchander et à aller toujours l'argent à la main.

« L'autre spectacle qui dut charmer les Romains dans ce triomphe, ce fut de voir, à la suite de Persée, le directeur général de ses finances, le baron de Copet¹, enchaîné aussi, derrière lequel venaient neuf à dix mille chariots et une quantité innombrable de vases, où étaient toutes les richesses de l'Asie, le butin d'Alexandre le Grand, que les brigands de Rome venaient de conquérir sur ceux de Macédoine: ces trésors étaient immenses et tels que la veille du triomphe, les édiles de Rome, c'est-à-dire M. Bailly, et le comité de police, avaient fait afficher dans les rues une proclamation que le peuple romain était affranchi pour jamais de la taille, de la gabelle, de la capitation, de la contribution du marc

¹ M. Necker.

d'argent, et que tout le monde serait désormais citoyen actif, sans que personne eût à payer le plus léger impôt, octroi ou don gratuit. Qu'on juge de la joie des *Quirites* dans leurs districts, si l'on dut sonner toutes les cloches à la lecture de ce placard. Hélas! ils n'avaient point de cloches, point de pétards, point de Ruggiéri, point de canons! comment la joie pouvait-elle se manifester? Ceux qui ont entendu crier avec tant de fureur, *vive M. Motier, vive le grand général Motier!* qui pourtant ne nous a point encore délivrés de tout les impôts, je leur laisse à penser si le peuple romain devait crier vive *Paul-Émile*, si on devait étouffer de caresses ses deux chevaux blancs. »

Page 62, ligne 7.

Cette belle page sur les suspects, qui protège encore la mémoire de Camille Desmoulins, a été signalée, sinon comme une trahison, au moins comme une imprudence, à la tribune de la Convention par Barrère. Il faut l'entendre :

« Les suspects! oui je dirai avec plus de raison et de politique que les écrivains périodiques qui, sans le savoir et le vouloir peut-être, ravivent la contre-révolution et réchauffent les cendres de l'aristocratie; je dirai : Noble, suspect; prêtre, homme de cour, homme de loi, suspect; banquier, étranger, agitateur connu, citoyen déguisé d'état et de forme extérieure, suspect; homme affligé de nos succès à Maubeuge, à Dunkerque et dans la Vendée, suspect. Ah! la belle loi que celle qui eût déclaré suspects tous ceux qui, à la nouvelle de la reprise de Toulon, n'ont pas senti battre leur cœur pour la patrie, et n'ont pas eu une joie prononcée? Que n'a-t-on pu pénétrer ce jour-là dans les salons dorés, dans

¹ Le général La Fayette. Motier est le nom patronymique des La Fayette.

ce que la vanité appelle des hôtels, dans les clubs aristocratiques, dans les cafés inciviques, dans les groupes salariés, dans les confidences des complices du despotisme! c'est là que les comités de surveillance eussent frappé sans erreur, et incarcéré sans remords. De telles arrestations n'eussent pas motivé une nouvelle traduction de Tacite qui n'écrivait que contre les tyrans sans Révolution et non contre les tyrans révolutionnaires; Tacite qui ne burinait les traits hideux de la tyrannie que lorsque la tyrannie était passée, et non pas lorsque nous attaquons les vieux amis, les incorruptibles sectaires de la tyrannie. »

Page 63, ligne 21.

Parmi les journalistes qui, au début de la Révolution, influèrent sur l'opinion publique, à côté de Camille Desmoulins que nous avons choisi, entre tous, à cause de l'incontestable supériorité de son talent comme écrivain, nous devons au moins un souvenir à Loustalot qui avait débuté avec éclat comme principal rédacteur du journal de Prudhomme, *les Révolutions de Paris*, et dont la mort prématurée a excité de vifs regrets. Il a laissé une réputation de courage et de probité, et il est permis de croire qu'il aurait reculé devant les excès qui ont suivi. Né à Bordeaux, où il débutait comme avocat au moment de la Révolution, il serait devenu Girondin, et il aurait eu sans doute le courage de ne pas voter la mort du Roi. Il prit au sérieux son rôle de journaliste, qui est en réalité une fonction publique, un bénéfice à charge d'âmes. C'est pour cela qu'il voulait que la presse fût libre. Lorsqu'il vit qu'on songeait à la limiter arbitrairement, il jeta un cri d'alarme :

« Nous avons, disait-il en août 1789, passé rapidement de

l'esclavage à la liberté; nous marchons plus rapidement en core de la liberté à l'esclavage. On endort le peuple au bruit des louanges qu'on lui prodigue sur ses exploits; on l'amuse par des fêtes, des processions et des épauettes.

« On a prononcé, dans ce mois, à Paris, plus de deux mille compliments, dans lesquels on nous élève bien au-dessus des héros de la Grèce et de Rome. »

« Les anciens salariés de l'aristocratie se sont couverts du masque de la popularité, pour établir une nouvelle aristocratie sur les débris de l'ancienne. Inactifs tant que la patrie a été en danger, et que la révolution s'est opérée, ils veulent tout faire depuis qu'il y a des places à remplir, et que l'autorité semble devoir appartenir à celui qui aura, non pas le courage, mais l'adresse de s'en emparer.

« Cette cohorte d'ambitieux est composée principalement de gens de robe, de financiers, de secrétaires et de censeurs royaux. Nous observons leur marche, nous suivons leurs projets; mais lorsque le temps en sera venu, nous vous jurons, Français, de ne pas manquer de courage pour les dévoiler!

« Le premier soin de ceux qui aspireront à nous asservir sera de restreindre la liberté de la presse, ou même de l'étouffer; et c'est malheureusement au sein de l'Assemblée qu'est né le principe adultérin : *Que nul ne peut être inquiété dans ses opinions, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* On ne pourra bientôt plus parler sans que l'homme en place ne dise qu'on trouble l'ordre public. »

Ce n'est pas qu'il n'y ait point lieu de régler l'usage de la presse, puisque la presse peut être un instrument de délits et de crimes qui doivent être punis, mais Lousstalot ne veut pas qu'on limite le champ de la discussion, ni qu'à l'aide de définitions arbitraires on puisse transformer en délits et en crimes ce qui ne serait que l'exercice légitime de la liberté de penser. Le complot,

la calomnie, l'outrage aux mœurs sont de véritables attentats contre la société, des crimes que la loi doit pouvoir atteindre sous quelque forme qu'ils se produisent. Ce serait le pire des sophismes que de prétendre que la parole ne saurait être coupable, ou que fût-elle coupable elle doit rester impunie. Loustalot ne l'entendait pas ainsi. Il ne réclamait que le droit absolu d'exposer ses idées et de convaincre les esprits par le raisonnement. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les paroles courageuses que nous allons citer :

« Si la liberté de la presse pouvait exister dans un pays où le despotisme le plus absolu réunit dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffirait seule pour faire contre-poids. » Cette maxime d'un écrivain anglais est trop connue du gouvernement pour qu'il ne cherche pas à limiter la presse, à en rendre l'usage redoutable aux écrivains courageux, à quelque prix que ce soit. S'il l'obtenait, on verrait le plus grand nombre des gens de lettres se couvrir la tête et se laisser immoler ; quelques autres feraient sans doute la plus vigoureuse résistance.

« S'il en reste un seul qui soit à la fois intrépide et inflexible, qui ne craigne ni les coups de l'autorité, ni le couteau des lois, ni les fureurs populaires, qui sache toujours être au-dessus des horreurs de la misère, qui dédaigne la célébrité, et qui se présente, quand il le faut, pour défendre légalement ses écrits, ah ! qu'il ne cesse d'abreuver l'esprit public de la vérité et des bons principes, et nous lui devons la révolution et la liberté. Écrivains patriotes ! voyons qui de nous cueillera cette palme ! qu'il serait glorieux d'être vaincu ! »

Quelques mois après avoir exprimé ce vœu d'un noble cœur, Loustalot, miné par la fièvre du combat, s'éteignait à peine âgé de vingt-huit ans.

Claude Fauchet, qui devint évêque constitutionnel du Calvados, veut aussi n'être pas oublié dans la revue des orateurs et des journalistes. Engagé dans les ordres et prédicateur en renom, il avait prêché devant le roi. Son éloquence trop verbeuse pour être autre chose que de la faconde, ne manquait pas d'un certain éclat. La commune de Paris le choisit pour prononcer l'éloge de Franklin. Il avait ouvert au commencement de la Révolution, sous le nom de Cercle social, un club patriotique et religieux où se pressait une foule immense d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait les membres les plus distingués de l'Assemblée constituante; il avait en même temps fondé, pour donner une plus grande publicité à ses doctrines, un journal, *La Bouche de fer*. Dans son journal, comme dans son club, il essayait de démontrer l'intime alliance de la religion et de la liberté. La Révolution était à ses yeux la consécration politique des principes de l'Évangile. Il eut contre lui les matérialistes et les ultramontains; les purs déistes restèrent neutres, de sorte que ses doctrines firent plus de bruit que de progrès, et lui attirèrent plus d'ennemis que de prosélytes. Toutefois l'idée de légitimer la revendication des droits civils et politiques par l'autorité de la religion, c'est-à-dire de rattacher l'exercice du droit à l'accomplissement du devoir, est sans doute le meilleur moyen de faire prévaloir la liberté et la justice. Il n'y a de vraie morale, et par conséquent de vraie politique, que le sacrifice et la charité. Par le sacrifice on a raison de la tyrannie intérieure des passions, par la charité on finit par désarmer les tyrans du dehors. Sans Dieu la liberté et l'égalité ne peuvent être que des principes de désordre et d'iniquité. Fauchet

fait découler la tolérance de la charité chrétienne ; il ne renonce pas à son orthodoxie, mais il ne trouve pas dans son orthodoxie, qui lui demeure chère, le droit de lancer l'anathème contre ceux qui pensent autrement que lui. Voici les raisons qu'il en donne dans son éloge du protestant Franklin :

« Les hommes ne peuvent être frères, et, par conséquent sociables, quand les uns réprouvent les autres pour leurs opinions natives, et se croient, en raison de cette diversité, divisés entre eux par la distance du ciel et des enfers. Nul ne peut juger les consciences que Dieu seul. Celui, qui prononce que tel homme est libre de croire ou de ne pas croire telle doctrine, se rend coupable souvent d'injustice et toujours de témérité. L'abus de la liberté constitue seul, au jugement de la Divinité même, une faute en tout genre, et surtout en genre de persuasion. Le premier génie de l'univers, avec le plus ardent amour du vrai, peut embrasser une erreur religieuse, et s'y trouver lié par la sévérité de sa conscience. Quel est le mortel audacieux qui prétendra pouvoir calculer toutes les lumières et toutes les ombres qui affectent le plus simple ou le plus sublime des esprits, et qui osera dire : « Il aurait pu croire comme moi ? » Il est des préjugés invincibles : les effets de l'éducation, les croyances qui enveloppent l'âme dans l'enfance et la jeunesse, les tableaux religieux qui emplissent les imaginations de terreurs augustes, les habitudes d'adoration, la sanction de l'amour donnée à des dogmes révélés, mille actes de vertu pratiqués dans ces principes par des âmes sincères, peuvent retenir inévitablement le plus droit et le plus juste des hommes dans une religion paternelle mêlée d'erreurs. »

Fauchet n'est pas un écrivain, et il n'avait de l'orateur que les qualités secondaires, l'abondance sans la force, la chaleur sans la lumière. Il a des sentiments

louables et des idées confuses. La passion du bien public qui l'anime ne lui montre clairement ni la route à suivre, ni le but lui-même. C'est une âme tendre, une imagination ardente, ce n'est pas une grande intelligence. L'homme supérieur qui aurait vu nettement et fait voir avec autorité le lien étroit de la réforme entreprise avec la justice et le christianisme a manqué à la Révolution, qui, privée de cette lumière, a laissé se produire sous son nom le crime et l'impiété. Fauchet, tout impuissant qu'il s'est trouvé, n'en mérite pas moins d'être remarqué, parce que, parmi les écarts de conduite et les erreurs qu'on peut lui reprocher, il n'a été ni impie ni cruel. Nous verrons même, plus loin, que dans le procès de Louis XVI il a été courageux et humain.

Ajoutons ici une page qui fera connaître tout ensemble le christianisme démocratique et l'onction révolutionnaire qui caractérisent l'abbé Fauchet. Elle est tirée d'un des nombreux discours dont il édifiait ses auditeurs du Cercle Social :

« L'ouvrage de ce législateur universel est, en lui-même et dans son auteur, d'une vérité si naïve, d'une grâce si pure, qu'il lui est impossible de perdre jamais, pour les cœurs droits et les esprits sincères, les caractères d'une bonté parfaite et d'une éternelle convenance. Toute nuance d'imposture et de despotisme répugne essentiellement à ce Code général d'égalité, de liberté, de fraternité, de concorde, de bienveillance et d'harmonie. C'est la plus complète démocratie de l'amour et de la vertu. Mais ce que l'Instituteur divin n'avait pas fait, les tyrans qui tenaient encore l'univers dans l'aveuglement et l'esclavage n'ont pas manqué de le faire. Ils ont eu l'art d'enter l'orgueil, la tyrannie, la haine, le mensonge, la malveillance et la discorde, sur cette légis-

lation qui leur est si contraire, et d'une voix plus impie que celle des athées, ils ont osé crier au peuple : « Tremble, rampe, affirme, nie, aime, déteste, à notre volonté; c'est Dieu qui l'a dit : la chaîne de ta servitude est tombée des cieus. » Ils ont réussi longtemps, les imposteurs, et voici tout à coup que cet échafaudage d'orgueil sacrilège et de fraude tyrannique, tombe au jour de la raison et de la liberté; il n'entraînera rien de la vérité dans sa chute; la législation de l'éternel ami des hommes restera entière dans sa pureté native, et régissant les cœurs par une affection divine, gouvernera fraternellement l'univers. »

Page 65, ligne 23.

On lit à la page 10 du cinquième chapitre des *Actes des Apôtres* le passage suivant sur le talent anacréontique de Robespierre :

« M. de Robespierre est cité dans tout l'Artois comme un auteur classique. Il lui est même échappé des ouvrages de pur agrément, que tous les gens de goût ont recueillis, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur faisant connaître un madrigal de M. de Robespierre, qui a fait le désespoir de la vieillesse de M. de Voltaire : »

Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
 Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
 Contentée d'être belle et de n'en rien savoir,
 Garde toujours ta modestie ;
 Sur le pouvoir de tes appas
 Demeure toujours alarmée,
 Tu n'en seras que mieux aimée,
 Si tu crains de ne l'être pas.

« La chute en est jolie, amoureuse, adorable ! »

Il n'y avait pas de quoi désespérer Voltaire, mais c'était à rendre Dorat jaloux.

1 MOLIÈRE, *Misanthrope*, act. I, sc. IV.

Page 66, ligne 13.

Il faut relire ce discours de Saint-Just pour bien comprendre jusqu'où peut être portée la férocité du sophisme par une âme cruelle et par un esprit faux et rigoureux. Il n'y a rien de l'homme dans ce réquisitoire. Tout y est métaphysique et abstraction ; des principes abstraits deviennent, sous forme de sentences, des armes contre un idéal de tyrannie qui n'a de réalité que dans le cerveau du sectaire. On ne saurait trop étudier les symptômes de cette maladie mentale pour bien connaître et pour conjurer, dans l'occasion, les dangers que court la société lorsque des incurables se chargent de la guérir :

« Citoyens, quand le peuple était opprimé, ses défenseurs étaient proscrits. Les rois persécutaient les peuples dans les ténèbres. Nous, nous jugeons les rois à la lumière. Il faut encore qu'un peuple généreux qui brisa ses fers se justifie de son courage et de sa vertu. O vous, qui paraissez les ennemis de l'anarchie, vous ne ferez pas dire que vous gardez votre rigueur pour le peuple, et votre sensibilité pour les rois ! La faiblesse ne nous est plus permise ; car, après avoir demandé l'exil de tous les Bourbons, nous ne pouvons sans injustice, épargner le seul d'entre eux qui fut coupable. Tout ce qui porte un cœur sensible sur la terre respectera notre courage. Vous vous êtes érigés en tribunal judiciaire, et, en permettant qu'on portât outrage à la majesté du souverain, vous avez laissé changer l'état de la question. Louis est accusateur, et le peuple est accusé. Le piège eût été moins délicat, si l'on eût décliné votre juridiction. Mais la résistance ouverte n'est point le caractère de Louis. Il a toujours affecté de marcher avec tous les partis, comme il paraît aujourd'hui marcher avec ses juges mêmes. Je ne pense

pas qu'on veuille vous persuader que c'est le dessein de rendre la liberté au peuple, qui fit en 89 convoquer les États-Généraux. La volonté d'abaisser les parlements, le besoin de pressurer de nouveau le peuple, voilà ce qui nécessita cette convocation. Après que l'Assemblée nationale eut porté ses premiers coups, le roi rassembla toutes ses forces pour l'attaquer elle-même. On se souvient avec quel artifice il repoussa les lois qui repoussaient le régime ecclésiastique et le régime féodal.

« On ne fut point avare de ces flatteuses paroles qui séduisaient le peuple. Alors on voyait le roi, noir et farouche au milieu des courtisans, se montrer doux et sensible au milieu des citoyens. Louis vous a répondu qu'à cette époque il était le maître, et qu'il opérait ce qu'il croyait le bien. Au moins, Louis, vous n'étiez pas exempt d'être sincère. Vous étiez au-dessus du peuple; mais vous n'étiez point au-dessus de la justice : votre puissance avait à rendre compte aussitôt que votre perfidie en serait dépouillée. Celui-là qui disait : Mon peuple, mes enfants; celui-là qui disait n'être heureux que de leur bonheur, n'être malheureux que de leurs peines, refusait les lois qui consacraient les droits du peuple et devaient assurer sa félicité. Ses larmes ne sont point perdues, elles coulent encore sur le cœur de tous les Français. On ne conçoit point cet excès d'hypocrisie. Le malheureux ! il a fait égorger depuis ceux qu'il aimait alors. En songeant combien il outragea la vertu par sa fausse sensibilité, on rougira de paraître sensible. Vous savez avec quelle finesse les moyens de corruption étaient combinés; on n'a point trouvé dans ses papiers de projets pour bien gouverner; mais on en a trouvé pour séduire le peuple : on créait des séditions, afin de l'armer contre les lois, et de le tuer ensuite par elles. Quel est donc un gouvernement libre où, par la nature des lois, le crime est inviolable ? La puissance exécutrice n'agissait que pour conspirer; elle conspirait par la loi, elle conspirait par la liberté, elle conspirait par le peuple. Il est aisé

de voir que Louis s'aperçut trop tard que la ruine des préjugés avait ébranlé la tyrannie; vous les connaissez les projets hostiles qu'il médita contre le peuple; je ne vous les rappellerai point. Passons au 10 août. Le palais est rempli d'assassins et de soldats. Louis vient à l'Assemblée; les soldats qui l'accompagnent insultent les députés; et lui, parut-il s'inquiéter du sang qu'on répandait? On frémit lorsqu'on pense qu'un seul mot de sa bouche eût arrêté le sang. Défenseurs du roi, que nous demandez-vous? Si le roi est innocent, le peuple est coupable.

« On a parlé d'un appel au peuple. N'est-ce pas rappeler la monarchie? Il n'y a pas loin de la grâce du tyran à la grâce de la tyrannie. Si le tyran en appelle au peuple qui l'accuse, il fait ce que fit Charles I^{er} dans le temps d'une monarchie en vigueur. Ce n'est pas vous qui accusez, qui jugez Louis; c'est le peuple qui l'accuse et le juge par vous. Vous avez proclamé la loi martiale contre les tyrans du monde, et vous épargneriez le vôtre! Ne fera-t-on jamais la loi que contre les opprimés? On a parlé de récusation; et de quel droit le coupable récuserait-il notre justice? Dira-t-on qu'en opinant on l'a accusé? Non, on a délibéré. S'il veut nous récuser, qu'il montre son innocence; l'innocence ne récuse aucun juge. La Révolution ne commence que quand le tyran finit. Vous devez éloigner toute autre considération que celle du bien public; vous ne devez permettre de récuser personne. Si on récuse ceux qui ont parlé contre le roi, nous récuserons, au nom de la patrie, ceux qui n'ont rien dit pour elle; ayez le courage de dire la vérité; la vérité brûle dans tous les cœurs, comme une lampe dans un tombeau. Pour tempérer votre jugement, on vous parlera de faction. Ainsi la monarchie règne encore parmi vous: eh! comment ferait-on reposer le destin de la patrie sur le jugement d'un coupable! Je demande que chacun des membres monte à la tribune, et prononce: Louis est ou n'est point convaincu. (On applaudit.)

On applaudit ! Mais pour avoir applaudi cet insensé farouche et dogmatique le sang a coulé par torrents et la liberté n'a pas été fondée. Et qu'on ne dise pas non plus que la résistance victorieuse contre l'étranger était mise à ce prix. C'est la thèse de M. de Maistre ; mais alors pourquoi cette résistance a-t-elle abouti en fin de compte à une double invasion ? Est-ce que l'échafaud n'aurait pas fait tomber assez de têtes, et la Terreur, comme Gabriel Naudé le disait de la Saint-Barthélemy, serait-elle aussi une expérience manquée, une mesure incomplète ? Les bourreaux auront toujours cet argument, car on se fatigue d'eux et ils se fatiguent eux-mêmes. Ne vaudrait-il pas mieux ne jamais entrer dans le crime, puisque aussi bien il faut toujours en sortir ? La déchéance du roi épuisait certainement le privilège politique de la Convention. Sur la place vide, la République avait le droit de s'établir et de se défendre, mais elle n'avait que les droits de la guerre. Parmi les juges du camp et les soldats engagés dans la lutte plusieurs le comprirent, et c'est ici que nous devons donner place à la protestation de Claude Fauchet que nous avons annoncée plus haut. Elle est méritoire dans la bouche d'un républicain ; la voici :

« Louis était jugé ; la royauté était morte ; la République était conçue ; la liberté s'annonçait comme la bienfaitrice du monde ; les grandes espérances du genre humain marchaient à leur terme ; les nations contemplaient la France avec l'émulation de l'imiter ; tout hâtait la libération de l'univers. Voilà, ô douleur, ô désespoir, pour un ami de l'humanité, la régénération des mœurs reculée pour longtemps, la délivrance des peuples retardée d'un demi-siècle, et le bonheur des hommes différé jusqu'à l'épurent des tempêtes

effroyables dont le jugement d'un roi détrôné charge l'horizon de l'Europe. Ah ! ce n'est pas la mort d'un tyran déchu qui me navre, quoique l'homme sensible soit douloureusement affecté de toutes les morts que n'ordonne point la nature, et qui sont inutiles à la société ; le chagrin qui me suivra jusqu'au tombeau, c'est que ma patrie ait flétri sa Révolution par une cruauté fatale, c'est que des hommes atroces aient réussi à commander un meurtre solennel ; c'est que Paris, la ville centrale de la liberté, ait pu souffrir, dans une morne stupeur, la férocité de quelques brigands qui menaçaient de la mort les législateurs de la France.

« Oui, monstres ! je parlerai avec l'indépendance d'un philanthrope qui vous brave et qui bénira l'instant où, percé de vos poignards, il sera délivré d'une existence qu'il a horreur de partager avec vous. Désorganisateur furibond et implacable, le plus lâche et le dernier des tyrans, j'élèverai contre vous la voix terrible de la nature ; je vous accuserai devant les nations de ma plume d'acier étincelante du feu sacré de la liberté que vous ne connaissez pas ; je percerai, je brûlerai vos entrailles. »

L'explosion est terrible, mais l'indignation qui ne se contient pas, qui s'exhale en fureur, et qui s'exprime dans un langage vulgaire et ampoulé n'est pas de l'éloquence. Le mérite de Fauchet est d'avoir vu et d'avoir osé dire, au péril de sa tête qui devait bientôt tomber, que le meurtre de Louis XVI était une tache ineffaçable et un danger présent, que ce sang versé ferait couler des flots de sang et soulèverait une longue tempête. Les iambes d'André Chénier sont du même sentiment et ils sont poétiques. Cicéron (*République*, liv. I, § LXII) exprime aussi la même vérité, dans un langage qui burine la pensée : « Si quando aut regi justo vim populus attulerit regno eum spoliavit ; aut etiam, id quod

evenit sæpius, optimatum sanguinem gustavit, ac totam rem publicam substravit libidini suæ; cave putes autem mare ullum aut flammam esse tantam, quam non facilius sit sedare, quam effrænatam insolentiâ multitudinem. » Voilà une vérité de tous les temps, bien digne d'être méditée! M. Villemain traduit ainsi ce passage : « Mais si jamais un peuple en est venu à frapper un roi juste, ou à lui ravir le trône; ou même, et l'exemple en est plus fréquent, s'il a goûté du sang des grands, et qu'il ait prostitué l'État entier à la fureur de ses caprices, sachez bien qu'il n'y a pas de mer, ou d'incendie si terrible, dont il ne soit plus facile d'apaiser la violence que celle d'une multitude insolente et déchainée. »

Page 68, ligne 17.

Peltier est le véritable fondateur des *Actes des Apôtres*. C'était pour la monarchie et pour la religion un champion bien compromettant. M. de Chateaubriand qui l'a connu en Angleterre en parle dans ses Mémoires et se trouve d'accord avec tous les témoignages contemporains en lui refusant toute estime. Voici le portrait qu'il nous en donne :

« Peltier, principal rédacteur des *Actes des Apôtres*, n'avait pas précisément de vices; mais il était rongé d'une vermine de petits défauts dont on ne pouvait l'épurer; libertin, mauvais sujet, gagnant beaucoup d'argent et le mangeant de même, à la fois serviteur de la légitimité et ambassadeur du roi nègre Christophe auprès de Georges III, buvant en vin de Champagne les appointements qu'on lui payait en sucre. »

On voit que le personnage avait bien le moral de son emploi de libelliste. L'esprit ne lui manquait pas non plus, mais celui qu'il avait était de la pire espèce.

Page 69, ligne 6.

Un homme de beaucoup d'esprit et du caractère le plus honorable, M. Andrieux, donnait, dès le début, à la presse royaliste, une leçon dont elle n'a point profité. Des quolibets, des calembours, des équivoques, des allusions et des parodies satiriques ne lui paraissaient pas de force à arrêter l'élan de tout un peuple vers de nouvelles destinées. L'épître que ce poète aimable et malicieux adressait alors aux rédacteurs des *Actes des Apôtres* n'ayant pris place dans aucune des éditions de ses œuvres, on ne sera pas fâché d'en trouver ici au moins les premiers vers :

« Barbouilleurs de papier, mes illustres confrères,
Éternels écrivains de pamphlets éphémères,
Contre le sens commun hardiment déchaînés,
Et de la liberté surtout ennemis nés,
Vous avez bien raison ; ne souffrez pas qu'en France
On prétende être heureux, qu'on s'instruise, qu'on pense ;
Montrez que par les lois un empire périt ;
Surtout, si vous pouvez, ayez un peu d'esprit.
Vous voyez que *Pellier*, fameux entre vous autres,
S'honore en publiant ses *Actes des Apôtres* ;
Ses nombreux quolibets lui coûtent peu d'effort,
Et dans le calembourg personne n'est plus fort.
Un pareil avocat est digne de sa cause ;
Étudiez ses vers, étudiez sa prose ;
Voilà le vrai génie, et voilà le bon goût.
Le sévère Boileau n'y connut rien du tout,
Alors qu'il dédaignait et l'équivoque fade
Et le rire hébété de la turlupinade.
Molière avait grand tort de croire impertinents
Ces *rèbus* estimés des marquis de son temps.
Courage, mes amis, efforcez-vous de rire ;
Oh ! que sur ce ton-là j'aime à vous voir écrire !
La France va par vous se laisser gouverner ;
Avec des calembours on doit tout entraîner ;
La haine des tyrans, l'amour de la patrie,

Ces serments solennels de lui donner sa vie,
 Serments que malgré vous vous-mêmes avez faits,
 Deux millions de bras à combattre tout prêts,
 La raison contre tous avec la force unie,
 Est-ce donc là de quoi glacer votre génie?
 Vous anéantirez tous ces vastes projets
 Par une parodie ou par quelques couplets. »

La fine ironie de M. Andrieux ne découragea ni Rivarol ni ses collaborateurs. Ils continuèrent, sans profit pour leur cause, mais non sans dommage au bien public, de harceler et de diffamer les réformateurs que sans doute ils blessaient, mais qu'ils n'arrêtaient pas. Que pouvaient en effet contre la popularité et la puissance de Mirabeau le persiflage et l'ironie qui sont l'unique assaisonnement du passage qu'on va lire :

« Un seul homme absorbe toutes nos facultés et nos respects. L'universalité des vertus et l'omnipotence de M. le comte de Mirabeau nous forcent, malgré nous, à rappeler sans cesse l'attention de nos lecteurs sur cet être admirable. Il semble réaliser les merveilles de la fable. Calchas ne percevait pas mieux dans l'avenir, Protée ne se déguisait pas sous une plus grande quantité de formes, et de formes plus aimables; Miltiade était moins modeste, et Fabricius n'exerça jamais à un pareil degré le désintéressement, et le désir d'être utile sans être remarqué. Si la plupart de ses collègues sont étrangers à tout, il n'est étranger à rien. Arithmétique, politique, marine, finances, diplomatique, agriculture, population, en un mot, tout ce que le globe enserme est englobé dans sa tête vaste et profonde; une éloquence douce et fleurie parfume ses lèvres de rose; la persuasion marche à sa suite; une probité rare, une candeur aimable animent, colorent cet heureux ensemble; c'est l'image du juste dont Horace nous fait le tableau : *Integer vitæ scelerumque purus*. C'est l'emblème de l'orateur accompli que Quintilien nous définit : *Vir bonus dicendi peritus*. »

L'arme favorite de Rivarol contre ses adversaires était la parodie. Il la maniait fort habilement. Sa prodigieuse mémoire, qui n'était jamais en défaut, lui fournissait en abondance des traits tirés de Racine, de Boileau, de Voltaire, qu'il façonnait à son usage, et qu'il lançait d'une main sûre contre ses plastrons préférés, Target et Mirabeau. Nous avons déjà cité quelques vers de sa *Targetade*¹, imitée de la *Henriade*; c'est là encore que les vers célèbres sur Henri III :

• Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier ;
Il devint lâche roi d'intrépide guerrier.

se changent au profit de l'avocat normand, devenu président à sonnette de l'Assemblée, en ceux-ci :

• Tel braille au second rang qui s'enroue au premier ;
Il devint plat sonneur d'illustre basochier. •

Ce sont là des douceurs ; quand Rivarol se contente de persifler et de vilipender son homme, il lui fait grâce ; d'ordinaire il va plus loin, sa raillerie, qui n'est jamais très-gaie, devient naturellement cruelle, elle déchire, elle flétrit, elle met du poison dans la blessure et un fer rouge sur la plaie. Ces expressions ne paraîtront pas trop fortes à ceux qui liront dans le chapitre dix-neuf des *Actes des Apôtres* la parodie de la scène VI, acte IV, entre Phèdre et OEnone, remplacés par Mirabeau et Barnave, et gémissant non plus sur les amours d'Hippolyte avec Aricie, mais sur l'entente trop cordiale du duc d'Orléans et de son favori La Clos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, qui viennent de partir ensemble

¹ Note de la page 72 du présent volume.

pour l'Angleterre. Veut-on savoir ce que deviennent les vers suivants,

• Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée,
Encor dans mon malheur de trop près observée,
Je n'osais dans mes pleurs me noyer à loisir ;
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir ;
Et sous un front serein déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent me priver de mes larmes ! •

en passant de la bouche de Phèdre à celle de Mirabeau ?
Le voici :

• Nourri chez la Le Jay ¹, que j'avais éprouvée..
Mais par son triste époux ma main trop observée,
N'osait dans son comptoir s'enfoncer à loisir ;
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir ;
Et sous un front galant déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent lui parler de ses charmes ! •

Le croira-t-on après l'avoir lu ? ne sont-ce pas là les saturnales de la diffamation ? est-ce la guerre ou l'assassinat ? On appelait ces infamies de bons tours, et, que sait-on ? de bonnes plaisanteries. Toute la scène est parodiée dans cet esprit. Il y a toutefois un passage plaisant. Citons-le. Le texte est trop connu pour que nous avons à le reproduire, la parodie suffira :

« Où me cacher ?... Fuyons dans la nuit infernale...
Mais mon père y connaît mon histoire fatale :

¹ Il est bien vrai que Mirabeau fréquentait la boutique du libraire Le Jay, et qu'il y causait familièrement dans l'intervalle des séances. Son frère le vicomte y venait aussi, témoin cette petite scène qu'on a racontée : « Tais-toi, disait-il à M^{me} Le Jay, tais-toi, tu es bête, mais bête comme le décret d'hier. — Pourquoi dater ? » La question venait de l'abbé Delille, qui la fit discrètement et les yeux toujours attachés sur le livre qu'il feuilletait. Le mot a fait fortune. Il y a loin de ces privautés aux imputations de Rivarol.

Je tremble de tomber en ses sévères mains ;
 Tout mort qu'il est, mon père est l'ami des humains !

L'idée est d'un comique achevé. *L'ami des hommes* présenté comme le plus terrible des épouvantails, aux enfers ! De tous les sarcasmes lancés sur les prétentions philanthropiques et la dureté réelle du père de Mirabeau, il n'y en a pas eu de mieux décoché.

Prenons encore, entre mille autres, un exemple de ce genre de plaisanterie à l'usage des lettrés, genre qui a sa valeur et son public, mais dont il aurait fallu user modérément, dans la crainte d'encourir et de mériter le reproche de pédantisme. Nous le tirons d'une parodie de la Satire IX de Boileau qui se prêtait sans peine à un travestissement politique. Les rimeurs immolés par Boileau cèdent volontiers leur place aux orateurs, aux journalistes et aux hommes d'État. Les parodistes n'ont qu'à choisir. Écoutons :

« Puisque vous le voulez, je vais changer de ton,
 Je le déclare donc, Barnave est un Caton,
 Target est un Lycurgue, et Thouret un Blackstone,
 Près du grand Dinocheau¹, Montesquieu déraisonne,
 Castellane est un Pitt, Dupont est un Solon,
 La Fayette un Condé, Lameth un Washington,
 Camus déclame mieux qu'Eschine et Démosthène,
 Par ses conclusions Chapelier² nous entraîne,

¹ Rédacteur du *Courrier de Madon*, député de Blois.

² Châpelier, légiste distingué, orateur disert et fort écouté de l'Assemblée, eut une part privilégiée dans les injures de la presse royaliste. On lui supposait de fâcheuses aventures, qui devenaient matière à épigrammes. En voici une pour échantillon, et ce n'est pas la plus insolente :

Chapelier, sans étonnement,
 Lancé par la fenêtre assez impoliment,
 Dans un tas de fange profonde,
 Comme un poisson jeté dans l'onde,
 Ne s'en porta ~~quo~~ mieux ; c'était son élément.

Pétion par sa prose éclipse Cicéron,
 Mathieu¹ dès son enfance a surpassé son nom,
 Garat mieux que Rousseau tire une conséquence,
 Auprès d'Autun², Sully n'est qu'un sot en finance,
 Prudhomme à mon avis l'emporte sur Fléchier,
 Et l'auteur de *Cinna* rampe aux pieds de Chénier,
 Sieyès à Bossuet dispute l'éloquence,
 Crancé du grand Vauban surpasse la science,
 Des aigles du sénat La Beste³ est le phénix.
 Marat.. Bon, mon esprit... oui... courage... poursuis...
 Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie,
 Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
 Que de districts hargneux s'en vont fondre sur vous.»

On voit le procédé qui demande peu d'invention, mais qui veut pour être employé une riche mémoire et quelque dextérité. Une autre ressource de nos railleurs, dont ils abusent également est le jeu de mots portant sur les noms propres. Champcenetz, l'ami de Rivarol et

¹ Mathieu de Montmorency. On ne soupçonne pas à quels excès se portait alors contre cet homme, qui a laissé une mémoire vénérée parmi les royalistes, le parti de la cour. Il est vrai que M. de Montmorency figurait parmi les amis de la Révolution, et que dans la nuit du 4 août il avait sacrifié les privilèges de la Noblesse. C'était donc un traître, et pour expliquer sa trahison, on supposait en vertu du proverbe : « Bon sang ne peut mentir, » que le sang des Montmorencys ne coulait pas dans ses veines. De là, dans les *Actes des Apôtres*, tant d'épigrammes grossières sur le même texte ; la moins impudente se termine ainsi :

Connaissez mieux cette illustre maison,
 Vous détromper est nécessaire,
 Ce Mathieu n'en a que le nom,
 Et d'un des laquais de sa mère
 Il a reçu le jour, le cœur, l'âme et le ton.

² M. de Talleyrand. Voir son opération sur les biens du clergé, p. 328.

³ Un de ces députés obscurs désignés par leur nom seul à la malice des *Apôtres*, grands joueurs sur les mots.

son collaborateur pour le *Petit Dictionnaire des grands hommes*, nous en fournit un spécimen dans une lettre où il rend compte d'une prétendue séance tenue rue du Bouloi, chez Théroigne de Méricourt, entre patriotes, et dont voici les conclusions :

« 1° M. Bazin a été chargé de réclamer contre le dernier traité de commerce fait avec l'Angleterre, et M. Bonnet appuiera la motion.

« 2° M. Bandit demandera la suppression des maréchaussées.

« 3° M. Chassebœuf, la suppression de la caisse de Poissy ; la motion sera appuyée par MM. Bouvier et Boucher.

« 4° M. Grenier a lu une dissertation sur l'annone, et invitera l'Assemblée à faire revivre cette police qui a été si utile à l'empire romain et à l'Égypte sous le prince Joseph.

« 5° M. Chevreuil a communiqué à la société une adresse de ses commettants, qui, animés de l'esprit de liberté et d'égalité qui les a toujours caractérisés, remercient l'Assemblée du décret sur la chasse. M. Merle a sincèrement profité de l'occasion pour intéresser en faveur de ses commettants. M. Brocheton, que mademoiselle Théroigne tâchait d'engager à se joindre à eux, ne s'est pas laissé prendre à l'hameçon, et s'est tiré d'affaire en nageant entre deux eaux ; M. des Salines lui prépare une scène piquante.

« 6° M. Billette a fait lecture d'une adresse des carmes déchaussés, qui envoient leurs boucles à l'Assemblée.

« 7° La société a vu avec douleur que M. Le Clerc et M. Bazoche se proposent de protester contre toute innovation dans l'ordre judiciaire, et de demander que la culture des épices soit encouragée à l'île-de-France. Mais elle espère que MM. Melon, Rousselet et Damas réclameront la préférence pour les fruits indigènes.

« 8° M. Lanusse a présenté une pétition des apothicaires du duché d'Albret, qui demandent que leur corporation soit

conservée. M. Dutrou en présentera une semblable pour les apothicaires de Montmorillon.»

Ces plaisanteries ne sont pas attiques et leur saveur n'a rien de délicat ; elles dépravent le goût sans aiguïser l'esprit, et n'ont rien de commun avec ce badinage élégant, quoique maniéré, qu'on loue dans *Voiture* et chez quelques beaux esprits qui ont aimé à jouer avec les mots ; mais ce tort est véniel auprès de la mauvaise foi et de la calomnie. Nous voulons citer en ce genre un fait qui n'est pas unique et qui montre à quel point les auteurs se jouent de la vérité. Ils avaient publié sous le nom de l'abbé Fauchet une lettre galante et nommé la femme qui l'avait reçue. Or cette lettre était tirée d'un roman publié depuis longtemps, et jamais Fauchet n'avait rien écrit de semblable. La *Chronique de Paris* avait dénoncé le faux : pris en flagrant délit de mensonge, voici ce que répondent les faussaires :

« M. de Villette vient de nous écrire que la lettre que renferme notre numéro 132, et que madame Calon rappelle à M. l'abbé Fauchet, n'est point de ce vertueux citoyen, et qu'on la trouve tout au long dans les *Égarements de l'amour* de feu M. Imbert ; nous nous informerons si ce n'est pas dans les œuvres de M. de Villette ou dans l'histoire de M. l'abbé Fauchet que M. Imbert a puisé l'idée de son livre des *Égarements de l'amour* ; alors nous décréterons la priorité de cette lettre en faveur de qui il appartiendra. »

Quelle misérable et odieuse défaite ! Un valet de comédie, en pareil cas, n'aurait pas autrement répondu.

Nous avons dit le mal, voyons si nous ne pouvons pas trouver quelque compensation à ces méfaits contre le goût et la morale. Voici à propos de l'éclipse de lune

du mois de mai 1790 des stances datées des Tuileries, publiées sans nom d'auteur, et qu'on pourrait sans trop de témérité attribuer à M. de Fontanes qui a certainement fourni quelques pièces anonymes au journal de Peltier. Le tour en est aisé et l'idée heureuse et poétique :

« Peuple ingfat et léger, quand la France éperdue
Se précipite à son couchant,
Faut-il donc arrêter ta vue
Sur l'astre de la nuit par degré s'éclipsant ?

« Bientôt le dieu de la lumière
Se jouera de nouveau sur son disque argenté ;
Mais toi, qui te rendra cette gloire première
Dont tu dois le dépôt à la postérité ?

« Au trône fortement unis ta destinée ;
Lorsque le grand Louis la tenant enchaînée,
De ta fidélité recevait le tribut,
Tu fus le peuple-roi de l'Europe étonnée...
Et tu n'en es que le rebut.

« Tu crois briser tes fers ! tu te forges des chaînes ;
Tes districts, tes départements
De l'État tourmentant les rênes,
Te feront éprouver d'éternels froissements.

« Non, ton bonheur ne saurait naître
De ce choc d'intérêts, d'amour-propre, de droits ;
On n'a que des tyrans lorsqu'on a tant de rois ;
Il vaut bien mieux n'avoir qu'un maître.

« Le tien est éclipsé. Quand le père des jours
Subissait un destin semblable,
L'Américain tremblait qu'un dragon formidable
Ne le lui ravît pour toujours ;
Vois-le s'armer, courir, voler à son secours !

« Que sa fable soit ton histoire.
Sauve ton souverain, écarte les dragons,
Et bientôt tu verras la gloire
Ramener vers toi ses rayons. »

Voici encore, dans un autre genre, une pièce de

quelque valeur que le goût peut avouer, et qui est une manœuvre de bonne guerre. Ceux qui admettent la compétence universelle de la foule sur les matières d'État ne sont pas fondés à se plaindre que leur opinion soit ainsi combattue. Si la polémique restait toujours dans cette mesure de contradiction ingénieuse et relativement polie il y aurait plaisir et profit. La pièce est longue mais elle mérite d'être lue. Le style en est trop naturel pour qu'on puisse l'attribuer à Rivarol; elle n'est pas assez agressive pour être de Suleau :

« Je vous dénonce un livre aristocratique qui est répandu de toutes parts, qu'on trouve dans les écoles, dans les collèges, dans les maisons ci-devant religieuses, qu'on cite dans les sermons, qu'on chante quelquefois à la grand'messe, que les juifs publieront encore davantage en devenant nos frères actifs, et que quelques-uns de ces curés apostoliques, qui ont contribué si généreusement, si saintement à la destruction du clergé, pour obtenir des pensions qu'on ne leur payera pas, conservent peut-être sans s'en douter dans la poussière de leur presbytère. Ce livre, à la vérité, n'a pas été fait pour les jours de lumière, de paix et de prospérité où nous vivons, puisqu'il fut traduit de l'hébreu en grec cent trente et un ans avant Jésus-Christ; mais il n'en est pas moins dangereux par les principes qu'il renferme, par l'insulte qu'il fait à tous les citoyens éligibles, et son titre seul doit le rendre suspect. On l'appelle l'*Ecclésiastique*. Eh bien, Messieurs, ce livre prétend que la sagesse, qui est nécessaire aux docteurs de la loi, ne s'acquiert que dans la retraite et par la méditation. Il prétend que les laboureurs, les gens d'arts et métiers ne sont pas capables de faire des lois; que s'ils voulaient s'en tenir à leur profession, ils pourraient la perfectionner; mais que de leur permettre de s'ériger en législateurs, de leur accorder l'entrée dans les assemblées d'État, c'est s'exposer à une subversion totale de prudence,

de justice et de subordination. Quelle absurdité! Messieurs, quels préjugés anti-nationaux! J'en appelle à tous les cordonniers, perruquiers, marchands de bas, chaudronniers, corroyeurs et autres gens de négoce qui sont devenus tout à coup des Lycurgue, des Solon, voire même des Condé et des Turenne. J'en appelle à nos soixante districts, d'où sont émanés tant de règlements, tant d'avis, tant d'ordonnances, tant de lois provisoires, tendant à former *la démocratie royale pure*, et la plus belle constitution qui ait paru sur la terre. Tous les murs de la capitale en font foi, et la preuve que le peuple parisien est un peuple penseur, c'est que l'opinion des uns n'a pas encore pu se rapprocher de celle des autres, et que chacun demeure enseveli dans la profondeur de ses méditations. Je ne parle pas de son grand art de former des bataillons pacifiques, de monter à l'assaut par l'escalier, et de garder un prisonnier avec quarante mille hommes.

« Mais enfin, Messieurs, jugez vous mêmes l'auteur que je vous dénonce. Voici ses paroles. Ch. XXXVIII, v. 25, etc.

« Le docteur de la loi deviendra sage au temps de son repos, et celui qui s'agite peu acquerra la sagesse. Comment se pourrait remplir de sagesse un homme qui mène
 « une charrue, qui prend plaisir à tenir à la main l'aiguillon
 « dont il pique les bœufs, qui les fait travailler sans cesse,
 « et qui ne s'entretient que de jeunes bœufs et de taureaux?
 « Il applique tout son cœur à remuer la terre et à dresser des
 « sillons, et toutes ses veilles à engraisser des vaches. Ainsi
 « le charpentier et l'architecte passent à son travail les jours
 « et les nuits. Ainsi celui qui grave les cachets diversifie ses
 « figures par un long travail. Son cœur s'applique tout entier à imiter la peinture, et par ses veilles il achève son
 « ouvrage. Ainsi celui qui travaille sur le fer, s'assied près
 « de l'enclume et considère le fer qu'il met en œuvre. La
 « vapeur du feu lui dessèche la chair, et il ne laisse point
 « de souffrir l'ardeur de la fournaise. Son oreille est frappée

« sans cesse du bruit des marteaux, et son œil est attentif à
« la forme qu'il veut donner à tout ce qu'il fait. Son cœur
« s'applique tout entier à achever son ouvrage, il l'embellit
« par ses veilles et le rend parfait. Ainsi le potier s'assied
« près de son argile, il tourne la roue avec ses pieds; il est
« dans un soin continuel pour son ouvrage, et il ne fait rien
« qu'avec art et mesure. Son bras donne la forme qu'il veut
« à l'argile après qu'il l'a remuée et rendue flexible avec les
« pieds. Son cœur s'applique tout entier à donner la der-
« nière perfection à son ouvrage en le vernissant, et il a
« grand soin que son fourneau soit bien net. Toutes ces per-
« sonnes espèrent en l'industrie de leurs mains, et chacun
« est sage dans son art. Sans eux nulle ville ne serait bâtie,
« ni habitée, ni fréquentée. *Mais ils n'entreront point dans*
« *les assemblées d'État, ils ne seront point assis sur les sièges*
« *des juges. Ils n'auront point l'intelligence des lois sur les-*
« *quelles se forment les jugements. Ils ne publieront point*
« *les instructions ni les règles de la vie. Ils ne trouveront*
« *point l'éclaircissement des paraboles. »*

« Vous remarquerez aussi, Messieurs, que cet auteur veut nous faire accroire que les arts et métiers étaient connus dans les siècles d'ignorance et de barbarie où il vivait. Y avait-il alors une encyclopédie? Y avait-il alors des académiciens et de véritables philosophes? Cela n'est pas possible, car le monde aurait été plus tôt régénéré.

« Je vous propose donc, Messieurs, de donner avis de l'existence de cet ouvrage aristocratique aux soixante districts ou royaumes de Paris, de les engager à nommer soixante commissaires choisis de préférence parmi les perruquiers, marchands de brosses, couteliers, cordonniers, cabaretiers, maquignons de chevaux, peintres en culs-de-sac, éventailistes, étuvistes, tous présidés par un *chapelier*, et, après avoir pris connaissance d'un écrit dont les ennemis de la Révolution pourraient s'autoriser pour continuer les affreux complots, les détestables conspirations qui ont déjà fait périr tant de

patriotes, prier M. le maire de monter à la tribune de l'Assemblée nationale, pour solliciter un décret qui supprime ledit écrit, enjoigne à toutes les municipalités du royaume d'en enlever les exemplaires de toutes les maisons religieuses, curiales, abbatiales, où elles iront faire l'inventaire des titres, bibliothèques, lits, vins, chemises, meubles et autres effets qui leur ont été donnés avec le consentement de la loi, sous la garantie de la loi, ou qu'elles ont achetés de leurs revenus, de leurs épargnes, et qui ne *leur appartiennent pas* ; enjoindre au Comité des recherches de promettre des récompenses à tous ceux qui auront l'âme assez noble et assez courageuse pour dénoncer les infracteurs d'un décret si conforme *aux droits de l'homme*, et si nécessaire au maintien de la *majesté populaire*.

« Ici, Messieurs, je prie les Anglais qui lisent vos feuilles apostoliques, et qui veulent s'entretenir de notre gouvernement auquel ils *n'entendent rien*, de remarquer ces dernières expressions : *la Majesté populaire*. Elles sont plus convenables sans doute que celles de ce *mylord aristocrate*, qui disait, il y a quelque temps en parlant de nos maîtres actuels : *Sa Majesté la populace*.

« Il est vrai cependant que cette partie de la nation, qu'on appelait autrefois la populace, est investie aujourd'hui de tout le pouvoir exécutif, que par elle seule le pouvoir constituant est soutenu, flatté, applaudi ; mais cette expression méprisante doit être retranchée de la langue des Français. *Tous naissant et demeurant par la suite égaux en droits*, recevant la même éducation, les mêmes sentiments, le même désir de montrer des talents, des vertus, tous auront la même honnêteté, la même politesse, la même générosité, la même élévation d'âme ; et l'on ne verra plus de ces hommes comme il en exista jusqu'ici, qui, par la négligence, la misère, l'ignominie, les défauts de leurs parents et leurs propres besoins, conservaient des mœurs grossières, un langage à part et des sentiments d'aigreur et d'aversion contre tous

ceux qu'ils voyaient mieux habillés et mieux nourris qu'eux. Des lycées leur seront ouverts, non pas à cinq louis par an comme du temps de l'*aristocratie*, mais gratis pour l'amour de la nation ; et comme ce bon peuple sera débarrassé du soin de gagner sa vie, il pourra assister avec exactitude à toutes les leçons et remporter sur ses tablettes les idées neuves, les sublimes pensées des professeurs. Admirable invention qui les rendra beaucoup plus heureux que les principes religieux qui les soumettaient à la Providence, qui les consolait dans leurs peines passagères et inévitables par l'attente du bonheur éternel promis à la vertu.

« Ce n'est pas tout, Messieurs, ce livre que je vous dénonce prétend encore qu'à la sagesse, à la méditation, qui sont nécessaires pour acquérir l'art de gouverner les hommes, il faut ajouter les voyages et la prière (ch. XXXIX). Quelle erreur ! Qu'on entre dans la salle du Manège, et s'il est un moment où la sonnette soit en repos, où *l'union et la concorde soient suivies du calme et de la tranquillité*, qu'on examine les personnages qui ont mis toute la France en capilotade pour en faire un tout jusqu'alors inconnu ; en est-il plusieurs qui aient médité sur d'autres objets que sur les moyens d'avancer leur fortune ? En est-il plusieurs qui aient comparé les empires aux empires, examiné les causes de leur grandeur et de leur décadence ? En est-il plusieurs qui aient voyagé en autres lieux que sous les arcades du Palais-Royal, dans les détours obscurs de la chicane, chez les femmes qu'ils ont déshonorées, ou lorsqu'ils fuyaient la justice qui les poursuivait comme ravisseurs ? En est-il un seul qui n'ait pensé que son génie sublime, ses brillantes conceptions étaient pure matière, que c'était un préjugé gothique de supposer un Être, principe de toutes lumières, de toute vérité, de toute sagesse, et, dès lors une faiblesse de lui demander humblement des dons si précieux.

« Et, cependant, voyez avec quelle facilité ces grands hommes parlent sans réflexion et détruisent sans considéra-

tion. Voyez comme ils improvisent des décrets et les envoient à la sanction royale, en même temps qu'à l'impression ; voyez comme ils accordent *au premier représentant de la nation*, qui ne représente plus rien, la liberté de différer son consentement aux nouvelles lois jusqu'à une troisième législature, et lui ordonnent, tambour battant, mèche allumée, assassins en avant, canons en arrière, de le donner dans vingt-quatre heures. Quelle adresse ! quelle conséquence ! »

Page 79, ligne 6.

Les circonstances de la mort de Suleau méritent d'être rapportées. Le matin du 10 août, avant la prise du château, il fut arrêté sur la terrasse des Feuillants, faisant parti d'une fausse patrouille qui devait le conduire auprès du roi. C'est alors qu'il fut désigné aux meurtriers par cette Théroigne de Méricourt, Némésis populacière que les *Actes des Apôtres* avaient criblée de sarcasmes et mariée symboliquement, dans une tragédie burlesque, avec le député Populus. Suleau s'étonnait dès l'année 1790 d'être encore en vie, il ne s'en cache pas lorsque répondant au duc d'Orléans qui refusait de le suivre au Châtelet, et ajournait jusqu'à l'institution des grands jurés leur duel judiciaire, il dit plaisamment : « Quelle apparence y a-t-il, que moi, dont l'existence est un miracle continuél de la fée tutélaire de l'aristocratie ; que moi, qu'un réverbère ne voit jamais sans un mouvement de convoitise, je survivrai à la naissance de vos grands jurés qui sont encore dans les limbes ? » Avant cet appel à la justice des tribunaux, Suleau avait défié publiquement le duc d'Orléans à un combat singulier, et comme dans son cartel il avait glissé la menace suivante : « C'est sur l'autel de la Fé-

dération, à la face de toutes les tribus d'Israël que je veux répandre ton sang impur, » le duc se proposait de paraître au Champ-de-Mars, le jour de la Fédération armé de pied en cap. C'est alors que Suleau écrivit et publia le chef-d'œuvre d'insolence qu'on va lire :

« Il vous plaît, Monsieur, de voir dans une généreuse agression l'odieuse menace d'un vil guet-apens : mon caractère connu semblait devoir me préserver d'une si injurieuse interprétation.

« Sans doute il est des conjonctures où les lois générales de l'honneur, et les devoirs ordinaires de la loyauté, peuvent et doivent être sacrifiés au salut de la patrie : Scevola s'est dispensé de provoquer en champ clos le roi d'Étrurie, et l'on admire encore cette sublime irrégularité ; mais vous n'êtes point redoutable à la manière de Porsenna, et maintenant que vos moyens sont avortés et connus, il n'est plus en votre pouvoir de mettre Rome en danger. Ainsi, puisqu'il n'y a que la peur d'une attaque insidieuse qui vous détermine à paraître demain au Champ-de-Mars, personnellement en état de défense, et par surcroît de précaution, escorté de quatre champions armés jusqu'aux dents, laissez-moi tout cet attirail qui ne vous est point du tout familier, et aurait, tout au moins, l'inconvénient de vous être incommode.

« Assurément on m'y verra, même à quinze pas de vous ; mais je m'y présenterai sans arme, conduit par la seule curiosité d'y considérer à mon aise votre contenance patriotique.

« Vaguez donc tranquillement à toutes vos fonctions civiles ; vous êtes enfin résolu à ne ferrailer contre moi qu'avec le glaive de la loi ; à la bonne heure ; je saurai vous prouver, en temps et lieu, que je suis propre à plus d'un genre d'escrime.

« J'ai l'honneur d'être, rancune tenante, c'est-à-dire avec tous les sentiments que me commande la conviction de votre

scélératesse, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. — SULEAU. »

Page 81, ligne 8.

Lally-Tollendal quitta la France après la nuit du 6 octobre 1789. C'était, comme nous l'avons dit, se presser beaucoup. Mais Lally était prompt à s'émouvoir et il ne savait pas maîtriser ses émotions. Madame de Staël l'a défini plaisamment le plus gras des hommes sensibles. Cette sensibilité était sa force et sa faiblesse, il lui doit ses généreuses inspirations d'homme et d'orateur, et aussi l'abandon prématuré d'un poste où le péril même aurait dû le retenir plus longtemps. Mais sa conscience était tranquille sur la foi de ses nerfs trop vivement ébranlés. Il s'en est expliqué dans une lettre qui peint fidèlement sa nature, tout ensemble impétueuse et molle, son âme chevaleresque et sans énergie, enfin ce commerce de la sensibilité et de l'embonpoint signalé par madame de Staël. On lira avec intérêt, comme document philosophique touchant les rapports de l'âme avec le corps, cette lettre émue et sincère :

« Parlons du parti que j'ai pris, il est bien justifié dans ma conscience; ni cette ville coupable, ni cette Assemblée plus coupable encore, ne mériteraient pas que je me justifie; mais j'ai à cœur que vous et les personnes qui pensent comme vous, ne me condamnent pas. Vous devez déjà m'avoir lu, et par ce que j'ai dit, avoir jugé ce que je faisais. Ma santé, je vous jure, me rendrait mes fonctions impossibles; mais même en la mettant de côté, il a été au-dessus de mes forces de supporter plus longtemps l'horreur que me causaient ce sang, ces têtes, cette reine presque égorgée, ce roi amené esclave, entrant à Paris au milieu de ces assas-

sins et précédé des têtes de ces malheureux gardes. Ces perfides janissaires, ces assassins, ces hommes cannibales, ce cri de : Tous les évêques à la lanterne ! dans le moment où le roi entre en sa capitale avec deux évêques de son conseil dans sa voiture, un coup de fusil que j'ai vu tirer dans un des carrosses de la reine, M. Bailly appelant cela un beau jour ; l'Assemblée ayant déclaré froidement le matin, qu'il n'était pas de sa dignité d'aller tout entière environner le Roi ; M. de Mirabeau disant impunément dans cette Assemblée, que le vaisseau de l'État, loin d'être arrêté dans sa course, s'élançait avec plus de rapidité que jamais vers sa régénération ; M. Barnave riant avec lui quand des flo's de sang coulaient autour de nous ; le vertueux Mounier échappant par miracle à vingt assassins qui avaient voulu faire de sa tête un trophée de plus : voilà ce qui me fit jurer de ne plus mettre le pied dans cette caverne d'anthropophages, où je n'avais plus la force d'élever la voix, où depuis six semaines je l'avais élevée en vain, moi, Mounier, et tous les honnêtes gens, où le dernier effort à faire pour le bien était d'en sortir ; aucune idée de crainte ne s'est approchée de moi ; je rougirais de m'en défendre. J'avais encore reçu sur la route de la part de ce peuple, moins coupable que ceux qui l'ont enivré de fureur, des acclamations et des applaudissements dont d'autres auraient été flattés, et qui m'ont fait frémir. C'est à l'indignation, c'est à une horreur irrésistible, c'est aux convulsions physiques, que ce seul aspect me faisait éprouver que j'ai cédé ; on brave une seule mort, on la brave plusieurs fois, quand elle peut être utile ; mais aucune puissance sous le ciel, mais aucune opinion publique ou privée, n'ont le droit de me condamner à souffrir inutilement mille supplices par minute, et à périr de désespoir, de rage, au milieu des triomphes du crime que je n'ai pu arrêter. Ils me proscrireont, ils confisqueront mon bien, je labourerai la terre, et je ne les verrai plus. Voilà ma justification. Vous pouvez la lire, la montrer, la laisser copier,

tant pis pour ceux qui ne la comprendront pas, ce ne sera alors que moi qui aurai eu tort de la leur donner. »

Lally-Tollendal se trompe; on comprend très-bien les motifs qu'il donne, mais on ne peut les admettre que comme apologie physiologique. Ils ne justifient pas moralement l'homme d'État qui s'étant mêlé volontairement aux agitations de la vie publique s'y est dérobé précipitamment par la fuite; ils ne sont ni politiques, ni virils.

Page 85, ligne 24

Nous avons loué volontiers les fortes qualités du talent et du caractère de Bergasse. Il y a un revers à cette médaille. J'ai déjà indiqué l'excessive vanité, j'aurai pu parler aussi de la foi au magnétisme et à Mesmer. Ces ridicules n'ont pas échappé à la malignité de Camille Desmoulins qui s'est égayé aux dépens de toutes ces faiblesses que sa plume satirique transforme naturellement en véritable aliénation mentale :

« En vain Mesmer a épuisé les enchantements de son harmonica pour guérir la fièvre; en vain comme l'ange autrefois descendait dans le lac et remuait l'eau de la piscine, d'Éprémèsnil est descendu dans le baquet et en a agité l'eau des deux mains avec sa baguette; en vain il a magnétisé et frotté le pôle noir de son digne ami : les efforts de Mesmer et de Cagliostro, appelés tour à tour, n'ont abouti qu'à faire que la folie du malheureux Bergasse changeât d'objet. Son amour s'est porté successivement sur le feu parlement, sur Mounier, Lally, et sur le révérend père dom Duval d'Éprémèsnil. Aujourd'hui, nouveau Narcisse, Bergasse n'aime plus que lui seul. Ce n'est point comme ce berger au bord d'une fontaine, en contemplant son image dans le miroir des eaux, qu'il

entre en passion : dans sa chaise à bras, à l'ombre d'un *acacia*, il lit sans cesse ses projets de loi ; là il admire la beauté de son génie, il s'idolâtre lui-même, et tombe dans de longues extases. Pour lui s'accomplit le désir du comédien Baron, d'être élevé sur les genoux des rois et des princesses. Il n'a quitté Versailles et les écuries de Monsieur, que pour se retirer à Petit-Bourg, où il partage ses intervalles lucides entre une femme somnambule qu'il magnétise, et la sœur de Philippe d'Orléans qu'il aristocratise. Mais il ne tarde pas à retomber dans sa folie ; il demande, tantôt si on n'est pas venu des colonnes d'Hercule pour voir le divin Bergasse, comme pour voir Tite-Live ; si le congrès belge ne lui a pas envoyé une ambassade, pour lui demander des lois, comme la Pologne à J.-J. Rousseau, et l'Amérique à Mably. Enfin il s'étonne que la ville de Paris, la ville de Lyon, les quatre-vingt-trois départements, le comité de constitution, ne députent pas vers lui pour supplier son astre de remonter sur l'horizon de l'Assemblée nationale, et de ne pas cacher plus longtemps ses rayons dans les eaux du baquet. »

Page 103, ligne 31.

André Chénier est certainement un poète exquis, ce n'est pas non plus un publiciste vulgaire, nous en avons déjà fourni des preuves dans le texte de notre ouvrage. Nous le trouvons encore plein de sens et d'équité dans une question épineuse où l'Assemblée constituante a commis des fautes irréparables, et qui a été pour la foule ignorante l'occasion de bien des crimes. Nous voulons parler de la Constitution civile du clergé et des mesures prises contre les membres dissidents de cet ordre. Chénier, tout en pénétrant les motifs d'une résistance qui entrave les généreux desseins des partisans de la tolérance et de la liberté, signale avec raison l'impuis-

sance et les dangers de la persécution, et l'iniquité des voies de fait populaires. Il dévoile aussi les torts de quelques-uns des non-réfractaires :

« Est-ce, disait-il, en créant un corps de prêtres qui pourront se dire persécutés, que l'on espère les rendre peu redoutables? Un châtement commun et indistinct ne fait-il pas une ligue, au lieu de la dissiper? Est-ce en donnant par une loi une sorte d'approbation à ces brutalités infâmes dont Paris fut encore témoin il y a peu de jours, et qui font la honte d'un peuple civilisé, que l'on espère élever toutes les classes de la nation à cet esprit d'équité et de respect pour les droits d'autrui, sans lequel il n'y a point de liberté? Et faut-il laisser dire aux malveillants qu'en France toutes les religions sont permises, excepté une? Car il est clair que l'on ne peut considérer les prêtres dissidents, et leurs sectateurs, que comme des gens d'une religion qui leur est propre.

« La classe du peuple la moins éclairée n'a peut-être pas tort, quand elle pense que plusieurs de ces prêtres dissidents ne sont que des hypocrites, à qui les intérêts de leur religion sont très-indifférents, et qui n'ont d'autre but que d'embarrasser les établissements nouveaux par des obstacles et des désordres; mais elle a grand tort, quand elle croit prévenir leurs desseins sinistres par la violence et les mauvais traitements. Et c'est sur quoi elle devrait être instruite par les nouveaux prêtres en qui elle a confiance; malheureusement plusieurs d'entre eux ne sont eux-mêmes que des ambitieux haineux et turbulents, qui, s'appuyant toujours sur l'Évangile, livre où l'on trouve tout ce qu'on y cherche, ne voient dans toutes ces querelles que l'occasion de s'élever, en faisant retentir la chaire et la tribune des bruyantes déclamations d'une loquacité apostolique; toujours soutenus en cela par de soi-disant patriotes, dont tout le patriotisme consiste à épier les passions populaires, pour, au moment

de leur explosion, les soutenir et les justifier par de durs sophismes ou par des convulsions d'énergumènes.

« Nous ne serons délivrés de l'influence de pareils hommes, que quand l'Assemblée aura maintenu à chacun liberté entière de suivre et d'inventer telle religion qu'il lui plaira ; quand chacun payera le culte qu'il voudra suivre, et n'en payera point d'autre ; et quand les tribunaux puniront avec vigueur les persécuteurs et les séditieux de tous les partis. »

Nous trouvons un véritable esprit d'équité et une judicieuse appréciation mêlée à des conseils de prudente politique, dans une page où Chénier fait de la bourgeoisie un juste éloge qu'on peut opposer au dénigrement dont nous sommes témoins. Il a grande raison de dire que tous les torts ne sont pas de son côté lorsqu'elle se détache d'un gouvernement, et que ses sentiments et sa contenance sont toujours des symptômes graves dont les hommes d'État doivent tenir compte. Un magistrat avait dit dans une lettre rendue publique « la bourgeoisie n'est plus aussi attachée à la Révolution, » et l'auteur de la lettre ne voyait dans ce refroidissement que matière à des reproches contre la classe moyenne. Voici ce que répond Chénier :

« Il aurait dû considérer que cette classe qu'il désigne sous le nom de bourgeoisie étant celle qui est placée à distance égale, entre les vices de l'opulence et ceux de la misère, entre les prodigalités du luxe et les extrêmes besoins, fait essentiellement la masse du vrai peuple, dans tous les lieux et dans tous les temps où l'on donne un sens aux mots qu'on emploie ; que cette classe est la plus sobre, la plus sage, la mieux active, la plus remplie de tout ce qu'une honnête industrie enfante de louable et de bon ; que lorsque cette classe entière est mécontente, il en faut accuser quel-

que vice secret dans les lois et dans le gouvernement. Des lois qui rétablissent l'égalité parmi les hommes; des lois qui ouvrent le champ le plus vaste et le plus libre à toute espèce de travaux; des lois qui, malgré les imperfections dont nul ouvrage humain n'est exempt, sont au moins évidemment destinées à fonder la concorde et le bonheur de tous sur les intérêts de tous, ne peuvent assurément pas être la cause de leur mécontentement : il faut donc, ou que le gouvernement contrarie les lois, ou que le gouvernement n'ait point de force. »

Page 111, ligne 15.

On lit, page 193, de *ma Biographie par P.-J. de Béranger*, le passage suivant : « A peu près au temps de mes débuts, Henri de La Touche me fit plusieurs fois de judicieuses observations qui m'ont rendu grand service. Aussi suis-je souvent retourné à ce vrai poète, grand faiseur de pastiches. Je l'ai souvent appelé l'inventeur d'André Chénier, dans les œuvres duquel il est au moins pour moitié; car j'ai entendu Marie-Joseph déplorer qu'il y eût si peu de morceaux publiables dans les manuscrits laissés par son frère. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les vers placés à la fin du volume, et que le géôlier est censé interrompre, n'aient pas ouvert les yeux des juges de sang-froid. Tout le monde sait pourtant aujourd'hui que ces vers sont de La Touche. » Ce fait que tout le monde sait, *aujourd'hui*, n'en est pas moins, aujourd'hui encore, une nouvelle pour tout le monde. C'est que *tout le monde* doit s'entendre de bien des manières. Dans la phrase de Béranger, il signifie, Béranger qui a cru, et M. de La Touche qui l'a aidé à croire; dans la nôtre, il signifie, vous et moi, et tous ceux qui n'ont pas été mis dans la confiance de cette

petite trame clandestine d'amour-propre et de crédulité. M. de La Touche n'était pas homme à donner ses idées et ses vers pour en faire honneur à son prochain; il était plutôt enclin à s'approprier les inventions d'autrui; témoin son *Olivier Brusson* qu'il avait emprunté, sans mot dire, au *Cardillac* d'Hoffman, traduit depuis sous le titre de *Mademoiselle de Scudéri*, et sa *Correspondance de Clément XIV avec Carlo Bertinazzi*, dont l'idée était prise et devait être rapportée à l'abbé Galiani, comme l'a montré M. Sainte-Beuve.

La vérité, pour ce dernier et douloureux iambe d'André Chénier, auquel cette note se rattache, est que M. de La Touche y a retranché quelque chose, et qu'en s'arrêtant sur ce vers :

Remplira de mon nom ces longs corridors sombres,

qui retentit comme un glas funèbre, il nous laisse au cœur une émotion profonde et une image tragique. Il a certainement le mérite de cette heureuse idée que nous ne lui disputons pas; mais couper à propos n'est pas créer, et il y a loin sans doute de cette opération, habilement pratiquée, au droit de propriété indivise, « au moins pour moitié, » que Béranger attribue si libéralement à M. de La Touche. M. de La Touche se sera d'abord laissé dire qu'il avait inventé André Chénier, et il aura amené tout doucement Béranger à le croire, et à le redire ensuite puisqu'il le croyait. Voilà tout le mystère. Puisque nous sommes amenés sur ce terrain, disons encore que M. de La Touche a pris sur lui de faire réciter à Roucher et à André Chénier, pendant le trajet de la prison à l'échafaud, la première scène d'*Andromaque*, entre Oreste et Pylade; il ne savait pas et ne pouvait savoir quelles paroles ont échangées les deux

amis sur le triste tombereau qui les traînait à la mort, et il le dit comme s'il l'avait su. Ce que nous savons, nous, de bonne source, c'est que M. de La Touche, en sa qualité d'éditeur, avait de sa propre autorité, pour l'iambe IV, au premier hémistiche de ce vers si énergique,

« Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice ! »

substitué « pour insulter leurs noms ¹. » Beau service à rendre au poète ! Dans l'iambe III, MM. Villemain et Patin ont reconnu une grave altération à ce passage :

Que pouvaient mes amis ? Oui de leur main chérie
Un mot, à travers ces barreaux,
A *versé* quelque baume en mon âme flétrie ;
De l'or peut-être à mes bourreaux...

Comme le poète ajoute aussitôt :

Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
Vivez amis ; vivez contents....

il est clair que les amis n'ont glissé, à travers les barreaux, ni lettre, ni argent, et que le poète avait écrit non pas *a versé*, mais bien *eût versé*. Faisons la part de chacun, rendons ou laissons à Chénier ce qui appartient à Chénier, et à M. H. de La Touche ce qui appartient à M. H. de La Touche.

Page 135, ligne 25.

Bailly ne fut pas seulement en butte aux railleries des

¹ Cette variante se trouve, en effet, dans les premières éditions publiées successivement par les libraires Baudouin, Guillaume et Renduel. Notre éditeur, M. Charpentier, a osé le premier rétablir le texte d'après le manuscrit de Chénier, et en cela il a fait preuve de goût et de loyauté.

journalistes de la Cour. Comme tous les hommes modérés qui sont, au dire de Montaigne, Guelfes aux Gibelins et Gibelins aux Guelfes, il reçut bientôt le feu des deux partis extrêmes. Dès le 2 janvier 1790 Camille Desmoulins, tout en gardant encore quelques ménagements, se fait le complaisant écho des rumeurs populaires qui s'élèvent contre le maire de Paris. La prise de la Bastille lui avait tourné la tête, et pour avoir été un des ouvriers de la première heure, il s'attribuait uniquement la gloire du triomphe. A ce titre le jeune écervelé donne des leçons de sagesse et de patriotisme au président de la séance du Jeu de paume, au savant illustre, à l'honnête homme, au grand citoyen :

« M. Bailly a osé donner des brevets de capitaine, qui ne doivent être que la récompense des services, et que le mérite même ne doit obtenir que du suffrage des citoyens. Le district des Cordeliers a fait éclater son improbation. Ce district, ainsi que celui des Petits-Augustins, indigné de voir le maire ainsi disposer des grades de la milice nationale, et préparer cette voie à ses flagorneurs, a invité les officiers du bataillon à rapporter sur le bureau leurs brevets signés ; et ceux-ci, honteux de pareilles provisions, se sont empressés de rendre hommage au peuple, seul souverain, en remettant leurs brevets au district.

« Il est encore d'autres reproches que font à M. Bailly les philosophes et les patriotes. Pourquoi devant sa voiture ces gardes à cheval, et derrière ces laquais à livrée, profanateurs de la cocarde nationale, et aux couleurs de la liberté sur leur chapeau, alliant, sur toutes les coutures de leur habit, les couleurs honteuses de la servitude ? Pourquoi encore ce traitement de cent dix mille livres que s'est appliqué le maire de la capitale ? Je lui sais gré de la noble fierté avec laquelle il a demandé, au ministre de Paris, l'hôtel de la police ; mais

pourquoi les murs de cet hôtel ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils ont changé de maître? Pourquoi le même faste de meubles et la même somptuosité de table? Laissez, M. Bailly, laissez au satrape Pharnabaze ces riches tapis; Agésilas s'assied par terre, et il dicte des lois au grand roi de Perse. Laissez cette pompe extérieure aux rois et aux pontifes. La superstition du trône et de l'autel a besoin de processions, d'un maître des cérémonies, de la magie des décorations et du spectacle pour en imposer à la plèbe. Mais vous, revêtu de la seule autorité que je reconnaisse sur la terre, celle qui émane du peuple, quel besoin avez-vous de ces ornements, faits pour des poupées? Rappelez-vous ce jour du 23 juin qui doit être si cher à votre souvenir, lorsque après la séance royale, vous sortiez sur les quatre heures, dans votre litière, seul, sans gardes, sans laquais, et que vous traversiez au milieu de nos acclamations la foule des patriotes! Ces princes qui, quelques heures auparavant, avaient déployé tout le faste asiatique, dans leurs voitures à huit chevaux, au milieu des valets de pied, des pages et d'une armée de gardes-du-corps, qu'ils étaient petits en comparaison de vous, environné alors de l'opinion publique! Je suis encore au nombre de ceux qui vous chérissent. Je sais le respect que je dois à votre place, et les ménagements que méritent et vos talents et vos services; mais c'est parce que vous êtes revêtu de cette grande place, que je ne souffrirai point que vous l'avalissiez. Quand vous serez redevenu simple citoyen, étalez alors un luxe asiatique, scandalisez la nation par votre livrée et votre luxe, déshonorez-vous, peu m'importe; mais c'est cette belle, cette glorieuse révolution de France qu'aujourd'hui vous ternissez. Nous n'avons point pris les armes, nous n'avons pas bravé la mort, pour que M. Bailly et quelques autres substituent à un faste révoltant dans le successeur de Witi-kind¹, le faste et le despotisme mille fois plus choquant et plus intolérable d'un homme nouveau. Je ne suis pas si ridi-

¹ Le duc de Brunswick.

cule que de prétendre que M. le maire vive de brouet noir comme Agésilas, ou que, comme Curius, il reçoive les ambassadeurs dans une chaumière. Mais je lui recommande plus de simplicité. Ce n'est point de l'or que nous avons voulu lui donner, mais le droit plus beau de commander à ceux qui en ont. Parmi la multitude des griefs qu'on reproche à M. Bailly, je ne me suis arrêté qu'à trois : s'être donné une livrée; c'est une petitesse et une puérilité qui a dû provoquer notre ministère correctionnel; s'être appliqué cent dix mille livres d'appointements, c'est une concussion et un vol horrible; avoir donné des brevets de capitaine, c'est un crime de lèse-nation. »

La leçon est déjà un peu bien dure et impertinente, on l'avouera, en venant d'où elle part et s'adressant où elle vise; mais après l'affaire du Champ de Mars, ce fut bien un autre style. A dater de ce jour, Bailly et La Fayette sont des traîtres et des bourreaux. Il faudrait lire en entier le récit de cet événement dans le numéro 86 des *Révolutions de France et de Brabant*, pour se faire une idée de tout ce que la rancune d'un factieux désappointé peut inventer de calomnies contre des hommes de bien et d'honneur. Voici le début de ce pamphlet, par lequel Desmoulins envoie de la retraite où il s'est caché sa démission de journaliste au général La Fayette :

« Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires agas, phénix des alguazils majors, don Quichotte des Capets et des deux Chambres, constellation du cheval blanc; je profite du premier moment où j'ai touché une terre de liberté, pour vous envoyer ma démission de journaliste et de censeur national, que vous me demandez depuis si longtemps, et que je mets aux pieds de M. Bailly et de son drapeau rouge. Je sens que ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des

clameurs de vos trente mille mouchards, et d'autant de vos satellites; au-dessus du bruit de vos quatre cents tambours et de vos canons chargés à raisin.»

Après cet exorde, Desmoulin raconte à sa manière la journée du 17 juillet. Il faut voir comment sous sa plume les pétitionnaires, ameutés par Brissot et Danton, deviennent des soutiens de l'ordre, tandis que le maire de Paris et le commandant de la garde nationale se transforment, dans l'intérêt du despotisme, en agents provocateurs de désordres pour arriver à un massacre. Rien n'est plus clair que cet infâme complot, il suffit d'ouvrir les yeux et de lire :

« Cependant leur conscience glace d'effroi et les pères conscrits, et les municipaux, et le commandant général, et tous les traîtres. Ils craignent l'émission d'un vœu du peuple de Paris, qui va bientôt devenir le vœu de toute la France, et leur jugement prononcé par la nation en personne et séante en son lit de justice, en son *Champ de Mars*. Comment faire?... la loi martiale?... Mais le moyen de la publier contre des pétitionnaires tranquilles et sans armes, qui ne font que suivre les décrets? Voici ce qu'ils imaginent. Ceux qui avaient pendu un homme, le boulanger François, pour nous donner la loi martiale, en font pendre deux pour la mettre à exécution. L'Assemblée était indiquée pour le lendemain 17, à l'autel de la patrie. La nuit du 16 au 17, deux hommes s'introduisent sous l'autel; un jeune homme, qui avait obtenu la permission d'aller copier les nouvelles inscriptions de l'autel de la patrie, en les transcrivant seul à quatre heures du matin, entend travailler, et court en avertir ceux qu'il rencontre, et revient avec une centaine de citoyens. On lève une planche, on trouve deux hommes feignant de dormir, et auprès d'eux des vivres et un tonneau. Le peuple *ne les pend point*; il veut découvrir la vérité; il les mène au comité

de police de la section la plus voisine. Point de commissaire. Personne. La foule augmente autour des deux hommes. Ils disent qu'on leur a promis vingt-cinq louis de rente viagère, s'ils se cachaient sous l'autel, qu'ils n'ont point de mauvais desseins. Les mouchards, les gens apostés craignant sans doute une plus grande révélation, contrefont les patriotes enragés, se jettent sur ces deux hommes et les mettent en pièces, deux heures après leur arrestation; *et ni la garde, ni le commissaire, n'étaient venus pendant les deux heures*; et deux ou trois hommes portent les deux têtes au bout d'une pique, et on les laisse longtemps se promener dans Paris. On voulait préparer les citoyens par l'horreur de ce spectacle à supporter la loi martiale. Aussitôt la nouvelle se répand, avec la vitesse de l'éclair, qu'on a coupé deux têtes; et voilà qu'on calomnie les Cordeliers, les Jacobins; voilà que les municipaux enchantés déploient le drapeau rouge. Et où croyez-vous qu'on va le porter? au lieu du rassemblement, au Champ de Mars? Oh! non, le rassemblement se dissiperait; il n'y aurait point de boucherie; il n'est que neuf heures du matin, et c'est à huit heures et demie du soir, aux approches de la nuit qui couvrira de ses ténèbres les perfidies que l'on médite, que le drapeau rouge ira au Champ de Mars. La matinée, ils l'emploient autrement. Bailly fait proclamer la loi martiale, *incognito*, dans les rues et places où il y a peu de monde, et La Fayette enivre dans les casernes ses satellites à pied et à cheval. Les conjurés contre le peuple se disent: Voilà le drapeau rouge déployé, le plus difficile est fait.»

Voilà l'exposition du drame: on devine ce qui doit suivre. Bailly et La Fayette ont dressé un piège, et lorsque les patriotes y seront tombés, ils viendront en force les assassiner. Nous avons donné le début de ce libelle comme un échantillon de l'art d'intervertir les rôles dans le tableau des mouvements populaires, et

de prêter de la vraisemblance aux mensonges et aux chimères de l'esprit de parti. Camille Desmoulins y était passé maître.

Page 142, ligne 11.

On retrouve dans un projet d'adresse au Roi rédigé par Condorcet, et qui devait être présenté au nom de l'Assemblée, les mêmes griefs exposés avec plus de mesure et non moins de force. Le malheur de Louis XVI est de ne jamais s'être pleinement confié aux conseillers et aux ministres qui voulaient sincèrement le sauver. Il est vrai qu'à chaque étape de la route qui le conduisit à l'échafaud, les conditions du salut devenaient plus dures, et que la répugnance et la faiblesse qui l'avaient empêché une première fois de céder à propos, se retrouvant, proportion gardée, les mêmes en toute occasion, durent toujours produire le même résultat. Voici les plus importants passages de ce document, qui prend place naturellement à la suite du discours de Vergniaux, comme témoignage de l'état des esprits entre le 20 juin et le 10 août :

« Par quelle fatalité, sire, n'avons-nous pour ennemis que des hommes qui prétendent vous servir ! Par quel autre fatalité sommes-nous obligés de douter si ces ennemis de la France vous servent ou vous trahissent !

« Dans ce moment de danger, vous pouviez beaucoup, vous pouviez tout pour le salut de l'empire. Un ministre vigilant et ferme, digne de la confiance du peuple, appuyé de celle de ses représentants, assuré de la vôtre, eût bientôt rétabli l'ordre dans les armées, la paix dans les départements. Et la France a dû être étonnée de voir des ministres, dont elle connaissait le patriotisme, remplacés par des hommes in-

connus ou suspects, bientôt suivis par d'autres non moins inconnus encore. Quelques-uns peuvent sans doute être dignes de leur place ; mais pouvons-nous attendre aujourd'hui qu'ils aient eu le temps d'obtenir la confiance du peuple ? Et pourquoi tous ceux qui l'ont méritée d'avance, tous ceux dont le nom aurait répandu la sécurité et l'espérance dans l'âme des citoyens, ont-ils été soigneusement écartés ou négligés ?

« Vous vous plaignez, sire, de la défiance du peuple ; mais qu'avez-vous fait pour la détruire ? Les familles des rebelles de Coblenz remplissent votre palais ; les ennemis connus de l'égalité, de la Constitution, forment seuls votre cour ; et l'on chercherait vainement auprès de vous un homme qui eût servi la cause de la liberté ou qui ne l'eût pas trahie.

« Voulez-vous, sire, reconquérir la confiance des citoyens ? C'est à vous de leur en donner l'exemple. Que la demeure du Roi d'une nation libre ne présente plus l'aspect d'une forteresse menacée par l'ennemi, et que ces précautions injurieuses cessent enfin de calomnier un peuple généreux et sensible. Son mécontentement s'est quelquefois exprimé avec violence, et l'on vous présente, comme l'ouvrage d'une faction, ce cri de douleur d'un peuple qui se croit trahi. On vous donne comme un projet formé de renverser le trône et de changer la Constitution, l'indignation des hommes libres qui ont cru voir dans l'état de nos armées, dans le choix de nos ministres, dans vos refus d'adopter des mesures nécessaires, l'intention coupable de modifier cette Constitution, et d'abaisser devant les rois étrangers ce trône où la nation vous a placé. Sire, les vrais ennemis de la Constitution sont ceux qui, par un emploi ou mal dirigé ou perfide des pouvoirs qu'ils ont reçus d'elle, s'efforcent de prouver qu'elle ne peut sauver la patrie. Mais toutes les divisions vont cesser ; lorsqu'un empire est menacé par des armées étrangères, lorsqu'on veut changer les lois par la force, il n'existe plus qu'un besoin et qu'un devoir, celui de repousser

l'ennemi. Toute division de parti ou d'opinion doit être suspendue, et il ne reste plus que deux classes d'hommes, des citoyens ou des traîtres. »

Page 142, ligne 17.

On ne prononce pas le nom de Danton sans effroi. Avant les journées de septembre, il avait dit de sa voix de tonnerre : « De l'audace ! de l'audace ! et toujours de l'audace ! Il faut faire peur aux royalistes. » Il a fait peur à tout le monde. La chute du trône est son œuvre. Il a fait le 10 août, il a laissé faire le massacre des prisons, il a pour un temps donné pleine licence aux passions de la foule qu'il avait soulevée. A ses yeux la Révolution étant le droit même et la justice, elle pouvait, elle devait broyer tout ce qui lui faisait obstacle. Mais ce terrible démagogue n'avait pas le goût du sang ; s'il avait les rugissements du lion il en avait aussi la générosité. Il avait de l'emportement et point de haine, de l'ambition et point d'envie. Il eut beaucoup de vices et peu de défauts, mais ses vices et les violences sur lesquelles il avait fondé sa popularité lui défendirent, comme à Mirabeau, d'employer ses qualités au rétablissement de l'ordre. Mirabeau avait voulu vaincre le despotisme, et une fois le despotisme vaincu, Mirabeau se trouva sans autorité morale pour établir la liberté ; Danton avait voulu le renversement de la monarchie, et la monarchie une fois renversée, Danton ne put rien pour la République. C'est qu'ils avaient armé contre eux, Mirabeau, la conscience des constitutionnels, Danton, celle des Girondins, de sorte que ces deux partis qui pouvaient, le premier constituer le gouvernement parlementaire, le second la République, refusant l'un et l'autre de re-

connaître leur chef naturel, se trouvèrent tous deux frappés d'impuissance. La petite morale que Mirabeau et Danton avaient outrageusement blessée se leva contre eux, et en ce sens on peut dire qu'elle tua leur grande morale, qu'il ne leur fut pas donné de mettre en pratique pour avoir négligé l'autre.

Danton a laissé des mots éloquents, et pas un seul monument oratoire. Sa paresse, qui égalait sa fougue, le possédait tout entier lorsque sa fougue était épuisée; mais en tout temps sa capacité d'intelligence, que l'étude n'avait pas remplie, restait libre pour la décision devant le péril que son courage aimait à braver. Il a fait à propos tout ce qui était nécessaire pour atteindre le but qu'il avait marqué. Jusqu'à la chute du trône s'il a commis des crimes, il n'a point fait de fautes. Plus tard les fautes qu'il a faites lui vinrent d'avoir dédaigné le péril, qui ne lui parut pas digne d'allumer toute sa passion. C'est pour cela que Robespierre, qu'il méprisait, put à loisir dresser le piège où il le fit tomber et périr. L'envie est une sentinelle infatigable, car l'âme qu'elle ronge est toujours tenue en éveil par le supplice qu'elle lui inflige. Celle de Danton, violente et farouche par accès, se laissait assoupir par l'attrait des champs, par le charme de la famille, et distraire par l'ivresse des plaisirs. Si nous en croyons Garat, cette âme devint sincèrement éprise d'humanité et se purifia, après les crimes, par la ferme volonté et l'espérance de donner à son pays des institutions qui auraient assuré sa grandeur et sa liberté. Recueillons au moins ce témoignage :

« L'unique ambition de Danton, à cette époque, dit Garat, fut de réparer par un bien immense et durable fait au genre humain les maux terribles et passagers qu'il avait faits à la

France ; d'étouffer, sous une démocratie organisée avec une haute et profonde sagesse, le délire et les désastres de la sans-culotterie ; de faire expirer la Révolution sous un gouvernement républicain assez puissant et assez éclatant, pour rendre éternelle l'alliance de la liberté et de l'ordre ; d'assurer le bonheur de la patrie ; de donner la paix à l'Europe, et de s'en retourner à Arcis-sur-Aube, vieillir, dans sa paresse, au milieu de ses enfants et de sa ferme.

« C'est à cette hauteur de sentiments et de vue qu'avait été élevée l'âme de Danton, par cette même conspiration qui avait élevé le talent de Camille Desmoulins à côté des pensées profondes et sublimes de Tacite ; et ceux qui seront étonnés déclareront, par leur étonnement, qu'ils ignorent ce que peuvent dans une âme qui n'a pas cessé d'appartenir aux affections tendres de la nature, les reproches de la conscience pour embrasser la vertu comme l'autel où tout s'expie, et ce que peut une seule vue inspirée par la vertu pour créer ou pour agrandir le génie. En mourant pour la cause de l'humanité, on vit Danton porter et fixer un regard prolongé au ciel, qu'il était digne de regarder : et quelles qu'aient été ses fautes, la vérité lui rendra dans tous les siècles deux témoignages : Il a foudroyé le trône, et il est mort sur l'échafaud pour avoir voulu arrêter l'effusion du sang humain, qui coulait par torrents sous la main des bourreaux et sur les fondements de la République. »

Page 147, ligne 6.

On a souvent reproché à la Révolution d'avoir fait fausse route, en empruntant ses idées et ses sentiments aux Romains et aux Grecs. Le reproche est fondé si on en restreint l'application aux ignorants et aux utopistes plagiaires dont l'esprit manquait d'étendue et de souplesse. Il est injuste, si on l'étend aux constitutionnels qui entendaient la liberté dans le sens moderne, et qui

voulaient la fonder en France par des institutions, non pas identiques, mais analogues à celle des Anglais; il est faux également contre les républicains de la Gironde, et on peut s'en convaincre en lisant ce que Vergniaux a dit au début de la discussion constitutionnelle sur les gouvernements de Rome et de Sparte. Les lignes qu'on va lire ne sont pas l'œuvre d'un esprit chimérique :

« Nous voulons tous la République. Quelle sera la nature du gouvernement que nous donnerons à cette République?

« Pour que notre ouvrage ait dans ses parties, et la raison, qui seule fait la solidité, et l'harmonie, qui permet d'espérer le bonheur; pour qu'il ne soit pas le résultat incohérent et peu durable des mauvais succès ou des triomphes qu'auront obtenus les passions auxquelles nous sommes si souvent livrés; pour que nous puissions nous entendre dans le cours de la discussion, il faut dire franchement quel est le but auquel nous nous proposons d'atteindre; et cette profession de foi n'est peut-être pas inutile au maintien de l'esprit public.

« Rousseau, Montesquieu et tous les hommes qui ont écrit sur les gouvernements nous disent que l'égalité de la démocratie s'évanouit là où le luxe s'introduit; que les républiques ne peuvent se soutenir que par la vertu, et que la vertu se corrompt par les richesses.

« Pensez-vous que ces maximes, appliquées seulement par leurs auteurs à des États circonscrits, comme les républiques de la Grèce, dans d'étroites limites, doivent l'être rigoureusement et sans modification à la République française? Voulez-vous lui créer un gouvernement austère, pauvre et guerrier comme celui de Sparte?

« Dans ce cas, soyez conséquents comme Lycurgue; comme lui, partagez les terres entre tous les citoyens; proscrivez à jamais les métaux, que la cupidité humaine arracha aux entrailles de la terre; brûlez même les assignats, dont le luxe

pourrait aussi s'aider, et que la lutte soit le seul travail de tous les Français. Étouffez leur industrie, ne mettez entre leurs mains que la scie et la hache. Flétrissez par l'infamie l'exercice de tous les métiers utiles; déshonorez les arts et surtout l'agriculture. Que les hommes auxquels vous aurez accordé le titre de citoyens ne payent plus d'impôts. Que d'autres hommes, auxquels vous refuserez ce titre, soient tributaires et fournissent à vos dépenses. Ayez des étrangers pour faire votre commerce, des ilotes pour cultiver vos terres, et faites dépendre votre subsistance de vos esclaves.

« Il est vrai que de pareilles lois qui établissent l'égalité entre les citoyens consacrent l'inégalité entre les hommes; que, si elles ont fait fleurir pendant plusieurs siècles la liberté de Sparte, elles ont maintenu pendant plusieurs siècles l'oppression des villes de la Laconie et la servitude d'Hélos; il est vrai que les institutions de Lycurgue, qui prouvent son génie en ce qu'il n'entreprit de les fonder que sur un territoire d'une très-médiocre étendue, et pour un si petit nombre de citoyens que le plus fort recensement ne le porte pas au-delà de dix mille, prouveraient la folie du législateur qui voudrait les faire adopter à vingt-quatre millions d'hommes; il est vrai qu'un partage des terres et le nivellement des fortunes sont aussi impossibles en France que la destruction des arts et de l'industrie, dont la culture et l'exercice tiennent au génie actif que ses habitants ont reçu de la nature; il est vrai que l'entreprise seule d'une pareille révolution exciterait un soulèvement général, que la guerre civile parcourrait toutes les parties de la République; que tous nos moyens de défense contre d'insolents étrangers seraient bientôt évanouis; que le plus terrible des niveleurs, la mort, planerait sur les villes et les campagnes. Je conçois que la ligue des tyrans puisse nous faire proposer, au moins indirectement, par les agents qu'elle soudoie un système d'où résulterait pour tous les Français la seule égalité du

désespoir et des tombeaux, et la destruction totale de la République.

« Voulez-vous fonder, comme à Rome, une république conquérante, et votre orgueil se flatterait-il que les nations étrangères, impuissantes pour vous servir, le seront aussi pour se défendre contre vos invasions ?

« Je vous dirais que dans les républiques les conquêtes furent presque toujours funestes à la liberté, qu'un gouvernement trop militaire l'environne chaque jour de nouveaux dangers. J'ajouterais avec Montesquieu que rien n'est plus redoutable pour les peuples libres que l'ivresse des grands succès ; que la victoire de Salamine perdit Athènes, comme la défaite des Athéniens perdit Syracuse.

« Et peut-être la postérité pensera-t-elle que nous n'aurions pas essuyé les revers de cette campagne si notre entrée triomphale dans la Belgique ne nous eût persuadé qu'il n'y avait plus de revers possibles pour nous.

« Pourquoi d'ailleurs voudriez-vous faire des conquêtes ? pour asservir les peuples vaincus ? vous ne pourriez plus parler de liberté ; ce serait vous proclamer les oppresseurs du genre humain. Pour les rendre libres, de manière que leur réunion forcée ne fût que le salaire du service que vous leur auriez rendu ? vous ne pourriez plus parler des droits des hommes ; ce serait vous en proclamer les vils trafiquants.

« Enfin, voulez-vous faire du peuple français un peuple qui ne soit qu'agriculteur et négociant, et lui appliquer les paisibles institutions de Guillaume Penn ?

« Mais comment un pareil peuple pourrait-il exister, environné de nations presque toujours en guerre et gouvernées par des tyrans qui ne connaissent d'autre droit que celui de la force ? »

pularité qui s'est attachée au souvenir des Girondins. Avec moins d'éclat et de distinction que Vergniaux, il a plus de verve et de nerf, moins sarcastique que Gensonné, il a plus de saillie et de mouvement. Son tort est d'avoir par excès de patriotisme local opposé trop souvent la Gironde à l'Ile-de-France, et donné par là quelque vraisemblance à l'accusation de fédéralisme sous laquelle a succombé la Gironde. Nous ne citerons de cet orateur distingué qu'un seul discours, celui qu'il prononça dans la séance du dix-huit mai 1793 pour repousser l'intervention des districts que les Montagnards, encore en minorité dans l'Assemblée, avaient appelés du dehors à leur aide. Cette fois encore la Gironde, avec l'appui du Provençal Isnard, qui occupait le fauteuil, et qui déploya une grande énergie, eut l'avantage sur ses adversaires. Ce n'était qu'un répit, en attendant le 31 mai, qui devait assurer le triomphe de la Montagne.

« Lorsqu'on voulut, dit Guadet, dissoudre en Angleterre le long parlement, on prit les mêmes moyens ; ce fut d'exalter la minorité contre la majorité, de mettre le pouvoir dans les mains de la minorité. Savez-vous ce qui en arriva ; le voici : c'est qu'en effet la minorité trouva le moyen de mettre la majorité sous l'oppression.

« Elle appelle à son secours des patriotes *par excellence* (c'est ainsi qu'ils se qualifiaient), une multitude égarée, et à laquelle ils promettaient le pillage et le partage des terres. Ces cris répétés jusque dans les séances du parlement, cet appel, motivé sur la prétendue oppression où se trouvait la minorité, et sur l'impuissance où elle était d'y résister, amenèrent l'attentat que l'histoire nous a transmis sous le nom de *la purgation du parlement*, attentat dont Pride, de boucher devenu colonel, fut l'auteur et le chef : cent cinquante

membres furent chassés du parlement, et la minorité, composée de cinquante ou soixante membres, resta maîtresse du gouvernement.

« Savez-vous, citoyens, ce qui en arriva ? Ces patriotes par excellence, instruments de Cromwell, et auxquels il fit faire folies sur folies, furent chassés à leur tour. Leurs propres crimes servirent de prétexte à l'usurpateur. Il entra un jour au parlement, et, s'adressant à ces mêmes membres, qui seuls, à les entendre, étaient capables de sauver la patrie : toi, dit-il à l'un, tu es un voleur ; toi, dit-il à l'autre, tu es un ivrogne ; toi, dit-il à celui-ci, tu t'es gorgé des deniers publics ; toi, dit-il à celui-là, tu es un coureur de mauvais lieux ; sus donc, dit-il à tous, cédez la place à des hommes de bien... Ils la cédèrent, et Cromwell la prit.

« Citoyens, je livre ces faits à la méditation de tous les amis de la liberté ; en est-il un seul qui, ayant suivi la marche des événements, ne s'aperçoive que c'est le dernier acte de l'histoire d'Angleterre qu'on cherche à jouer.

« La scandaleuse résistance de la minorité, de quelque côté qu'elle se trouve, sans doute, il faut la faire cesser ; mais ce ne sera pas en adoptant la proposition qui vous est faite que vous arriverez à ce but. Vous y arriverez en faisant cesser l'anarchie au milieu de vous, et dans tout ce qui vous environne. Or, vous ferez cesser l'anarchie au milieu de vous, en donnant à votre président plus d'autorité que le règlement ne lui en accorde ; en proclamant, aux yeux de la France entière, mauvais citoyen et contre-révolutionnaire, quiconque troublera vos délibérations par des bruits, des vociférations et des menaces ; en prenant enfin d'une main ferme la police de votre salle, que vous n'avez point : vous la ferez cesser au dehors, en prêtant appui aux bons citoyens, et en contenant les autorités dans leur devoir. »

La Gironde prodigua son éloquence et consuma ses forces dans cette lutte contre la commune de Paris et

les tribunes factieuses, qui avaient des complices dans l'Assemblée. En vain deux jours plus tard Vergniaux faisait-il entendre la voix de la prudence et du patriotisme par ces belles paroles :

« Citoyens, nous avons deux ennemis puissants à vaincre. Le despotisme armé au dehors, qui presse et attaque la République sur tous ses points extérieurs ; l'anarchie, au dedans, qui travaille sans relâche à la dissolution de toutes ses parties intérieures. Nous ne pouvons combattre nous-mêmes le premier de ces ennemis terribles. La gloire en est réservée à nos bataillons. Combattons corps à corps le second, c'est notre devoir ; assez et trop longtemps il nous a tourmentés ; assez et trop longtemps nous avons soutenu contre lui une lutte aussi pénible pour nous que désastreuse pour la patrie ; il faut voir enfin qui l'emportera du génie de la liberté ou de celui des brigands ; offrons sans pâlir nos cœurs aux poignards, mais délivrons la patrie d'un fléau qui la dévore. Nos bataillons versent, chaque jour, leur sang pour abattre les tyrans ; versons le nôtre, s'il le faut, pour terrasser l'anarchie ; triomphons enfin, ou périssons, ou ensevelissons-nous à jamais sous les ruines du temple de la liberté. »

A côté des orateurs de la Gironde, il est juste de placer Maximin Isnard, de Draguignan, qui présidait la Convention pendant les journées qui précédèrent le 21 mai. C'était un homme de cœur et d'imagination, sa parole était vive et colorée, et il lui arriva souvent de produire de puissants effets par des mouvements oratoires d'une grande hardiesse et des images frappantes. Le fonds manquait, et ce n'étaient que des éclairs. Son âme ardente s'ouvrait naturellement à l'enthousiasme. Nous en trouvons un curieux exemple dans le discours qu'il prononça lorsque Fréjus vint en juillet 1790 fraterniser avec Draguignan. On avait transformé une

église en salle de festin patriotique. L'ivresse de la joie inondait tous les cœurs, lorsqu'Isnard, montant dans la chaire, fit entendre les paroles suivantes, où éclatent dans toute leur ferveur candide les sentiments généreux et les nobles illusions qui firent de la Fédération une époque unique dans l'histoire :

« Où suis-je donc transporté?... Est-ce l'illusion d'un songe qui me présente cette salle immense, ces tables illuminées ? quel prestige me fait entendre ces chants de l'harmonie, ce tumulte de la joie ? quelle est cette foule de convives qui me regarde?... Ne serait-ce pas des Français qui se sont rassemblés pour chanter leur triomphe?... Ils se réjouissent, parce qu'ils sont heureux ; ils sont heureux parce qu'ils sont libres ; je les trouve à la même table, parce qu'ils ne forment qu'une seule famille ; je les vois confondus entre eux, parce qu'ils sont égaux ; ils s'embrassent avec transport, parce qu'ils sont devenus tous frères.

« Oui, ce festin est en honneur de la Révolution, et pour célébrer l'alliance de Fréjus et de Draguignan ; elle sera sacrée pour nous, cette alliance, et nous en jurons, chers amis, par le drapeau que vous nous avez donné : si jamais vous étiez en danger nous le sortirions, ce drapeau, et, à sa vue, chacun de nous s'arracherait des bras de sa femme et de ses enfants, pour voler à votre défense en voyant l'écusson de vos armes, se déployer ; nous combattrions avec ce courage qui enflammait les Romains, vos aïeux, lorsqu'ils voyaient l'aigle de leurs étendards s'agiter dans les airs, etc. »

Et le reste, sur le même ton et avec la même confiance imperturbable à un avenir de félicité sans fin et sans limites. Trois ans plus tard, Isnard disputait aux violences d'une foule aveugle la tête de ses amis, qui eux-mêmes avaient comme lui fait tomber celle de Louis XVI.

Nous laissons pour le jugement d'Isnard la parole à Charles Nodier ¹.

« L'homme qui possédait au plus haut degré le don de ces inspirations véhémentes qui éclatent comme la foudre en explosions soudaines et terribles, c'était Isnard, génie violent, orageux, incompressible, qu'exaltaient des passions fortes, et un esprit de religiosité qu'on croirait presque incompatible avec elles. Maximin Isnard, parfumeur à Draguignan, où je crois qu'il existe encore, avait reçu une éducation conforme à cette organisation extraordinaire. Sa mémoire, riche et ornée, fournissait abondamment aux élans de sa brusque improvisation. Ce n'était cependant pas un de ces discoureurs dont la parole infatigable s'étale avec complaisance dans les colonnes d'un journal. Son éloquence ne procédait guère que par phrases, ou pour mieux dire, que par exclamations; mais ce cri formidable ne manquait jamais son effet, et il portait dans l'Assemblée, subitement émue, l'admiration ou la terreur. Quand Narbonne prête serment, comme ministre de la guerre, devant la seconde législature, Isnard se lève de sa place, et lui crie :

« Monsieur, la responsabilité, c'est la mort! — Qu'êtes-vous ? dit-il à la Convention nationale, en lui montrant la Montagne. Le jouet d'un enfant féroce, une machine à décrets dans la main du bourreau! »

« Isnard présidait cette assemblée, quand une foule ivre de rage vint demander quelques têtes pour l'échafaud :

« Si la modestie n'était pas aussi une vertu républicaine, répondit-il, je m'affligerais de n'être pas compris dans cette liste glorieuse; la Convention nationale vous accorde les honneurs de la séance. »

« Une voix menaçante s'élève au milieu de ce peuple souvoyé. Isnard reprend avec une fermeté impassible :

¹ *Souvenirs de la Révolution*, t. I, p. 300 et suivantes, édition Charpentier.

« Dites à vos commettants que le jour où Paris attentera à
 « la liberté de la Convention nationale, précédera d'un jour
 « celui où le voyageur cherchera sur quelle rive de la Seine
 « cette ville a existé. »

« Envoyé en mission à Marseille après le 9 thermidor, il est entouré de la jeunesse tragique des compagnies de Jéhu, qui se plaint de n'avoir point d'armes pour frapper les terroristes :

« Eh bien ! s'écrie-t-il, si vous manquez d'armes, déterrez
 « les os de vos parents qu'ils ont assassinés ! »

« Le plus long de ses discours est son accusation contre Fréron ; c'est là qu'il déploie avec une incroyable ostentation de richesses toute la magnificence des plus belles formes oratoires, mais particulièrement l'énumération, l'apostrophe et la prosopopée. Cette figure d'énumération domine la composition tout entière, et il y enchaîne une de ces répétitions énergiques qui retentissent profondément dans l'âme des auditeurs. Sa proscription terminée, il raconte qu'il est venu dans le pays natal rafraîchir sa vie à la source des plus tendres sentiments, et reconnaître ces délicieuses campagnes de la Provence peuplées des heureuses émotions de son enfance ; il les rappelle, il les décrit complaisamment, telles qu'il les avait vues autrefois, et puis tout à coup la scène change ; il n'aperçoit qu'un théâtre sanglant chargé de ruines encore fumantes, et il demande avec effroi quel fléau a porté ses horribles ravages dans la terre favorite de la nature :

« Ces tours superbes qui frappaient d'admiration les voyageurs ravis, est-ce la foudre qui les a renversées?... »

« Et une voix d'une monotonie solennelle, et terrible comme un écho anticipé de l'histoire, lui répond : *C'est Fréron.* Et avec cette question qui se renouvelle à chaque pas, avec cette solution toujours attendue, et de plus en plus effrayante, il poursuit jusqu'à son terme cette Verrine accablante, à laquelle Fréron eut le courage de survivre par une grâce d'état toute spéciale. »

Page 153, ligne 10.

Je n'ai rien à rétracter de ce que j'ai dit du rôle de Robespierre pendant la Révolution et de son caractère, mais je puis reconnaître que la conviction et le travail avaient fini par développer le talent de ce personnage sinistre, de ce fanatique envieux et ambitieux qui s'adorait intérieurement comme un modèle de vertu et de désintéressement. Charles Nodier, qui se délectait dans le paradoxe, a essayé le premier dans ses *Souvenirs de la Révolution*, qui sont bien souvent les rêves d'un homme éveillé, d'humaniser Robespierre. Nous ne pensons pas qu'il ait réussi en ce point; mais sur l'autre partie de sa thèse, qui tend à relever le mérite oratoire de son client, nous pensons qu'il serait injuste de ne lui rien accorder. Nous lui laissons la parole, pour faire connaître quelques beaux passages noyés dans le long discours apologétique et récriminatoire que Robespierre prononça la veille du 9 thermidor devant la Convention :

« Je ne connais que deux partis, » dit Robespierre, et il n'est pas inutile de rappeler aux lecteurs prévenus que c'est lui qui parle ainsi : « Je ne connais que deux partis, celui
« des bons et des mauvais citoyens... Le cœur flétri par l'ex-
« périence de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'ap-
« peler la probité et tous les sentiments généreux au se-
« cours de la république. Je sens que partout où se rencontre
« un homme de bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut
« lui tendre la main et la serrer contre son cœur. Je crois à
« des circonstances fatales qui n'ont rien de commun avec
« des desseins criminels; je crois à la détestable influence de
« l'intrigue, et surtout à la puissance sinistre de la calom-
« nie... Ce sont les méchants seulement qu'il faut punir des

« crimes et des malheurs du monde... Ceux qui nous font la
 « guerre ne sont-ils pas les apôtres de l'athéisme et de l'im-
 « moralité?... Que m'importe qu'ils poursuivent l'aristo-
 « cratie, s'ils assassinent la vertu? »

« Je continue à copier et je m'y crois autorisé; le dernier
 discours de Robespierre est devenu si rare qu'il peut passer
 pour inédit.

« On veut, s'écrie-t-il, m'arracher la vie avec le droit de
 « défendre le peuple! Oh! je leur abandonnerai ma vie sans
 « regret. J'ai l'expérience du passé, je vois l'avenir! Quel
 « ami de la patrie peut survivre au moment où il n'est plus
 « permis de la servir et défendre l'innocence opprimée?...
 « Comment supporter le supplice de voir cette horrible suc-
 « cession de traîtres, plus ou moins habiles à cacher leurs
 « âmes hideuses sous le voile de la vertu ou sous celui de
 « l'amitié, et qui laisseront à la postérité l'embarras de dé-
 « cider lequel des persécuteurs de mon pays fut le plus lâche
 « et le plus atroce?... En voyant la multitude des crimes que
 « le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les ver-
 « tus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être
 « souillé aux yeux de l'avenir par le voisinage impur de tant
 « de pervers, et je m'applaudis de voir la fureur des Verrès
 « et des Catilina de mon pays tracer une profonde ligne de
 « démarcation entre eux et les gens de bien. J'ai vu dans
 « toutes les histoires les défenseurs de la liberté accablés par
 « la calomnie, égorgés par les factions; mais les oppresseurs
 « sont morts aussi. Les bons et les méchants disparaissent de
 « la terre, mais à des conditions différentes... Non, Chau-
 « mette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel: la mort
 « est le commencement de l'immortalité. »

« Les probabilités de la haute fortune de Robespierre
 étaient changées. Il devait se défendre, le 8 thermidor, de
 ce plan, vrai ou faux, de dictature réparatrice qu'il aurait
 trouvé, six semaines auparavant, trop facile à exécuter. Sa
 réponse à cette accusation est un de ces modèles d'ironie

spirituelle dont on citerait à peine l'équivalent dans les meilleurs discours de Mirabeau. Il n'y a rien nulle part de plus ingénieux, de plus fier et de plus noble à la fois :

« Quel terrible usage les ennemis de la république ont fait, « dit-il, du seul nom d'une magistrature romaine ! Et si leur « érudition nous est si fatale, que n'avons-nous pas à redou- « ter de leurs intrigues et de leurs trésors ! Je ne parle pas « de leurs armées. Mais qu'il me soit permis de renvoyer au « due d'York et à ses écrivains royaux les patentes de cette « dignité ridicule qu'ils m'ont expédiées les premiers. Il y a « trop d'insolence à des rois qui ne sont pas sûrs de conser- « ver leurs couronnes de s'arroger le droit d'en distribuer si « largement. »

« Ce trait sublime : *Je ne parle pas de leurs armées*, est de la hauteur de Nicomède et de Corneille.

« *Le Chant du cygne* de Robespierre, ce long codicille *in articulo mortis*, ne manque pas, comme on voit, de beautés de style et de beautés de sentiment ; mais il est vague et mal ordonné, ce qui ne prouve rien, à la vérité, contre la logique de l'orateur, car on s'aperçoit qu'il a été composé d'un jet et qu'il n'a pu être revu. C'est un plaidoyer improvisé en face de l'échafaud, et qui n'offre, au total, que la paraphrase diffuse, mais éloquente, d'une seule pensée.

« Eh quoi !... je n'aurais passé sur la terre que pour y « laisser le nom d'un tyran !... Un tyran !... Si je l'étais, ils « ramperaient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur as- « surerais le droit de commettre tous les crimes, et ils se- « raient reconnaissants !... Qui suis-je, moi que l'on accuse ? « Un esclave de la liberté, un martyr vivant de la républi- « que, la victime encore plus que le fléau du crime... Otez- « moi ma conscience..., je suis le plus malheureux des « hommes. »

« Ces citations sont choisies dans les meilleures pages de Robespierre. Elles donnent sa mesure la plus large comme personnage politique et comme écrivain. Aussi la seule in

duction que je prétende en tirer, je le répète, c'est que Robespierre n'était pas tout à fait si nul qu'on l'a fait au gré des thermidoriens, et que la tribune a souvent retenti depuis d'accents moins imposants et de périodes moins sonores. »

Page 184, ligne 6.

« Ce livre est la Raison; » M. Andrieux entend par *raison* la conscience, interprète de la loi naturelle, écrite de la main de Dieu dans le cœur de l'homme, le Verbe qui éclaire tout homme venant au monde. Cicéron parle en termes admirables de cette loi qui juge toutes les autres lois, et qui abroge moralement celles qui lui sont contraires; loi qui échappe à toutes les formules et qui les domine; loi qui condamne les pervers quand le succès paraît les absoudre. C'est elle dont Bossuet s'appuie lorsqu'il dit admirablement : Il n'y a point de droit contre le droit. Mais transcrivons cette page admirable du traité de la République, telle que l'a traduite M. Villemain :

« Il est une loi véritable, la droite raison, conforme à la nature, universelle, immuable, éternelle, dont les ordres invitent au devoir, dont les prohibitions éloignent du mal. Soit qu'elle commande, soit qu'elle défende, ses paroles ne sont ni vaines auprès des bons, ni puissantes sur les méchants. Cette loi ne saurait être contredite par une autre, ni rapportée en quelque partie, ni abrogée tout entière. Ni le sénat, ni le peuple, ne peuvent nous délier de l'obéissance à cette loi. Elle n'a pas besoin d'un nouvel interprète, ou d'un organe nouveau. Elle ne sera pas autre, dans Rome, autre, dans Athènes; elle ne sera pas demain autre qu'aujourd'hui; mais, dans toutes les nations et dans tous les temps, cette loi régnera toujours, une, éternelle, impérissable; et le guide

commun, le roi de toutes les créatures, Dieu même donne la naissance, la sanction et la publicité à cette loi, que l'homme ne peut méconnaître, sans se fuir lui-même, sans oublier sa nature, et par cela seul, sans subir les plus dures expiations, eût-il évité d'ailleurs tout ce qu'on appelle supplice. »

Maintenant nous pouvons transcrire le texte. La traduction n'y perdra rien :

« Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna; quæ vocet ad officium jubendo, vetando a fraude deterreat; quæ tamen neque probos frustra jubet aut vetat, nec improbos jubendo aut vetando movet. Huic legi nec obrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet, neque tota abrogari potest; neque vero aut per senatum aut per populum solvi hac lege possumus; neque est quærendus explanator aut interpret ejus alius; nec erit alia lex Romæ, alia Athenis, alia nunc, alia posthac: sed et omnes gentes et omni tempore una lex, et sempiterna, et immutabilis continebit; unusque erit communis quasi magister et imperator omnium Deus, ille legis hujus inventor, disceptator, lator, cui qui non parebit, ipse se fugiet, ac naturam hominis aspernatus, hoc ipso luet maximas pœnas, etiam si cætera supplicia, quæ putantur, effugerit. »

Page 199, ligne 15.

Cette fête de l'Être suprême, dont Chénier fut le poète et Robespierre le pontife, venant après les saturnales de la déesse Raison, intronisée par les athées, eut ses dévots parmi lesquels on a souvent cité Boissy-d'Anglas; nous pouvons y ajouter Charles Nodier, dont le témoignage aurait plus d'autorité à nos yeux, si nous ne savions pas d'ailleurs que par un singulier privilège de son imagination il n'avait pas besoin d'avoir vu pour se

souvenir. Voici ce que nous lisons, p. 312 du tome I de ses *Souvenirs de la Révolution* :

« J'ai le malheur d'être assez vieux pour me rappeler distinctement cette cérémonie, et j'étais, grâce au ciel, assez jeune pour en jouir sans mélange des terribles impressions de cette époque. Je n'y voyais qu'une pieuse solennité, à laquelle je portais toute l'effusion d'un cœur disposé à croire, et que l'idée de Dieu a toujours charmé, même dans ces moments d'amère déception où elle ne l'a pas convaincu. Jamais un jour d'été ne s'était levé plus pur sur notre horizon. Je n'ai trouvé que longtemps après, au midi et au levant de l'Europe, cette transparence de firmament à travers laquelle le regard semble pénétrer d'autres cieux. Le peuple y voyait du miracle et s'imaginait qu'il y avait, dans cette magnificence inaccoutumée du ciel et du soleil, un gage certain de la réconciliation de Dieu avec la France. Les supplices avaient cessé, l'instrument de la mort avait disparu sous des tentures et des fleurs. Un bruit d'amnistie se répandait de tous côtés, et si Robespierre avait osé confirmer cette espérance, toutes les difficultés s'aplanissaient devant lui. Mais il s'enivra de la joie publique, et, trop confiant dans cette faveur mobile dont aucun homme ne fut investi au même degré, il remit peut-être à d'autres jours un projet dont l'exécution ne paraissait plus lui offrir aucun obstacle. »

Page 236, ligne 3.

Je dois à l'extrême obligeance de notre savant géomètre M. Chasles, membre de l'Académie des sciences, communication d'une lettre inédite de Bernardin de Saint-Pierre, et l'autorisation de l'imprimer, autorisation dont j'use avec empressement et reconnaissance. Cette lettre, adressée à l'auteur de *Marius à Minturnes*, M. Arnault, alors chef de la division de l'instruction

publique au ministère de l'intérieur, est fort curieuse; elle prouve que Bernardin de Saint-Pierre, loin d'avoir refusé, comme on l'a dit, une place de sénateur, a désiré d'entrer au sénat et n'y a point réussi. Elle constate en outre le refus de Ducis, que Bernardin attribue, en courtisan habile, à des motifs tout autres que ceux qui l'ont déterminé. Ducis attaché aux Bourbons par la reconnaissance, et à la République par ses opinions, ne s'est point rallié au nouveau gouvernement parce que le premier consul supplantait l'ancienne dynastie et détruisait en fait la République, dont le nom seul subsistait depuis le 18 brumaire. On verra que cette lettre est un chef-d'œuvre de patelinage. Nous la donnons intégralement et textuellement :

« On vous a induit en erreur, mon aimable confrère, lors qu'on vous a dit que Ducis avoit refusé une place au sénat, par peur ou par superstition. Je ne connais pas de plus franc républicain, et d'ami plus chaud de Bonaparte. Les motifs de son refus sont l'horreur des affaires, l'amour de son talent où il veut se renfermer uniquement, les passions platoniques que la vue de la nature lui inspire et qui s'évanouissent lorsqu'il est au milieu des hommes, etc.... Mais dans ce siècle vénal où on ne reconnaît plus d'autre Dieu que l'or, la plus grande des impiétés est sans doute le refus de vingt-cinq mille livres de rente. Ainsi pensent les gens du monde. Mais les âmes sensibles, loyales et vertueuses, les poètes surtout qui sentent et s'expriment comme vous, doivent goûter les raisons d'un homme d'âge et sans dissimulation, qui veut vivre maintenant, dit-il, et chercher son bonheur en lui-même et par lui-même. Il est au moment de finir une tragédie qui doit lui fournir les ressources dont il a besoin; son apologie, car il en faut à présent aux actes vertueux, est renfermée dans une lettre à la fois touchante et sublime qu'il m'a écrite

au moment de la mort de ma femme et de l'élection des sénateurs. Je vous la communiquerai, elle vous servira dans la place supérieure que vous occupez à vous mettre en garde contre les faux bruits. Dans ce siècle corrompu le vice n'est que trop souvent précédé d'éloges et la vertu entourée de calomnies.

« Je n'étois pas tout à fait de l'opinion de Ducis. Je pensais qu'il pouvoit accorder ses goûts et sa fortune de poëte avec les devoirs et les revenus d'un sénateur. Je lui ai même conseillé après son refus de se rabattre sur une place de représentant qui lui laissoit huit mois de liberté. D'ailleurs je tiens qu'un homme de bien doit chercher à s'approcher des grandes places, ne fût-ce que pour empêcher un méchant de les occuper. Mais j'avoue que la chose est impossible quand pour y parvenir il faut passer à travers une filière d'hommes corrompus.

« Pour moi, avec de plus grands besoins que Ducis, parce que je suis père de famille, accablé de procès, j'ai été mis, dit-on, sur les listes et repoussé ensuite par mes ennemis de l'Institut. Je n'ai fait aucune démarche parce qu'à cette époque j'étois accablé de la perte de ma chère compagne. Depuis, je n'ai pu aller voir notre illustre consul, par pure délicatesse. Je me suis dit, s'il m'a mis sur sa liste, ma présence semblera lui dire vous n'avez pas eu le crédit de m'y maintenir, et s'il ne m'y a pas mis elle lui rappellera qu'il a oublié un admirateur de ses grands talents, un ami sincère que sembloit lui désigner la voix publique.

« Pour vous qui vivez dans son intimité et qui m'honorez de votre estime, rompez la glace dont le souffle impur de mes ennemis auroit pu rallentir l'affection dont un grand homme m'a donné des preuves qui lui ont assuré la mienne pour toujours. Je ne demande point comme eux des manses abbatiales, je me contenterai de la portion de moine à laquelle ils m'avoient réduit et qu'ils m'ont peu à peu supprimée. J'en réclame maintenant les miettes par votre moyen

auprès du ministre, pour mon existence et celle de mes pauvres enfants. Si mes perfides détracteurs avoient assez de crédit pour m'empêcher de servir ma patrie, je saurai bien malgré eux servir l'humanité et la vérité. Il suffira à mes travaux du suffrage des hommes sensibles et vrais qui vous ressemblent.

« *Salut et fraternité.* DE SAINT-PIERRE.

Paris, le 23 nivôse an VIII.

« Offrez, je vous prie, mes respects et mes services à notre illustre consul, dont je regarde les ennemis comme les miens. »

Page 259, ligne 3.

Il y a eu certainement dans la conduite de Mounier de l'orgueil et du dépit, quoiqu'il ait pu croire n'obéir qu'au patriotisme, qui avait d'abord été le mobile unique de ses actions. Le patriotisme seul l'aurait autrement inspiré. Nos ennemis politiques ne se bornent pas toujours à nous dire des injures, ils y mêlent souvent un peu de vérité, et, par exemple, il y a du vrai dans cette mercuriale que Camille Desmoulins adresse à Mounier, en réponse à ses attaques contre la nation et l'Assemblée :

« Ah ! s'ils étaient vrais, tous ces faits que vous exposez, et si votre patrie, au lieu de vous tirer de la poussière, au lieu de vous élever sur le fauteuil, vous eût méconnu, persécuté, banni, il eût été d'un bon citoyen d'imiter les Aristide et les Camille, qui, chassés d'une ville qui leur devait son salut, fuient cette ville ingrate, et, déjà loin d'elle, se tournent encore une fois vers ses tours pour souhaiter à leurs concitoyens toutes sortes de prospérité, et ne vont point les diffamer chez l'étranger ! Voilà l'homme qui aime son pays, et

que l'orgueil n'aveugle pas assez pour lui faire oublier que, s'il n'est point du sentiment des autres, les autres ne sont pas non plus de son sentiment. Mais vous, Mounier, parvenu au dernier degré de la faveur publique, président de l'Assemblée nationale, et pendant quinze jours le premier personnage de la Nation, vous désertez ce poste si honorable pour aller lever l'étendard du schisme. — Homme petit et vain ! vous vous laissez entraîner aux séductions de votre femme, enivrée elle-même des flagorneries de madame de Tessé. Des caillettes vous font accroire que vous allez bouleverser le royaume, élever autel contre autel, et que ne pouvant être doge, vous allez devenir anti-pape. »

Le même ennemi lui avait déjà dit durement, mais non sans un fonds de vérité :

« C'est l'orgueil, mon ami, qui vous a précipité comme les mauvais anges. Vous étiez venu à Versailles avec la constitution dans votre poche, et dans votre tête la conviction que vous étiez notre Lycurgue. Quand vous avez vu votre constitution d'outre-mer opprimée des sifflets de toute la philosophie, vous avez dit, comme Fulvie : *Sonnez, trompettes !* parce que la majorité ne voulait point de votre *velo*. Voltaire avait bien raison de dire que l'amour-propre est un ballon gonflé de vent, d'où il sort des tempêtes à la moindre piquûre qu'on lui fait. »

Page 290, ligne 18.

Voici un autre texte non moins significatif, qui témoigne de la sagacité politique de Mallet-du-Pan, et qui mérite d'être recueilli :

« On est de même persuadé, et Dieu sait pourquoi, que ce règne de Bonaparte et de son système politique passera dans vingt-quatre heures. On se fonde sur les chouans, sur la pau-

vreté publique, sur les finances, sur les jacobins, et autres lieux communs qui font fortune depuis l'origine de la guerre. Moi, je vois un pouvoir immense entre les mains d'un homme qui saura s'en servir, et qui a pour lui l'armée et le public. Ceci est un ordre tout nouveau dans la Révolution; il faut bien se dire que les dix-huit vingtièmes des Français sont indifférents à la république et à la monarchie; mais qu'ils doivent être et sont aux genoux du premier supérieur qui les protège contre les mangeurs d'hommes, qui garantit leur existence contre le génie révolutionnaire, qui leur tend sans secousse les avantages d'un gouvernement ferme et tutélaire exercé par un homme aux talents duquel ils ont confiance. Bonaparte est roi : combien de temps le sera-t-il? Qui peut résoudre un problème qui dépend des événements extérieurs et de tant de chances incalculables? »

Page 304, ligne 15.

Il ne faut pas exagérer les torts de la presse. Il y en a qui sont involontaires, et qui doivent être excusés dès que l'auteur se rétracte. Le journaliste est placé en sentinelle, et chargé de crier *qui vive* à la simple apparence du danger. La prudence ombrageuse est une loi de la guerre des partis. Ce qui est inexcusable, c'est le mensonge calculé sur les faits, et la calomnie systématique sur les personnes. On n'en a que trop d'exemples. Quant aux alarmes vaines, aux soupçons, aux contradictions, il faut en prendre son parti, et tenir compte de la distinction contenue dans la page qu'on va lire, et qui est de Camille Desmoulins :

« Le public est bien injuste de nous reprocher de varier continuellement dans notre témoignage. Il ne veut nous considérer que comme des historiens; l'historien est sans intérêt, parce qu'il raconte des événements passés. On peut

asseoir un jugement certain, quand la toile est baissée, et parler des acteurs qui ont quitté leur rôle. Mais le journaliste qui a un bout de rôle dans la pièce, et un intérêt si fort, qu'il pourrait bien figurer tragiquement à la catastrophe, le journaliste qui suit le cours d'une révolution dont il est le témoin, et de l'issue de laquelle dépend la liberté, non-seulement de sa patrie, mais du monde entier, le journaliste ne peut pas se regarder tellement comme un historien obligé scrupuleusement à révéler tout ce qu'il sait, qu'il ne se regarde encore plus comme chargé, en dirigeant toujours l'opinion vers le même but, de changer la manœuvre selon les vents. Il est historien, et il doit la vérité à ses lecteurs. Mais il est aussi censeur, et tant que la vérité ne lui est pas démontrée, il est une mesure d'éloge et de blâme, qu'il lui est permis de distribuer et dont il doit faire le frein des uns et l'aiguillon des autres. »

Page 307, ligne 26.

N'oublions pas comme modèle de proclamation laconique, ces mots héroïques de Henri de la Rochejaquelein à ses paysans vendéens :

« Si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi; si je recule, tuez-moi ! »

FIN.

TABLE DES MATIERES.

AVANT-PROPOS. v

LIVRE I.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité d'une réforme dans l'État. — Avénement de l'éloquence politique. — Mirabeau. — Premiers effets de sa parole. — L'abbé Maury. — Caractère de son éloquence. — Son discours sur les biens du clergé. — M. de Talleyrand. — Joute oratoire. — Discussion sur le droit de la guerre et de la paix : Ch. de Lameth, Mirabeau, Maury, Barnave, Cazalès. — Force et faiblesse de Mirabeau. 1

CHAPITRE II.

Publicistes et pamphlétaires. — Sieyès. — Sa brochure *Qu'est-ce que le Tiers?* — Camille Desmoulins. — *La France libre.* — *Les Révolutions de France et de Brabant.* — *Le Vieux Cordelier.* — Saint-Just. 43

CHAPITRE III.

Pamphlétaires et publicistes monarchiques. — Rivarol. — *Les Actes des Apôtres.* — Esprit de cette feuille. — *La Voix du Temps.* — Suleau. — *Lettre à M. Necker.* — Bergasse. — De Lauraguais. — Montlosier. 67

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

La Terreur. — Écrivains morts sur l'échafaud ou emprisonnés. — Les poètes. — Roucher. — André Chénier. — Fabre d'Églantine. — Inimitié de Fabre contre Collin d'Harleville. — Contraste entre ces deux poètes. — Florian. — Chamfort. 95

CHAPITRE II.

Un martyr de la liberté. — Bailly. — Les Girondins. — Vergniaux. — Buzot, — Gensonné et Guadet. — Louvet contre Robespierre. — Barbaroux. — Madame Roland. — Son caractère. — Ses *Mémoires*. — Sa *Correspondance*. — Sa mort. 133

CHAPITRE III.

La poésie pendant la Révolution. — M.-J. Chénier. — Ses tragédies. — Laya. — *Calas et l'Ami des lois*. — Andrieux. — *Épîtres et Contes*. — Les *hymnes* de Chénier. — Rouget de Lisle. — Écouchard Le Brun. — La Harpe. — Delille. — *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*. — Poème de la *Pitié*. . . 171

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Fin de la Terreur. — Fondation de l'École Normale et de l'Institut. — Lavoisier. — Condorcet. — Volney, *les Ruines*. — Doctrine historique de Volney. — Garat. — La Harpe. — L'abbé Sicard. — Bernardin de Saint-Pierre. 205

CHAPITRE II.

Les proscrits fidèles à la cause de la liberté. — M. Necker. — Son *Histoire de la Révolution*. — Mounier. — *Recherches sur les*

<i>causes qui ont empêché les Français de devenir libres.</i> — Mallet-du-Pan. — Son rôle comme publiciste. — L'abbé Morrellet. — Le comte Joseph de Maistre. — <i>Considérations sur la France.</i>	245
--	-----

CHAPITRE III.

Le Directoire et le général Bonaparte. — Souvenirs d'Italie. — Éloquence militaire. — Premières proclamations. — Leur effet sur le peuple et sur l'armée. — Licence de la presse. — Hoche prend la défense de Bonaparte. — Éloquence de Hoche. — Expédition d'Égypte. — Proclamations et Bulletins. — Le Dix-huit Brumaire.	289
Appendice.	327

FIN DE LA TABLE.



191346

PQ

276

G5

1861

PQ Geruzez, N. E.
276 Histoire de la littérature
G5 française pendant la révolution
1861 1789-1800



CARLETON
UNIVERSITY
LIBRARY

